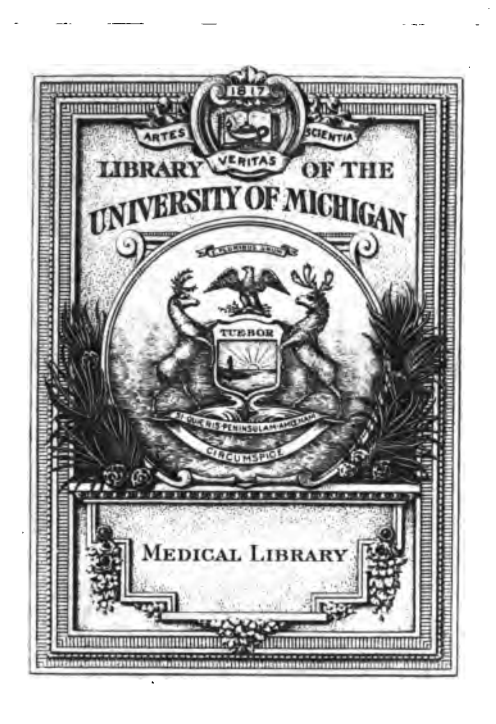
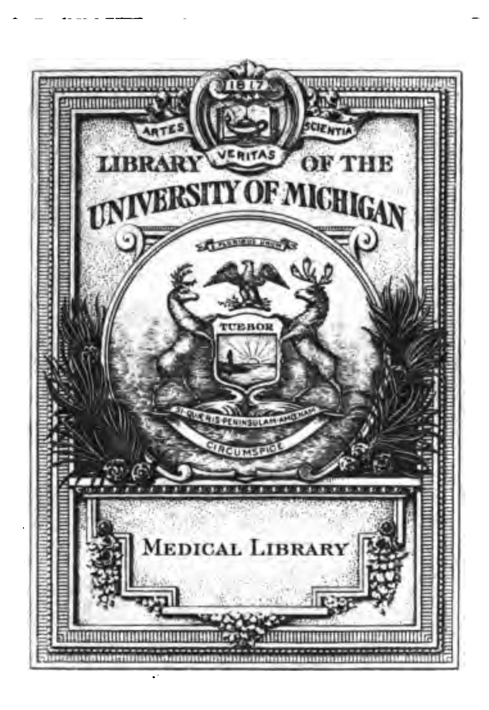



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY

JOURNAL
GÉNÉRAL
DE MÉDECINE,
DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE;
OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris;

Rédigé par M. SÉDILLOT (Jn.), D. M.,

Secrétaire-général de la Société, Membre d'un grand nombre de Sociétés et Académies nationales et étrangères.

DOUZIÈME ANNÉE.

TOME TRENTE-UNIEME.

A PARIS,

Chez { CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n°. 17; Théophile BARROIS, rue Hautefeuille, n°. 22.

AN 1808.

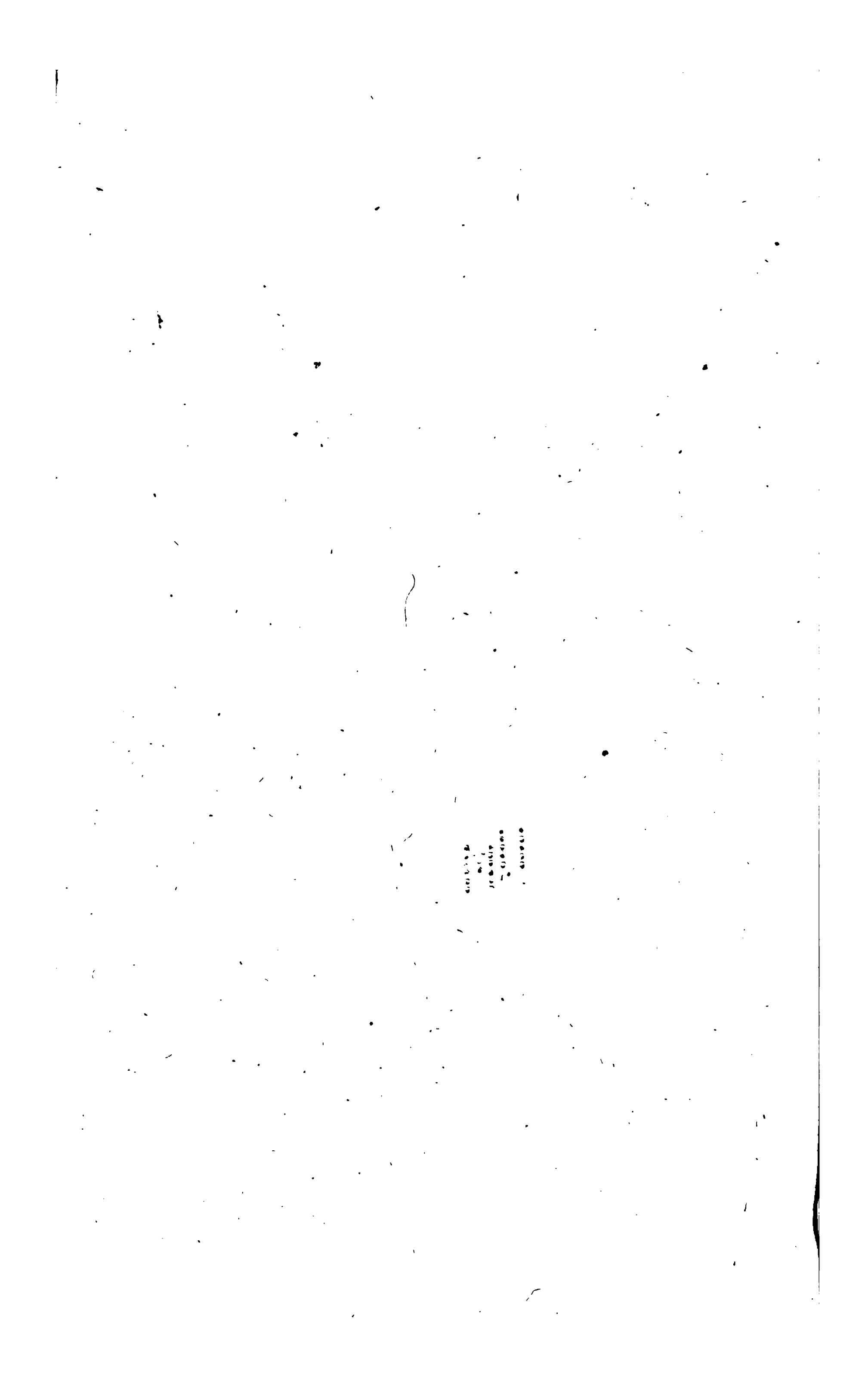


TABLEAU
DE LA SOCIETÉ,

Divisée par Classes ;

Pour l'année 1808 (1).

Membres résidans.

Médecins.

Messieurs :

Alibert.
Attumonelly.
Andry.
Baget.
Biron (❋) *président.*
Bodart de la Jacopierre.
Bourdois.
Bouvier.
Descemet.
Desgenettes (C. ❋).
Chaussier.
Collïuet.
Couecou.
Delaporte.
Demangeon.
Demours.

(1) *Explication des Signes.*

(a) signifie *absent.*
(G. O. ❋) grand officier de la légion d'honneur.
(C. ❋) commandant de la légion d'honneur.
(O. ❋) officier de la légion d'honneur.
(❋) membre de la légion d'honneur.

Double.
Duchanoy.
Emonnot.
Gaulthier J. (a).
Geoffroi (a) (✻).
Gilbert (a) (✻).
Hallé (✻).
Jacquemin.
Jard-Panvilliers (C. ✻).
Jeanroy.
Leclerc.
Ledru.
Léveillé.
Louyer Villermay.
Macquart.
Pleichard-Choltière (a).
Portal (✻).
Roussille-Chamseru (a).
Salmade.
Sédillot (Jh.).
Sédillot (J^{n}.), *secrétaire-général.*
Thouret (✻).
Vergez (✻).

Chirurgiens.

Ané.
Arrachart.
Assalini (a) (✻ ordre de la couronne de Fer).
Baudelocque.
Becquet.
Bodin.
Bottentuit.
Bousquet.
Cerveau (a).
Coutouly.
Cullerier.
De Beaumarchef (a).
Deschamps.
Devilliers.
Didier.
Dubois (Ant.).
Dubois (F.).
Duval.
Fardeau (a) (✻).
Gallée (a) (✻).
Gaulthier-Claubry.
Gay aîné.
Gay jeune (a).
Giraud (a) (✻ ordre de mérite de Hollande).
Grandchamp.
Hernu.

Heurteloup (❋).
Larrey (a) (C. ❋).
Laveran.
Michaud.
Noël (a).
Paullet (a) (❋).
Pinson.
Pipelet.
Renoult (a) (❋).
Richerand.
Roux.
Ruffin.
Tartra.
Yvan (a) (O. ❋).

Pharmaciens.

Alyon.
Boullay.
Bouriat.
Cadet.
Delunel.
Guyart.
Lescot.
Morelot (a).
Moringlane.
Nachet.
Pelletier.
Planche.
Sureau.
Trusson.

Médecins vétérinaires.

Desplas.
Lafosse.

MEMBRES HONORAIRES.

Messieurs :

Bouillon-Lagrange.
Brieude.
Chaptal (G. O. ❋).
Cuvier (❋).
Coste (O. ❋).
Desessartz.
Fourcroy (C. ❋).
Frochot (C. ❋).
Huzard.
Lafisse (❋ ordre de mérite de Hollande).
Le Tenneur.

Parmentier (*), Pinel (*), Sabatier (*), Sue (Pierre), Tessier (*), Vauquelin (*).

Associés libres.

Messieurs :

Bourges (a).
Chavassieu-d'Audebert (a).
Dupont-de-la-Motte.
Fautrel.
Giraudy.
Jouart.
Levacher-de-la-Feutrie.
Prost.
Verdié.

Associés nationaux.

Messieurs :

Adoue, à Toulouse.
Allioni, à Turin.
Arnaud, à Moulins.
Bardol, à Antibes.
Baudry, à Chaumont-sur-Loire.
Baumes, à Montpellier.
Becu, à Lille.
Belloc, à Agen.
Beraud, à Strasbourg.
Berdot, à Strasbourg.
Bernard, à Beziers.
Bertrand, à Pont-du-Château.
Billard, à Brest.
Blanche, à Rouen.
Blin, à Nantes.
Bobe-Moreau, à Rochefort.
Bodin (Laurent), à Château-du-Loir.
Bonhomme, à Villefranche.
Borgella, à Barrèges.
Boucher, à la Flèche.
Boulet, à Lille.
Bouriat, à Tours.
Bridault, à la Rochelle.

Brunié, à Paris.
Buniva, à Turin.
Cailleau, à Bordeaux.
Cantin, à Nantes.
Carron, à Annecy.
Caudeiron, à Toulon.
Cazalès, à Bordeaux.
Cazejus, à Bordeaux.
Chabert, à Charenton.
Chappe, aux armées.
Charoy, aux armées.
Charmeil, à Metz.
Cizeville, à Forges-les-Eaux.
Coffinières, à Castelnaudary.
Courtez, à Toulon.
Coze, à Strasbourg.
Deguise, à Charenton.
De Montgarny, à Châlons.
Deplaigne, à Montluçon.
D'Erm, à Morlaix.
Derousselle, à Caën.
Desèze, à Bordeaux.
Desgranges, à Lyon.
Desleau-Desfontaine, à St.-Germain.
Devèze, à Fontainebleau.
Dubosq de la Roberdière, à Vire.
Dubuc, à Rouen.
Dumas, à Montpellier.
Dupont, aux armées.
Dupont (J. A.), aux arm.
Duret, à Brest.
Emiliand (Etienne), à Bonn.
Emmanuel père, à Boissy-sous-St.-Yon.
Fages, à Montpellier.
Fauchier, à Lorgues.
Filleau, à Etampes.
Flamand, à Strasbourg.
Fournier, aux armées.
Galleron, au Mans.
Gasc, à Tonneins.
Gastellier, à Montargis.
Gauthieri, à Novare.
Gendron, à Vendôme.
Geoffroy, à Soissons.
Gesnóuin, à Brest.
Gibelin, à Aix.
Gigaud, à Pont-Croix.
Giraud-St.-Rome, à Toulon.

Gosse, à Genève.
Gouan, à Montpellier.
Gourcy, à Metz.
Graffenauer, à Strasbg.
Gros-Jean, à Plombières.
Grunwald, à Mezières.
Guérin, à Bordeaux.
Guyennot, à
Henry, à Givet.
Houzelot, à Meaux.
Hoin, à Dijon.
Jaubert, à Aix.
Jennet, à Champagnole.
Kok, à Bruxelles.
Langlet, à Beauvais.
Lapostolle, à Amiens.
Larrey, à Toulouse.
Lartigue, à Bordeaux.
Lecheverel, au Hâvre.
Lefaucheux, à Angers.
Lombard, à Strasbourg.
Laurentz (Bernard), à Marseille.
Lucas, à Custine, près Nancy.
Mandel, à Nancy.
Mangin (Ch.), à Constantinople.
Marchant, à Besançon.
Marie, à Compiègne.
Marquis, à Tonnerre.
Martin, à Lyon.
Martin, à Strasbourg.
Martin, à Gravelines.
Martinet, à Plombières.
Massot, à Perpignan.
Masuyer, à Dijon.
Mauroy, à Mons.
Maunoir, à Genève.
Mezaise, à Rouen.
Molinier, à Bordeaux.
Morelot, à Beaune.
Morlanne, à Metz.
Moula, à Beaune.
Nicolas, à Nancy.
Noël (Nicolas), à Rheims.
Odier, à Genève.
Opoix (Charles), à Provins.
Pamard, à Avignon.
Paschal, à Brie-Comte-Robert.
Pasquier, aux armées.
Peffaut de la Tour, à la Flèche.
Percy (*), aux armées.

Petit, à Lyon.
Pipelet père, à Coucy.
Planchon, au Havre.
Poilroux, à Aix.
Pontingon, à Montpellier.
Pouderous, à Toulouse.
Protat, à Dijon.
Prozet, à Orléans.
Pugnet, aux Armées.
Py, à Narbonne.
Ragot-Desparanches, à Blois.
Ramel, à Aubagne.
Rampont, à Chablis.
Rechou, à St.-André-de-Cubzac.
Revolat, à Nice.
Robineau, à Dourdan.
Rogery, à St.-Geniez.
Rouyer, à Mirecourt.
Rozières, à Laval.
Salmon, à Nancy.
Savaretti, à Paris.
Saucerotte, à Lunéville.
Senneaux, à Montpellier.
Soquet, à Turin.
Souville, à Calais.
Tarbès (Roch), à Toulouse.
Terrade, à Bruxelles.
Theis, à Chauny.
Thiebault, à Bruyères.
Thomassin, à Strasbourg.
Tissot, aux armées.
Tourdes, à Strasbourg.
Valentin (L.), à Marseille.
Vallot, à Dijon.
Valois, à Versailles.
Van-Asbroueck, à Bruxelles.
Van-Dorpe, à Courtray.
Van-Mons, à Bruxelles.
Verdier, à la Ferté-Bernard.
Vernet, à Caën.
Villars, à Grenoble.
Vimons, à Château-Salins.
Voisin, à Versailles.
Wauters, à Gand.
Weidman, à Mayence.
Wurser, à Bonn.

Associés étrangers.

Messieurs :

Abernethy, à Londres.
Alfurno, à Turin.
Babincton, à Londres.
Bicker, à Londres.
Blair, à Londres.
Bojanus, à Jena.
Brémer, à Berlin.
Caballeiro, à Madrid.
Careno, à Vienne.
Chevalier de Navarro, à Lisbonne.
Cline, à Londres.
Cooper-Astteg-Pastoe, à Londres.
Crichton, à Londres.
David, à Rotterdam.
Decarro, à Vienne.
Fabrice, à Altdorf.
Fox, à Londres.
Frank (J.-P.) père, à Vienne.
Frank (Jh.) fils, à Vienne.
Frière, à Breslaw.
Gariot, à Madrid.
Gasci, à Gênes.
Giscaut, à Rome.
Gruner, à Jena.
Haigthon, à Londres.
Hasllam, à Londres.
Hédin, à Stockholm.
Hèisler, à Copenhague.
Huffeland, à Berlin.
Hunt, à Londres.
Jenner, à Londres.
Johnson, à Londres.
Lavater fils, à Berne.
Loder, à Jena.
Miller, à New-York.
Moreschi, à Milan.
Moscati, à Pavie.
Mugetti, à Milan.
Pearson, à Londres.
Piguillem, à Barcelone.
Porta, à Rome.
Powelle, à Jena.
Quarin (le baron de), à Vienne.
Sacco, à Milan.
Saunders, à Londres.
Saumaret, à Londres.

Saxdorph, à Copenhague.
Scarpa, à Pavie.
Scazmann, à Friedberg (Véterravie).
Schiferly, à Berne.
Schwenger, à Rheda.
Shultz, à Bruchsal.
Simons, à Londres.
Sœmmering, à Francfort.
Stocker, à Londres.
Stromeyer, à Hanovre.
Vanderlande, à Amsterdam.
Vogel, à Altdorf.
Walseman, à Londres.
Waterhouse, à Cambridge.
Wichmann, à Hanovre.
Wilkinson, à Londres.
Winslow, à Copenhague.

Nota. S'il s'est glissé sur ce tableau quelques erreurs, le Secrétaire en recevra l'avis avec reconnoissance, et les fera corriger.



JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE,

DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE, etc.

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris.

Observations sur les bons effets de l'opium gommeux dans les ophtalmies; par J. B. Demangeon, docteur en médecine, professeur d'accouchemens, etc.

Lues à la Société, le 17 novembre 1807.

Sur l'opium dans les ophtal.

Ire. *Observation.* Mme. Welche, d'Epinal, éprouva au mois de germinal an XI, après un accouchement des plus heureux, une ophtalmie avec une si grande sensibilité des

Sur l'opium dans les ophtal.

yeux, qu'à peine pouvoit-elle supporter le peu de lumière que des rideaux fermés laissoient pénétrer dans sa chambre. J'y opposai en vain l'acétite de plomb liquide dans beaucoup d'eau et d'autres collyres usités. Le mal alloit en augmentant, et le lendemain la malade ne pouvoit déjà plus supporter la moindre lumière. Elle avoit le globe des yeux rouge et fortement injecté, les paupières gonflées et un larmoiement presque continuel. Comme elle nourrissoit son enfant, que ses lochies n'étoient point dérangées, qu'elle avoit bon appétit et n'attribuoit son mauvais sommeil qu'à la violence du mal des yeux, je ne pus présumer d'autre cause de cette ophtalmie qu'une lumière trop vive, sa chambre étant exposée au midi et son lit entouré de rideaux blancs. N'ayant rien obtenu, pour son soulagement, des collyres ordinaires, des lavemens, de la privation absolue de lumière et de l'application des sangsues autour des orbites, il me vint en idée, le quatrième jour à ma visite du soir, de lui faire baigner les yeux avec l'infusion d'un gros d'opium dans un litre d'eau bouillante, non dans le dessein de la guérir, mais seulement pour la soulager en émoussant un peu la sensibilité des yeux, laquelle, étant

trême, me sembloit être une cause secondaire du mal, aussi active que la cause première. Je n'avois osé administrer l'opium à intérieur, comme calmant, de peur que son action sur le système vasculaire ne déterminât une perte ou quelqu'autre accident. Le lendemain à ma visite du matin, la malade me dit qu'elle se trouvoit mieux, mais que je lui avois prescrit une eau bien rude; que chaque fois qu'elle s'en servoit, elle en éprouvoit une cuisson et des picotemens si violens qu'il y avoit de quoi tomber en foiblesse de douleur. Je l'engageai malgré cela à n'en pas discontinuer l'usage, dût elle y ajouter un peu d'eau ordinaire pour en tempérer l'action. L'ayant revue vers huit heures du soir, je fus fort surpris de la trouver à jouer aux cartes avec son écran devant les yeux, elle qui la veille pouvoit à peine entr'ouvrir les paupières pour donner le sein à son enfant. Elle me dit que mon dernier collyre continuoit à lui faire beaucoup de bien, et qu'elle s'en étoit servie à-peu-près une fois chaque heure sans addition d'eau, parce que la douleur qu'il causoit, n'étoit que passagère et toujours moindre à mesure que le mal des yeux diminuoit, ou qu'elle s'accoutumoit à son usage. Deux jours après, la malade

Sur l'opium dans les ophtal.

Sur l'opium dans les ophtal.

n'avoit presque plus de rougeur aux yeux ; et pouvoit supporter un assez grand jour sans fatigue, quoiqu'elle n'eût fait usage d'aucun autre médicament depuis qu'elle avoit commencé celui de l'infusion aqueuse d'opium.

IIe. *Observation.* Ayant passé l'été de l'an XI à Paris, je trouvai à mou retour à Epinal, en automne, plusieurs personnes affectées d'ophtalmie, peut-être par un effet des grandes chaleurs de l'été et de la réverbération des rayons du soleil, concentrés sur la ville par les montagnes et les rochers qui l'entourent. J'employai encore l'infusion d'opium avec beaucoup plus de succès qu'aucun autre moyen; particulièrement chez la femme d'un teinturier nommé Vinque, laquelle, depuis environ deux mois, avoit les yeux très-enflammés, c'est-à-dire, rouges et gonflés, avec une secrétion abondante d'humeur comme purulente, et une opacité de la cornée transparente, telle que la malade ne distinguoit plus qu'imparfaitement les objets, et voyoit à peine suffisamment pour se conduire. Dès le lendemain elle se trouva beaucoup mieux par l'usage externe de l'opium gommeux, et me dit, comme madame Welche, que les premières fois qu'elle s'en étoit servie, elle avoit

[redacted]

Sur l'opium dans les ophtalm

avoit, pendant quelques minutes, éprouvé une cuisson douloureuse presque insupportable, qui n'avoit pas tardé à être suivie de calme avec soulagement. Au bout de trois ou quatre jours, cette femme fut en état de reprendre ses buvrages. Elle me raconta que l'eau jaune que je lui avois prescrite, avoit fait sortir de ses yeux des peaux qui étoient sûrement ce qui l'avoit empêchée de voir auparavant. Je jugeai que ces prétendues peaux ou membranes n'étoient qu'un suintement lymphatique et glaireux expulsé, des diverses parties des yeux par l'action de l'opium.

III. *Observation.* En l'an XII, je fus invité à aller voir une femme qui, depuis quelques heures, souffroit horriblement d'une graine ou d'une paille qui lui étoit tombée dans un œil, en donnant à manger à ses oiseaux. Je me rendis à son invitation, rue de Condé, nº. 4, et ne trouvai rien dans l'œil malade de la femme, que de la rougeur avec un larmoiement et une sensibilité qui l'empêchoient de supporter la lumière. Je prescrivis un demi-gros d'opium en infusion dans une livre d'eau, en conseillant à cette femme de s'en laver fréquemment l'œil : et le soir du même jour elle se promenoit avec son

mari au jardin du Luxembourg, sans plus sentir aucun mal.

Sur l'opium dans les ophtalm

IV *Observation*. A-peu-près dans le même tems, en l'an XII, je vis, chez son excellence M. Bourienne, rue Hauteville, un enfant du nommé Rouland cocher, qui avoit un bandeau sur l'œil, avec je ne sais quel topique. M'étant informé de la maladie de cet enfant, âgé alors d'environ trois ans, on me dit qu'il avoit très-mal à un œil, et qu'on craignoit bien qu'il ne le perdît entièrement, vu qu'on n'avoit pu le guérir, quoique, depuis environ huit mois qu'il souffroit, on l'eût conduit chez plusieurs oculistes qui avoient été indiqués comme très-habiles. J'examinai l'œil qui étoit en effet très-malade, et je découvris sur la cornée transparente un leucome ou une taie déjà très-considérable. Je demandai quel chirurgien donnoit alors ses soins à l'enfant, et la mère m'ayant répondu que, lassée d'en avoir consulté plusieurs inutilement, elle n'en voyoit plus; je lui dis que, si elle vouloit faire usage d'une recette que je lui donnerois, j'avois l'espoir de guérir l'œil de son enfant, à l'exception de la taie que je ne répondois point de faire partir. Elle accepta mes offres avec joie. Je lui prescrivis un demi-gros d'opium en in-

fusion dans une livre d'eau bouillante, en l'engageant à en faire entrer plusieurs fois par jour dans l'œil de son enfant, aussi bien qu'à en bassiner fréquemment cet organe; sans se laisser arrêter par une petite douleur passagère que l'enfant éprouveroit chaque fois. Au bout de cinq à six jours l'œil n'étoit plus enflammé, et après trois semaines la taie qui recouvroit presque toute la pupille, avoit totalement disparu à mon grand étonnement. L'enfant n'a pas eu mal aux yeux depuis, et aujourd'hui il est impossible d'y rien voir qui annonce son état antérieur.

Sur l'opium dans les ophtalmies.

V *Observation.* Une femme se fit conduire chez moi en l'an XIII, étant dans l'impossibilité de se conduire elle-même. Elle me dit qu'elle avoit resté six mois à l'Hôtel-Dieu pour se faire guérir, mais que n'ayant éprouvé aucun soulagement, malgré les sangsues, les vésicatoires et autres moyens employés, elle en étoit sortie depuis quelque tems dans l'état où je la voyois. Un de ses yeux paroissoit être en suppuration et n'avoit plus rien de transparent dans la cornée: l'autre se montroit très-rouge et très enflammé; probablement par fatigue et par la sympathie dont l'expérience a cons-

Sur l'opium dans les ophtalm

taté l'existence entre les organes pairs. Je lui fis faire usage de l'infusion d'opium ; et étant allé la voir quatre jours après, je la trouvai déjà occupée à se raccommoder une robe, elle qui n'avoit pu venir seule chez moi faute de voir assez clair. L'inflammation de l'œil le moins malade étoit presqu'entièrement dissipée; et les progrès du mal avoient été arrêtés dans l'autre, dont la désorganisation paroissoit déjà trop avancée pour qu'il fût possible d'en rétablir l'usage : cependant une petite partie de la cornée, redevenue transparente, peut encore transmettre quelques rayons de lumière jusqu'à la rétine.

VI *Observation.* Ayant eu l'honneur, au mois d'octobre 1805, d'accompagner jusqu'à Hambourg la famille de son excellence M. Bourienne, ministre de France en Basse-Saxe, j'eus plusieurs fois, dans ce voyage qui dura trois mois, l'occasion d'employer le même moyen, et il me réussit toujours, pour dissiper dans leur principe des ophtalmies causées par des coups d'air ou des vicissitudes trop brusques du chaud et du froid.

VII *Observation.* Cet été (1807) madame D..... s'étoit, en se baissant, rudement heurté l'œil contre une baguette qui servoit

de soutien à des œillets qu'elle cultivoit dans son jardin. Le premier jour elle se servit de divers collyres, et n'appela personne. Le lendemain sentant plus de douleur et voyant son œil plus enflammé avec un point rouge et saillant sur l'angle extérieur du globe où avoit porté le coup, elle me fit appeler pour lui donner mes soins. L'opium gommeux en lotion calma l'irritation, et dissipa tous les accidens en peu de jours, sans le secours d'aucun autre moyen.

Sur l'opium dans les ophtalm.

Dans toutes ces circonstances je n'ai employé que l'opium gommeux dissous dans l'eau par infusion, sans faire intervenir, conjointement ou postérieurement, l'usage d'aucun autre médicament, et ordinairement sans prescrire de régime. Antérieurement à l'usage de l'opium, l'on avoit employé divers autres médicamens sans succès.

Je pourrois communiquer plusieurs autres observations analogues aux précédentes; mais je pense que celles que j'ai rapportées paroîtront suffisantes pour établir les analogies qui doivent déterminer la juste application du remède que j'indique. L'expérience m'a démontré que l'usage en étoit d'autant plus sûr et plus convenable, que l'ophtalmie tenoit plus particulièrement à la sensibilité ano-

[redacted] Sur l'opium dans les ophtalm

male des organes de la vue, ou à une irritation produite par quelque cause accidentelle et passagère, comme un coup de fouet ou de baguette, un courant d'air, la présence d'un corps étranger sous les paupières, une lumière trop vive, une chaleur trop ardente, etc. Ce moyen m'a aussi toujours réussi à la fin de toutes les ophtalmies, lorsque le grand relâchement et l'atonie des parties s'opposoient à la guérison, en admettant trop d'humeurs dans leur calibre, ou en laissant ces humeurs en stagnation dans les vaisseaux qui doivent les élaborer ou les expulser par un mouvement relatif et proportionné à l'action des autres organes.

Je n'ai pas voulu publier ce moyen de guérison, avant d'avoir recueilli un grand nombre d'observations, de peur que son véritable usage n'étant pas suffisamment déterminé par les analogies, on l'appliquât seulement à des ophtalmies qui tiennent à un virus particulier, tel que le virus syphilitique ou psorique, et qu'alors son insuffisance ne le fît aussi discréditer dans les cas où il n'y a aucun virus spécifique. Mais ayant toujours fait préparer l'opium gommeux par des ordonnances qui ont été exécutées dans différentes pharmacies de Paris, des départemens

et des pays étrangers ; sachant d'ailleurs que plusieurs des personnes à qui je les ai données, les emploient aujourd'hui indistinctement pour toutes les maladies des yeux, j'ai craint qu'en gardant plus long-tems le silence, le charlatanisme ne s'emparât de ce moyen pour le préconiser outre mesure et en exagérer les indications.

Sur l'opium dans les ophtalm.

En réfléchissant que les yeux sont constamment mis en action par l'impression de la *lumière*, et que, dès qu'ils se trouvent une fois malades, cette impression ne peut plus agir que comme cause irritante consécutive, on ne sauroit douter que dans tous les cas d'ophtalmie, même dans ceux où un virus particulier cause et entretient cette maladie, il ne soit utile de joindre les lotions d'opium gommeux aux remèdes spécifiques. Jai constamment préféré l'infusion d'opium commun dans l'eau bouillante, pour en employer la colature froide et toujours limpide, quoique cela ne donne aucune proportion bien exacte pour la quantité qui en est dissoute. En dissolvant ainsi par trituration l'extrait gommeux d'opium préparé d'avance, l'eau qui le tient en dissolution devient ordinairement trouble par le dépôt et les flocons mucilagineux qui

[redacted] Sur l'opium dans les ophtalm

s'y forment ; ce qui l'empêche d'agir aussi sûrement qu'une infusion claire et bien faite. Un gros ou un demi-gros d'opium brut par litre ou livre d'eau bouillante m'ont toujours donné une infusion suffisamment saturée ; et il faut même, dans cette proportion, y ajouter souvent encore de l'eau pour diminuer la cuisson douloureuse qui résulte momentanément de son usage, sur-tout chez les enfans et chez quelques personnes adultes. On emplit de cette infusion une baignoire pour les yeux ou un petit verre, et les malades y plongent l'œil à diverses reprises dans la journée, en remuant un peu les paupières pour que tout le globe participe à ce bain local.

Quant aux enfans, l'on est obligé de leur laver les yeux avec une petite éponge fine ou un linge doux que l'on imbibe de la même infusion ; et l'on tâche d'en faire pénétrer quelques gouttes entre les paupières, pour que le bain soit également porté jusqu'au globe de l'œil. Il faut d'ailleurs que les malades évitent dans les commencemens l'impression trop vive de la lumière, en portant un écran de taffetas vert ou un bandeau, s'ils ne restent dans un appartement presque tout-à-fait obscur.

Sur l'opium dans les ophtalm

Je dois encore remarquer que tous les malades se sont accordés à dire que ces lotions d'opium causent une douleur momentanée, après laquelle seulement le calme s'annonce; mais cette douleur est d'autant moindre que l'ophtalmie est plus légère ou plus près de la guérison.

Il est difficile de croire que j'aie le premier employé l'opium de la manière que je viens de l'indiquer, pour la guérison des *ophtalmies*; cependant on est forcé de convenir que, si d'autres en ont fait, avant moi, le même usage avec le même succès, cela n'est pas assez connu, pour qu'on ne doive point se faire un devoir d'en parler, afin de fixer l'attention des praticiens sur cette manière de traiter certaines ophtalmies. Comme je prescris ce médicament depuis environ six ans, et que j'en ai verbalement indiqué l'usage à plusieurs médecins, il est probable que mes observations se trouveront bientôt confirmées par d'autres analogues, si la Société les juge dignes d'être imprimées dans son journal.

Réflexions sur le croup, angine membraneuse; par M. Collinet.

Sur le croup.

Plusieurs de nos collègues ont communiqué à la Société des observations intéressantes sur le croup, sur la nature et le traitement de cette maladie; elles présentoient toutes des idées plus ou moins lumineuses, et quelques-unes même des succès inattendus. Dans une discussion qui s'ouvrit à la suite de la lecture de ces observations, j'obtins la parole et j'affirmai que l'autopsie cadavérique démontroit que l'opération proposée, la bronchotomie, dans cette maladie, à l'époque où la fausse membrane, par sa présence dans la trachée, menace le malade de suffocation ou de strangulation, étoit pour le moins inutile. Plusieurs cadavres que j'ai ouverts dans des cas semblables, m'ont confirmé dans cette opinion (1). Cette fausse membrane ou ce tube membraniforme se prolonge depuis le larynx jusqu'à la division des

(1) Je ne donne point cette opinion pour une idée nouvelle; il y a long-tems qu'elle est connue; elle n'appartient à personne exclusivement, parce que tout ce qui naît des faits observés, appartient à tout observateur qui juge sainement.

bronches, et dans quelques cas même, beaucoup plus loin, il n'y a pas de doute que cette opération ne dût être tentée et ne donnât quelque espoir de succès. Mais quand on pense que la glotte et l'épiglotte sont couvertes d'une espèce d'enduit épais, consistant, plastique et puriforme, qui sert comme d'obturateur à l'orifice du larynx; et que la trachée, dans toute sa longueur, est tapissée de la même matière en forme de tube qui se moule au calibre de ce canal adhérent dans quelques parties de sa surface, et flottant dans quelques autres parties, peut-on mettre en question si la bronchotomie est praticable ou non? Tels sont les phénomènes que j'ai remarqués dans les cadavres soumis à mon observation; ils ne diffèrent pas sans doute de ceux décrits par les auteurs qui en ont traité. D'après ces considérations, l'observateur même le plus sagace, et le praticien le plus fécond en moyens curatifs peuvent-ils se flatter de quelqu'espoir de succès par aucun moyen que l'art sait mettre en usage, dans la période de la maladie où les symptômes indiquent la présence d'une pareille membrane? Et dans ce cas, lorsque l'on a cru avoir obtenu du succès, le doute méthodique ne doit-il pas être le partage du

[redacted] Sur le croup.

médecin impartial qui, ayant sans cesse présent à l'esprit que l'épreuve des médicamens est périlleuse et le jugement difficile, *experimentum periculosum, judicium difficile*, se tient toujours dans une sorte de méfiance de ses propres observations? Je suis bien loin de vouloir jeter un doute injurieux sur les heureuses observations qu'on nous présente avec confiance; mais quoique leur source en soit pure, ne peut-il pas arriver que des observateurs très-intègres d'ailleurs se fassent illusion dans quelques cas où l'on n'est pas toujours exempt de préventions? Quant au croup, ne seroit-il pas plus conforme à l'expérience de croire que dans cette maladie, quoiqu'une des plus insidieuses, la nature ne s'écarte pas de l'ordre régulier qu'elle suit dans toutes, et que ses différentes périodes, depuis son invasion jusqu'à sa terminaison, sont marquées par des caractères particuliers; que dans les deux premiers degrés, l'état de phlégmasie n'ayant pas encore déterminé la fausse membrane, ou cette membrane n'étant pas assez prononcée ou assez intense pour produire la strangulation, la maladie peut alors se juger spontanément d'une manière favorable; enfin, qu'avant la formation de cette membrane, les efforts réunis de l'art et de

la nature peuvent encore en procurer l'heureuse terminaison? Si c'est par l'analogie que nous sommes conduits à la découverte de la vérité, ne peut-on pas prendre la pleurésie pour moyen de comparaison. Tous les observateurs savent qu'à la suite d'une pleurésie essentielle, l'autopsie cadavérique démontre une fausse membrane plus ou moins épaisse sur une partie de la plèvre; cependant il n'y a point de médecin, pour peu qu'il ait pratiqué, qui n'ait plusieurs fois guéri des pleurésies essentielles, mais sans doute, lorsqu'elles ont été prises avant la formation de cette fausse membrane observée sur la plèvre dans les cadavres, ou avant qu'elle soit parvenue à ce degré d'intensité qui n'en permet pas la guérison. Ne peut-on pas raisonner *à priori*, dans le croup, et croire que le succès du traitement dans cette maladie dépend de l'époque où elle a été prise ou de son intensité; et que la fausse membrane une fois formée dans toute la longueur de la trachée, comme je viens de la décrire, la cure en est impossible? S'il s'agissoit d'une dissertation à faire ici sur ces deux maladies, je ferois remarquer que l'une, très-insidieuse dans sa marche, a besoin d'un œil bien exercé pour être connue; que l'autre, au contraire, se

Sur le croup.

Sur l'opium dans les ophtalm

taté l'existence entre les organes pairs. Je lui fis faire usage de l'infusion d'opium ; et étant allé la voir quatre jours après, je la trouvai déjà occupée à se raccommoder une robe, elle qui n'avoit pu venir seule chez moi faute de voir assez clair. L'inflammation de l'œil le moins malade étoit presqu'entièrement dissipée ; et les progrès du mal avoient été arrêtés dans l'autre, dont la désorganisation paroissoit déjà trop avancée pour qu'il fût possible d'en rétablir l'usage : cependant une petite partie de la cornée, redevenue transparente, peut encore transmettre quelques rayons de lumière jusqu'à la rétine.

VI *Observation.* Ayant eu l'honneur, au mois d'octobre 1805, d'accompagner jusqu'à Hambourg la famille de son excellence M. Bourienne, ministre de France en Basse-Saxe, j'eus plusieurs fois, dans ce voyage qui dura trois mois, l'occasion d'employer le même moyen, et il me réussit toujours, pour dissiper dans leur principe des ophtalmies causées par des coups d'air ou des vicissitudes trop brusques du chaud et du froid.

VII *Observation.* Cet été (1807) madame D..... s'étoit, en se baissant, rudement heurté l'œil contre une baguette qui servoit

Sur l'o-pium dans les ophtalm

de soutien à des œillets qu'elle cultivoit dans son jardin. Le premier jour elle se servit de divers collyres, et n'appela personne. Le lendemain sentant plus de douleur et voyant son œil plus enflammé avec un point rouge et saillant sur l'angle extérieur du globe où avoit porté le coup, elle me fit appeler pour lui donner mes soins. L'opium gommeux en lotion calma l'irritation, et dissipa tous les accidens en peu de jours, sans le secours d'aucun autre moyen.

Dans toutes ces circonstances je n'ai employé que l'opium gommeux dissous dans l'eau par infusion, sans faire intervenir, conjointement ou postérieurement, l'usage d'aucun autre médicament, et ordinairement sans prescrire de régime. Antérieurement à l'usage de l'opium, l'on avoit employé divers autres médicamens sans succès.

Je pourrois communiquer plusieurs autres observations analogues aux précédentes; mais je pense que celles que j'ai rapportées paroîtront suffisantes pour établir les analogies qui doivent déterminer la juste application du remède que j'indique. L'expérience m'a démontré que l'usage en étoit d'autant plus sûr et plus convenable, que l'ophtalmie tenoit plus particulièrement à la sensibilité ano-

[redacted] Sur l'opium dans les ophtalm.

male des organes de la vue, ou à une irritation produite par quelque cause accidentelle et passagère, comme un coup de fouet ou de baguette, un courant d'air, la présence d'un corps étranger sous les paupières, une lumière trop vive, une chaleur trop ardente, etc. Ce moyen m'a aussi toujours réussi à la fin de toutes les ophtalmies, lorsque le grand relâchement et l'atonie des parties s'opposoient à la guérison, en admettant trop d'humeurs dans leur calibre, ou en laissant ces humeurs en stagnation dans les vaisseaux qui doivent les élaborer ou les expulser par un mouvement relatif et proportionné à l'action des autres organes.

Je n'ai pas voulu publier ce moyen de guérison, avant d'avoir recueilli un grand nombre d'observations, de peur que son véritable usage n'étant pas suffisamment déterminé par les analogies, on l'appliquât seulement à des ophtalmies qui tiennent à un virus particulier, tel que le virus syphilitique ou psorique, et qu'alors son insuffisance ne le fît aussi discréditer dans les cas où il n'y a aucun virus spécifique. Mais ayant toujours fait préparer l'opium gommeux par des ordonnances qui ont été exécutées dans différentes pharmacies de Paris, des départemens

et des pays étrangers; sachant d'ailleurs que plusieurs des personnes à qui je les ai données, les emploient aujourd'hui indistinctement pour toutes les maladies des yeux, j'ai craint qu'en gardant plus long-tems le silence, le charlatanisme ne s'emparât de ce moyen pour le préconiser outre mesure et en exagérer les indications.

Sur l'opium dans les ophtalmies.

En réfléchissant que les yeux sont constamment mis en action par l'impression de la lumière, et que, dès qu'ils se trouvent une fois malades, cette impression ne peut plus agir que comme cause irritante consécutive, on ne sauroit douter que dans tous les cas d'ophtalmie, même dans ceux où un virus particulier cause et entretient cette maladie, il ne soit utile de joindre les lotions d'opium gommeux aux remèdes spécifiques. J'ai constamment préféré l'infusion d'opium commun dans l'eau bouillante, pour en employer la colature froide et toujours limpide, quoique cela ne donne aucune proportion bien exacte pour la quantité qui en est dissoute. En dissolvant ainsi par trituration l'extrait gommeux d'opium préparé d'avance, l'eau qui le tient en dissolution devient ordinairement trouble par le dépôt et les flocons mucilagineux qui

[redacted] Sur l'opium dans les ophtalm

s'y forment ; ce qui l'empêche d'agir aussi sûrement qu'une infusion claire et bien faite. Un gros ou un demi-gros d'opium brut par litre ou livre d'eau bouillante m'ont toujours donné une infusion suffisamment saturée ; et il faut même, dans cette proportion, y ajouter souvent encore de l'eau pour diminuer la cuisson douloureuse qui résulte momentanément de son usage, sur-tout chez les enfans et chez quelques personnes adultes. On emplit de cette infusion une baignoire pour les yeux ou un petit verre, et les malades y plongent l'œil à diverses reprises dans la journée, en remuant un peu les paupières pour que tout le globe participe à ce bain local.

Quant aux enfans, l'on est obligé de leur laver les yeux avec une petite éponge fine ou un linge doux que l'on imbibe de la même infusion ; et l'on tâche d'en faire pénétrer quelques gouttes entre les paupières, pour que le bain soit également porté jusqu'au globe de l'œil. Il faut d'ailleurs que les malades évitent dans les commencemens l'impression trop vive de la lumière, en portant un écran de taffetas vert ou un bandeau, s'ils ne restent dans un appartement presque tout-à-fait obscur.

leurs dans les extrémités inférieures, les douleurs cessent; et réciproquement la surdité est détruite par les douleurs violentes des extrémités inférieures. Dans l'observation d'Hérophon, troisième malade du premier livre des Epidémies d'Hippocrate, la surdité, et le délire qui en fut la suite, laissoient peu d'espérances : vers le huitième jour il se manifesta des douleurs violentes, à la rate, à l'aine gauche, et enfin aux extrémités inférieures; la surdité et le délire cessèrent, et le malade guérit.

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

A côté de ces faits il faut placer les sentences d'Hipporate, dans lesquelles il annonce que les malades attaqués de surdité recouyrent l'ouie, s'il leur survient la diarrhée ou une hémorragie nasale; et réciproquement que la diarrhée cesse par la surdité spontanée : *Quibus biliosæ sunt dejectiones, hæ obortâ surditate cessant; et quibus adest surditas, his exortis biliosis dejectionibus, finitur. Aphor.* 28, *sec.* 4 : plus loin, *aphor.* 60, même section, il dit: *Quibus in febribus aures obsurduerunt, sanguinis ex naribus profluens, aut alvus exturbata morbum solvit.*

Héropyte d'Abdère, neuvième malade du troisième livre des Épidémies, devint sourd

[redacted] Sur l'opium dans les ophtalm

s'y forment; ce qui l'empêche d'agir aussi sûrement qu'une infusion claire et bien faite. Un gros ou un demi-gros d'opium brut par litre ou livre d'eau bouillante m'ont toujours donné une infusion suffisamment saturée; et il faut même, dans cette proportion, y ajouter souvent encore de l'eau pour diminuer la cuisson douloureuse qui résulte momentanément de son usage, sur-tout chez les enfans et chez quelques personnes adultes. On emplit de cette infusion une baignoire pour les yeux ou un petit verre, et les malades y plongent l'œil à diverses reprises dans la journée, en remuant un peu les paupières pour que tout le globe participe à ce bain local.

Quant aux enfans, l'on est obligé de leur laver les yeux avec une petite éponge fine ou un linge doux que l'on imbibe de la même infusion; et l'on tâche d'en faire pénétrer quelques gouttes entre les paupières, pour que le bain soit également porté jusqu'au globe de l'œil. Il faut d'ailleurs que les malades évitent dans les commencemens l'impression trop vive de la lumière, en portant un écran de taffetas vert ou un bandeau, s'ils ne restent dans un appartement presque tout-à-fait obscur.

rhée salutaire dans les maladies des oreilles; ce mouvement diarrhoïque ayant pour effet de dériver efficacement les mouvemens du sang de la tête vers les parties inférieures.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

On concevra facilement, d'après cela, qu'il n'est point question ici des surdités dépendantes de l'action d'un corps étranger introduit dans l'organe, ou d'une lésion organique de l'oreille; mais seulement des surdités produites par un état fluxionnaire ou métastatique, malgré que la cause de la fluxion ou de la métastase soit sanguine, humorale ou nerveuse. Dans ces cas, l'expérience a confirmé l'efficacité des révulsifs en général contre la surdité; ainsi, on emploie avec succès les pédiluves, les lavemens, les purgatifs, les saignées du pied, les exutoires, etc., suivant la nature de la période de la fluxion.

Ajoutons aussi que la solution des surdités par les diarrhées est une crise très-infidelle, et sur laquelle on doit peu compter à l'égard des fièvres malignes: quelques faits recueillis dans notre pratique nous ont dicté cette exception au précepte d'Hippocrate; exception que nous pouvons appuyer de l'autorité de Brassavole, lequel, dans la maladie pestilentielle qui ravagea toute l'Italie en 1528,

Réflexions sur le croup, angine membraneuse; par M. Collinet.

Sur le croup.

Plusieurs de nos collègues ont communiqué à la Société des observations intéressantes sur le croup, sur la nature et le traitement de cette maladie; elles présentoient toutes des idées plus ou moins lumineuses, et quelques-unes même des succès inattendus. Dans une discussion qui s'ouvrit à la suite de la lecture de ces observations, j'obtins la parole et j'affirmai que l'autopsie cadavérique démontroit que l'opération proposée, la bronchotomie, dans cette maladie, à l'époque où la fausse membrane, par sa présence dans la trachée, menace le malade de suffocation ou de strangulation, étoit pour le moins inutile. Plusieurs cadavres que j'ai ouverts dans des cas semblables, m'ont confirmé dans cette opinion (1). Cette fausse membrane ou ce tube membraniforme se prolonge depuis le larynx jusqu'à la division des

(1) Je ne donne point cette opinion pour une idée nouvelle; il y a long-tems qu'elle est connue; elle n'appartient à personne exclusivement, parce que tout ce qui naît des faits observés, appartient à tout observateur qui juge sainement.

bronches, et dans quelques cas même, beaucoup plus loin, il n'y a pas de doute que cette opération ne dût être tentée et ne donnât quelque espoir de succès. Mais quand on pense que la glotte et l'épiglotte sont couvertes d'une espèce d'enduit épais, consistant, plastique et puriforme, qui sert comme d'obturateur à l'orifice du larynx; et que la trachée, dans toute sa longueur, est tapissée de la même matière en forme de tube qui se moule au calibre de ce canal adhérent dans quelques parties de sa surface, et flottant dans quelques autres parties, peut-on mettre en question si la bronchotomie est praticable ou non? Tels sont les phénomènes que j'ai remarqués dans les cadavres soumis à mon observation; ils ne diffèrent pas sans doute de ceux décrits par les auteurs qui en ont traité. D'après ces considérations, l'observateur même le plus sagace, et le praticien le plus fécond en moyens curatifs peuvent-ils se flatter de quelqu'espoir de succès par aucun moyen que l'art sait mettre en usage, dans la période de la maladie où les symptômes indiquent la présence d'une pareille membrane? Et dans ce cas, lorsque l'on a cru avoir obtenu du succès, le doute méthodique ne doit-il pas être le partage du

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Quibus in febribus acutis aures obsurdescunt, furiosi. Hipp. in coacis. Le même, dans ses proret., dit : *Qui in capitis doloribus æruginosos vomitus habent vigilantque, cum surditate citò vehementer insaniunt.* Ceux qui, avec des douleurs de tête, éprouvent des vomissemens de matières rouillées, l'insomnie et la surdité, sont très-près d'être attaqués de délire. Plus loin il ajoute: *surditas, urinæque, absque residentiâ præ rubræ, et sublimè petentia, mentis aberrationem portendunt* : la surdité avec des urines rouges sans sédiment, mais avec des matières qui gagnent le haut du vase, annoncent le prochain égarement de l'esprit.

La surdité est souvent une crise salutaire dans les maladies aiguës ; mais elle se présente alors avec l'ensemble des circonstances qui constituent le présage d'une bonne crise ; elle est sur-tout précédée d'un bourdonnement plus ou moins considérable des oreilles.

La surdité est, dans quelques cas, un des symptômes des affections catarrhales ; nous l'avons vue survenir dans des coryzas ou dans des fièvres catarrhales générales ; alors la membrane muqueuse de l'oreille éprouve un commencement de lésion ; mais cette

lésion n'est pas assez forte pour constituer l'otalgie. Contre ces accidens nous employons avec succès les injections avec la décoction fortement chargée de baies de genièvre.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

La surdité provient aussi souvent de l'amas du cérumen endurci dans les oreilles; dans ces cas il suffit de faire bien nettoyer l'intérieur de ces organes pour détruire la surdité; cet amas de cérumen qui tend à se coller contre la membrane du tympan où il se forme en peloton, attaque et détruit à la longue cette membrane, et alors les accidens sont plus graves. M. Ribes a réuni sur ce sujet plusieurs faits cliniques et quelques observations d'anatomie pathologique, qu'il a promis de nous communiquer incessamment.

La surdité, accompagnée de pesanteurs et de douleurs de tête avec vertige, est un des prodromes les plus constans de l'apoplexie, Il en est de même de la surdité accompagnée du tremblement des membres, de l'embarras de la langue avec engourdissement, par rapport à la paralysie, que ces symptômes précédent ordinairement.

On peut guérir la surdité qui n'est ni invétérée, ni constante; aussi, est-ce un très-bon signe qu'elle augmente et diminue fré-

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

quemment. Mais on doit réputer incurable la surdité qui est ancienne, qui se montre à-peu-près constamment la même; celle qui est originelle ou de naissance; celle qui suit les affections syphilitiques graves, la petite-vérole, les abcès à l'oreille; et sur-tout celle qui arrive aux vieillards par suite de l'affoiblissement sénile de l'organe.

L'augmentation de l'ouie dans les maladies aiguës, sans cause manifeste, est encore plus funeste que la surdité.

En donnant l'histoire de la maladie et de la mort de M. de Barthez, nous avons considéré comme un signe de très-mauvais augure la cessation de la surdité et l'ouie devenue plus aiguë. Nous avons cru devoir comparer les signes que nous a fournis ce symptôme, à ceux que l'on déduit de la voix perçante dans les maladies aiguës, de l'augmentation de la sensibilité, de l'extrême délicatesse du tact et de l'exaltation des facultés intellectuelles; ces symptômes sont presque toujours le signe du délire, des convulsions et de la mort. Les organes augmentent d'activité en attirant sur eux, et au préjudice des autres, le peu de vie qui reste réparti au système entier de l'économie; et cette concentration des forces, toujours vicieuse, ainsi que l'a

bservé plusieurs fois M. de Barthez, doit être sur-tout dans les derniers efforts de la vitalité. Séméiotiq: de chacun des traits de la face.

L'inégalité de l'ouie, les malades entendant tantôt très-facilement, tantôt très-péniblement, est un signe fâcheux dans les *maladies*; il indique une inégalité funeste dans la détermination des facultés vitales, et par suite, le délire, la longueur de la maladie et la mort. Ce signe s'est présenté dans l'observation de la femme d'Hermoptolème (Epidem. d'Hippoc.); et ici la maladie a été longue et irrégulière : il y a eu du délire à diverses reprises, enfin la mort en a été la terminaison.

Du reste, les divers phénomènes que l'ouie présente dans les maladies aiguës, sont en général de la plus grande importance pour le pronostic : *Ex auditûs actionibus mutatis surditas, atque in auribus sonus seu tinnitus observatus ad prodendum ægrotantium prognosticum magni momenti esse solent*, a dit Prosper Alpin.

L'ouie peut être dépravée de plusieurs manières : nous allons noter celles qui nous ont paru devoir fournir quelques données pour le prognostic. Et d'abord c'est un phénomène bien curieux que celui dans lequel les sons, en

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

venant se ramasser, se réunir dans l'oreille pour transmettre les sensations qui leur sont analogues, nous indiquent aussi d'une manière sûre le côté, le point d'où partent ces sons, et à-peu-près la distance de laquelle ils nous arrivent. Sans nous appesantir ici davantage sur ce phénomène bien digne sans doute de fixer l'attention des physiologistes, nous nous contenterons de remarquer que, dans quelques circonstances, l'ouie perd cette précieuse faculté de distinguer le côté d'où lui viennent les sons; cela arrive dans toutes les occasions où l'esprit est fortement préoccupé ou troublé par quelque violente affection, et alors la raison en est facile à sentir; mais cela arrive aussi dans plusieurs maladies. J'ai remarqué que, dans les affections catarrhales intenses, les malades se plaignent quelquefois de ces accidens; il en est de même des otalgies et des surdités commençantes.

Le tintement et le bourdonnement des oreilles sont un genre de dépravation de l'ouie, que les séméïologistes ont beaucoup étudié; ces symptômes sont aigus ou chroniques; dans le deuxième cas, ils ne présentent aucun intérêt pour le séméïologiste, et l'art n'a que des moyens inefficaces à leur opposer; mais il n'en est pas ainsi lorsque le tintement

et le bourdonnement des oreilles existent à l'état aigu. Le bourdonnement, lorsqu'il se présente ainsi après la coction et avec des signes suffisa.s de crise, est un des principaux symptômes qui précèdent les perturbations critiques; il résulte alors du mouvement général, de la secousse universelle qui se produit dans l'économie pour déterminer la crise. Mais si ce bourdonnement, ce tintement arrivent dans le principe de la maladie, c'est un très-mauvais signe : *Bombus in acutis et sonitus aurium lethalis. Hipp. in coacis*; on doit craindre alors l'inflammation du cerveau, la phrénésie, le délire et la mort. Hippocrate a vu le tintement des oreilles, accompagné de l'égarement de la vue et de l'embarras des narines, précéder constamment le délire, à moins qu'il ne survînt une hémorragie nasale : *In ardentibus superveniens sonus aurium, cum hallucinatione oculorum et narium gravitate, hi insaniunt; nisi sanguis è naribus fluxerit.*

[redacted] Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Le bourdonnement des oreilles accompagne souvent les affections catarrhales; il précède presque toujours l'otalgie, quelle que soit la nature de la cause qui détermine cette lésion; enfin, il est un des prodromes des maladies gastriques aussi bien que des hé-

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

se trouvent dans ces circonstances, se plaindre de bruits qu'ils croient entendre, et qui cependant n'ont point réellement lieu, et demander à toute force aux assistans qu'ils les fassent cesser.

Ces bruits imaginaires entendus par les malades doivent être, pour les psyoologistes, un grand sujet de méditation. Il faudroit savoir, en effet, s'ils ne se forment pas réellement dans l'organe ; car nous ne les traitons d'imaginaires que parce que les malades seuls les entendent ; mais ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de ce sujet. Nous passons au troisième point de notre question principale.

3°. Les oreilles offrent aussi plusieurs sources de signes dans les matières qu'elles sécrètent. Dans l'état naturel, la sécrétion des oreilles, le cérumen sort en petite quantité et à peine sensible ; sa consistance est médiocre, sa couleur jaune, et sa saveur amère. Il faut cependant remarquer que, sans qu'il en résulte aucune conséquence morbifique, la quantité et la consistance de cette matière peuvent augmenter beaucoup, et par exemple, lorsqu'on prend l'habitude de gratter plus ou moins souvent l'intérieur des oreilles ; alors l'excitation qui en est la suite, augmente

mente la sécrétion, et par suite change sa consistance. Remarquons aussi, en passant, qu'il en est de cette fonction comme de toutes les autres; c'est-à-dire, que plus on l'excite et plus elle a besoin d'être excitée.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Du reste, tous les changemens subits et spontanés dans cette sécrétion fournissent quelques signes dans les maladies aiguës : ainsi, c'est un mauvais signe dans les maladies aiguës que le cérumen qui est jaune et amer dans l'état naturel, devienne doux et blanchâtre : *Aurium sordes quæ, naturâ suâ flavæ ac amaræ, dulcescere, aut colorem mutare, pravum in morbis. Klein, interp. clinic.*

La fétidité du cérumen et sa purulence sont le signe d'un abcès intérieur, sur-tout si le malade s'est plaint précédemment de tension et de douleurs pongitives et lancinantes à la tête; *Fœtidæ aurium sordes*, a dit Fiénus, *necessariæ sunt malò; quia vel ulcus vel pravam humorum putredinem indicant.*

C'est un signe de coction et de crise que dans les maladies aiguës la sécrétion de l'oreille prenne de la consistance et augmente en quantité; au contraire c'est un signe de crudité et d'absence de crise que cette même

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

sécrétion soit très-liquide, quoiqu'augmentée en quantité.

Lorsque cette sécrétion se trouve augmentée dans l'état habituel, c'est un mauvais signe qu'elle se supprime; on doit craindre alors un changement fâcheux du centre d'action ou d'irritation, une métastase funeste, sur-tout dans le cours des maladies aiguës.

Il s'établit quelquefois chez les enfans un écoulement très-salutaire par les oreilles; et ce n'est qu'en faisant courir les plus grands dangers qu'on cherche à le supprimer. *Humiditates puero per aures effluentes*, a dit Klein, *salutares magis sunt, et importunè suppressæ epilepsiam, auditûs vitia, aut alium cerebri gravem morbum gignunt.*

4°. Les oreilles, considérées comme siége de diverses maladies, donnent encore au séméïologiste des signes assez importans.

Les ulcères aux oreilles indiquent assez souvent l'existence d'une affection scrophuleuse, dartreuse, etc.; de la consomption ou de la carie. *Aures ulceratæ et manantes quandoque post se relinquunt tabem vel cariem*, dit Klein, *loc. cit.*

Les douleurs aux oreilles sont quelquefois l'effet de la présence des vers dans cet organe. Sauvage en a cité un exemple, tiré

du Journal de Médecine, année 1758. Ces mêmes douleurs précèdent les parotides, les abcès aux oreilles, l'inflammation ou la surdité. Elles sont aussi souvent le symptôme des maladies catarrhales, des affections rhumatismales et de la goutte ; aussi on voit quelquefois ces maladies alterner avec l'otalgie : *Rhumatismus aurium et coryza plus sæpe alternant.* Klein, *loc. cit.* (1).

Séméiotic. de chac. des traits de la face.

(1) Dans nos divers fragmens de séméiotique, nous avons eu souvent occasion de citer l'ouvrage de Klein (*interpres clinicus*), et nous nous empressons encore aujourd'hui de le recommander à la méditation des praticiens. Nous avons eu aussi quelquefois l'occasion de citer l'ouvrage de Weber (*de signis et causis morborum*), ouvrage postérieur à celui de Klein. A ce sujet nous ferons remarquer ici la grande conformité qu'il y a entre ces deux ouvrages, qui offrent un exemple de compilation, tel qu'il n'en existe peut-être pas dans les annales de la science. Même sujet; même plan; même cadre; mêmes divisions des chapitres; même style; mêmes phrases; enfin, on retrouve Klein en entier dans Weber, plus, quelques morceaux extraits de Mezza, de Eller, etc. C'est au point que, si le docteur Weber a voulu faire le sacrifice d'un exemplaire de ces auteurs, mais sur-tout de Klein, il lui a suffi d'avoir des ciseaux pour former son ouvrage; à peine s'il a eu besoin de plume. On ne sauroit trop sévèrement

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

En général, les douleurs constantes des oreilles dans les maladies aiguës sont un mauvais signe : *Aurium dolor acutus, cum febre continuâ ac vehementi, difficilis est; periculum enim delirii abolitionisque imminet. Hippocrat. in prognostic.* Prosper Alpin a vu la vérité de ce pronostic se confirmer dans la maladie de sa propre femme.

Hippocrate, dans son livre *de morbis popularibus*, conseille le lait contre les douleurs des oreilles : *si auris doleat, lacte utatur*, dit-il. Sans doute les injections de lait, tiède sur-tout, sont très-utiles dans les inflammations de l'oreille ; mais ce n'est pas dans tous les cas d'otalgie. En général, ces injections ne sont efficaces que dans les douleurs récentes, dans celles qui dépendent d'un état d'irritation ou de phlogose de l'organe.

Quelques faits indiquent une sympathie assez étroite entre les dents et les oreilles ; les odontalgies se changent facilement en otalgies, et réciproquement : on voit aussi fréquemment ces deux lésions se compliquer entr'elles. Hippocrate a consigné une observation analogue dans le passage suivant du

---

relever et blâmer de pareils abus. L'ouvrage de Weber a eu et conserve encore une certaine réputation en Allemagne et même en France.

livre *de morbis :* L'enfant mâle d'Athènas ayant éprouvé des douleurs de dents dans le côté gauche de la mâchoire supérieure, et dans le côté droit de l'inférieure, eut une suppuration par l'oreille droite dès l'instant que les douleurs cessèrent : *Athenadœ puero masculo doluit à sinistrâ parte inferum dens, supernus à dextrâ; huic auris dextra suppurata est cum non amplius doleret.* Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

C'est un très-mauvais signe que les douleurs des oreilles qui surviennent, dans une mauvaise nuit, chez les individus attaqués de maladies aiguës, sur-tout s'il se présente d'autres mauvais signes : on en aura un exemple dans l'observation du fils de Cydès, qui délira la nuit du quatrième au cinquième jour de sa maladie, et éprouva de fortes douleurs d'oreilles avec céphalalgie.

Les individus qui, dans leur enfance, éprouvent des écoulemens fréquens par les oreilles, sont sujets, dans l'âge adulte, aux otalgies et à la surdité.

Les hémorrhagies par les oreilles sont un mauvais signe dans les maladies aiguës, à moins que ces hémorrhagies ne soient le résultat d'un coup ou d'une chûte ; ces hémorrhagies sont aussi quelquefois une crise salutaire.

Observations sur une affection des testicules, suite des fièvres catarrhales; par le docteur Bourges, *médecin de la Grande-Armée.*

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

Plus les crises qui se montrent dans les maladies les plus communes sont rares, plus l'on doit s'attacher, je crois, à les noter. Non-seulement la pratique en tire quelques résultats utiles, mais on peut aussi y découvrir les rapports que diverses parties ont les unes avec les autres dans les différens systèmes organiques. Il est encore possible, par ce moyen, de connoître la véritable succession des maladies, et d'éviter ainsi quelquefois la formation de certaines affections subséquentes plus dangereuses.

Les affections catarrhales si communes de nos jours, et qui laissent à leur suite un si grand nombre de maladies chroniques, demandent une étude toute particulière par rapport à leurs terminaisons. Elles varient à l'infini, et plusieurs d'entr'elles sont plus funestes que la maladie primitive. Elles attaquent des organes plus ou moins essentiels sans qu'on puisse les prévenir ou même quel-

quefois en prévoir les suites. La variété de ces terminaisons m'a fourni trois faits de fièvre catarrhale terminée par l'inflammation et le gonflement des testicules.

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

G., soldat, entra dans le mois de janvier à l'hôpital de Varsovie. Il étoit malade depuis trois jours ; il avoit une fièvre continue avec chaleur, soif, céphalalgie susorbitaire, forte toux et signes de gastricité bien marquée. — Quatrième jour, administration de trois grains de tartre stibié ; diète. — Cinquième jour, diminution de la fièvre et du mal de tête, toux aussi forte ; diète, tisane de sureau avec le miel. Le soir, potion avec 20 gouttes de laudanum. — Le sixième, même état, mêmes moyens. — Le septième, toux moins forte, fièvre moins intense, desir de manger, constipation depuis l'administration de l'émétique ; même tisane stibiée, lavement. — Le huitième, mieux sensible.

Le neuvième, point de fièvre ; mais gonflement du testicule gauche avec douleur et chaleur ; augmentation des alimens. — Les dixième, onzième et douzième jours, le testicule grossit de plus en plus au point d'être du volume d'un œuf de dinde : tension et rougeur du scrotum avec douleur, point de fièvre, point de toux, appétit ; application

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

de linges trempés dans l'eau de goulard avec addition d'un gros de laudanum. Même état jusques vers le vingtième jour. Le malade ne pouvoit marcher sans être obligé de soutenir ses testicules, la douleur n'étoit plus lancinante, il n'y avoit aucun signe qui annonçât une mauvaise terminaison ; continuation de la même application de l'eau de goulard, repos absolu. — Vers le trentième jour, le scrotum commença à se détendre et le testicule à diminuer de grosseur, le gonflement alla toujours en diminuant jusqu'aux trente-sixième et trente-septième jours, époque à laquelle le testicule me parut de même grosseur que l'autre sans aucune douleur ; le malade n'éprouvoit depuis long tems aucun des symptômes de sa première maladie. Sa convalescence étoit terminée ; il sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

B., caporal, fut reçu en février à l'hôpital de V. ; il se plaignoit depuis environ huit jours d'un mal-aise général, avec fièvre et toux assez forte vers le soir ; chaleur et frissons irréguliers dans la journée, mal de tête, défaut d'appétit, sommeil interrompu, signes de gastricité. Le deuxième jour de son entrée, diète, administration du tartre stibié. Troisième jour, soulagement peu sensible ; diète,

tisanne d'orge avec le miel, potion calmante le soir. Les quatrième, cinquième et sixième jours, la fièvre diminue et ne se montre le soir qu'avec la toux; appétit assez bon le matin; légers alimens, mêmes remèdes. Le septième jour qui étoit à-peu-près le quinzième de la maladie, douleur dans le testicule droit, point de gonflement apparent, toux et fièvre légère le soir. Le huitième, gonflement très-marqué dans le testicule, douleur au tact et en toussant, fièvre le soir sans frisson, toux beaucoup moindre. Les neuf, dix et onze, le testicule grossit toujours, la douleur est forte et le scrotum distendu et rougeâtre. Espèce de mouvement fébrile pendant le douzième, dépendant plutôt de l'affection du testicule que de la maladie catarrhale; toux beaucoup moindre; applications émollientes et opiatiques sur le testicule, afin de diminuer la douleur et l'inflammation. Les treizième et quatorzième jours, à-peu-près même état, mêmes moyens. Quinzième et seizième, diminution de la douleur et de l'inflammation; application de compresses trempées dans l'eau de goulard et le laudanum, repos absolu. Le gonflement reste dans cet état une douzaine de jours. On ne sent aucune fluctuation, aucune du-

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

reté; douleur presque nulle, plus de fièvre ni de toux, bon appétit. Je m'apperçus alors que le gonflement commençoit à diminuer sensiblement en employant l'eau de goulard et le repos. Ce fut au bout d'un mois et demi de séjour à l'hôpital, que le testicule revint à son premier état.

Bernard étoit malade depuis environ un mois par suite d'une affection catarrhale bien manifeste, lorsqu'il entra par évacuation à l'hôpital de B.... Son rapport étoit qu'il avoit eu une forte fièvre et des douleurs générales. Il lui restoit au mois de mai beaucoup de foiblesse, une petite fièvre sur le soir sans frisson, toux légère et sèche, figure pâle; assez bon appétit. Je me contentai de lui prescrire quelques alimens et des toniques directs, espérant que la nature et le repos termineroient aisément la maladie. Il sentoit ses forces revenir, la fièvre et la toux alloient en diminuant, lorsqu'un jour en descendant l'escalier, il éprouva une forte douleur dans les testicules, sans avoir fait aucun faux pas ni commis aucune imprudence. Le lendemain je trouve à la visite le testicule droit très-gros, avec douleur vive, sensibilité et rougeur du scrotum; fièvre pendant toute la nuit sans toux; diète, tisane de su-

l'eau avec le miel, applications émollientes et anodines sur le scrotum. Deux jours après les accidens se calmèrent; la fièvre et la toux avoient cessé, le testicule étoit encore très-gros, mais peu douloureux, sur-tout tant que le malade restoit au lit. L'eau de goulard m'ayant déjà donné quelques bons résultats lorsque la douleur avoit disparu, j'en fis faire des applications à la place des autres moyens déjà prescrits. Les choses en restèrent là pendant une quinzaine de jours; le malade avoit fort bon appétit; ses fonctions se faisoient assez bien; mais la diminution du testicule étoit peu apparente. J'observai par hasard, en palpant le testicule, une fluctuation à sa partie inférieure et postérieure; cette fluctuation me parut exister entre le scrotum et la première enveloppe du testicule. Je ne vis aucun danger dans cet épiphénomène, remarquant d'ailleurs que le testicule avoit diminué de grosseur; je changeai seulement le topique et je prescrivis des applications avec le vin aromatique. Cette espèce d'hydrocèle s'accrut pendant quelques jours, et finit par être du volume d'une grosse noix. On ne pouvoit pas se méprendre sur son existence; on sentoit parfaitement la fluctuation et on voyoit la transparence. Le testi-

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

Affect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

cule étoit presque dans son état naturel, et la tumeur aqueuse en étoit totalement séparée. Soit par l'usage du vin aromatique, soit par la malpropreté du malade, ou peut-être par les effets salutaires de la nature, il survint à la partie inférieure de cette tumeur une inflammation qui se termina par la suppuration. Cet accident spontané, ou provoqué soit par l'art soit par les circonstances, fut très-utile; car l'hydrocèle disparut au bout de huit jours. Le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Les affections catarrhales sont, de toutes les maladies primitives, celles qui donnent la plus grande quantité de maladies secondaires ou consécutives. En considérant tout ce qui a rapport à la succession des maladies, on peut se convaincre que le plus grand nombre des affections chroniques ne sont maintenant que le résultat de quelques maladies catarrhales antérieures. Plus nombreuses que jamais, c'est à elles que remonte l'origine de ces phthisies pulmonaires, de ces toux chroniques, de ces marasmes abdominaux, de ces engorgemens des glandes lymphatiques, de ces ulcères atoniques, de ces rhumatismes chroniques, de ces diarrhées colliquatives, etc., que nous rencon-

trons si fréquemment, et qui font souvent le désespoir de la plûpart des praticiens. En étudiant avec attention la nature, la marche et la manière dont les affections catarrhales se terminent, on peut quelquefois prévenir la formation de ces crises funestes qui deviennent de nouvelles maladies indépendantes des premières et toujours plus dangereuses. C'est donc en faisant des recherches sur la véritable succession des maladies, (étude trop généralement négligée) qu'on peut se promettre quelques heureux résultats pour le traitement prophylactique de ces maladies.

A fect. des testic. suite des fièvres catarrhal.

Observation sur une asphyxie d'un nouveau né, causée par la surabondance des mucosités, et sur la nécessité de l'emploi d'un émétique pour prévenir la jaunisse, qui quelquefois est consécutive à l'asphyxie.

Par P. H. Golfin, *D. M. désigné par la mairie de Montpellier, pour le traitement des asphyxiés.*

Extrait du rapport fait par M. Lafisse, le 21 juillet 1807.

Cette observation, dont nous ne donnerons qu'une courte analyse avec quelques réfle-

Asphyxie d'un nouveau né.

Asphyxie d'un nouveau né.

xions, aura pour principal objet de réveiller l'attention des praticiens sur une cause d'asphyxie, à laquelle on ne fait sans doute pas assez d'attention, mais qui du reste n'a peut-être pas été, dans le cas dont il s'agit, l'unique ni même le principal élément de la maladie; car il faut aussi tenir compte, dans cette circonstance, des difficultés et de la durée de l'accouchement, de la mauvaise conformation de la mère, etc.

Le sujet de cette observation est un enfant, né le 17 mai 1807, dans un état d'asphyxie, d'une mère phlégmatique et mal conformée, après un travail long et très-douloureux. L'accoucheur avoit employé sans succès, pendant vingt minutes, tous les moyens d'usage pour rappeler l'enfant à la vie, lorsque M. Golfin arriva. Celui-ci soupçonna qu'une surabondance de mucosités étoit la cause de l'asphyxie? A l'aide de son doigt et de la barbe d'une plume, il retira beaucoup de glaire de la bouche, de la gorge et des narines de l'enfant. Il souffla de l'air dans les poumons à plusieurs reprises, mit en usage les frictions, les succions, les irritans, la compression alternative du ventre, et le tout inutilement (1).

(1) D'après toutes ces circonstances, il est probable que

Alors M. Golfin pensa que la présence de la liqueur de l'amnios, dans la trachée artère et les bronches, pouvoit augmenter l'obstacle que les mucosités opposoient à la respiration. Il se rappela l'observation de M. Herohld, insérée dans le premier volume du supplément au journal général de médecine; et à l'exemple de cet auteur, il coucha l'enfant sur le côté et vit alors s'écouler une grande quantité d'humeur. Ce fut après cette nouvelle évacuation qu'il revint à l'insufflation, aux irritans; enfin le thorax exécuta quelques mouvemens, les battemens du cœur se firent sentir, et l'enfant revint à la vie. Asphyxie d'un nouveau-né.

Dans la journée, l'enfant prit le sein avec facilité, le méconium s'évacua convenablement: la nuit suivante l'enfant dormit beaucoup; le lendemain il paroissoit être dans le meilleur état; cependant il s'affoiblit dans le courant de la journée, son pouls devint petit et rapide, sa peau se décolora. M. Golfin présumant qu'un reste de mucosités embarrassoit les premières voies, et s'opposoit à la nutrition, crut devoir en procurer l'évacuation par une légère solution de manne donnée par cuillerées, ce qui produisit plusieurs éva-

ces mucosités étoient, dans ce cas-ci, l'effet plutôt que la cause de la maladie.

Asphyxie d'un nouveau né.

cuations alvines. Le soir la jaunisse se déclara; l'enfant étoit plus foible. Le lendemain M. Golfin, persuadé que des mucosités accumulées dans le *duodenum* obstruoient le canal choledoque et causoient la jaunisse, proposa de donner à l'enfant un léger émétique; les parens s'y opposèrent et voulurent une consultation. Les médecins appelés ne purent se réunir qu'à six heures du soir, et l'enfant mourut à six heures et demie.

M. Golfin regarde la jaunisse comme la cause principale de la mort du sujet; mais combien d'enfans éprouvent le même accident et sans danger pour la vie! Morgagni rapporte que ses propres enfans, au nombre de quinze, ont tous eu la jaunisse en naissant, quelques-uns même très-fortement, sans que leur vie ait été compromise.

M. Golfin regrette beaucoup de n'avoir pas été le maître de donner l'émétique; mais à l'époque où il l'a proposé, l'enfant étant déjà très-affoibli, il est douteux que ce remède eût eu le succès qu'il en espéroit; peut-être eût-il mieux valu, dans le principe, donner tout simplement le sirop de chicorée étendu dans une légère solution de savon conseillé en pareil cas par Boerrhave, dont on néglige trop la lecture. Au reste, la jaunise ne paroît

pas

pas avoir été la cause principale de la mort de l'enfant; la compression qu'il avoit éprouvée pendant un travail long et difficile, la durée de l'asphyxie, l'embarras de tous les viscères, peut-être quelqu'autre désordre que l'inspection anatomique eût pu faire reconnoître, étoient bien suffisans pour l'empêcher de vivre.

Huitième Séance publique de la Société de Médecine de Paris.

Ordre des lectures.

Séance publique de la Société.

1°. Compte rendu des travaux de la Société, depuis la dernière Séance publique; par M. Sédillot Jn, secrétaire-général.
2°. Eloge de Baumé; par M. Lafisse.
3°. Observation d'une maladie singulière de la peau; par M. Jacquemin.
4°. Programme des Prix; par M. Sédillot Jn., secrétaire-général.
5°. Eloge de Manne; par M. Heurteloup.
6°. Extrait d'un mémoire sur l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau; par M. Bouvier.
7°. Eloge de Barthez; par M. Double.
8°. Notice sur les mauvais effets des prétendues divinations; par M. Grandchamp.
9°. Notice sur les diverses espèces d'Angustura; par M. Planché.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

DÉCEMBRE 1807.

Jours	Thermomètre. Maxim.	Minim.	A midi.	Baromètre. Maximum.	Minimum.	Midi.
1	+ 2,8 mi.	+ 1,5 ma.	+ 2,6	28,0,35 ma.	28,0,17 s.	28,0,6
2	+ 3,5 s.	+ 0,8 ma.	+ 2,5	28,0,20 mi.	27,10,60 s.	28,0,08
3	+ 5,3 mi.	+ 1,3 s.	+ 3,	28,1,00 s.	27,10,68 ma.	27,11,60
4	+ 5,6 s.	+ 2,7 ma.	+ 4,6	28,0,83 mi.	28,3,06 s.	28,0,5
5	+ 5,8 mi.	+ 4,6 ma.	+ 5,0	27,11,25 mi.	27,10,76 ma.	27,11,25
6	+ 6,1 mi.	+ 2,1 s.	+ 6,	27,7,85 s.	27,7,25 ma.	27,7,80
7	+ 2,7 mi.	+ 0,2 ma.	+ 2,7	27,7,27 mi.	27,6,80 ma.	27,6,85
8	+ 1,4 mi.	+ 5,9 s.	+ 1,5	27,7,45 mi.	27,6,60 s.	27,7,45
9	+ 0,0 s.	+ 5,4 ma.	+ 0,1	27,9,60 s.	27,8,65 ma.	27,8,35
10	+ 1,0 mi.	+ 0,9 s.	+ 1,0	28,0,00 s.	27,10,30 ma.	27,10,90
11	+ 1,5 s.	+ 0,4 ma.	+ 1,4	28,0,90 s.	27,11,80 ma.	28,0,68
12	+ 4,1 mi.	+ 2,4 ma.	+ 4,1	28,3,80 s.	28,2,40 ma.	28,3,21
13	+ 4,4 s.	+ 2,8 ma.	+ 3,0	28,4,30 mi.	28,3,35 s.	28,4,13
14	+ 6,0 mi.	+ 2,0 s.	+ 6,0	28,3,00 mi.	28,2,10 s.	28,2,75
15	+ 2,2 mi.	+ 0,2 s.	+ 2,2	28,3,00 mi.	28,1,84 s.	28,3,00
16	+ ,8 s.	+ 2,0 ma.	+ 0,8	28,1,50 mi.	28,0,7 s.	28,1,56
17	+ 1,8 s.	+ 1,2 ma.	+ 1,2	28,0,85 mi.	28,0,55 s.	28,0,85
18	+ 1,2 s.	+ 2,8 ma.	+ 0,4	28,0,60 mi.	28,0,00 mi.	28,0,00
19	+ 0,1 s.	+ 3,4 ma.	+ 0,6	28,3,25 s.	28,0,67 ma.	28,2,15
20	+ 1,2 s.	+ 1,5 ma.	+ 1,2	28,4,75 s.	28,4,2 ma.	28,4,30
21	+ 2,1 mi.	+ 1,6 ma.	+ 0,2	28,3,75 mi.	28,2,25 mi.	28,8,50
22	+ 0,0 mi.	+ 3,0 ma.	+ 0,6	28,3,33 mi.	28,2,20 mi.	28,3,[illegible]
23	+ 1,4 s.	+ 0,8 ma.	+ [illegible]	28,2,67 mi.	28,2,33 s.	28,2,67
24	+ 2,9 s.	+ 1,2 ma.	+ 2,3	28,2,70 s.	28,2,30 ma.	28,2,65
25	+ 0,7 s.	+ 1,4 ma.	+ 1,1	28,3,65 mi.	28,3,33 s.	28,3,65
26	+ 2,7 s.	+ 1,0 ma.	+ 2,6	28,2,80 mi.	28,1,70 s.	28,[illegible],80
27	+ 3,7 s.	+ 1,2 ma.	+ 1,7	28,0,83 s.	27,10,83 mi.	28,0,80
28	+ 1,9 s.	+ 0,2 ma.	+ 1,9	28,2,87 mi.	28,1,67 ma.	28,2,85
29	+ 4,6 mi.	+ 0,4 ma.	+ 4,6	27,11,20 mi.	27,10,50 mi.	27,10,50
30	+ 6,0 mi.	+ 1,7 s.	+ 6,0	28,0,00 s.	27,10,73 ma.	27,10,8
31	+ 6,4 s.	+ 2,2 ma.	+ 4,9	28,0,20 mi.	27,9,25 s.	27,11,85

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,5,75 le 21
Moindre élévation du mercure.	27,6,60 le [illegible]
Elévation moyenne.	28,0,17
Plus grand degré de chaleur.	+ 6,4 le 14
Moindre degré de chaleur.	+ 5,9 le 8
Chaleur moyenne.	+ 0,2

FAITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à mid.	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE
1	98,0	S. O.	Couv. brouil., br. épais, idem.
2	97,0	S. et N. O.	Couv. br. givre, c. voilé. br., couv. brouill.
3	96,0	N. et N. O.	Ciel à demi-couv., quelq. n., beau ciel.
4	100,0	O. foible.	Couv., petite pluie, couv.
5	99,0	S. O. foib.	Ciel très-nuag., couvert, idem.
6	99,0	S. O. fort	Couv., pluie fine, beau ciel.
7	9[illegible],0	S. O.	Brouill. ép., couv., très-couv.
8	78,0	O. N. O.	Couv. neigeab., nuag. neige, b. c. par int.
9	75,0	N. O.	Br. et c. couv.; neige ab., quelq. écl.
10	89,0	N. E. foib	C. en part. couv., c. tr. nébul., couv.
11	95,0	N. O.	Ciel couv., idem, couv. et brouill.
12	98,0	O. foible.	Couv. pl. fine, couv., couv. tems humid.
13	100,0	N. O.	Couv. brouil., couv., idem
14	97,0	O.	Très-couv., couv., beau ciel.
15	97,0	N. O.	Beau ciel br. ép., couv. br., ciel ent. couv.
16	94,0	E.	Couv. brouill. ép., idem, beau ciel.
17	95,0	E.	Ciel nuag. br., ciel tr. br., b. ciel, br. ép.
18	98,0	calme.	Nuag. br. puant, nuag. br. ép., br. consid.
19	96,0	calme.	Br. tr.-ép. givre, br. consid., br. giv. et v. g.
20	98,0	E. foible.	Couv., idem, très-couv.
21	97,0	E. foible.	Brouil., couv. br. br. ép. et puant.
22	98,0	E. foible.	Couv. br. giv., couv. br., couv. br. puant.
23	98,0	E.	Br. et ciel couv., idem, idem.
24	100,0	calme.	Couv. br., couv. br. ép., couv.
25	99,0	S.	Couv. br., tr.-couv. lég. br., idem.
26	99,0	S.	Très-nuag. couv., idem.
27	100,0	S.	Couv. et pl. av. le j.; pl. fine, pl. fine consid.
28	100,0	O. N. O.	B. ciel, ciel tr. et nuag., ciel ent. couv.
29	84,0	S. O. fort.	Couv., beaucoup d'écl. par int., couv.
30	93,0	S. fort.	Couv., tr.-couv., nuag.
31	95,0	S. fort.	Couv. pl. fine, ciel nuag., couv. par int.

Récapitulation

Nomb. de jours beaux.	8	Le vent a s. du N.	2 fois
de couvert	23	N. E.	2
de pluie	6	E.	10
de vent	28	S.-E.	1
de gelée	16	S.	5
de tonnerre	0	S.-O.	4
de brouillard	14	O.	6
de neige	2	N.-O.	6

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 pouc. 5,8 lig.

Observations *sur les fièvres nerveuses; par Chr. Wilh. Hufeland, conseiller intime et médecin du roi de Prusse, etc; traduites de l'allemand et augmentées de notes, par* J. V. F. Vaidy, *de la Flèche, médecin de la Grande-Armée, etc.*

Sur les fièv. nerveuses.

Nous avons fait sentir plusieurs fois les nombreux avantages que pouvoit présenter à la science et aux médecins la collection des épidémies individuelles qui se présentent à l'observation : l'ouvrage que nous annonçons partage sous ce rapport l'intérêt attaché à ce genre de travaux; et il a de plus le mérite d'être le fruit des observations-pratiques d'un homme qui occupe un rang distingué dans les sciences médicales. A ce double titre on doit des remercimens à M. Vaidy, pour avoir fait passer dans notre langue un ouvrage plein d'intérêt, et sur-tout pour l'avoir fait avec l'exactitude, l'attention et les lumières qu'il y a apportées.

Ce travail, dont nous allons donner l'analyse, peut en outre être considéré comme un traité abrégé de la thérapeutique des fièvres nerveuses; et c'est sous ce rapport que nous en recommanderons la lecture aux praticiens : ce n'est pas sans raison que l'auteur le regarde comme le complément du traité des fièvres nerveuses qu'il a publié il y a quelques années.

Le docteur Hufeland a communiqué, dans cet ouvrage, ses observations sur les fièvres nerveuses qui ont régné en Prusse pendant l'hiver de 1806—1807. Sur les fièv. nerveuses.

Dans l'automne de l'année 1806, dit l'auteur, année si désastreuse pour le nord de l'Allemagne, il régna, dans les contrées qui eurent le malheur d'être le théâtre de la guerre, une fièvre maligne et contagieuse. Cette fièvre, qui a été appelée peste dans les tems les plus reculés, que l'on désigna ensuite par le nom de fièvre putride, est aujourd'hui connue sous le nom de *typhus*.

Les causes qui lui donnèrent naissance sont le défaut et la mauvaise qualité des alimens, la crainte et autres affections tristes de l'ame, l'entassement des hommes, le froid, etc. A ces causes se joignirent, parmi les soldats de l'armée du roi de Prusse, les fatigues et les incommodités des longs voyages, le regret d'abandonner des êtres qui leur étoient chers, l'habitation inacoutumée d'une contrée maritime sous un climat septentrional, ce qui rendit la maladie plus fréquente et plus grave parmi les militaires que parmi les habitans du pays. C'est aussi, ajoute l'auteur, un fait constaté presque dans toutes les épidémies, que les étrangers en sont toujours attaqués à un plus haut degré que les nationaux. A cet égard nous ferons remarquer qu'indépendamment des inconvéniens attachés au changegement de climat, inconvéniens qui peuvent être, jusqu'à un certain point, comparés à ceux qu'éprouve une plante transplantée d'un sol sur un autre, les étrangers ont encore à redouter dans un pays l'in-

[redacted] Sur les fièv. nerveuses.

fluence des causes pandémiques délétères ; influence qui se trouve bien moindre pour les nationaux, par suite de l'habitude qu'ils ont de vivre au milieu de ces agens.

Dans l'épidémie décrite par le docteur Hufeland, la maladie, dans l'automne et au commencement de l'hyver, étoit toujours précédée de la diarrhée. Cette diarrhée duroit huit à quinze jours, et quelquefois davantage avant l'apparition de la fièvre. Ce genre de prodrome de la maladie devenoit d'une considération fort importante, d'abord à cause de la foiblesse générale qui étoit l'effet des évacuations alvines, mais aussi à cause de la foiblesse locale du tube intestinal qui en résultoit. Aussi, si l'on parvenoit à arrêter la diarrhée dès qu'elle commençoit à paroître ; et si l'on faisoit ensuite usage des moyens fortifians convenables, alors la fièvre nerveuse n'avoit pas lieu.

A la fin de l'hyver, les diarrhées devinrent plus rares, et cependant la fièvre nerveuse ne cessa pas de régner.

Le plus ordinairement on observoit avant l'invasion de la maladie un stade précurseur, marqué par l'abattement, l'inappétence, le malaise, une disposition fébrile, etc. Cependant on a vu quelques individus attaqués subitement de la maladie, et sans aucun prodrome, du moins apparent. Cela arrivoit sur-tout, dit le docteur Hufeland, aux personnes exposées à une contagion immédiate. Un jeune chirurgien très-actif, visitant ses malades, en trouva un dans une chambre fermée, très-chaude, et d'une puanteur insupportable : il fut affecté sur-le-champ de la maladie, et éprouva, dès ce moment même,

du dégoût et des frissons, symptômes qui furent suivis peu de jours après de la fièvre nerveuse la plus violente et la plus dangereuse.

Sur les fièv. nerveuses.

Souvent la maladie se présentoit dans les premiers jours sous la forme d'une fièvre rhumatismale ou catarrhale, avec des alternatives de frissons et de chaleur. Mais bientôt une violente douleur de tête avec un sentiment d'étourdissement, symptôme principal et caractéristique de la maladie déjà formée; l'augmentation de la chaleur extérieure; le pouls plus vîte et inégal; l'urine trouble et jumenteuse; des tremblemens; le délire; des soubresauts des tendons; une grande sensibilité des yeux à l'impression de la lumière, et des oreilles à l'action du bruit; enfin, la continuation de la diarrhée caractérisoient le premier degré de la maladie.

Le deuxième degré de la maladie étoit marqué par l'augmentation de la diarrhée; par des borborygmes; par le météorisme du ventre, d'ailleurs douloureux au toucher; par un délire continuel, le plus ordinairement tranquille et concentré, quelquefois cependant furieux; par des mouvemens spasmodiques; etc.

Le troisième degré, enfin, offroit comme symptômes caractéristiques la carpologie, la surdité, l'assoupissement, une prostration extraordinaire des forces, la petitesse du pouls, le hoquet, des sueurs colliquatives, des pétéchies, des hémorragies nasales ou intestinales, des selles involontaires, la langue sèche et noire, une odeur putride des selles et des sueurs, enfin la décomposition de la face, symptôme dont l'existence étoit toujours un signe de grand danger, de même

Sur les fièv. nerveuses.

que sa non-existence étoit le signe le plus certain du rétablissement.

Ainsi on reconnoît dans cette maladie trois degrés; dans le premier, il n'y a point de délire : le délire existe dans le second: enfin, les signes de la putridité sont manifestes dans le troisième.

La durée générale de la maladie confirmée a toujours été de vingt-un jours. Le docteur Hufeland n'a vu périr aucun individu après le troisième septénaire; dans ce cas, il est vrai, le danger de la mort et les symptômes les plus alarmans cessoient après le vingt-unième jour; mais la fièvre, le délire, les mouvemens spasmodiques, la foiblesse duroient encore quelquefois long-tems: la convalescence étoit extrêmement lente; et l'on avoit toujours lieu de craindre des récidives.

Long-tems après, les forces étoient encore fort abattues: le délire duroit quelquefois encore plusieurs semaines après la cessation entière de la fièvre. On a même un exemple de vésanie chronique succédant à la maladie. Cet accident a eu lieu particulièrement dans une circonstance où le malade s'étant échappé de son lit, pendant la fièvre, étoit resté une heure dans l'eau froide.

La mort avoit presque toujours lieu à la suite de l'assoupissement, après des paralysies locales, et avec tous les signes d'une apoplexie nerveuse.

Durant le plus haut degré de la fièvre, on remarquoit toujours deux exacerbations dans la journée : l'une commençoit le matin, et étoit à son état vers midi : l'autre, qui commençoit vers le soir, atteignoit son état à minuit.

L'urine étoit, pendant toute la maladie, jumenteuse, semblable à de l'eau limoneuse ; elle étoit d'autant plus épaisse, que la maladie présentoit plus de danger. Dans les cas les plus graves, elle paroissoit comme de la bière, avec un dépôt blanc de plusieurs doigts d'épaisseur, semblable à de l'argile délayé. Le danger étoit extrême, quand, au plus haut degré de la maladie, l'urine devenoit tout-à-coup claire et limpide. Ce changement annonçoit des spasmes intérieurs, et il étoit toujours suivi de délire violent ou de convulsions. Le signe le plus certain d'une amélioration prochaine étoit lorsque les urines devenoient insensiblement plus claires et qu'elles déposoient moins. Ce signe, regardé par les anciens comme mortel, suivant la sentence d'Hippocrate : savoir, un petit nuage suspendu par sa pointe à la surface de l'urine, s'étendant au-dessous et restant ainsi sans tomber au fond du vase, étoit également dans cette épidémie constamment funeste.

Sur les fièv. nerveuses.

Une observation singulière, déjà indiquée par Tichy, et que le docteur Hufeland a vu se confirmer chez un de ses malades, au tems de la crise, c'est que l'urine, d'ailleurs claire, semblable à du vin du Rhin, contenoit une grande quantité de petits corps nageans ayant la forme de petits crystaux, de pointes, de vésicules et de fibres qu'on appercevoit ainsi pendant quatorze jours : ils annonçoient constamment une convalescence longue et difficile.

La paralysie partielle de la langue, le malade ne pouvant prononcer distinctement sur-tout les lettres linguales, étoit aussi un signe mortel. Il se mani-

Sur les fièv. nerveuses.

festoit quelquefois dès l'invasion de la fièvre, et faisoit déjà connoître que la maladie auroit une iss funeste : il laissoit craindre sur-tout une paralys générale.

Chez beaucoup de malades, il survenoit, au commencement de la troisième semaine, une toux catarrhale qui étoit toujours salutaire lorsqu'elle se présentoit avec d'autres signes critiques. Un malad dangereusement affecté éprouva, à l'époque de la crise, un flux considérable de salive, qui dura quatr semaines. Le rétablissement en fut retardé, mais la guérison n'auroit peut-être pas eu lieu sans cett évacuation. Chez la plupart des malades, il s'établissoit, avec la période critique, des sueurs universelles qui procuroient un soulagement marqué, qui hâtoient la convalescence, et qu'on devoit tâcher de favoriser.

La surdité annonçoit toujours une terminaison heureuse, quand elle étoit permanente ; mais si elle n'étoit pas constante, et si elle alternoit avec la finesse de l'ouie, elle étoit alors un signe défavorable.

Le traitement de la maladie consistoit à relever et à soutenir les forces par l'emploi général et proportionné à l'intensité de la maladie, des incitans volatils ; en ayant égard à l'état des intestins qui étoient particulièrement affoiblis, et d'ailleurs toujours disposés à la diarrhée. La maladie, ajoute le docteur Hufeland, n'admettoit que les incitans volatils, et point du tout le quinquina, non plus que les autres roborans fixes ; il dit qu'il n'a pas encore vu de fièvre nerveuse épidémique dans laquelle cette

exclusion n'ait été aussi universelle et aussi remarquable.

Parmi ce qu'il appelle incitans volatils, l'auteur range le camphre, le musc, l'éther, la valériane, la serpentaire, la canelle, l'alkool, l'opium, le *calamus aromaticus*, la cascarille, l'*arnica*, les huiles éthérées, mais sur-tout le vin.

Quant au quinquina, l'auteur remarque qu'il produisoit toujours l'accélération du pouls, une plus grande foiblesse, la diarrhée, des pesanteurs d'estomac, et des anxiétés. Cela tient à ce qu'ici la foiblesse n'étoit que le résultat de l'oppression des forces vitales par une puissance délétère; et il falloit, pour obtenir une guérison complette, non-seulement relever les forces, mais encore combattre la cause délétère de l'oppression. Or, les moyens incitans volatils pouvoient seuls remplir ce double but.

En conséquence, vers le commencement et pendant le premier degré de la maladie, une infusion de valériane avec l'acétate ammoniacal et une légère addition de liqueur d'Hoffmann (une demi-dragme pour vingt-quatre heures), une infusion de fleurs de sureau avec le vin étoient les moyens d'abord indiqués. Il falloit cependant surveiller avec soin les effets de l'acétate ammoniacal qui provoquoit facilement la diarrhée; et dans ce cas il falloit en abandonner l'usage.

Dans un degré plus avancé de la maladie, on sentoit bientôt la nécessité d'augmenter les doses de la valériane et de la liqueur d'Hoffmann; il falloit aussi leur associer la serpentaire de Virginie, donner une plus grande quantité de vin, et joindre en outre les

Sur les fièv. nerveuse.

incitans externes, particulièrement les sinapismes les lotions avec des liqueurs spiritueuses aromatiqu

Dans le plus haut degré de la maladie, on ét obligé d'employer les incitans dans leur plus grand énergie possible : il falloit aussi les varier et les a pliquer universellement pour conserver et ranim le flambeau de la vie prêt à s'éteindre ; il ne su fisoit pas, dit l'auteur, d'avoir choisi les moye les plus puissans ; on devoit aussi les combiner les alterner convenablement, afin de rompre, pa une incitation toujours nouvelle, et par la qualit différente des moyens, la monotonie de l'impressio qui se change si souvent et si facilement en inacti vité. Enfin, il ne falloit pas établir un point d'irri tation permanente sur un seul organe ; mais il con venoit de multiplier et de varier à l'infini ces cen tres d'activité vitale, afin de les étendre au systêm entier de l'économie.

L'opium étoit fort bien indiqué d'abord contr l'élément nerveux, et c'est sous ce rapport qu'il agis soit comme tonique ; mais il étoit indiqué sur-tout con tre les symptômes dyssentériques dont il combattoi très-efficacement et la cause et les effets ; mais ce médi cament devoit être administré souvent et à petite dose combiné, d'ailleurs, avec les autres incitans, tel que la valériane, la serpentaire, les aromatiques les éthers, le café, mais sur-tout le vin, dont i augmente la volatilité ; sans cela on a à craindre l sur-excitation qu'il entraîne, et par-là la même foi blesse que l'on cherche à détruire.

Les phénomènes qui indiquent la sur-excitatio déterminée par l'opium, et qui doivent en faire di

minuer les doses ou même en supprimer entièrement l'usage, sont l'augmentation de l'étourdissement et du délire, la somnolence, les sueurs colliquatives, l'abattement apoplectique, etc.

[redacted]
Sur les fièv. nerveuses.

Dans ces cas, le musc trouvoit fort bien sa place, seul ou combiné avec l'opium, sur-tout s'il y avoit soubresauts des tendons (indication toujours sûre pour l'emploi du musc, suivant l'auteur), délire, fureur, sécheresse et resserrement spasmodique de la peau, etc. Le musc étoit encore très-efficace dans tous les spasmes qui attaquoient la poitrine, affections contre lesquelles il possède une vertu comme spécifique.

Le camphre produisoit de bons effets, particulièrement dans les cas où le pouls se montroit petit et mou, avec des étourdissemens, de la somnolence, etc; mais le camphre à une haute dose attaque facilement l'estomac et occasionne le hoquet, des nausées et même des vomissemens; aussi étoit-on obligé de ne le donner qu'à petites doses et de l'unir avec les aromatiques, les éthers, etc. Le camphre avoit encore l'avantage d'être d'une grande efficacité dans les applications externes, ce qui devenoit fort utile dans cette épidémie.

Les huiles éthérées offroient un grand avantage pour soutenir et rendre permanente l'action des incitans volatils. L'auteur s'est très-bien trouvé de l'huile éthérée de valériane, et du baume de vie d'Hoffmann (1). Il a employé aussi avec beaucoup de succès l'éther sulfurique et l'éther acétique.

(1) Nous voudrions bien pouvoir donner ici la recette de

[redacted] Sur les fièv. nerveuses.

Mais le vin généreux surpassoit tous les autres stimulans et par son efficacité et par la durée de son action. Le vin, administré en quantité convenable et alterné avec des gelées, particulièrement celle de corne de cerf, et des bouillons, a presque tout-à-fait dispensé de recourir aux autres excitans.

Mais c'est particulièrement sur la sage combinaison de ces moyens et sur leur alternation convenablement variée, que l'auteur paroît compter. Cette règle-pratique, dit-il, si importante dans le traitement des maladies nerveuses chroniques, étoit également applicable à ces fièvres, dans lesquelles le systême nerveux étoit le premier et le plus gravement affecté. Le docteur Hufeland a tiré de cette observation pratique très-juste, une objection très-forte contre le systême de Brown, et à ce sujet le traducteur ajoute la note suivante :

« M. Hufeland a toujours ainsi combattu les prin-

---

l'huile éthérée de valériane, mais nous n'avons pu la trouver nulle part, et nous pensons que c'est une teinture de valériane.

Quant au baume de vie d'Hoffmann, en voici la formule :

Prenez, Huile volatile de lavande, d'origan, d'œillet ; huiles aromatiques de noix muscade, de canelle, d'écorce de citron par expression, de rue et de succin, de chaque dix gouttes.

De baume du Pérou, demi-drachme ; d'alkool concentré, dix onces ;

Faites digérer le mélange à froid pendant quinze ou trente jours, et ajoutez ambre gris, quinze grains ; musc, dix grains.

mes exclusifs de Brown en leur opposant des faits pratiques. Cependant on lit, dans un Journal de médecine, imprimé à Paris, que M. Hufeland est un des partisans les plus déclarés du docteur écossais. On lit aussi dans un ouvrage bibliographique, publié en Allemagne, que M. Pinel est le plus ardent défenseur de la doctrine de Brown en France. » Sur les fièvres nerveuses.

Puis, fiez-vous à messieurs les savans! »

Nous avons vu que l'auteur a conseillé de varier le lieu de l'application des incitans; en conséquence, l'odorat, la déglutition, les injections par l'anus surtout, et l'absorption cutanée étoient employées pour cette indication; et après l'estomac, la peau étoit l'organe le plus important pour ces applications qui consistoient en sinapismes, en frictions, en fomentations, en lotions et en bains. L'auteur s'est très-bien trouvé de la lotion suivante:

Prenez, esprit de matricaire et camphre, de chaque trois onces; baume de vie d'Hoffmann, deux onces. Dans le plus haut degré de foiblesse il y joignoit demi-once d'esprit volatil de sel ammoniac.

Les vésicatoires par les cantharides furent plus rarement employés que les sinapismes; les premiers agissent plus lentement et produisoient facilement dans cette maladie des ulcères de mauvais caractère; cela arrivoit particulièrement lorsqu'on appliquoit les cantharides aux jambes.

Les bains étoient salutaires au-dessus de toute expression. Aucun moyen n'opéroit aussi promptement pour relever les forces, pour diminuer la vitesse et rétablir l'égalité du pouls, pour calmer les spasmes, les convulsions, le délire, les douleurs

Sur les fièv. nerveuses.

pleurétiques et celles du bas-ventre ; enfin, pour favoriser une bonne transpiration, et régulariser les autres sécrétions. De tous les malades qui ont été baignés, un seul, dit l'auteur, est mort ; et cela par négligence, et pour avoir éprouvé un refroidissement après le bain.

Les bains devenoient plus salutaires, si on les rendoit aromatiques par l'addition des fleurs de camomille, des sommités de romarin, de lavande, de thym de marjolaine et de mélisse, deux onces de chaque, et quatre onces de *calamus aromaticus*, pour un bain dont la chaleur devoit être toujours de 27 à 28 degrés, et dont la durée ne devoit jamais excéder huit minutes, sur-tout pendant l'état de la maladie ; on pouvoit en prolonger un peu plus la durée. Je ferai observer ici en passant, par rapport à la courte durée du bain conseillé par Hufeland, que je me suis apperçu depuis long-tems qu'en France nous prolongeons en général trop la durée des bains : c'est peut-être là ce qui fait que nous n'en retirons pas de plus grands avantages dans un grand nombre de cas, et que sur-tout leur usage ne nous paroît pas plus souvent indiqué dans les maladies aiguës.

Pour empêcher, dit le docteur Hufeland, que les malades n'éprouvassent, en entrant dans le bain, l'afluence impétueuse des humeurs vers la tête et la poitrine, il falloit laver le front et la poitrine avec des liqueurs spiritueuses aromatiques. A l'appui de ce fait d'observation, je dirai que je crois avoir, dans plusieurs cas, ajouté à l'efficacité du bain en le faisant

précéder

précéder de frictions, soit sèches, soit humides sur toute l'étendue de la peau.

[redacted]
Sur les fièv. nerveuses.

Les lavemens étoient encore des moyens très-utiles, ils servoient à deux fins; d'abord à arrêter promptement la diarrhée, si dangereuse dans ce cas, et ensuite à relever la force incitante des moyens les plus actifs, en les portant sur une voie nouvelle et inacoutumée. Quelques tasses d'une décoction épaisse d'amidon avec un ou deux grains d'opium remplissoient la première indication. Quant à la deuxième indication, celle de fortifier, on la remplissoit en ajoutant aux lavemens d'amidon soit une demi-tasse de vin, soit une infusion de valériane ou de serpentaire. La disposition à la diarrhée étoit souvent si grande, qu'il falloit, pendant tout le cours de la maladie, donner un ou plusieurs de ces lavemens chaque jour.

Les émétiques dont on a généralement blâmé l'usage dans ces maladies, étoient quelquefois salutaires. Dans le principe, ils avoient le triple avantage d'évacuer les matières nuisibles contenues dans l'estomac, de combattre ainsi la cause de la contagion; de faire cesser la diarrhée, ou du moins de la diminuer en intervertissant l'ordre des mouvemens péristaltiques des intestins; et enfin, de relever les forces par suite de l'action imprimée à tout le système nerveux par les secousses répétées qui sont l'effet de ce médicament. L'émétique qui réussissoit le mieux étoit l'ipécacuanha donné à la dose de cinq grains tous les quarts-d'heure, jusqu'à ce que le malade eût convenablement vomi.

Contre le météorisme du ventre, le docteur Hu-

Sur les fièv. nerveuses.

libre. Il prit pendant deux jours l'infusion de valériane avec la serpentaire, le vin et l'opium, sans succès ; un vésicatoire appliqué sur la région de l'estomac n'arrêta point les efforts ni les envies de vomir. Le météorisme augmentoit. Alors on appliqua sur le bas-ventre et l'estomac la fomentation suivante : *Ess. galban., spirit. matric., balsami vit. Hoffm., acet. vin.* āā *unc.* ij. *tinct. theb. unc.* j. : toutes les douze heures on donna un clystère d'amidon avec un grain d'opium, et le malade ne prit intérieurement qu'une émulsion de mucilage de gomme arabique, toutes les deux heures, avec deux gouttes de laudanum et un grain de musc, et toutes les demi-heures une cuillerée de vin de Madère. Après quelques heures de l'emploi de ces remèdes, il s'établit l'après-midi un violent frisson, ensuite encore un vomissement considérable de matières bilieuses ; et puis le vomissement, la diarrhée et le hoquet se calmèrent. Le lendemain il y avoit un changement total : le pouls étoit relevé, uniforme et réduit à 80 pulsations par minute ; les efforts pour vomir, le hoquet, même le météorisme avoient disparu, et le malade sentit un grand appétit pour du café qui lui fut accordé. La rémission du pouls étoit si grande, que je crus que la fièvre alloit prendre le caractère intermittent ; mais cela n'eut pas lieu. Les choses restèrent dans cet état pendant deux jours ; le troisième, après avoir trop satisfait son appétit, le malade commença de nouveau à vomir ; il rendoit tous les médicamens et jusques à la potion suivante : *Aq. cinnamomi unc.* iij., *aether. sulphur. scrupul.* j. ; *syrup. cortic. aurant. unc.* j., qu'on

lui administroit par cuillerées, d'heure en heure. Sur les fièvres nerveuses.

La diarrhée et la vitesse de pouls revinrent. La diarrhée fut arrêtée par deux clystères opiacés, donnés tout de suite l'un après l'autre. Intérieurement, on prescrivit pour unique médicament, toutes les heures, une goutte de laudanum liquide dans deux cuillerées de *bischoff* (mélange de vin de Médoc, d'essence d'écorce d'orange et de sucre) et on ne donna pour nourriture que de la gêlée de corne de cerf avec du vin du Rhin; chaque jour on fit prendre un bain chaud aromatique. Ce traitement réussit au point que le malade ne vomit plus; le troisième jour il reprit de l'appétit, et le quatrième jour il fut en état de se tenir hors du lit. — Une troisième récidive fut heureusement guérie par les mêmes moyens.

Le docteur Hufeland a fait, sur la cure préservative de cette maladie, les remarques suivantes :

« 1°. Ceux qui étoient fortement attaqués de la goutte, ou de rhumes de la membrane nasale, ou d'ophtalmies catarrhales (ce qui étoit très-commun parmi nos troupes) furent généralement exempts de la maladie ; de même que les personnes qui suoient beaucoup, et particulièrement qui avoient des sueurs régulières pendant la nuit. »

« 2°. L'usage journalier et modéré de quinquina, soit en teinture spiritueuse, soit en extrait, uni à l'extrait de quassia ; en même tems, à dîner, un verre de vin vieux, fort et substantiel, comme celui de Xérès, de Madère, de Malaga ou de Hochheim; et le soir, lorsque le tems étoit froid et humide, une couple de tasses de thé avec du rhum étoit

[redacted] Sur les fièv. nerveuses.

les meilleurs préservatifs, ainsi que je l'ai éprouvé moi-même. Seulement il ne falloit pas user de ces moyens avec excès, parce qu'ils produisoient alors directement le contraire. — Un préservatif que nos chirurgiens militaires ont appris des Russes, et qui les garantissoit visiblement, étoit de manger tous les jours deux ou trois oignons crus. Même quand les premiers signes de la contagion commençoient à se manifester, on pouvoit encore l'anéantir en doublant la dose de ces légume. »

« 3°. La modération dans le boire et le manger, dans les passions, et généralement en toutes choses, étoit un point très-important. Tout excès, de quelque espèce qu'il fût, pouvoit donner le signal de l'explosion de la fièvre. La disposition existoit chez presque tous les hommes, et il ne falloit qu'une cause occasionnelle pour la mettre en activité. Si l'on évitoit cette cause, la prédisposition, qui étoit ici une vraie opportunité, pouvoit se dissiper peu-à-peu, sans se changer en maladie. »

« 4°. Le moment le plus dangereux pour la contagion étoit, quand quelqu'un épuisé par les fatigues ou les veilles, ou abattu par des affections tristes de l'ame, s'approchoit d'un malade, lorsque celui-ci étoit dans le dernier stade de la maladie, ou déjà mourant; lorsque les exhalaisons étoient concentrées par l'air renfermé, par les rideaux (qui sont nuisibles non-seulement aux assistans, mais aussi au malade lui-même en lui faisant respirer de nouveau ses propres exhalaisons), ou rendues plus actives par l'accumulation des hommes; ou quand on restoit plusieurs jours et plusieurs nuits de suite

Sur les fièv. nerveuses.

auprès des malades. — Dans de telles circonstances, l'homme le plus sain pouvoit contracter la maladie en un moment, et si visiblement qu'il éprouvoit aussitôt la sensation particulière à la maladie, et qu'on pouvoit déterminer avec précision l'instant où l'infection avoit eu lieu. — J'ai moi-même senti quelquefois, en pareil cas, très-distinctement que je venois de recevoir la contagion; et je distinguois tous les avant-coureurs de la maladie, une grande prostration des forces, des étourdissemens et des vertiges, des tremblemens, et la perte de l'appétit. Cependant j'ai toujours eu le bonheur d'anéantir le mal dès son origine. »

« 5°. La contagion déjà communiquée pouvoit encore être détruite, si elle n'étoit pas trop forte, et si l'on venoit d'assez bonne heure au secours; car je suis entièrement persuadé qu'il y a dans cette fièvre plusieurs degrés de contagion, qui peuvent être déterminés par la plus ou moins grande intensité du poison, et par la plus ou moins grande *réceptivité* de l'organisme. Dans les degrés les plus foibles, qui se manifestoient par les signes précurseurs indiqués plus haut, et où ces signes duroient d'ordinaire assez long-tems, on pouvoit encore, en relevant convenablement la réaction de l'organisme, sur-tout de l'estomac et de la peau, ramener la santé. Une bouteille de bon vin, une société joyeuse, une table bien garnie et appétissante, du thé avec du rhum, pouvoient encore dissiper tous les symptômes. Il étoit sur-tout bien avantageux d'avoir un bon système digestif; plus ce système réagissoit avec énergie, moins la contagion pouvoit se fixer.

Sur les fièv. nerveuses.

Et si elle s'étoit déjà fixée, et qu'elle occasionnât des envies de vomir et du dégoût (preuve qu'elle s'étoit communiquée directement par l'estomac), un émétique donné aussitôt pouvoit l'expulser.

J'ai vu une garde-malade qui avoit été infectée par une malade auprès de laquelle elle étoit restée quatorze jours, jusqu'au moment de sa mort. Elle avoit dans la bouche la même odeur et le même goût qu'avoient les sueurs de la mourante; elle éprouva alors des tremblemens, des étourdissemens, de la céphalalgie et la fièvre. Elle rejeta, par l'effet d'un émétique, une grande quantité de matières de la même odeur, et elle fut immédiatement rétablie. »

« 6°. Mais ce qui contribuoit plus puissamment que tous les moyens physiques à écarter la maladie, c'étoit le courage, qui, dans ces tems de malheur, pouvoit élever l'ame au-dessus du monde terrestre, et la transporter dans un monde supérieur, inaccessible à l'infortune, aux peines et à la mort. Une pareille disposition morale maintenoit tout l'être comme planant au-dessus du monde et de ses vicissitudes, et diminuoit même l'impression nuisible des influences physiques; elle donnoit une tranquillité et une fermeté qu'aucun évènement ne pouvoit ébranler, et elle étoit le plus grand de tous les préservatifs. »

F. J. D.

Traité complet de la gonorrhée siphilitique qui se manifeste chez les deux sexes, et des maladies de l'urètre qui en sont la suite; par P.-J. Lioult (1)

Sur la gonorrhée.

De tous les tems les médecins ont eu à se prémunir et à prémunir les autres contre les dangereux effets du charlatanisme, dont l'origine est d'autant plus ancienne et les succès d'autant plus à craindre, qu'il prend ses fondemens dans la nature même de l'esprit humain, ou plutôt dans les foiblesses qui en sont inséparables; savoir, la crédulité et l'amour du merveilleux. Mais jamais ce genre d'abus de la crédulité ne fut aussi fréquent qu'il l'est dans ce moment; jamais il ne se présenta sous tant de formes; jamais il n'eut, à ce point, l'art de s'insinuer en se cachant. C'est sur-tout, depuis quelque tems, une chose à-peu-près convenue, que ce sont les charlatans eux-mêmes qui crient le plus contre les charlatans; aussi y a-t-il une sorte de courage ou du moins une grande sécurité de conscience à oser aujourd'hui attaquer en face le charlatanisme, et à le dévoiler par-tout où il se trouve.

« Ce prothée, a dit très-ingénieusement Vicq-d'Azyr (2), sous quelque forme qu'il se présente, est toujours assuré des suffrages de la multitude; plus d'une fois même il a surpris ceux des savans. On le reconnoît par les prétentions qu'il annonce, et par les suffrages qu'il inspire. Quoique très-habile à fein-

(1) Voyez l'annonce bibliographique de l'ouvrage, tom. XXX, pag. 472.

(2) Eloge de Duhamel.

Sur la gonorrhée.

dre, il se décèle encore en ce qu'il lui est impossible d'être modeste. Comme le génie, il s'écarte des routes ordinaires, mais ce n'est que pour s'envelopper de ténèbres : on l'accueille, on le vante, soit parce qu'on en est dupe, soit aussi parce qu'on aime à *jouir de* l'embarras de ceux que ses succès affligent : c'est une arme dont les ignorans se servent contre ceux qui ont l'ascendant des lumières, et que ces derniers ne dédaignent pas quelquefois de s'opposer entr'eux. En un mot, son faux éclat se mêle avec celui de la vérité que cet alliage altère, et qui, semblable aux métaux les plus précieux, n'est jamais pur entre les *mains* des hommes ».

Malgré que le charlatanisme se soit glissé *dans* toutes les sciences et plus généralement dans tous nos rapports sociaux, il faut convenir cependant que la médecine a été un de ses champs les plus fertiles; ce qui tient encore à la nature de l'esprit humain qui se laisse d'autant plus facilement séduire, que les objets sur lesquels on cherche à le tromper, intéressent de plus près le bonheur physique ou moral de l'homme.

En suivant, dans les différentes branches de la médecine seulement, cette comparaison de l'influence du charlatanisme, nous trouverons aussi qu'il n'est point de classe de maladies dans lesquelles il ait exercé ses ravages pendant plus long-tems et avec plus de succès que dans les maladies vénériennes, et cela tient encore à la nature des choses : ici le charlatanisme se trouve dans un de ses principaux élémens; tout concourt à favoriser les ténèbres dont

l cherche à s'envelopper dans les diverses circonstances.

Sur la gonorrhée.

Les véritables médecins ont cependant, de tous les tems, étudié avec soin cette classe de maladies; et malgré qu'il reste encore beaucoup à faire sur cette partie, on est forcé de convenir qu'elle a fixé l'attention d'un grand nombre de médecins du plus grand mérite. Néanmoins les points les plus simples des diverses questions relatives à cet ordre de lésions ont besoin de nouveaux éclaircissemens, et sous ce rapport ils demandent presque tous un plus grand nombre d'observations et d'autres expériences.

Pour ne pas sortir du sujet qui doit nous occuper, nous nous bornerons à parler de la gonorrhée siphilitique, sans rien dire de la gonorrhée non-siphilitique ou bénigne, pas plus que des gonorrhées arthritiques, psoriques, dartreuses, rhumatismales et autres, dont toutefois l'existence ne sauroit être contestée.

Et d'abord pour procéder avec ordre, nous parlerons du mot gonorrhée que l'on a voulu remplacer par celui de blennorrhagie. Nous trouvons à la nouvelle expression tous les inconvéniens attachés au néologisme, et elle n'offre aucun des avantages que l'on cherche à attacher aux nouvelles nomenclatures. Il n'est pas prouvé, en effet, que la matière qui sort par le canal de l'urèthre dans cet état morbifique, soit du mucus ainsi que l'indique le mot blennorrhagie; au contraire, tout annonce que cette substance est d'une autre nature; et comme le mot gonorrhée porte avec lui l'idée non pas d'un écoulement de semence, mais seulement d'un écoulement par les parties de la génération,

Sur la gonorrhée.

il s'ensuit que cette expression est encore la plus convenable, sans compter qu'elle est aussi le plus généralement connue, le plus généralement adoptée.

Pour distinguer ensuite les différentes espèces de gonorrhée, s'il est vrai qu'il en existe une qui dépende de la simple phlogose de la membrane muqueuse du canal de l'urèthre, sans soupçon d'aucun virus de nature psorique, dartreux, vénérien, etc. on appelera cette première espèce gonorrhée phlegmoneuse ou gonorrhée bénigne, simple, *etc.*, soit qu'elle dépende de l'action trop fréquemment répétée du coït, soit qu'elle ait été déterminée par *un* coït plus ou moins impur, mais point vénérien, soit enfin qu'elle tire son origine de l'action des cantharides ou de toute autre substance sur la membrane muqueuse des organes de la génération. On distinguera ensuite la gonorrhée vénérienne, la gonorrhée artrhitique, la gonorrhée dartreuse, etc., espèces dont l'existence est bien constatée, ainsi *que nous* l'avons déjà dit.

Mais quelle que soit d'ailleurs la nature de la cause qui a produit et qui entretient l'écoulement, comme il y a dans tous les cas un état de phlogose plus ou moins intense qui, d'après toutes les règles de la thérapeutique générale, se présente au praticien comme l'élément le plus urgent de la maladie, ne convient-il pas d'employer d'abord le traitement général des phlégmasies ? Ne convient-il pas *sur-tout* d'attendre que cet élément soit détruit, pour attaquer ensuite efficacement la cause vénérienne, goutteuse, etc. ? Notre pratique particulière nous porte à répondre cette question par l'affirmative, desirant toute-

que de nouveaux faits viennent nous éclairer [redacted]
rieurement sur ce sujet. Sur la gonorrhée.

n attendant, nous sommes portés à distinguer
 stades ou périodes à toutes les gonorrhées; et
 nous l'appliquons également à toutes les mala-
s. La première période est celle d'imminence; nous
elons prodromes les symptômes qui la caracté-
ent : la seconde période est le principe, le stade
rritation ou de crudité de la maladie : la troisième
l'augment, l'état ou le stade de coction de la
ladie : la quatrième est la fin de la maladie, le
de de la crise : enfin, la cinquième est le stade
la convalescence.

Dans la première période ou dans la période d'im-
nence, qui est comprise entre le moment où l'in-
idu s'est exposé à la contagion, et l'instant où
contagion a éclaté par les symptômes qui lui sont
opres, il y a des prodromes bien manifestes et qui
t été saisis par tous les observateurs. Il est fort
re, dit Bell, que rien n'annonce l'écoulement; il
t généralement précédé de symptômes qui indiquent
e légère inflammation de l'urèthre. Le malade res-
nt une plénitude et un resserrement dans toute la
rtie inférieure de la verge; il a des envies d'uriner
us fréquentes que de coutume, accompagnées d'une
haleur particulière qui excite une espèce de déman-
caison le long de l'urèthre; l'extrémité de ce canal
aroît en même tems d'un rouge plus foncé et plus
ensible au toucher. Dans quelques cas même le dia-
nètre de l'urèthre semble resserré ou diminué; l'urine
orme en sortant un jet beaucoup plus mince que dans

[redacted] Sur la gonorrhée.

l'état naturel; d'autres fois elle se bifurque co
si le passage étoit divisé en deux parties.

A ces prodromes, qui tiennent bien évidemm
un état de spasme fixé par la phlogose imminent
la membrane muqueuse du canal de l'urèthre,
avons vu se joindre une sorte d'inquiétude, une
tation particulière dont on rapporte la cause
sentiment de picottement continuel qui affecte
parties, et qui fait que l'attention de l'individu c
tamment concentrée sur ses idées peut à peine
fixer d'autres : cela est au point, que souvent l'ap
et le sommeil en sont plus ou moins altérés.

Dans ce premier état qui est l'imminence d
maladie, nous avons cru voir que les calmans
antispasmodiques arrêtoient la maladie avant
développement, ou du moins en diminuoient si
gulièrement l'intensité consécutive ; mais ce n'es
par des bains, ni par des lotions, et encore m
par des boissons plus ou moins rapprochées, qu'il
attaquer cet état de la maladie. Les applications
cales à l'aide des injections nous ont paru les moy
les seuls convenables ; tous les autres ne font que h
et augmenter l'écoulement. C'est ainsi que nous av
cru retirer de bons effets des injections compos
avec une dissolution de deux grains ou même t
d'extrait d'opium dans huit onces d'eau. Dans
circonstance nous avons ajouté à la dissolution d
pium la même quantité de sulfate de zinc,
l'expérience a appris à regarder, à cette dose, com
antispasmodique ; et le malade s'en est très-b
trouvé.

Dans la seconde période, l'inflammation a co

ncé et avec elle l'écoulement particulier qui en est suite ; alors il faut mettre en usage les moyens néralement applicables au traitement des diverses hlégmasies, en ayant égard toutefois 1°. au siège e l'inflammation, 2°. à l'intensité de l'inflammation.

Sur la gonorrhée.

Le siège de l'inflammation nous semble exiger de référence les applications locales de moyens appropriés ; et nous avons cru nous appercevoir que la grande quantité des boissons délayantes que l'on a coutume de conseiller aux malades, débilitent l'ensemble des forces vitales, mais particulièrement l'action des forces digestives, et par suite, impriment une débilité nuisible au système des membranes muqueuses des organes de la génération. On se trouveroit mieux alors des injections émollientes dans le canal de l'urèthre ou des lavemens de la même nature, des lotions, des fomentations tièdes, et enfin des bains locaux ou bains de siège ; car les bains entiers nous paroissent devoir partager aussi les inconvéniens des boissons délayantes à trop forte dose. Ces derniers moyens ne se présentent à notre idée sous une indication suffisante, que lorsque la phlogose, par son intensité, se communique à tout le système, ainsi que cela arrive, par exemple, dans ce qu'on appèle gonorrhée tombée dans les testicules.

L'intensité de l'inflammation calculée par les accidens qu'elle détermine, mérite suivant nous la plus sérieuse attention ; et l'un des points les plus importans du traitement à nos yeux consiste à proportionner d'une manière convenable l'activité des antiphlogistiques à la gravité de la maladie : si l'action des remèdes se trouve en moins, par rapport à l'in-

Sur la gonorrhée.

tensité de l'inflammation, ces remèdes restent sans effet, et les accidens en deviennent plus graves; si au contraire l'action des antiphlogostiques est en plus, on produit, ce qui arrive très-souvent, une atonie considérable de la membrane muqueuse, et alors l'écoulement devient très-considérable et sur-tout fort opiniâtre.

C'est dans cette seconde période de la maladie que nous appelons son principe, stade d'irritation ou de crudité, que l'on a coutume de commencer ce qu'on appèle le traitement de la gonorrhée; et ce traitement se compose des boissons délayantes dont nous venons de parler, et le plus souvent de l'usage du muriate suroxigéné de mercure donné dans le lait.

Relativement à ce dernier médicament, nous aurons deux remarques à faire: la première se rapportera à l'administration elle-même du muriate suroxigéné de mercure; la seconde, au mode d'administration seulement.

Nous sommes portés à penser que l'on a beaucoup trop généralisé l'emploi du muriate suroxigéné de mercure dans les gonorrhées. Ce remède, outre qu'il est nuisible dans un grand nombre de cas, par suite de la constitution de certains individus, devient peut-être inutile encore dans un plus grand nombre, à cause de la nature de la maladie que notre propre expérience nous engage à considérer comme le plus souvent simple ou bénigne. Aussi seroit-ce une question fort importante, mais fort difficile, sinon impossible à résoudre, que celle qui auroit pour objet de déterminer dans les premières périodes de la gonorrhée si elle est simple ou siphilitique. Il seroit ensuite plus

aisé

ité de décider, dans les gonorrhées évidemment siphilitiques, les cas où le muriate suroxigéné de mercure seroit utile, et ceux où il pourroit devenir nuisible. On trouveroit la solution de cette question secondaire dans une sage appréciation des constitutions des individus.

Sur la gonorrhée.

Ce qui nous porte à penser que l'usage du muriate suroxigéné de mercure n'est pas aussi souvent indiqué qu'on le pense, c'est que d'abord nous avons rencontré plusieurs accidens nerveux, et des maladies diverses de la poitrine, arrivés consécutivement à l'usage plus ou moins long-tems continué de ce remède.

Vanswieten, l'un des premiers et des principaux prôneurs du muriate suroxigéné de mercure, celui sur-tout qui en a étudié les effets avec le plus de soin, a reconnu lui-même dans ce médicament les inconvéniens que nous venons de noter. Aussi, d'après ses observations qui se trouvent d'accord avec celles de son ami le docteur Stork, il interdit l'usage de ce remède aux individus qui ont la poitrine sèche et le genre nerveux très-mobile, à ceux qui éprouvent fréquemment des toux plus ou moins fortes, ou des hémorragies plus ou moins violentes; dans ces cas même, ajoute-t-il, les émolliens bus en grande quantité ne sauroient prévenir ses mauvais effets : *Illi enim qui pectus siccum habent, qui tussi vexantur, quorum systema nervosum admodùm mobile est, qui hæmorragiis subjecti sunt, citrà detrimentum hoc remedium non ferunt; licet etiam copiam decocturum mollium superbibant. Wanswieten, in Boerhaav. Comment.* § 1477.

Mais ce qui a sur-tout réveillé notre attention,

Sur la gonorrhée.

c'est qu'ayant été appelé, par évènement, à traiter, depuis deux ans, un grand nombre de gonorrhées, plus qu'on n'en a en général dans la pratique en ville, nous avons cru voir que c'est toujours après l'usage du muriate suroxigéné de mercure, qu'ont lieu ces écoulemens rebelles qui durent encore après que la maladie est guérie, et qui font trop souvent le désespoir et des médecins et des malades; tandis que nous avons combattu plus efficacement et plus promptement presque toutes ces gonorrhées, par l'emploi varié, quant aux doses, d'un mélange d'extrait de saponaire, de douce-amère et de salsepareille, préparés d'ailleurs avec des précautions particulières; précautions applicables peut-être à la composition de tous les extraits efficaces. Il est inutile d'ajouter, d'après ce que nous avons dit plus haut, que nous n'administrons ces mélanges qu'après avoir combattu et détruit, par les moyens appropriés, l'élément inflammatoire de la maladie; c'est-à-dire, lorsqu'elle est arrivée, par le travail de la nature ou par les secours de l'art, à ce que nous appelons sa quatrième période.

Nous passons à présent au mode d'administration du muriate suroxigéné de mercure; mode rempli d'inconvéniens, et qui n'a sans doute pas peu contribué à la variété des résultats qu'on obtient de ce remède, à l'inconstance de ses effets, et peut-être aussi à ses dangers.

Presque tous les médecins administrent et conseillent d'administrer le muriate suroxigéné de mercure dans des syrops chargés de principe extractif ou dans le lait; et ce n'est que lorsque, par indigence ou

par toute autre cause, les malades ne peuvent point user de ces deux modes de solution, qu'on le donne dans une décoction mucilagineuse. Sur la gonorrhée.

Or, la chimie nous apprend que le muriate suroxigéné de mercure est un sel triple, résultant de la combinaison du mercure réduit d'avance à l'état d'oxide avec l'acide muriatique, plus, l'oxigène qui s'y trouve en excès, soit dans l'oxide, soit dans l'acide. *Elle* nous apprend aussi que le lait, à cause de la partie caséeuse qu'il contient, a une grande tendance à s'emparer de l'oxigène par-tout où il se trouve en contact avec lui. On doit en dire autant des substances chargées du principe extractif des végétaux.

Et, comme ce qui constitue essentiellement le muriate suroxigéné de mercure, est la sursaturation d'oxigène, oxigène qui se trouve en excès, et par conséquent disposé à se combiner avec les corps qui l'attirent, il résulte qu'on peut *à priori* soupçonner la décomposition de ce sel dans le lait, aussi bien que dans les fortes décoctions de végétaux chargées de beaucoup d'extractifs.

Quelques expériences que nous avons commencées sur cet objet, semblent confirmer des résultats fournis *à priori* par les données empruntées et de la médecine clinique et de la chimie. Ces expériences ne portent que sur les dissolutions dans le lait, la décomposition ayant été déjà prouvée pour les autres.

En partant de ces principes, 1°. que l'ammoniaque ou alkali volatil précipite la dissolution de muriate suroxigéné du mercure en blanc; parce qu'alors l'ammoniaque, sans décomposer le muriate suroxigéné de mercure et sans en séparer l'oxide, forme un sel

Sur la gonorrhée.

triple insoluble, où cet oxide plus abondant que dans le sublimé corrosif est saturé par l'ammoniaque qu'il sature en même tems à la manière d'un acide; 2°. qu'un mélange d'environ trois cents parties d'eau de chaux et d'une partie de muriate de mercure suroxigéné produit sur la chaux un précipité jaune qui passe bientôt au brun, ce qui constitue l'eau connue sous le nom de phagédénique; 3°. enfin, que les dissolutions de muriate suroxigéné de mercure sont décomposées par l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré, ainsi que par les sulfures hydrogénés et par les hydrosulfures alkalins: nous avons fait les expériences suivantes.

Nous avons fait dissoudre quinze grains de muriate suroxigéné de mercure dans environ cinq onces et demie de lait chaud, et autant dans la même quantité d'une décoction également chaude de racine de guimauve. Nous avons filtré les deux dissolutions, et nous avons obtenu d'un côté la décoction de guimauve très-transparente, et de l'autre une liqueur claire légèrement laiteuse.

Sur de petites quantités isolées de la dissolution dans la décoction de guimauve, nous avons versé successivement 1°. de l'ammoniaque ou alkali volatil; 2°. de l'eau de chaux; 3°. du foie de soufre ou hydrosulfure alkalin: et dans les trois essais nous avons constamment obtenu des précipités abondans de diverse couleur et de différente nature, mais toujours annonçant bien évidemment dans la liqueur la présence du muriate suroxigéné de mercure en dissolution.

Nous avons essayé, par les mêmes réactifs et dans

e même ordre, la dissolution filtrée du muriate suroxigéné de mercure dans le lait, et dans aucun as nous n'avons obtenu le moindre précipité; ce qui indique avec assez de probabilité que, par sa dissolution dans le lait, le muriate suroxigéné de mercure, en perdant une partie de son oxigène, aura été converti en muriate mercuriel simple ou mercure doux, qui sera sûrement resté sur le filtre, parce qu'il est insoluble ou à-peu-près: Rouelle, en 1754, a prouvé qu'il falloit 1152 parties d'eau bouillante pour dissoudre une partie de mercure doux. Probablement aussi il se sera formé du phosphate de mercure, etc.

Sur la gonorrhée.

Nous avons ensuite répété les mêmes essais sur la dissolution de sublimé dans la décoction de racine de guimauve, et nous nous sommes assurés par les mêmes moyens que le sublimé existe sans décomposition dans cette eau mucilagineuse.

Pour donner à nos expériences un plus haut degré de certitude, nous aurions dû analyser les matières restées sur le filtre, mais nous n'en avions ni le tems, ni le desir; nous laisserons ce travail à suivre aux chimistes qui voudront s'en occuper.

Il nous suffit de ce que nous avons fait, pour prouver la décomposition du sublimé qui, du reste, changé en mercure doux, guériroit également, s'il étoit pris par le malade; ce qui n'est pas probable, à raison de son insolubilité et de sa précipitation.

Ainsi donc, malgré que dans un grand nombre de circonstances on ne doive pas trop s'allarmer de ces décompositions des médicamens, (voy. ce que nous avons

Sur la gonorrhée.

dit à ce sujet, tom. XXX, pag. 110, 11, 12) on peut, je crois, dans cette circonstance, déduire ces conclusions, 1°. qu'on doit donner le sublimé dans une décoction mucilagineuse plutôt que dans le lait;

2°. Qu'au lieu de combiner le sublimé avec les syrops ou autres liquides chargés de beaucoup d'extractif, il vaut mieux, lorsqu'on croit nécessaire de donner ces deux médicamens, les administrer séparément; ce qui reviendra au même pour l'indication, en offrant toutefois plus de certitude pour les résultats.

Et quant à l'allégation qu'on fera naturellement des bons effets obtenus de la combinaison du muriate suroxigéné de mercure avec les syrops de salsepareille et autres, il suffira de remarquer que dans un grand nombre de cas ces syrops très-rapprochés ont suffi seuls pour opérer la guérison.

Après ces considérations générales, que nous méditions depuis long-tems, et que nous nous sommes enfin décidés à soumettre à tous les praticiens, nous passons à l'examen de l'ouvrage dont nous avons donné plus haut le titre.

Nous avons déjà indiqué que la gonorrhée siphilitique offroit plusieurs questions à résoudre, et l'on devoit bien s'attendre que, dans un ouvrage *ex-professo* sur ces maladies, l'auteur se seroit attaché à la solution d'une ou de plusieurs de ces questions; mais l'auteur ne les a seulement pas pressenties. Il a fait, d'une manière aussi incomplette que peu méthodique, l'histoire du diagnostic et du pronostic de la gonorrhée et des divers accidens qui en sont la suite; il a assigné, mais d'une manière à prouver qu'il n'en avoit pas connu les bases, le traitement empiriquement et universellement conseillé contre ces acci-

dens; enfin, il a cherché à réfuter ces divers traitemens pour éloigner de son administration ceux qui les emploient ainsi généralement ; mais sur-tout pour engager les médecins et particulièrement les malades à recourir à son rob, qu'il désigne comme il le vend par les nos. 1, 2, 3, aussi bien qu'à ses bougies ædaliques, dont l'auteur fait également un secret.

Sur la gonorrhée.

Il ne manque pas cependant de crier beaucoup contre les remèdes secrets : « Pour ces remèdes se- » crets, dit-il, vantés par le charlatanisme et la » cupidité, nous croirions abuser de la patience du » lecteur en arrêtant ses regards sur quelque chose » d'aussi méprisable. »

Il n'est pas moins curieux de voir, en parcourant cet ouvrage, la manière dont il est écrit ; et si dans plusieurs endroits on a lieu de penser que l'auteur ne connoît pas d'autre langue que celle dans laquelle il écrit, presque par-tout on voit qu'il ne connoît même pas celle-là.

On pourra prendre, dans le passage suivant, une idée suffisante et du *fonds* et de la *forme* de cet ouvrage.

L'auteur, ainsi que nous l'avons déjà dit, blâme toutes les méthodes ou plutôt toutes les manières de traiter les gonorrhées, excepté la sienne. » Au » contraire, dit-il, avec la méthode que nous » avons adoptée, aucun de ces malheurs n'est à » craindre. Le rob est en effet capable, quand » du moins on en administre une modification as- » sortie au tempérament du malade, à l'espèce de » la maladie, etc., de guérir la siphilis la plus com- » pliquée. Or, d'après le principe : Qui peut le plus

Sur la gonorrhée.

» peut le moins, il a contre la gonorrhée une pro-
» priété à laquelle celle-ci, de quelque genre d'ail-
» leurs qu'elle soit, n'est pas de force à résister. »

Voilà donc en dernière analyse un volume de plus de quatre cents pages, dont l'objet, le but, le résultat sont l'annonce du rob et des bougies œdaliques de M. Lioult. Il faut convenir que c'est là un étrange abus de la liberté que l'on a de se faire imprimer. Du reste, ceci n'est ni le premier, ni le seul ouvrage de l'auteur; M. Lioult compte déjà cinq à six productions, mais moins volumineuses et moins importantes que celle-ci, ainsi qu'il l'a fait imprimer sur la couverture de son livre. Parmi ces productions nous noterons, comme une remarque aussi curieuse qu'utile, le titre de la suivante :

Les Charlatans dévoilés, par M. Lioult; brochure in-8°. Paris; an 8 de la république (1800). *Prix 1 fr. 50 cent.*

F. J. D.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈRE.

Memorie della Societa medica di Bologna. Tomo 1, *Année* 1807.

Memorie della Societa med di Bologna.

Ce volume contient, dans une première partie, un éloge et des extraits d'ouvrages envoyés à la Société; dans une seconde, des observations pathologiques de médecine et de chirurgie; et dans une troisième et dernière, des mémoires sur divers objets de physique et de chimie, de physiologie végétale et animale, de thérapeutique, et de médecine pratique.

Memorie della Società med. di Bologna.

Le morceau qui commence ce volume, est l'éloge de Tarsizius Rivière, par le docteur Gætano Gandolfi. Tarsizius Rivière fut un professeur distingué de l'Université de Bologne et un praticien très-employé dans cette même ville; il a composé plusieurs dissertations particulières sur l'anatomie, la chirurgie et même sur l'érudition littéraire; il avoit aussi entrepris de rédiger un cours complet d'anatomie et de chirurgie; la mort l'a empêché de terminer cet ouvrage, dont l'auteur n'avoit encore achevé que le premier volume.

Dans les extraits on trouve mentionnés deux ouvrages seulement: le premier est le traité des loix physiologiques du docteur Mojon, dont nous avons déjà parlé; le second est un mémoire du docteur Casinelli, sur la respiration. L'auteur a eu pour principal but de déterminer pourquoi le fétus qui peut, sans respirer, exister dans les eaux de l'amnios, a indispensablement besoin de respirer aussi-tôt qu'il en est sorti. Cette question a déjà occupé plusieurs physiologistes; et c'est par l'application des loix de la physique, que le docteur Casinelli en donne la solution suivante.

La physique enseigne qu'un corps mou, plongé dans un fluide aqueux, diminue de volume, et qu'il tend à se dilater lorsqu'on le fait passer dans un milieu moins dense. Si l'on fait une ouverture aux côtés d'un fétus qui n'a pas encore respiré, on voit l'air entrer avec rapidité dans la poitrine.

Le fétus, en sortant des eaux de l'amnios qui tenoient la poitrine comprimée, dilate nécessairement cet organe, et l'air surmontant facilement la foible résis-

Memorie della Societa med. di Bologna.

tance que lui offre le mucus du larynx, entre dans les poumons qui se gonflent pour le recevoir ; c'est ensuite l'action chimique, mécanique et vitale de la respiration qui constitue le besoin de son indispensable continuité.

Parmi les observations pathologiques contenues dans ce volume, on trouve 1°. un fait de dilatation considérable des deux ovaires, communiqué par le docteur Michel Medici : cette observation, dont il existe un grand nombre d'exemples, peut être particulièrement rapprochée des deux qui se trouvent consignées dans l'histoire de l'Académie des Sciences, années 1707 et 1750. 2°. Un cas d'anévrisme de l'aorte, recueilli par le docteur Mathieu Venturoli : cette observation est remarquable en ce qu'elle offre une preuve de la marche que la nature suit dans la formation des anévrismes ; la dissection de la tumeur semble donner l'exemple d'abord d'un anévrisme vrai, ensuite d'un anévrisme circonscrit, et enfin d'un anévrisme épanché, *diffuso*. 3°. Un exemple d'endurcissement extraordinaire de l'épiploon, publié par le docteur Antoine Santagata : Panarocus, Haller, Rahn, Halden et Bacher ont rapporté plusieurs observations analogues. 4°. Enfin une observation d'empyème à la suite d'une pleurésie, par le docteur Gaetan Corti ; observation dont les symptômes ont porté l'auteur à penser avec Habicot et contre le sentiment de la plupart des anatomistes, de M. Sabathier entr'autres, que le diaphragme est un muscle double, ou plutôt qu'il est formé de deux muscles pairs séparés par l'aponévrose qui se trouve dans le milieu.

Memorie della Società med. di Bologna.

Les mémoires qui composent ce volume, sont les vans :

1°. *Réflexions sur l'usage des bains d'eau de chaux dans les affections rhumatismales ; par le docteur Antoine Santagata.*

Il y a quelques années que le docteur Giuli de Pise préconisa beaucoup l'efficacité des bains d'eau de chaux contre les affections rhumatismales et arthritiques. Le docteur Santagata, ayant employé ce moyen sans aucun avantage dans ce genre de maladies, a cherché à réfuter les assertions du docteur Giuli, et il l'a fait, à la fois, avec les armes du raisonnement et avec celles de l'expérience.

2°. *De l'action des venins contagieux sur le corps humain ; par le docteur Louis Casinelli.*

L'auteur cherche à ramener l'action des venins à quelques règles générales, afin d'en expliquer plus facilement les effets. Il pense que ce n'est point dans le système de Brown, qu'on peut exclusivement puiser cette explication, et que c'est sur-tout par là que pèche son système.

Déjà nous avions pensé et dit plusieurs fois que, dans le très-grand nombre des objections à faire au système de Brown, les plus fortes pouvoient se tirer des maladies dépendantes d'un virus quelconque. En effet, quel que soit l'état asthénique ou sthénique de l'économie, les maladies vénériennes, psoriques, etc., se détruisent par des spécifiques dont l'action ne peut raisonnablement pas être attribuée à cet état sthénique ou asthénique; et si l'on étudie ces maladies avec attention, on voit qu'elles offrent, en général,

Memorie della Societa med. di Bologna.

d'abord une période qui est avec sthénie et une aut[re] avec asthénie, sans pour cela changer jamais de natu[re].

Aussi l'auteur, indépendamment et antérieurement [à] ces états asthénique ou sthénique, reconnoît-il, po[ur] le développement des virus contagieux et des mal[a]dies qui en sont le résultat, une altération spécifiq[ue] des humeurs; altération qui doit varier dans la pest[e], dans la petite vérole, dans la rage, dans la gale, da[ns] la siphilis, etc.

3°. *Sur les eaux minérales savonneuses et particu[lièrement] lièrement sur celles de Porsata dans le départeme[nt] du Rhin; par le docteur Jean Castiglioni.*

Le principal objet de l'auteur de ce mémoire a été de rechercher par quels moyens ou plutôt par quelles substances ces eaux minérales sont rendues savonneuses.

On a donné le nom d'eaux thermales savonneuses à des eaux qui, par une sorte de douceur ou d'onctuosité, ressemblent à de l'eau dans laquelle on auroit fait dissoudre du savon. Tantôt on a attribué cette onctuosité à la combinaison du soufre avec la terre calcaire; tantôt à celle de la même terre avec le pétrole ou quelqu'autre bitume; tantôt enfin, et c'est là l'opinion le plus généralement adoptée, à la simple dissolution de la terre argileuse dans l'eau, ce qui leur donne la plupart des propriétés et des vertus du savon.

D'après un grand nombre d'expériences, le docteur Castiglioni rejette également ces diverses opinions et toutes leurs modifications. Il pense que la qualité savonneuse qu'ont certaines eaux minérales, est absolument due à une substance animalisée, dont la com-

inaison et la solution se font à l'aide d'un alkali fixe, t que les boues grasses, onctueuses, existant au ond des bassins, des lavoirs et des conduits, ont en très-grande partie formées d'un magma ou lépôt de ces eaux surchargées de cette matière animalisée, que l'auteur regarde comme très-analogue au blanc d'œuf.

Memorie della Socie-ta med. di Bologna.

Nous remarquerons ici que déjà M. Vauquelin, en analysant les eaux minérales savonneuses de Plombières, d'Aix et d'Ussat, y avoit trouvé une portion de matière animale qu'il regarde comme ayant beaucoup d'analogie avec l'albumine ou avec la gélatine.

4° *Sur le sommeil et sur sa cause immédiate la plus ordinaire; par le professeur Michel Araldi.*

Le mémoire que nous annonçons ici, est bien plus métaphysique que physiologique ou médical. L'auteur est entré dans de très-grands détails de psycologie, pour prouver que par suite d'impressions, soit externes, soit internes, l'ame étoit prévenue du moment où le corps avoit été livré à un sommeil suffisant, et qu'alors elle produisoit le réveil. Il y a néanmoins dans ce mémoire quelques considérations importantes, quoique peu détaillées sur l'état particulier de chaque function pendant le sommeil.

Ainsi l'auteur conclud que c'est à l'ame que remonte la cause immédiate la plus ordinaire du sommeil dans l'homme, que cet acte n'est point du tout soumis à notre volonté, et qu'à quelques modifications près le sommeil nous accable et nous endort au milieu même des efforts que nous faisons pour nous soustraire à son empire; de la même manière qu'il nous fuit,

nous échappe quelquefois, et d'autant plus que nous mettons plus d'empressement pour le provoquer.

Memorie à llaSocieta med. di Bologna.

L'auteur a terminé son mémoire par des considérations sur l'instinct; considérations qui, par la manière dont elles sont rédigées et conçues, s'écartent encore plus que le mémoire lui-même des matières dont nous devons nous occuper.

5°. *Observations sur l'hedysarum gyrans, par Joseph Scanagatta, professeur de botanique à l'Université de Bologne.*

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler de cette plante étonnante par les mouvemens continuels de ses feuilles qui tournent toujours sur leurs pétioles. L'auteur de ce mémoire, qui s'est attaché à la culture de cette espèce de sainfoin, en a étudié avec plus de soin qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici, les habitudes et la végétation.

Il a distingué avec raison le mouvement de l'*hedysarum*, des diverses autres plantes dont l'ensemble ou les parties donnent quelques signes d'irritabilité, telles sont les feuilles de la *mimosapudica* ou sensitive, la tige de la *vallisneria*, la corolle de la *dionœa muscipula*, l'*onoclea sensibilis*, les étamines du *bignonia catalpa*, de la pariétaire et d'une foule d'autres végétaux; mais dans toutes ces plantes les mouvemens sont le résultat d'un stimulus accidentel et momentané, ce qui est bien différent du mouvement spontané et continu de l'*hedysarum*.

Il ne faudroit cependant pas croire que c'est là un acte purement vital; on peut facilement en trouver la raison dans l'organisation de la plante elle-même, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

L'auteur du mémoire que nous analysons, explique le mouvement de l'*hedysarum* par les trois considérations suivantes; savoir : 1°. l'organisation de l'articulation des deux folioles latérales, avec la tige du pétiole commun; 2°. l'éminente irritabilité des fibres qui entrent dans la composition de cette articulation; 3°. enfin l'action stimulante des sucs contenus dans le système vasculaire de la plante : sans compter que le principe hydro-dynamique, agissant suivant des loix physiques et mécaniques qui président aux contractions des autres plantes, peut bien aussi entrer pour quelque chose dans la production des mouvemens de cette espèce d'*hedysarum*.

Memorie della Societa med. di Bologna.

6°. Deux mémoires dont nous ne parlerons pas pour éviter d'entrer dans des détails qui ne sont pas de notre compétence. Le 1er., sur la pile de volta, par le docteur Louis Zanotti; le 2e., sur la décomposition de l'eau à l'aide de la pile électrique de volta, par le docteur Benoît Mojon.

7°. *Un recueil d'observations pour servir à l'histoire des mammifères sujets au sommeil hivernal : premier mémoire de Joseph Mangili, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Pavie.*

C'est particulièrement sur les marmottes que l'auteur a dirigé ses premières expériences, dont le but est de répandre quelque jour sur le phénomène important du sommeil hivernal de ces animaux.

L'auteur a d'abord étudié dans tous leurs détails les habitudes des marmottes considérées dans leur état de liberté et de domesticité ou d'esclavage; sous ce rapport, il a présenté une esquisse des con-

Memorie della Societa med. di Bologna.

noissances acquises, mais sans y rien ajouter d'important.

L'auteur a cependant présenté un fait que je crois n'avoir pas été noté par les anatomistes, et qui par cela même besoin d'être constaté ; savoir, que les marmottes ont la faculté de renouveler leurs dents incisives supérieures, toutes les fois que celles-ci se brisent par un accident quelconque. Comme les marmottes qu'il a tenues renfermées dans un cabinet cherchoient toujours à ronger les portes, et qu'elles grimpoient contre les fenêtres, il arrivoit souvent que leurs dents incisives supérieures se cassoient, tantôt par moitié, tantôt par tiers ; et, à sa grande surprise, l'auteur les a toujours trouvées renouvelées en entier.

Une des choses les plus importantes dans l'étude du sommeil hivernal des marmottes, c'est l'état particulier de chaque fonction durant cette période de la vie de ces animaux ; attendu que dans ces fonctions les unes continuent comme dans l'état de veille, les autres sont diminuées, et d'autres enfin entièrement suspendues.

Ainsi, par exemple, M. Mangili a prouvé, par une expérience concluante, que pendant le sommeil hivernal des animaux dormeurs la respiration n'est pas toujours supendue, et il est probable que la circulation se fait dans une proportion égale à la respiration. L'auteur s'est convaincu de cette dernière vérité en observant de très-près, et à l'œil armé d'un microscope, deux chauve-souris endormies.

L'auteur s'est aussi convaincu que ces animaux ne s'engourdissent qu'à une certaine température, endeçà ou au-delà de laquelle la chaleur ou le froid

les

les reveillent. Ajoutons que, si on les expose ensuite à un froid beaucoup plus considérable, elles sont attaquées d'un sommeil léthargique toujours suivi de la mort, à moins qu'on ne lui oppose les secours de l'art.

Memorie della Societa med. di Bologna.

Les marmottes, pendant leur sommeil hivernal, perdent de leur poids; mais il n'est point vrai qu'elles maigrissent considérablement; ainsi, il n'y a qu'une légère déperdition de substance: eh! comment cela seroit-il autrement? les mouvemens de la nutrition ou de l'assimilation sont presque nuls.

L'auteur annonce une suite d'autres expériences sur d'autres animaux dormeurs; et il attend les résultats de ces travaux pour en déduire les conclusions relatives à la question qu'il s'est proposé d'éclairer.

Remarquons ici que le sommeil, dans ces circonstances comme dans toutes celles où il a lieu, est l'effet de l'excitabilité épuisée par une série de diverses causes que nous ne voulons pas examiner ici: remarquons également que, dans les animaux dormeurs, le sommeil hivernal est un moyen de conservation que la nature a ménagé à ces animaux, qui très-probablement n'auroient pas eu d'autre moyen pour résister à l'action du froid.

8°. Lettre du docteur Joseph Gautieri, à la Société de Bologne.

Cette lettre est relative à la production des champignons, qui a lieu chez quelques blessés et dans quelques cas de maladie. Ce phénomène, qui ne se présente que dans les cas de malpropreté extrême et de négligence dans le pansement des plaies ou dans

Program. de prix.

M. Soemmering, conseiller privé de S. M. le Roi de Bavière, à Munich.

Comme néanmoins le mérite du second mémoire sous la devise : *Homo totus à nativitate morbus*, et sur-tout les recherches anatomiques intéressantes qui s'y trouvent, au sujet des hernies du cordon ombilical, dans les plus tendres embryons et fœtus humains ou animaux, n'ont pas échappé à l'attention des administrateurs, ils n'en regrettent que plus sa prolixité, qui empêche de l'insérer dans leurs mémoires. Pour ne pas priver cependant le public de cette pièce intéressante, ils invitent l'auteur, ou à le publier lui-même, ou à en faire parvenir à leur assemblée, avant le premier de janvier 1808, un traité plus concis, qu'ils auront la satisfaction de faire imprimer en hollandais, avec mention reconnoissante du nom de l'auteur, de suite après le mémoire couronné. Dans l'espoir que le savant auteur voudra bien agréer cette dernière proposition, ils garderont le billet cacheté qui a accompagné son mémoire, jusqu'à cette époque, pour le brûler ensuite, au défaut de l'envoi de la pièce desirée.

Au reste, ils réitèrent la question suivante, proposée au mois de septembre 1806, pour le concours du 1er. mars 1808.

« Puisque les ouvrages de chirurgie traitent non-seulement des hernies inguinales, crurales et ombilicales, mais citent en outre de pareilles descentes des intestins, qui se forment au bas-ventre et aux environs du bassin; l'on demande : »

« 1°. Lesquelles de ces descentes méritent le nom d'hernies, et existent en effet ou non ? »

« 2°. Quelle connoissance anatomique exacte des

endroits où elles se présentent, et de ces maladies externes même un chirurgien doit-il avoir, afin de les bien distinguer de toute autre affection qui peut avoir lieu à ces mêmes parties ? » Program. de prix.

« 3°. Quelles sont celles de ces descentes qui demandent un traitement chirurgical pour être guéries, et celles qui n'en sont point susceptibles, mais exigent seulement d'être maintenues ? »

« 4°. Quels manuels, opérations, remèdes, instrumens et bandages conviennent dans ces différens cas et selon les circonstances ; et quels sont les préceptes de l'art et les observations convaincantes qui peuvent éclairer la conduite du chirurgien pendant le traitement de chacune de ces hernies ? »

Et ils proposent pour le concours du premier mars 1809 la question suivante :

« Puisque, parmi les tumeurs aux aines et dans les bourses, on en trouve qui anciennement ont été rangées au nombre des hernies, et qui depuis ont été nommées avec raison fausses hernies, et qui, en accompagnant les véritables descentes des intestins du bas-ventre les rendent compliquées, et en cas d'étranglement assujétissent les opérations à plus de difficultés et de risques, on demande : »

« 1°. Quelle est la structure et l'état naturel des parties sujètes à ces accidens, et quelles en sont les dégénérations qui produisent ces tumeurs ? »

« 2°. A quels indices caractéristiques peut-on les distinguer des véritables hernies inguinales et crurales et des hernies compliquées ? »

« 3°. Quelles sont les causes directes et nécessaires qui les produisent, et quelles sont les raisons de

leur accroissement plus ou moins rapide en circonférence, consistance et pesanteur? »

« 4°. Lesquelles de ces tumeurs sont susceptibles d'être résolues, et quelles sont celles qui exigent une opération, ou bien l'extirpation de la partie dégénérée. Sous quelles conditions ce dernier remède est-il admissible, et quelles circonstances le défendent? »

« 5°. Quelles observations de l'auteur même, ou décrites ailleurs, peuvent servir d'exemple, et viennent à l'appui des préceptes systématiques de l'art, et en font un guide sûr pour les chirurgiens moins experts? »

Les administrateurs du legs sus-mentionné offrent à l'auteur de la réponse la plus satisfaisante à chacune de ces questions, une médaille d'or, frappée au coin de ce legs, de la valeur intrinsèque de *trois* cents florins d'Hollande, et invitent au concours les gens de l'art, tant étrangers que régnicoles, en se soumettant aux conditions prescrites par le testateur, qui sont: que les mémoires en latin, français, hollandais ou allemand, et dans ce dernier idiome en caractères romains, doivent être lisiblement écrits (sans quoi ils ne seront point admis au concours); de plus non signés de l'auteur, mais d'une devise également inscrite sur l'enveloppe du billet cacheté, qui contient le nom, les titres et la demeure de l'auteur, et enfin envoyés franc de port et parvenus avant le terme fixé à M. M. A. Bonn, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école illustre, ou à F. E. Willet, médecin et inspecteur du ci-devant collège de médecine, à Amsterdam.

Amsterdam, ce 1er. septembre 1807.

L'université de Francfort-sur-l'Oder a célébré d'une manière touchante le jubilé ou les cinquante années de professorat du fameux anatomiste Walter : elle a publié et répandu à cette occasion la pièce qui suit, et que nous croyons devoir conserver comme un des monumens de l'histoire médicale du 18e. et du 17e. siècle. Sur l'anatomiste Walter.

« Quod felix faustumque sit summis auspiciis augustissimi potentissimique principis, ad domini domini Friderici Guilielmi III, Borussiæ regis, et ceter., et ceter., et ceter. Bonarum artium conservatoris munificentissimi regis et domini nostri clementissimi, auctoritate regiâ rectore academiæ Viadrinæ magnifico Philippo Ludovico Muzel, theologiæ doctore et professore publico ordinario ecclesiarum in circulo Lebusiensi inspectore et Francofurtanæ pastore primario scholæ fridericianæ, curatore alumnorum regiorum è Lithuaniâ et Transsylvaniâ oriundorum aliorumque ephoro : ex decreto ordinis medici observantiæ et pietatis ergâ sagacissimum quem nostra ætas tulit anatomicum communem quondam præceptorem memoris doctoris medicinæ et chirurgiæ honores in virum perillustrem excellentissimum atque experientissimum Joannem Theophilum Walter, augustissimi Borussorum regis à consiliis intimis anatomiæ et physicæ in collegio medico chirurgico Berolinensi, professorem publicum primarium necnon academiæ regiæ scientiarum quæ Berolini floret membrum, ante hæc decem lustra, jure ac merito collatos propter medendi scientiam abdi-

tarum atque subtilissimarum corporis humani partium diligentissimâ indagatione et luculentâ demonstratione mirificè adjutam Bernhardus Christianus Otto, philosophiæ et medicinæ doctor, hujusque professor publicus ordinarius societatum œconomicarum Silesiacæ et Marchicæ physiographicæ Lundensis, necnon naturæ scrutatorum Halensis atque Berolinensis sodalis ordinis medici H. T. Decanus libenter confirmavit et renovavit, eosque confirmatos renovatosque et instauratos publicis hisce profitetur literis, simul senectutem benignam gloriamque florentem ad extremum vitæ humanæ terminum prorogatam celeberrimo viro precatur. Calend. novembr. cIↃ IↃ cccvii.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Nouvelle Théorie de la vie; par A. L. Guilloutet, *de plusieurs Sociétés savantes : brochure in-8°., 95 pages 1 fr. 50 c. pour Paris, et 2 fr. par la poste. Paris, 1807 Chez Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Haute-Feuille, n°. 23.*

Bibliographie méd.

Il est difficile de réunir dans un si petit espace un plus grand nombre d'opinions hasardées, de contradictions ; et sur-tout de donner plus de preuves d'une excessive prévention ; on a peine à le croire même après l'avoir lu. Nous ne savons point ce qu'est M. Guilloutet, c'est-à-dire, que nous ne savons point s'il est médecin, s'il est chimiste, ou s'il est physicien; il est très-probable qu'il n'est ni l'un ni l'autre; mais

nous sommes très-portés à croire qu'il est ou qu'il aspire à être philosophe. Le mot philosophie, placé presque à chaque page de son livre, nous en est un sûr garant ; sans compter que l'auteur se présente comme devant changer toutes les idées acquises sur la vie, ce qui est très-philosophique ; et qu'il réduit la vie à n'être plus qu'un simple effet de l'attraction et du calorique réunis, ce qui est plus philosophique encore : ainsi suivant M. Guilloutet, *la vie consiste, pour chaque individu, dans la prédominance de ses attractions complexes sur les attractions plus simples des individus tenant au chaînon qui suit.*

En partant de ces données ingénieuses, lumineuses, etc., qui font que l'auteur s'écrie, avec le Corrège et Montesquieu, dans un enthousiasme philosophique : Et moi aussi je suis peintre, *ed io anche son pittore* ; il nous assure que rien n'est mort et que rien ne doit mourir dans la nature humaine ; que la vie, ainsi que le calorique, se partage également entre tous les êtres minéraux, végétaux ou animaux ; que la mort comme le froid n'est qu'un état relatif à certains modes ou à certaines formes ; etc. M. Guilloutet nous annonce de plus une physiologie basée sur ces principes, qu'il donne d'abord comme une découverte due à la témérité de son génie, qu'il veut appuyer cependant de noms fort étonnés sans doute de se trouver accolés à de semblables idées, et dont les individus ne manqueroient pas de réclamer de cette association s'ils pouvoient le faire ; tels sont Barthez, Cicéron, Empédocle, Euraclite, Platon, Galien, Gassendi, Leibnitz.

Discours sur les maladies qui ont été observées dans l'Hôtel-Dieu de Marseille, pendant les six premiers mois de l'année 1807 ; par J. G. Niel, *docteur en médecine, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille ; in-8°. 46 pages, 1807.*

Bibliographie méd.

L'auteur a disserté dans son discours sur toutes les maladies qui se sont offertes dans l'hôpital qu'il dirige ; et il l'a fait en professeur qui cherche à donner à ses élèves des notions générales sur chacune de ces maladies, bien plus qu'en simple praticien dont le but auroit été d'ajouter quelque chose au domaine de l'observation ; et par exemple, d'indiquer dans l'ensemble de ses observations particulières l'influence du sol, du climat, de la constitution de la saison, etc.

Ce discours est terminé par des essais pratiques sur les propriétés de certains remèdes, de l'*angustura*, du saule blanc, de la benoite, de l'opium, de l'arséniate de soude, etc. L'auteur a confirmé par de nouveaux faits les observations déjà connues des plus grands médecins.

Essai sur les signes qui distinguent la mort réelle de la mort apparente, et sur les moyens de combattre cette dernière ; par J. M. Pierret, *docteur en médecine. Dissertation inaugurale. Paris, 1808. Prix 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste ; chez Méquignon aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.*

Dans cette question si souvent traitée, sans qu'on en ait encore donné une solution satisfaisante, l'au-

, malgré qu'il ait adopté le doute méthodique Bibliographie med.
en est inséparable, a su cependant répandre de
térêt sur son sujet. L'auteur convient que nous
vons point de signe constant pour distinguer la
rt réelle de la mort apparente; mais il a cherché
ssigner cette distinction dans l'ensemble de symp-
mes susceptibles de la caractériser.

Il a fait connoître les diverses maladies qui peuvent
nner lieu à la mort apparente; ces maladies sont
rmi celles qui causent la mort apparente, en agissant
bord sur le cerveau, l'épilépsie, l'apoplexie, la
talepsie, l'extase, le narcotisme: parmi celles qui
usent une mort apparente, en attaquant d'abord les
nctions du cœur, il compte la syncope; enfin,
rmi celles qui arrêtent les fonctions du poumon,
place les diverses asphyxies, la submersion, etc.

On trouve dans le courant de cette dissertation
ne érudition répandue avec goût, et sur-tout une
ollection de faits qu'on lit avec plaisir. Dans le
hoix que nous pourrions faire parmi ce genre de
itations, nous nous contenterons de rapporter l'obser-
vation suivante à raison de sa singularité. » La femme
l'un colonel, nommée milady Roussel, étoit si tendrement aimée de son mari, qu'il ne put se persuader qu'elle étoit morte. Il la laissa dans son lit beaucoup au-delà du tems prescrit par l'usage du pays, qui est de quarante-huit heures; et quand on lui représenta qu'il étoit tems de l'enterrer, il répondit qu'il brûleroit la cervelle à celui qui seroit assez hardi pour vouloir lui ravir le corps de son épouse. Huit jours entiers se passèrent ainsi sans que le corps présentât le moindre signe d'altération, mais aussi sans qu'il

Bibliographie méd.

donnât le moindre signe de vie. Quelle fut la surpri du mari qui lui tenoit la main qu'il baignoit de s larmes, lorsqu'au son des cloches d'une église voi sine, Myladi se réveilla comme en sursaut, et s levant sur son séant, dit : *Voilà le dernier coup d la prière, allons, il est tems de partir.* Elle guéri parfaitement et vécut encore long-tems. »

Des principales sources des maladies chroniques ; pa H. M. Honneau, *docteur en médecine. Disserta tion inaugurale. Montpellier,* 1807. 92 *pages in-4°. Prix 2 fr. 25 c., et 3 fr. par la poste : se trouv à Paris, chez Méquignon aîné, libraire, rue d l'Ecole de Médecine.*

L'auteur a d'abord jeté quelques considérations générales sur les maladies chroniques; il a eu le bon esprit d'adopter cette idée vraiment clinique, qui les considère comme entièrement analogues aux maladies aiguës, si l'on en excepte la différence des mouvemens qui sont lents ou rapides, et la différence aussi des actes spontanés de la nature, qui sont ou nuls ou peu prononcés. La même maladie peut se présenter et se présente en effet tantôt à l'état aigu, tantôt à l'état chronique; et d'un autre côté les maladies aiguës se transforment en chroniques par l'effet de diverses circonstances, de la même manière que l'on voit, mais plus rarement, les maladies chroniques, passer à l'état aigu; il faut aussi remarquer que presque toujours ce dernier changement est avantageux, tandis que le premier est presque constamment fâcheux.

nteur a choisi un certain nombre de proposi-
, dont une sage discussion, éclairée par toute
dition nécessaire, répand beaucoup de jour sur
uestion principale. Ces propositions, auxquelles
ut reprocher de n'être pas toujours présentées
clarté, précision et exactitude, sont les suivantes :

. Un grand nombre de maladies chroniques vien-
à la suite des maladies aiguës ;

. Les évacuations, soit naturelles, soit habi-
es, soit maladives, lorsqu'elles deviennent trop
dantes ou lorsqu'elles sont retenues, produisent
seulement des affections aiguës, mais encore une
de maladies chroniques ;

. Les alimens et les boissons contribuent à la
uction des maladies chroniques ;

. Le tempérament, l'âge, le sexe, la constitution
sique de tout le corps, ou la structure particulière
uelqu'une de ses parties, contribuent au déve-
ement de quelques maladies chroniques,

. L'air, le climat et les saisons influent beaucoup
la production des maladies chroniques ;

. Les arts et les métiers rendent ceux qui les
vent ou les exercent, sujets à différentes maladies
niques. On trouve aussi une autre source de ces
ières affections dans l'action physique de cer-
s corps extérieurs.

. Enfin, les maladies chroniques trouvent une
e féconde dans les effets que produisent les
ions.

n rencontre aussi dans le cours de cette disserta-
plusieurs propositions hasardées, par cela seu-
ent qu'elles s'y trouvent exprimées d'une manière

[redacted] générale; ce qui, à l'âge supposé de l'auteur de
Bibliographie méd. dissertation, est moins un défaut de jugement
l'effet d'une trop grande précipitation : telle es
tr'autres celte proposition : Le médecin fait tout
les maladies chroniques; la nature se tait et sus
tous ses secours. Cette proposition non-seulemen
trop généralisée, mais elle offre encore une con
diction évidente avec le passage de la page suiva
où l'auteur dit que, dans les maladies chroniq
on observe aussi les périodes d'irritation, de coc
et de crise plus ou moins sensibles, suivant le s
de la maladie, l'âge et le tempérament du malade,

Malgré ces imperfections la dissertation de
Honneau annonce des connoissances médicales l
mûries. et fournit, à la fois, des preuves d'une i
truction solide et d'un bon jugement.

Mémoire sur l'exacte parité des laines mérinos
France et des laines mérinos d'Espagne, et
la vraie valeur que devroient avoir dans le co
merce les laines mérinos françaises;

Par M. Morel de Vindé, membre associé résid
de la Société d'Agriculture de Versailles,
priétaire et domicilié à la Celle-St.-Cloud,
partement de Seine-et-Oise; suivi d'un ra
fait à l'Institut de France, classe des Sci
Mathématiques et Physiques, par MM. Hu
Silvestre, et Tessier rapporteur. A Paris, de
primerie et dans la librairie de Mme. Hu
rue de l'Eperon, n°. 7, 1807, 1 vol. in-8°.
1 fr., et par la poste, 1 fr. 15 cent.

Ce mémoire est divisé en deux parties, l'un

tive aux qualités physiques des laines mérinos d'Espagne, comparées à celles mérinos françaises; l'autre est relative à leur emploi et à leur valeur respective. Bibliographie méd.

Dans la première, l'auteur prouve par des expériences dont les résultats sont présentés sous forme de tableaux, que les laines mérinos françaises sont égales en beauté et en bonté à celles d'Espagne. Dans la seconde, il établit, par des calculs certains, qu'il ne faut pas une plus grande quantité de laine d'une espèce que de l'autre, pour fabriquer le même drap; de là il conclud que la laine mérinos française doit valoir le même prix que celle mérinos d'Espagne.

Ce mémoire, d'un intérêt majeur pour les propriétaires de troupeaux, l'est aussi sous celui de l'intérêt public.

MM. Huzard, Silvestre et Tessier, commissaires nommés par l'Institut pour rendre compte de cet ouvrage, terminent ainsi leur rapport: « le Mémoire de M. Morel de Vindé est très-bon, les expériences sont bien conçues et exécutées avec beaucoup de précision. Nous savons que l'auteur, déjà connu avantageusement par des travaux d'un autre genre, se livre depuis quelques années à l'étude suivie de l'économie rurale, et qu'il essaie avec zèle et intelligence les moyens les plus propres à la perfectionner.

Apperçu sur le claveau, rédigé pour le département des Alpes-Maritimes, et adressé à M. le Préfet Dubouchage, par E. B. Revolat, médecin de l'hôpital militaire de Nice, etc.

Cet apperçu, qui a été rédigé précipitamment et

Bibliographie méd.

pour servir de guide aux habitans des campagnes ravagées par la clavelée, offre des données suffisantes pour le diagnostic, le traitement et la prophilactique de cette maladie.

CORRESPONDANCE.

A M. Sédillot (Jn.), rédacteur du Journal Général de Médecine de Paris.

MONSIEUR,

J'ai lu dans quelques journaux que M. Léopold Collin vient de publier des *Consultations de Barthez, Fouquet, Lorry*, etc. Comme je suis possesseur des manuscrits de médecine de Barthez, on pourroit croire que j'ai fourni, pour ce recueil, les consultations qui y sont attribuées à cet homme célèbre, permettez-moi de déclarer, par la voie de votre journal, que cela n'est point. Il est vraisemblable qu'elles ont été prises chez les malades à qui elles étoient destinées. On ne doit pas être surpris si quelquefois les raisonnemens du médecin sur la nature de la maladie n'y ont pas un rapport direct avec le traitement qui les suit : les ménagemens dus aux personnes qui se confioient à ses soins, doivent lui avoir souvent imposé l'obligation de ne pas s'expliquer. Les seules consultations qu'il jugeoit utiles aux médecins, et qu'il se proposoit de faire connoître, sont entre mes mains; je ferai en sorte que le public en jouisse bientôt.

J'ai l'honneur de vous saluer,

LORDAT, D. M. M.

Chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Montpellier.

DIXIÈME FRAGMENT DE SÉMÉÏOTIQUE.

Sur les inductions séméïotiques que l'on peut déduire de chacun des traits de la face; par F. J. DOUBLE.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Du nez. Les physionomistes ont tenu un très-grand compte de l'examen de cet organe : Aristote, dans sa physignomonie, assure que le nez élargi et dont les narines sont très-ouvertes, est un des caractères de la magnanimité, du courage; et il se fonde particulièrement sur ce que c'est là le caractère du nez chez le lion. Il ne seroit pas difficile de citer plusieurs exemples qui tendroient à prouver que la grandeur du nez s'est trouvée souvent en raison directe de l'étendue des facultés intellectuelles : j'ai aussi lu quelque part que les habitans de certaine nation barbare choisissoient leur chef parmi les individus qui avoient le plus grand nez. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre plus au long sur ces considérations qu'Hippocrate, Galien, Vallesius et autres n'ont point négligées, et dont nous ne parlerons ici que comme moyen de transition à l'objet qui va nous occuper.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Le nez, par la nature de sa position, pa la mobilité de quelques-unes de ses parties par les fonctions dont il est l'instrument e par les maladies dont il devient quelquefoi le siège, fournit une source assez abon dante d'inductions séméïotiques.

Le nez effilé, comprimé, est un mauvai signe dans les maladies aiguës : *Nasus acu tus seu compressus in morbis signum le thale. Hipp. in prognostic.* Si le nez se mon tre en outre livide, et que ce caractère soit joint à la lividité du teint, on doit craindre la gangrène interne.

Le nez effilé, pointu, avec amaigrissement de l'organe lui-même et de toute l'économie, accompagne la consomption, les épuisemens, soit qu'ils dépendent d'une maladie plus ou moins longue et rebelle, soit qu'ils soient venus à la suite de l'abus des plaisirs vénériens, d'un travail forcé, etc.

Le nez contourné, soit à droite, soit à gauche, est un signe de convulsions ou même de la mort : *Nasus si pervertatur in febre continuâ, debili jam existente corpore, lethale. Aph.* 49, *sec.* 4. Il faut cependant observer que, par un vice de conformation naturelle ou acquise, quelques individus ont le nez légèrement contourné.

La pâleur et le refroidissement du nez, les narines sur-tout, indiquent la débilité des facultés vitales, ou même un danger extrême, si ce signe est réuni à d'autres de mauvaise nature : chez les individus atteints de fièvres intermittentes, chez les hypocondriaques et chez les femmes hystériques, ces caractères du nez, savoir, la pâleur et le refroidissement, sont un des prodromes les plus constans de l'invasion prochaine de l'accès. Ces caractères du nez s'observent encore chez les femmes mal réglées à l'approche du flux menstruel, chez les chlorotiques, et enfin chez les individus qui ont souffert pendant long-tems d'un froid artificiel et prolongé, ou qui sont actuellement livrés à une frayeur violente.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Au contraire, la rougeur du nez est une preuve de la direction des forces et des mouvemens circulatoires vers la tête; elle annonce par conséquent ou un délire prochain, ou la phrénésie, ou l'hémorragie des narines.

Hippocrate, dans ses Prénotions coaques, a aussi remarqué que la rougeur des narines étoit souvent le signe des évacuations alvines et des lésions organiques du foie ou du poumon : *Rubores narium*, dit-il, *signa*

[redacted]
Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

sunt ventris facile lubrici, signa quoque morbi pulmonum aut jecoris.

C'est un mauvais signe dans les maladies aiguës que le prurit continuel des narines; il précède assez souvent le délire ou une hémorragie nasale : ce signe annonce aussi le coriza et la fièvre synoque simple : *Pruritus narium*, a dit Waldschmidt, *est infallibile signum synochi simplicis.* Dans toute autre circonstance le prurit des narines, à moins qu'il ne dépende d'une cause externe manifeste, est le signe de la présence des vers dans les intestins sur-tout chez les enfans.

La puanteur des narines est tantôt le résultat de la stagnation du mucus corrompu, tantôt le symptôme d'un ozène vénérien ou autre, de la carie des os unguis, d'un ulcère, d'un polype, etc. Cette puanteur est alors d'un mauvais présage, en raison des lésions qu'elle suppose : *Fœtor narium qui à polypo, ozœnâ, sarcomate, corruptione ossis, vel humorum stagnantium, prædictionem in eorum malorum conditione habet. Klein, interp. clinicus.*

Les aîles du nez deviennent minces et sèches à la suite de longues maladies, après des travaux pénibles, des veilles prolongées

dans la syncope, et enfin aux approches de la mort.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Les aîles du nez sont rapprochées, comprimées par suite de la paralysie des muscles dilatateurs des narines; aussi cet état des narines précède-t-il souvent la paralysie et les apoplexies : *Pinnæ autem narium compressæ incipientem paralysim musculorum faciei indicant, à quibus narium pinnæ diducuntur* : *frequenter*, ajoute le même auteur, *prima imminentis apoplexiæ signa in facie conspiciuntur. Vanswieten, Comm. in Aphor. Boerh.* 1020.

On observe encore une certaine contraction des narines, dans les derniers degrés de l'asthme et de la phthisie; cette contraction a lieu par suite de la lésion de la respiration.

Les narines arquées et extrêmement relevées, en sorte que le nez paroisse épaté, gros et court, est un mauvais signe, s'il est accidentel dans une maladie aiguë et accompagné d'ailleurs d'autres symptômes de mauvaise nature : *Pinnæ narium arcuatæ*, dit Baglivi, (*Prax. med.*) *et veluti elevatæ, cum naso simo et facie malâ periculum mortis portendunt, ut frequenti nostrâ constat observatione.*

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Les auteurs qui ont écrit sur l'*elephantiasis*, ont placé parmi ses symptômes le nez aigu et la destruction de la cloison des narines.

C'est un symptôme alarmant dans les angines en général, que les boissons soient rendues par les narines; cela suppose un resserrement spasmodique ou autre des organes qui sont le siége de la maladie.

Le nez, considéré sous le rapport des fonctions dont il est ou l'organe ou un des organes, doit être étudié par le seméïologiste dans ses liaisons avec la respiration, dans la perception de la sensation des odeurs, et enfin dans la matière muqueuse qu'il secrète.

Dans l'état le plus ordinaire, l'air s'introduit, par la cavité des narines, dans la poitrine; et dans les maladies, la manière dont l'air est reçu par le nez fournit plusieurs signes, dont il faut savoir tenir compte.

C'est d'abord un mauvais signe que les aîles du nez suivent régulièrement et avec une apparence de gêne les divers mouvemens de la respiration; cela indique un grand affoiblissement des facultés vitales, et une altération considérable de la respiration.

C'est aussi un mauvais signe que l'on soit

obligé d'ouvrir la bouche pour respirer, et que les narines se refusent à l'introduction de l'air : on doit craindre alors un état spasmodique ou inflammatoire de la membrane pituitaire, un polype, le coryza, etc. : la respiration par la bouche a aussi lieu toutes les fois que le conduit nasal est bouché par la mucosité qu'il secrète, par quelque corps étranger, etc.

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

La perception des odeurs par le malade présente encore une série de signes qu'il ne faut point négliger. Cette fonction intéressant à la fois et l'intérieur des narines qui donnent passage aux odeurs, et la membrane des fosses nasales à la partie supérieure desquelles siège spécialement la faculté olfactive, et le centre commun des sensations qui juge et apprécie les perceptions ; l'on doit reconnoître l'intégrité de toutes ces parties par l'examen des modifications de cette fonction.

Galien, dans son beau traité *de usu partium*, avoit bien vu que la faculté olfactive réside dans le haut des fosses nasales ; il répète plusieurs fois que la perception des odeurs ne se fait qu'autant qu'on aspire un peu fortement ; sans ce mouvement, les molécules odorantes placées à l'entrée des cavités nasales, et à la partie inférieure de

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

sécrétion cesse entièrement; bientôt elle est augmentée, mais elle sort liquide, âcre et froide; ce n'est que sur la fin de la maladie qu'elle reprend la consistance qui lui est propre, et c'est alors d'un très-bon augure.

L'augmentation de la sécrétion des narines calme en général, ou même fait cesser les maux d'yeux : *Quibus fluxiones in oculos tenues et diuturnæ accidunt, hi si cocta per nares procedant, juvantur. Hipp. in Epidem.* L'expérience a appris, en effet, que les narines sont une très bonne voie de solution pour les fluxions des yeux, sans doute à cause de la sympathie qu'établit entre ces deux organes d'abord le voisinage, et ensuite l'analogie de la sécrétion qui est toujours de la même nature et fournie par une même membrane (1). Aussi avons-nous toujours employé avec succès les sternutatoires dans les fluxions légères et récentes des yeux.

Cette évacuation des narines a le même effet pour la céphalalgie et la migraine, et toujours par les mêmes causes.

---

(1) Nous rapporterons plus bas une observation de Fabrice de Hilden, qui constate la sympathie qui existe entre le nez et les yeux.

Nous croyons devoir placer ici la sternutation qu'il convient de considérer dans les maladies, tantôt comme affection essentielle, tantôt comme cause de maladie, dans quelques cas comme symptôme, dans d'autres enfin comme signe.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

La sternutation constitue une maladie essentielle, pour ainsi dire, dans le fait suivant rapporté au tome 7 de la collection académique, partie étrangère.

Un berger qui faisoit sa boisson habituelle de la bierre, fut attaqué d'un éternuement assez violent qui se réitéroit pendant le jour dix à douze fois par heure, et qui l'incommodoit aussi quelquefois durant la nuit. Au bout de dix ans, fatigué de cette indisposition qui n'avoit pas cessé, il prit deux grains d'émétique. Ce moyen lui réussit parfaitement; mais ayant continué à faire usage de la bierre, il fut obligé de recourir habituellement à l'émétique quatre fois par an.

Dans ce cas-ci, et c'est aussi ce qu'il faudroit tenter dans tous les cas analogues, il s'agissoit de changer le siège de l'irritation en en déterminant une plus forte ailleurs; c'est aussi là ce qu'a fait l'émétique, et ce qu'auroient vraisemblablement opéré de même, aux avantages de la secousse près, un

Séméïotiq de chacun des traits de la face.

exutoire, l'usage habituel des frictions, etc.

La sternutation peut être cause de maladie ; elle a produit la cécité dans le fait suivant : Fabrice de Hilden rapporte qu'un jeune homme de seize ans, qui avoit pris l'habitude de se faire éternuer à volonté, ayant un jour éternué plus de cent fois, fut totalement privé de la vue ; il la recouvra au bout de quelques jours à la suite de l'application d'un séton à la nuque, et des ventouses entre les deux épaules.

La sternutation trop fréquente chez les femmes grosses produit l'avortement ; elle peut aussi déterminer les hernies chez les individus qui apportent des dispositions à ce genre de lésions ; dans tous ces cas, il est extrêmement urgent de faire cesser la sternutation par des moyens appropriés.

On retrouve la sternutation comme symptôme des maladies dans les affections catarrhales en général ; dans la fièvre scarlatine, la rougeole et quelquefois aussi dans la petite vérole ; dans les affections hystériques ; dans toutes les maladies qui déterminent une irritation essentielle ou symptomatique sur les poumons et le diaphragme ; dans les pustules, les ulcères et les chancres du nez ;

dans les affections vermineuses générales et principalement lorsqu'il y a des vers logés dans les sinus frontaux, etc.; dans tous ces cas, le traitement méthodique de la maladie essentielle constitue le meilleur moyen à opposer à la sternutation.

Séméiotiq. de chacun des traits de la face.

Enfin, la sternutation peut devenir une source de signes dans les maladies; et sous ce rapport, elle est, suivant les circonstances, un bon ou un mauvais signe.

Elle est de bon augure à la fin des maladies aiguës, si d'ailleurs il ne se présente pas d'autres mauvais signes, en ce qu'elle annonce le bon état des forces vitales; dans les ophtalmies et les otalgies; dans les cas de flux menstruel difficile ou retardé; à la fin des affections catarrhales; dans l'hystéricie, et dans les accouchemens laborieux: *Mulieri ab uterinâ passione vexatæ aut difficulter parienti sternutatio superveniens bonum. Hipp. Aphor.* 35, *s.* 5.

La sternutation peut aussi procurer la sortie du placenta; enfin, elle termine souvent d'une manière favorable les attaques de nerfs et notamment les hocquets les plus opiniâtres: *A singultu detento, sternutationes supervenientes solvunt singultum.*

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Hipp. Aphor. 13, *s.* 6. De là ces deux vers généralement connus :

Tollere singultum sternutamenta, Platonis
Conviva, est nobis testis Aristophanes.

On doit au contraire regarder la sternutation comme un pronostic fâcheux, lorsqu'elle se présente dans les maladies aiguës avec une série d'autres mauvais signes; dans la phthisie, dans la phrénésie, dans la pleurésie, dans toutes les inflammations violentes qui ont leur siège sur quelqu'un des viscères abdominaux; chez les vieillards attaqués de vertige ou de cancer; chez les épileptiques; chez les individus sujets aux hernies; et enfin toutes les fois que cet acte, la sternutation, est assez fréquent et dure assez long-tems pour laisser craindre la langueur, la syncope, de violens maux de tête, l'hémiplégie, la cécité, les convulsions, etc.

Excepté dans les cas de coryza, on doit compter les fréquens éternuemens chez individus bien portans, parmi les prodromes généraux des maladies. Hippocrate l'a dit dans son livre *de Arte* : *Citrà gravedinem; copiosæ in sanis sternutationes futurum morbum præsagiunt.*

Enfin, le séméïologiste peut trouver dans le nez considéré comme le siège de quel-

quelques maladies, des matériaux souvent bons à mettre en œuvre; nous en indiquerons ici quelques-uns pour servir d'exemple seulement, les autres devant être renvoyés à chacune des maladies auxquelles ils se rapportent.

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

Les ulcères des narines, lorsqu'ils sont récens et de bonne nature, guérissent facilement; au contraire, ceux qui sont anciens, sordides et putrides, ainsi que cela arrive dans l'ozène et le cancer, ne guérissent que rarement. Les ulcères par cause siphilitique qui se trouvent dans cette dernière cathégorie, sont les plus faciles à guérir.

Les ulcères du nez donnent lieu le plus souvent à des sarcomes dont le pronostic se lie à celui de l'ulcère lui-même.

Parmi les maladies du nez, il faut ranger les polypes, dont la facilité de laguérison est presque toujours en raison du développement de la tumeur, de son siège, de la possibilité d'employer la ligature, etc.; malgré que ce genre de lésion admette aussi, suivant les circonstances, plusieurs autres moyens de guérison; tels sont la dessication, l'excision, l'arrachement, le séton et la cautérisation.

Les hémorragies nasales, étudiées sous

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

le rapport des signes qu'elles peuvent fournir, doivent encore trouver place ici.

L'hémorragie nasale survenant chez les vieillards, après la suppression des hémorroïdes, doit faire craindre l'apoplexie : chez les enfans, la même hémorragie, sur-tout durant les fièvres continues, indique la présence des vers dans les intestins.

L'hémorragie nasale, si elle arrive aux époques menstruelles, est un grand bienfait de la nature chez les femmes dont les règles sont retardées, diminuées ou supprimées : *Quœ menstruis non purgatur si sanguinem ex naribus fundit, bono est*, a dit Celse, d'après Hippocrate.

Il ne faut point se presser d'arrêter les hémorragies nasales, quelqu'abondantes qu'elles soient, si elles n'affoiblissent pas par trop les individus qui en sont atteints, sans cela on risque de provoquer divers accidens, l'épilepsie et les convulsions entr'autres. Nous avons par devers nous un exemple à l'appui de cette assertion, et Hippocrate avoit dit d'une manière générale, mais dans le même sens : *Qui statis temporibus sanguinem fundere debent, nisi fundant, epileptiis finiunt. In Prorrhet.*

Nous avons vu plusieurs fois les hémorragies

ragies nasales précéder les coryzas; et dans ce moment-ci nous avons deux exemples d'hémorragies par le fondement, ayant annoncé l'invasion des coliques catarrhales qui sont actuellement les maladies catastatiques les plus marquantes.

Sémélotiq. de chacun des traits de la face.

Les hémorragies nasales doivent être comptées dans le nombre des crises partielles des fièvres aiguës, particulièrement lorsqu'elles ont lieu aux jours critiques: nous l'avons vu plusieurs fois, entr'autres pour les fièvres intermittentes printannières: *Febres acutæ judicantur*, dit Hipp., (*in Coac.*), *sanguine ex naribus fluente die critico.*

Les hémorragies nasales servent de crise aux maladies inflammatoires en général, au délire, à la phrénésie, etc.: *Dolor capitis in febre acutâ, non fluente sanguine ex naribus, in delirium abit. Hipp. in Coac.* Plus bas il dit aussi: *Vertiginem, ab initio, fluor sanguinis ex naribus solvit.*

En général, d'abondantes hémorragies du nez délivrent de beaucoup de maux: *Copiosæ hæmorragiæ è naribus salvant plerùmque. Hipp. in Epidem.*; dans les observations particulières renfermées dans ce même livre, on en trouve plusieurs à l'appui de cette sentence. C'est ainsi que Méton eut

[redacted] Séméiotiq de chacun des traits de la face.

une hémorragie considérable par la narine gauche, et que sa maladie fut avantageusement jugée, quoiqu'il se présentât d'autres signes assez mauvais; il est vrai qu'on provoqua la continuation de l'hémorragie nasale, long-tems même après la crise. On doit en dire autant du malade nommé Heragora, dont la maladie fut avantageusement jugée par le même moyen, et contre l'espérance de ses médecins qui ne connoissoient ni cette crise ni ses avantages.

C'est un très-mauvais signe dans les maladies aiguës, qu'il sorte à plusieurs reprises quelques gouttes de sang par les narines, sur-tout si à ce symptôme il s'en joint d'autres dont la réunion peut constituer un ou plusieurs mauvais signes: *Nasus sanguinis stillas fundens*, a dit Hippocrate, *exitiale. In prorrhet.* Plus bas il dit aussi: *Quibus è naribus cum surditate et somnolentiâparva est sanguinis destillatio difficile quid habet.*

Philiscus qui mourut le sixième jour, rendit le cinquième quelques gouttes de sang pur par les narines. La femme de Dromeades en rendit aussi quelques gouttes par le nez le quatrième de sa maladie, et mourut deux jours après. Le fils de Parion à Thase, qui

Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

mourut le cent vingtième jour de sa maladie, en avoit rendu quelques gouttes.

Il faut cependant remarquer que, dans quelques circonstances, cet écoulement du sang, goutte à goutte, par les narines, est l'avant-coureur d'une plus grande hémorragie nasale, le plus souvent critique.

Les pesanteurs de tête, les insomnies, le délire, les vertiges, les douleurs aux yeux et aux oreilles, la couleur rouge du visage, le regard vif et enflammé, les visions de corps rouges et embrâsés, l'embarras dans la région des tempes avec battement accéléré des artères temporales, les larmes involontaires, le prurit des narines, etc., sont autant de symptômes qui précèdent les hémorragies nasales, sur-tout chez les jeunes gens et chez les individus pléthoriques et sujets à ce genre d'évacuations.

C'est encore un signe avant-coureur très-prochain des hémorragies nasales, que le malade porte continuellement les mains aux narines comme pour les arracher par fragmens; ce qui est bien différent du frottement qu'exercent sur ces organes les enfans attaqués de vers. Je vois un enfant qui est sujet à éprouver fréquemment, et à la moindre indisposition, des hémorragies nasales, et chez lequel je

[redacted] Séméïotiq. de chacun des traits de la face.

les pronostique presque toujours, d'après ce seul signe que Galien a su fort bien apprécier : *Si manus naribus admovent, veluti vellicantes, tunc non forte futurum est, sed jam videbis, fluere sanguinem. Epist. ad Glaucon.*

J'ai observé que les individus qui, dans l'enfance ou dans la jeunesse, avoient éprouvé des hémorragies nasales habituelles, étoient pris d'hémorroïdes dans l'âge adulte, et devenoient dans la vieillesse sujets aux hémorragies de la vessie.

Avant de terminer sur cet article, je crois devoir remarquer pour ceux qui consultent souvent les immortels écrits d'Hippocrate, que le père de la médecine, dans ses ouvrages, a souvent désigné par le mot seul *hæmorragia* les hémorragies nasales; ce qui m'avoit d'abord un peu embarrassé dans la lecture et la méditation de ses écrits. Entr'autres preuves que j'en pourrois administrer, je citerai le passage suivant : *Cervicis dolores, rubentes oculi, hæmorragiam prædicunt* : ici, bien certainement, il ne peut être question que de l'hémorragie nasale. Du reste, je retrouve cette observation consignée par Galien dans ses commentaires sur les épidémies, où il est dit textuellement : *Hæmor-*

ragias Hippocrates vocat, sine additione loci ex quo movetur sanguis, illas quæ ex naribus fiunt.

Observations sur la leucophlegmatie idiopathique; par le docteur Bourges, *médecin de la Grande-armée.*

Lues à la Société le 3 janvier.

Sur la leucophlegn. idiopathiq.

Les leucophlegmaties ou œdématies générales et les hydropisies partielles qui souvent en sont la suite, ne doivent pas toujours être considérées comme des maladies consécutives. Il est beaucoup de faits qui nous prouvent que la leucophlegmatie peut exister d'une manière idiopathique, sans avoir été précédée ou de fièvres intermittentes, ou d'engorgemens des viscères, ou d'une maladie organique antérieure, etc. Cette distinction avoit été comme notée par Hippocrate; et le docteur Double, en citant ce passage, dans son rapport sur la constitution médicale du premier trimestre de 1807, observe que les leucophlegmaties et les dispositions à l'hydropisie avoient été plus fréquentes, par suite de l'impression débilitante portée par l'humidité sur l'économie. Ces vérités, résultats de l'observation, nous

Sur la leucophlegm. idiopathiq.

confirment qu'il ne faut pas toujours attribuer aux maladies antérieures, sur-tout aux fièvres intermittentes, les leucophlegmaties et les hydropisies qui surviennent dans les climats humides ou sous une température de même nature. La lecture de ce paragraphe m'engage à présenter deux faits de leucophlegmatie générale qui démontrent avec évidence que cette maladie peut survenir par suite d'un état particulier du tissu cellulaire, qui a perdu une partie de son énergie vitale, et qui ne résiste que foiblement aux influences humides de la température du climat ou du sol.

S...., maréchal-de-logis dans un régiment de hussards, âgé de 33 ans, d'un tempérament pituitoso sanguin, d'un embonpoint un peu plus qu'ordinaire, portant sur sa figure les signes de la santé la plus parfaite, ayant une peau fine, blanche et colorée, fut reçu dans le mois de mai de 1807 à l'hôpital militaire de B**., pour être traité d'une œdématie générale. Je l'interrogeai pour connoître les circonstances antérieures à sa maladie. Il y avoit quinze jours, à l'époque de son entrée à l'hôpital, qu'il avoit commencé à être malade sans aucune indisposition antécédente. Les extrémités supérieures et inférieures, et la partie postérieure du tronc

se sont infiltrées peu-à-peu sans fièvre, sans difficulté de respirer et sans aucun dérangement de la digestion. Les urines étoient naturelles et aussi abondantes que dans l'état de santé. Depuis le commencement de sa maladie, M. S.... ne se plaignoit que d'une constipation qui lui duroit trois et quatre jours. Du reste, on appercevoit les signes d'une bonne santé. La figure et le cou n'étoient point œdématiés; il n'y avoit qu'une légère infiltration à la partie antérieure de la poitrine et du bas-ventre; mais la peau des extrémités et des bourses avoit pris toute l'extension dont elle est susceptible.

Sur la leucophelgm. idiopathiq.

La partie œdématiée conservoit l'impression du doigt, mais la peau revenoit à son premier état avec plus de facilité que dans les leuçophlegmaties ordinaires. — Ce militaire ne se rappeloit point d'avoir été malade. Il ne s'étoit jamais livré aux excès dans la boisson. Il avoit fait plusieurs campagnes. Il avoit été, pendant celle de Pologne, plus exposé au froid et à l'humidité. Il avoit bivouaqué très-souvent. Il n'avoit point souffert de privations quant à la nourriture : les hussards trouvent toujours à glaner.

D'après ous ces renseignemens, d'après

Sur la leucophlegm. idiopathiq.

la figure et d'après l'état sain des organes essentiels à la vie, j'établis que cette leucophlegmatie dépendoit du relâchement du tissu cellulaire provoqué par l'action débilitante du climat et d'une température humide. Je basai mon traitement sur ces réflexions. La première indication fut de rendre le ventre libre, par une limonade tartarisée, que je continuai pendant huit jours. Je la remplaçai ensuite par une limonade nitrique, faite avec 20, 30, 40 gouttes d'acide nitrique. Je l'alternai avec la limonade tartarisée, lorsque le malade restoit trop longtems constipé. Quinze jours après son entrée, je lui fis prendre des pilules faites avec deux grains de jalap et un grain de mercure doux. La dose fut d'abord de deux pilules tous les matins, que je fis monter graduellement jusqu'à six. — Ce traitement fut continué pendant une cinquantaine de jours, le modifiant relativement aux circonstances et aux imprudences que font assez et trop souvent les militaires dans les hôpitaux. — Vers la fin du premier mois, lorsque je vis que la tension étoit moins forte, pour donner du ton d'une manière plus directe au tissu cellulaire, je fis faire des frictions aromatiques éthérées, qu'on renouveloit trois, quatre fois par jour, sur les extrémités et

ur la région lombaire ; je fis appliquer sur ces parties des linges trempés dans cette fomentation. Ce ne fut que vers le quarantième jour que l'œdématie commença à diminuer d'une manière sensible. Comme la peau étoit très-fine, et que les frictions n'étoient pas toujours faites avec toutes les précautions possibles, il s'ouvrit des vésicules sur les jambes ; ces vésicules ouvertes dégénérèrent même en plaies. Il s'en est écoulé beaucoup d'eau, et elles se sont cicatrisées d'elles-mêmes (1). C'est au bout de trois mois que la leucophlegmatie a totalement disparu ; tout est revenu dans l'état naturel, si l'on en excepte un léger empâtement dans la région lombaire, sans infiltration. Le malade est sorti de l'hôpital pour aller au dépôt de son régiment. Il ne lui restoit qu'une difficulté dans la marche, à cause d'une espèce de roideur dans l'articulation des genoux,

Sur la leucophlegm. idiopathiq.

---

(1) Elles ont fait l'office de mouchetures, que je n'aurois cependant pas établi ; car j'ai toujours vu que c'étoit un moyen palliatif très-précaire. Il faut même se garder, autant que possible, dans les hôpitaux militaires, de l'employer ; parce qu'il survient souvent des plaies gangreneuses qui sont plus funestes que la maladie elle-même, soit à cause des circonstances, soit par la négligence ou la malpropreté.

[redacted] Sur la leucophlegm. idiopathiq.

survenue par défaut d'exercice et par la tension des fibres.

Le fait suivant doit être considéré comme analogue, quoique la mort en ait été la terminaison. Un grenadier entra à l'hôpital de Varsovie pour une leucophlegmatie générale qui datoit de dix jours, et qui n'avoit été précédée d'aucune maladie. Le malade étoit d'un tempérament bilioso-sanguin, âgé de 24 ans portant une belle figure qui n'annonçoit aucune altération : ses digestions se faisoient très bien, quoiqu'il fût un peu constipé. Sa respiration étoit gênée. Il avoit, le soir, une toux sèche qui se montroit depuis quatre à cinq jours. Son pouls étoit régulier et sans fièvre. Les urines couloient comme à l'ordinaire. — Il avoit fait de grandes marches avec le mauvais tems. Il bivouaquoit tous les jours; on étoit à l'entrée de l'hiver. — Je considérai cette leucophlegmatie comme primitive et résultant de l'impression débilitante de l'humidité sur le tissu cellulaire. — Je prescrivis une infusion de camomille, où l'on mettoit un gros d'esprit de mindérérus par pinte. Cette tisane étoit alternée avec de la limonade tartarisée, pour soutenir la liberté du ventre. Je faisois faire de fortes frictions sèches sur les extrémités. — La respiration restoit toujours gê-

Sur la leucophlegm. idiopathiq.

née, et l'œdématie ne diminuoit point. Les selles étoient rares, ce qui me décida à faire usage de bols préparés avec quatre grains de poudre de racine de jalap, un gros de crême de tartre et quantité suffisante de miel. J'augmentai la dose du vin, et j'y joignis la teinture de canelle afin de le rendre plus énergique. Le ventre devint beaucoup plus libre, et la respiration moins gênée. Le malade avoit beaucoup d'appétit et faisoit quelquefois des excès en alimens qu'il payoit par une toux fatigante et par la privation du sommeil. Cet état d'incertitude dura environ quinze jours, sans aucune diminution sensible, lorsque, dans la nuit du 16e. au 17e. jour de son entrée à l'hôpital, le malade mourut comme suffoqué. Il avoit mangé, le soir, une livre de pain environ, de la viande et deux portions de riz. Ses camarades me rapportèrent qu'il souffrit beaucoup pendant deux heures, et qu'il demandoit à vomir. Il est fortement à présumer que cette imprudence a été la principale cause de sa mort. — Les circonstances ne me permirent point de faire l'ouverture du cadavre (1).

(1) J'ai fait, à l'armée des côtes, plusieurs ouvertures de cadavres de malades morts par suite de leucophlegmatie, et j'ai souvent trouvé, dans les ven-

Sur la leucophlegm. idiopathiq.

Ces faits et autres semblables, que plusieurs médecins observent journellement, démontrent que la leucophlegmatie est quelquefois primitive, et tient à une prédisposition particulière du système organique qui en est le siège. Il a été reconnu de tous les tems que les climats, les saisons et les habitations humides étoient une puissante cause d'œdématie et d'hydropisie. Aussi, il ne faut pas être surpris si dans certains pays du nord on rencontre tant d'affections de cette nature à la suite d'autres maladies. Je pense que c'est aussi à la même cause qu'on doit rapporter l'œdématie des extrémités inférieures à laquelle nos militaires ont été si sujets, en grande partie, dans leur conva-

tricules du cœur, un corps gélatineux, assez semblable à du bouillon congelé. Mon infortuné camarade et ami Bertet-Dupiney avoit fait la même observation dans l'hôpital de Cassel, qui étoit consacré aux maladies chroniques, et dans lequel son expérience, ses talens et son zèle lui avoient fourni les plus heureux résultats. Nous avions droit d'espérer qu'il communiqueroit un jour ses observations sur une maladie qu'il étudioit journellement avec la plus grande exactitude; mais, victime de son grand amour pour son devoir, il est mort au printems de son âge, par suite d'une fièvre nosocomiale, regretté et pleuré de tous ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître.

lescence pendant la campagne de Pologne, sur-tout à la fin du printems.

Réflexions sur l'hydrocéphale interne, (hydropisie des ventricules du cerveau); par M. Collinet, *docteur-médecin.*

Sur l'hydrocéphale interne.

L'hydrocéphale interne a été décrite par le docteur With; Macbride l'a nommé fièvre hydrocéphalique, et d'autres observateurs l'ont désignée sous des dénominations différentes, avec un traitement plus ou moins varié. Une telle versatilité d'opinions sur la nature et le traitement de cette maladie ne prouve-t-elle pas d'une manière évidente qu'elle n'a pas été bien connue, ainsi que je l'ai annoncé dans ma dissertation soutenue à l'école de Paris et publiée en l'an dix. J'ai extrait de plusieurs auteurs la description de la maladie avec le traitement qu'ils ont suivi, je les ai comparés avec les faits que j'ai recueillis moi-même; et par suite de cette comparaison, j'ai démontré que la maladie qui en faisoit le sujet étoit identique; qu'il étoit pour le moins douteux qu'on eût obtenu du succès d'aucune méthode de traitement, quand elle étoit à sa dernière période, et que dans les

Sur l'hydrocéphale interne.

cas où l'on avoit cru avoir guéri par le ca-
melas et le jalap qui avoient été emplo-
presque toujours simultanément, ces moy-
avoient produit quelquefois de la salivati-
mais qu'ils avoient constamment et dans t-
les cas provoqué des évacuations abondant-
d'où j'ai conclu que ce médicament (le ca-
melas) n'avoit point opéré par l'effet de la s-
vation, mais bien comme purgatif drastiq-
sans aucune vertu spécifique, et même d-
des circonstances qui n'étoient peut-être p-
tout-à-fait semblables à celles dont il s'a-
Je répète ici ce que pense Underwoo-
cet égard. « Il est difficile de dire si jam-
aucun remède a réellement réussi pour ce-
maladie, comme on l'a cru ; car lorsqu'-
de ces malades s'est rétabli, il y a lieu
présumer, dit-il, qu'il n'avoit point la m-
ladie telle que je viens de la décrire ». Ma-
bride rapporte aussi quelques exemples d-
succès, par le traitement mercuriel, du do-
teur Haliday ; mais il est évident qu'il n-
pas eu une très-grande confiance dans s-
propres observations, car il ajoute : « no-
avons rapporté ces observations, pour en-
courager les praticiens, et afin qu'ils ne perde-
point l'espérance de pouvoir trouver un tra-
tement qui puisse prévenir cette fatale te-

naison de la maladie qui malheureusement est que trop fréquente ».

Sur l'hydrocéphale interne.

D'après cet exposé, je pense qu'on ne sauroit re trop circonspect en annonçant les cures pérées dans des cas analogues; et qu'avant 'y croire soi-même, il faut avoir un grand ombre d'observations, et porter dans leur hoix le jugement le plus sévère. L'accumuation du liquide dans les ventricules du erveau étant ici l'effet plutôt que la cause le la maladie, qui est produite elle-même par une irritation quelconque fixée sur l'organe cérébral, ainsi que je l'ai développé illeurs; cette accumulation, dis-je, qui n'a ieu qu'au dernier degré de la maladie, lui donne à cette époque l'apparence de l'apoplexie et la met alors au-dessus des efforts de l'art et de la nature. De même dans le croup, la fausse membrane, étant l'effet et non la cause de la maladie, produit la strangulation dans les jeunes sujets dont le calibre très-étroit de la trachée et du larinx, rempli par cette fausse membrane, ne permet plus la circulation libre de l'air dans les poumons, et dont la force d'expectoration réduite aux seuls efforts automatiques ou à l'instinct de la nature, sollicitée même par les secours

Sur l'hydrocéphale interne.

de l'art, ne peut opérer l'éjection de cette espèce de corps étranger.

Mais dans la langue médicale, quelle que soit l'idée que présente à l'esprit le nom d'hydropisie aiguë, dont un de nos collègues très-estimable nous a entretenu dans la dernière séance publique de la Société, cette maladie qu'il compare à celle décrite par le docteur With, sous le nom d'hydrocéphale interne, ne paroît différer des observations connues, de celles même que j'ai recueillies, que par une marche plus ou moins rapide, ou par quelqu'autre particularité. Il n'y auroit, au reste, rien de merveilleux dans le succès du traitement qui nous a été communiqué, si les observations n'avoient pas offert ce caractère qui indique l'épanchement du liquide dans les ventricules du cerveau. Mais chercher par l'analyse à établir une différence essentielle entre des maladies dont les caractères tranchés sont identiques, comme dans les observations de la maladie qui nous occupe, quoiqu'elles puissent différer d'ailleurs par quelques symptômes particuliers, ou chercher à prendre pour des maladies de même nature celles qui présentent quelques symptômes communs, lorsqu'elles ne réunissent pas le caractère essentiel

ssentiel qui les identifie, ce seroit égale-
nent s'écarter du but qu'on doit se pro-
ioser; car l'analyse a ses bornes, dans les-
quelles il faut se tenir, quand on veut ne
pas s'exposer à tout embrouiller en cher-
chant à s'éclairer par ce procédé. L'hydro-
pisie aiguë n'est donc en effet qu'une dé-
nomination nouvelle, ainsi que l'auteur a
pu le dire lui-même; et j'estime que les
succès rapportés dans toutes ces différentes
observations d'hydrocéphale interne doi-
vent être reçus avec la même réserve;
que le calomelas qui a agi dans celles-ci et
dans les autres comme purgatif, n'a point
opéré dans aucune par l'effet de la saliva-
tion, ni par une vertu spécifique; que l'on
peut même douter encore si réellement on
a obtenu des guérisons quand on a eu à traiter
cette maladie au dernier degré; enfin qu'ici
comme dans le croup le succès du trai-
tement paroît dépendre du plus ou moins
d'intensité, et du tems où l'on aura pu recon-
noître la maladie pour s'opposer à ses progrès.
Il n'y auroit rien d'étonnant, sans doute,
qu'on se soit fait illusion dans quelque cas,
en traitant pour une hydrocéphale interne
une maladie d'une autre nature; car le stra-
bisme avec dilatation de la pupille, l'abbate-

Sur l'hydrocéphale interne.

Sur l'hydrocéphale interne.

ment des forces et l'immobilité des membres avec une espèce de sommeil profond et comateux, qui existent au plus haut degré dans la maladie qui nous occupe, peuvent encore se développer, à différens degrés, chez les enfans, soit par la présence des vers intestinaux, soit par une fièvre violente avec éruption anomale ou spécifique, et de nature pituitoso-muqueuse ou adynamique. Un exemple que j'ai eu sous les yeux, il y a peu de jours, tend, entr'autres, à confirmer cette opinion qui ne diffère point de celle adoptée par tous les médecins observateurs qui jugent sainement.

A la fin d'octobre 1807, un enfant de 18 mois, du sexe féminin, fut pris d'une fièvre violente, avec éruption anomale à la peau qui disparut dans l'espace d'un jour ou de deux; il éprouvoit pendant la nuit des exacerbations qui, au rapport des parens, le forçoient à s'éveiller en sursaut et avec un sentiment de frayeur. Je fus appelé le huitième jour; il y avoit alors une chaleur sèche et brûlante à la peau, le pouls étoit mou et très-accéléré, la respiration difficile avec toux fréquente et grasse, l'altération considérable, et la langue muqueuse; la malade éprouvoit une évacuation involontaire d'urine avec

odeur forte, sans déjections alvines, beaucoup d'agitation et point de sommeil. Un vésicatoire sur la poitrine, des potions pectorales avec l'oximel simple et le sirop d'ipécacuanha à petite dose n'apportèrent aucun changement à la maladie. Le douzième jour, le sommeil fut comateux, et les membres immobiles; il y avoit strabisme; la pupille étoit par fois dilatée et contractée alternativement; la respiration se montroit plus libre avec très peu de toux; le reste alloit comme les jours précédens. On appliqua un vésicatoire à la nuque, et je donnai un demi grain de calomélas, qui fut porté à la dose d'un grain par jour, avec quelques grains de jalap; dans l'espace de huit jours, l'enfant prit six grains de calomélas et le double de jalap, qui procurèrent, tous les jours, au moins trois selles liquides sans mélange d'aucune espèce de vers; la salive parut s'épaissir, et le quatrième jour de l'usage de ces médicamens, seizième de la maladie, le strabisme et la somnolence avoient sensiblement diminué. Le vingtième jour l'enfant avoit repris l'usage de la parole et de ses mains qui saisissoient des joujoux qu'on lui donnoit pour son amusement; il n'y avoit plus de strabisme ni de somnolence, mais par fois une espèce de

[redacted] Sur l'hydrocéphale interne.

Sur l'hydrocéphale interne.

craquement involontaire des dents. Le pouls étoit toujours petit et accéléré, la respiration plus fréquente, et au moindre mouvement qu'on faisoit faire à l'enfant, une toux convulsive le menaçoit de suffocation, ce que j'eus lieu de craindre le vingt-unième jour; les nuits paroissoient meilleures, mais quoique le calomélas et le jalap eussent été discontinués, les déjections alvines restèrent abondantes pendant tout le reste de la maladie, sans aucune apparence de vers. Les syrops de quinquina et d'erisimum, la décoction de mie de pain et de rapure de corne de cerf et l'eau vineuse furent mises en usage; on donna aussi des bouillons gras avec de la semouille très-délayée. Le vingt-cinquième jour, la main droite et les pieds parurent œdématiés; les vingt-sept et vingt-huitième, la toux et la respiration annonçoient comme une matière tenace et flottante, à l'origine des bronches; le malade portoit souvent ses mains au fond de sa bouche, comme pour se délivrer de cette substance qu'il ne pouvoit rejeter; il expira le soir du vingt-neuvième jour.

Cette observation auroit été beaucoup plus intéressante sans doute, si j'avois pu obtenir des parens, de faire l'ouverture du cadavre;

il y a cependant quelques réflexions à faire indépendamment des lumières de l'autopsie cadavérique. D'après les symptômes que j'ai remarqués et d'après le traitement que j'ai suivi, on peut juger que je m'en suis tenu au traitement symptomatique, et que j'ai regardé cette maladie comme une espèce de fluxion de poitrine catarrhale compliquée de fièvre muqueuse adynamique, et peut-être de la présence des vers intestinaux, quoique les évacuations n'aient rien prouvé à cet égard. J'avoue que je ne me suis point arrêté à l'idée de la présence des vers dans cette circonstance, et qu'il n'est point venu non plus en ma pensée qu'il y eut ici ce que j'ai appelé fièvre cérébrale essentielle, ou hydropisie des ventricules du cerveau. Cependant les symptômes qui ont existé le douzième jour, ne pouvoient-ils pas en imposer et faire soupçonner un commencement d'épanchement dans les ventricules, quoique je n'eusse point remarqué dans les symptômes ceux qui caractérisent essentiellement cette maladie, ou faire soupçonner l'existence des vers dans le canal alimentaire dont les caractères sont, comme on le sait, très-difficiles à saisir, puisque les mêmes se trouvent dans beaucoup de maladies essentielles, indépendam-

[redacted]

Sur l'hydrocéphale interne.

Sur l'hydrocéphale interne.

ment de la présence des vers ? On aura remarqué que, dès le quatorzième jour de l'usage du calomélas, le strabisme et la somnolence ont cessé ou diminué sensiblement, et qu'aussitôt la poitrine s'est engagée de nouveau. Peut-on rapporter à ce médicament ce changement de symptômes graves portés du cerveau à la poitrine : ou n'est-il pas plus naturel de considérer ce phénomène, qui n'est pas unique, comme une suite du cours de la maladie? Quoi qu'il en soit, seroit-on porté à croire que ces symptômes ont été l'effet de la présence des vers ou d'un commencement d'épanchement dans les ventricules du cerveau? Et par la description de cette maladie ne reconnoît-on point ici les phénomènes d'un épanchement de pus ou de toute autre matière dans la poitrine? La toux convulsive excitée au moindre mouvement qu'on faisoit faire à l'enfant, l'espèce de suffocation dont il a été menacé le vingt-unième jour, l'œdématie des pieds et de la main droite survenue après cette époque, toutes ces circonstances ont fixé mon opinion sur un épanchement dans la poitrine (ce que l'autopsie cadavérique auroit éclairé). Mais cet épanchement existoit-il dès les premiers jours et avant que je fusse appelé? Quelle étoit l'indi-

cation particulière à remplir ? Je ne décide aucune de ces quetions, et je m'abstiens également de toute explication.

Histoire de la constitution médicale du dernier trimestre de 1807, observée à Paris ; par F. J. Double.

> *Hortatoria ad medicos in describendâ historiâ naturali suarum quique regionum, id est de temperie incolarum, morbis illorum endemiis, methodo medendi eisdem potissimùm accomodatâ, medicamentis indigenis, et reliquis hujusmodi patriæ suæ peculiaribus observatis.*
>
> Bagliv., *Desiderat. Med.*

En revenant sur la nature de la constitution de la saison et des maladies du trimestre de l'an 1806, correspondant à celui qui va nous occuper pour les comparer entre eux, on est étonné de l'analogie qu'ils présentent, autant sous le rapport des qualités physiques de l'air, que sous le rapport des maladies régnantes ; cette année seulement, les fièvres intermittentes malignes ont débuté plutôt qu'elles ne le firent l'année der- Constitut. médic. du 4e. trimes. de 1807.

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

nière : cette année aussi leur règne a été de plus longue durée, sans compter qu'elles se sont également montrées plus fréquentes et de plus mauvaise nature.

Octobre. A la suite des pluies abondantes qui ont terminé le dernier trimestre, le mois d'octobre a débuté par une suite de beaux jours, et qui se sont ainsi continués jusques au 21, à de très-légères exceptions près : le vent souffloit habituellement du sud-ouest, et le fond de l'air étoit assez chaud.

Mais le 21, et ceci est bien remarquable dans cette saison et dans ce pays, le 21, dis je, il y a eu un orage assez violent, avec éclairs, tonnerre et pluie ; dès-lors il est survenu un changement total dans l'atmosphère ; il a plu presque continuellement ; l'air s'est légèrement rafraîchi, plus par l'humidité que par le froid ; le vent a soufflé du sud-est, et la constitution automnale a repris tout son empire avec ce caractère prédominant d'humidité qui, à la suite de l'hiver *sec* et chaud que nous venons de passer, ne peut que réveiller les craintes que nous avons manifestées à la fin du dernier trimestre.

Novembre. Tout ce mois s'est passé dans une continuation presque non interrompue de brouillards, de pluies et d'humidité : *le*

ent a presque constamment soufflé du sud-ouest, et la constitution de l'air extrêmement molle et humide n'a pu qu'ajouter aux craintes dont nous avons déjà fait mention.

Constitut. médic. du 4e. trimes. de 1827.

Dans deux circonstances seulement, cet état de l'air a paru subir quelques légères modifications; savoir premièrement, du 13 au 14, époque à laquelle le vent souffloit du nord-est; il a gelé au point que l'on a pu voir quelques glaçons; mais bientôt le vent s'est remis au sud-ouest, et il a plu de nouveau.

La deuxième circonstance se rapporte au 28; alors le vent a été nord-est, et il est tombé une assez grande quantité de neige, qui n'a fondu que dans les deux jours suivans.

Ainsi, en somme, la constitution de la saison tempérée et humide a offert pendant ce mois tout le caractère automnal.

Décembre. Dans les premiers jours de décembre, le vent tourné au sud-ouest, des pluies fréquentes et un peu de neige qui fondoit bientôt, ont semblé continuer la constitution automnale du mois dernier. Mais, peu de jours après, le vent a soufflé nord-ouest, nord-est, et même nord pur; l'air

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

est devenu sensiblement plus froid, il a neigé beaucoup, et même fortement gelé. Le dégel a eu lieu le 11, et il est bien remarquable qu'il s'est fait sans produire le froid qui l'accompagne presque toujours, à cause de la grande absorption de calorique employé à ce changement : cette circonstance tient sans doute à ce que ce dégel s'est opéré par des gradations lentes et à peine sensibles.

Dans les jours du dégel, il a régné un brouillard très-épais ; le tems a été fort doux, le vent a généralement soufflé du sud-ouest, il a plu abondamment.

Vers le 15, nous avons encore eu de nouvelles gelées ; mais elles ont cessé dès le 19 : de cette époque jusques à la fin du mois, le tems a été constamment très-humide ; il a plu souvent et en assez grande abondance ; l'air étoit extrêmement tempéré, le vent souffloit du sud-ouest.

Au total, la constitution atmosphérique a été, pendant ce mois, en partie froide et humide, en partie tempérée et humide ; et durant le trimestre en entier, c'est le caractère automnal qui a sensiblement prédominé.

Dans le nombre des maladies régnantes, les plus marquantes, celles qui ont dû le plus sérieusement occuper le praticien, sont

fièvres intermittentes bénignes ou malignes, continuées du dernier trimestre : nous aurons occasion d'en parler avec quelques détails à la fin de notre histoire médicale de la constitution actuelle.

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

Nous devons noter aussi, pour les premiers jours de ce trimestre, quelques dyssenteries bilieuses et quelques fièvres de même nature, souvent avec complication de putridité.

C'est au milieu de ces maladies et vers le commencement du trimestre, que quelques faits particuliers sont venus nous redonner l'éveil relativement aux maladies catarrhales, lesquelles, à cette époque, se sont présentées à un degré très-peu prononcé, et sous des formes extrêmement variées.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons vu plusieurs hémorragies ayant lieu par les vaisseaux qui s'ouvrent dans le système des membranes muqueuses, des hémoptysies, des hémorragies nasales, des hémorragies par l'anus, etc. Ces hémorragies se présentoient avec une sorte de périodicité, et presque toujours sous l'influence de la complication gastrique : la meilleure méthode de traitement consistoit dans les évacuations, soit par les émétiques, soit par les purgatifs,

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

suivant la nature de la turgescence, et da l'administration de quelques toniques, c quinquina sur-tout à petites doses. Ce n'e que chez certains individus, d'un tempéra ment sanguin très-prononcé, qu'on a dû r courir aux saignées que l'on pratiquoit a bras par la lancette, mais le plus souven à l'anus par les sangsues.

Le docteur Menuret nous a rapporté qu'au milieu des nombreuses coqueluches qui ré gnoient parmi les enfans, il se présentoit, comme complications graves de ces maladies, sur-tout dans les hospices et dans les maisons consacrées à l'enfance, beaucoup d'affections cérébrales, dont le coma et encore plus les convulsions étoient les symptômes et l'indice. Dans ces cas-là, l'ouverture des cadavres présentoit le plus souvent avec une inflammation plus ou moins forte, dont les meninges étoient le siège, des épanchemens considérables de sérosité, soit dans le crâne en général, soit dans les ventricules du cerveau en particulier.

Bientôt les maladies catarrhales ont augmenté tant en nombre qu'en intensité; elles ont pris un nouvel essor en exerçant aussi un empire plus funeste. Cette augmentation a été, comme cela arrive ordinairement, précédée et même accompagnée d'un grand

nombre d'éruptions de diverse nature, éruptions parmi lesquelles on a dû compter quelques petites véroles qui, bien plus nombreuses dans les environs de Paris, s'y sont présentées sous l'aspect, en quelque sorte, épidémique.

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

Quelques pleurésies de nature essentiellement catarrhale, des maux de gorge, des fluxions, des douleurs vagues, un assez grand nombre de coryza et sur-tout une très-grande quantité d'ophtalmies étoient, chez les adultes, les symptômes sous lesquels l'état catarrhal se manifestoit le plus souvent. Chez les vieillards, c'étoit l'asthme humide, les catarrhes du poumon et de la vessie, les infiltrations et les affections cérébrales qui attestoient l'influence de la constitution sur les individus de cet âge; cette influence leur a été même particulièrement funeste: il en a succombé beaucoup, soit par suite d'anciennes lésions de cette nature, soit après ces mêmes maladies survenues brusquement.

Les maladies des adultes, au contraire, étoient rarement graves et rebelles, si l'on en excepte toutefois quelques fièvres catarrhales compliquées de putridité ou de malignité. Ainsi, nous avons remarqué que la toux, les enrouemens et les ophtalmies

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

se guérissoient le plus ordinairement d'elle mêmes, et que les personnes qui ont vo scrupuleusement garder la chambre, n' ont pas été plutôt délivrées que les autr Du reste, contre ces ophtalmies que pr que tous les adultes ont contractées, q peu d'enfans et de vieillards ont eues, du moi à notre connoissance ; contre ces opht mies, dis-je, il a suffi de légers collyres av de foibles dissolutions, soit d'opium, s de zinc; collyres que nous avions la préca tion d'administrer tièdes dans les premie jours de la phlogose, et froids dans l périodes subséquentes. Ces ophtalmies att quoient d'abord un seul œil, et peu-à près second étoit affecté : la cornée se montro considérablement tuméfiée avec peu de ro geur, sur-tout en proportion de l'extrêm tuméfaction ; il y avoit aussi un engorgeme considérable des paupières, un écoulemen abondant de larmes lympides et âcres les malades se plaignoient d'un picoteme extrême, ils ne pouvoient supporter ni l chaleur du feu ni la lumière ; etc.

Les sangsues que quelques personnes on fait appliquer aux oreilles, aux tempes o même à l'angle externe de l'œil, ne faisoien qu'augmenter la fluxion; et c'est seulemen

dans ce cas qu'on a dû recourir aux pédiluves et quelquefois aux purgatifs salins pour changer la direction du mode fluxionnaire.

Constitut. médic. du 4e. trimes. de 1807.

Du reste, dans les maladies de la constitution en général, nous avons donné pour boisson l'infusion de véronique, l'eau vineuse, l'eau sucrée avec addition d'eau-de-vie, etc.; et dans le régime, nous avons très-fréquemment conseillé les roties au vin et au sucre, autant comme préservatif que comme moyen curatif.

Nous avons noté quelques hémoptysies survenues à la suite de l'impression du froid qui a régné en novembre, sur-tout chez les individus qui avoient la poitrine foible. Quelques-unes de ces hémoptysies ont encore offert le type intermittent, sans doute par un reste de l'influence de l'épidémie de fièvres intermittentes qui vient de régner; épidémie dont nous avons encore observé quelques traces ou du moins des rechûtes partielles de ces mêmes maladies.

Les hydropisies ont aussi augmenté en nombre; on en a vu quelques-unes à la suite des fièvres intermittentes de l'été, prolongées jusques dans l'automne, et quelques-unes aussi ayant été la terminaison des fièvres bilieuses putrides, qui régnoient en même

Constitut. médic. du 4e. trimes. de 1807.

tems que les fièvres intermittentes bénignes.

Nous avons rencontré plusieurs paralysies soit partielles, soit générales; elles étoient liées à un état atonique de tout le système, considération à laquelle il a fallu avoir le plus grand égard dans le traitement.

En général, nous avons eu à traiter un bien plus grand nombre de maladies chroniques que d'aigüës; et ces maladies chroniques dégénéroient le plus souvent en hydropisies, en œdématies, etc.

Parmi les observations qu'a bien voulu nous communiquer notre confrère le docteur Menuret, nous noterons la suivante : il a vu, avec tous les praticiens de la capitale, que les maladies catarrhales de la constitution présentoient en général un caractère humoral; cependant, ajoute-t-il, soit par une disposition particulière, soit par la nature et la gravité des symptômes, l'évacuation du sang a été indiquée et pratiquée avec utilité dans plusieurs fluxions à la poitrine; mais il a fallu peser mûrement la valeur de cette indication et se tenir en garde contre l'intensité de la fièvre, contre l'effet de la douleur et autres circonstances qui auroient pu en imposer, et donner au pouls, par exemple, un caractère pléthorique. Dans un cas d'es-

quinancie

quinancie où l'on avoit abusé de la saignée, il s'est opéré une dégénérescence gangréneuse dans le siège même de la maladie; dégénérescence qu'il a fallu combattre par les vésicatoires, par le quinquina uni à l'alkool sulfurique, par les applications du collyre de lanfranc, etc.; des escharres considérables ont été détachées, la maladie a été rebelle et la convalescence longue et pénible.

Constitut. médicale du 4e trim. de 1807.

Vers la fin du trimestre, l'ophtalmie épidémique en quelque sorte, qui a constitué jusques-là la forme la plus générale sous laquelle se manifestoit le génie catarrhal, a perdu beaucoup de son influence: nous n'avons eu alors qu'un très-petit nombre de ces ophtalmies, et à cette même époque elles ont commencé à être remplacées par des coliques de la même nature; coliques très-intenses quelquefois, et qui, fixées sur les reins, ont constitué la néphritique rhumatismale; au surplus, nous aurons occasion d'en parler plus longuement en rendant compte de la constitution médicale du prochain trimestre.

Dans le commencement du trimestre nous avons recueilli quelques observations sur les avantages qu'offre le raisin; nous l'avons fait

Constitut. médic. du 4e trim de 1807.

prendre en grande quantité, autant que nous l'avons pu à la vigne même, en pleine campagne, et dès le matin à jeun, lorsque le raisin est encore couvert de rosée; ce qui, indépendamment du changement d'air et des distractions multipliées, ajoute si efficacement aux propriétés laxatives et désobstruantes de ce fruit. Ces vertus jointes aux qualités nutritives que le raisin possède à un très-haut degré, en raison, sans doute, de la grande quantité de matière sucrée qu'il renferme, combinée dans de justes proportions avec d'autres substances, avec l'acide tartareux entr'autres, nous ont engagé à le conseiller dans tous les cas de dérangement, d'altération, de la digestion et de la nutrition, particulièrement dans la consomption qu'occasionnent les affections nerveuses violentes, les phthisies, les engorgemens des viscères abdominaux, les obstructions et sur-tout celles du squirrhe au pylore. Une de nos malades, attaquée de cette dernière maladie, est allée à Fontainebleau pour suivre exactement ce régime; et depuis, les accidens qui avoient été assez graves pendant plusieurs années, sont devenus presque nuls.

Sur la fin de la saison du raisin, nous avons conseillé, pour remplacer ce fruit,

le vin doux, le moût qui jouit des mêmes propriétés, mais à des degrès bien moindres; nous avons sur-tout remarqué qu'il n'a presqu'aucune des qualités nutritives du raisin. Hippocrate avoit déjà dit, en parlant de cette substance : *Mustum inflat et subducit ac conturbat, fervens in ventre et alvo; secedit Lib. de diætâ.*

Constitut. médicale du 4e trim. de 1807.

Nous avons aussi conseillé quelquefois les bains généraux ou partiels dans le marc du raisin; en ayant, toutes fois, la sage précaution de prévenir les malades des dangers attachés à l'évaporation, au dégagement du gaz acide carbonique qui est le produit de la fermentation du raisin; dégagement qui pourroit produire l'asphyxie, si ces bains étoient pris dans des chambres étroites et trop bien fermées.

Nous avons d'abord fait prendre ces bains pendant long-tems à une goutteuse, mais sans succès; il est vrai qu'ici la diathèse arthritique est générale, et que jamais peut-être la goutte n'a été ni si universelle, ni si intense. Mais nous les avons en outre fait prendre avec quelque succès dans des commencemens de courbure de la colonne vertébrale, dans des cas d'éruptions chroniques générales et habituelles de la peau, dont la cause étoit très-

[redacted] Constitut. médic. du 4e trim. de 1807.

probablement l'inertie du système cutané et la nullité de la transpiration.

Ce genre de bain que l'on peut employer d'une manière soit partielle, soit générale, suivant l'indication, a été encore prescrit avec avantage par plusieurs praticiens, par Tissot entr'autres, contre les paralysies commençantes, contre les affections rhumatismales invétérées, et dans toutes les circonstances où il faut imprimer à l'économie entière, et particulièrement au système cutané, une action tonique plus ou moins forte.

Nous terminerons notre compte rendu du trimestre par quelques considérations sur les fièvres intermittentes, pernicieuses surtout; considérations extraites d'un mémoire particulier sur ces fièvres, que nous publierons incessamment.

Au milieu du grand nombre des fièvres intermittentes bénignes ou simples, qui ont régné pendant la fin du dernier trimestre et le commencement de celui-ci; fièvres qui, pour le dire en passant, s'exerçoient sur des individus qui les avoient apportées des environs de Paris; au milieu, dis-je, de cette sorte d'épidémie, nous avons eu occasion de voir quelques fièvres intermittentes malignes ou compliquées d'un symp-

tôme grave, et qui leur donnoient un caractère pernicieux. Mais ces maladies qui ont été très-nombreuses dans les campagnes des environs de Paris, l'ont été beaucoup moins dans la ville même.

Constitut. médic. du 4e. trim. de 1807.

Nous sommes portés à croire que, dans l'épidémie que nous avons observée, on a beaucoup exagéré le nombre de ces maladies et le danger de l'épidémie elle-même, par cela seul qu'on a méconnu la nature de ces fièvres, et qu'on a pris pour des intermittentes pernicieuses des intermittentes simples ou bénignes, ce qui est presque aussi dangereux que de regarder comme simples des maladies de cette espèce, mais réellement pernicieuses: *Etenim*, a dit Torti à ce sujet, *in negligendo aut temerè contemnendo quæ contemnenda non sunt, sicut et in formidando quæ non sunt formidanda, expertos quandoque medicos hallucinari certum est; utrumque equidem malum, sed primum pejus.*

Du reste, si l'on s'en rapporte moins au ton dogmatique des livres, et qu'on consulte davantage la nature au lit même des malades, on trouvera qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le pense, de distinguer les fièvres intermittentes simples des intermittentes pernicieuses. Il est bien remarquable que la

Constitut. médic. du 4e. trim. de 1807.

plupart des symptômes graves de ces fièvres pernicieuses se présentent aussi, mais seulement à des degrés moindres, dans les intermittentes bénignes. Ainsi il arrive tous les jours de voir une fièvre tierce bénigne débuter dans ses accès par le vomissement, par la syncope, par le délire, par l'assoupissement, etc., et jusques-là il n'y a d'autre différence que dans l'intensité. Pendant l'épidémie qui vient de régner, j'ai vu chez la femme d'un de nos confrères le vomissement porté à un très-haut degré, signaler le début des accès, durer autant que lui, reparoître même et à des degrés moindres durant l'apyrexie; et cependant sa fièvre n'a jamais été regardée comme pernicieuse, parce que toutes les autres circonstances excluoient cette idée. J'en dirai autant des douleurs pleurétiques que m'a offertes un fait de fièvre intermittente simple, sur un jeune homme de trente ans, aussi bien que de l'assoupissement qu'on observoit dans la plupart des fièvres intermittentes bénignes qui ont régné.

La continuation, quoique à des degrés bien moindres, du symptôme pernicieux hors de l'accès donné par Mercatus; le sédiment briqueté de l'urine indiqué par

Constitut. médic. du 4e. trimes. de 1807.

sautter, Medicus, etc.; la coïncidence de ces fièvres avec une épidémie de fièvres intermittentes simples, coïncidence sur laquelle Morton et Torti ont beaucoup insisté, ne sont que des signes accessoires, et qui ne peuvent guères avoir qu'une valeur approximative.

L'augmentation rapide de la gravité des symptômes et de l'intensité de la fièvre; la foiblesse du pouls; un malaise violent que le malade éprouve dans le tems de la rémission; et la prompte terminaison de la maladie par la guérison, si on a employé le fébrifuge sous l'influence salutaire de toutes les conditions favorables, et par la mort dans le cas contraire, sont les seules données dont on puisse s'appuyer pour asseoir le diagnostic de ces maladies, à la connoissance desquelles on doit sur-tout appliquer le tact médical, cette rectitude et cette sûreté du jugement qui ne s'acquiert que par l'habitude de voir et de réfléchir.

Les maladies périodiques avec fièvre, dont Casimir-Medicus a le premier établi une doctrine complette, doivent aussi, lorsqu'elles sont portées à un certain degré, en imposer pour des fièvres intermittentes pernicieuses, sous ce rapport que l'on a

Constitut. médicale du 4e. trim. de 1807.

sité ; or, pour parvenir à ce but, le premier moyen est de bien étudier les causes et le caractère de ce symptôme prédominant.

Morton, dont le nom est aussi heureusement lié à la doctrine médicale de ces maladies qu'à la doctrine médicale de la phthisie, a le premier abordé ce point de thérapeutique. Il a bien vu que le quinquina, pas plus que tout autre fébrifuge, ne peut être administré pendant la violence de l'accès; donné à cette époque, il est presque toujours rendu par le vomissement, et il n'agit jamais comme fébrifuge : *Sine verò*, dit Morton, *durante paroxysmo vita ægri in discrimen adducatur, cum scilicet febris alterius morbi symptomata vehementia et lethifera sibi adsciscit, morbus istis ascititius eâdem methodo tractandus est ac si esset originalis ; ut ex oris faucibus æger quàm citissimè liberetur : postquam verò hæc nova symptomata cessant aut mitigantur assiduè atque copiosè exhibendus est cortex peruvianus.*

Les belles observations de Barthez, dont nous avons déjà plusieurs fois fait mention, nous ont indiqué, dans l'opium donné à forte dose, un moyen sûr de faire cesser le danger attaché à l'accès des fièvres perni-

·uses, toutes les fois que le symptôme ·dominant tire son origine d'un état spas-dique; ce qui, il faut en convenir, a ·u ainsi le plus souvent. Mais il reste à ·igner les moyens de diminuer l'intensité e l'accès dans les cas où le symptôme ernicieux ne dépend pas du spasme. — Constitut. médic. du 4e. trim. de 1807.

Quelques données puisées dans les observations que nous avons recueillies pendant ue nous exercions la médecine dans le nidi; et d'autres observations que nous ·vons eu occasion de noter durant ces leux sortes d'épidémies de fièvres intermittentes que nous avons vu régner à Paris, nous ont suggéré sur ce point de clinique des vues nouvelles, des faits pratiques qui tendent à répandre quelque jour sur cette partie ou sur la thérapeutique des fièvres malignes périodiques. Ce sont ces faits que nous nous proposons de mettre au jour dans un travail que nous préparons sur ces maladies; travail qui aura aussi pour objet de ramener, à leur juste détermination, le nombre des variétés de ces mêmes maladies établies d'après le nombre des symptômes pernicieux sous lesquels elles se manifestent; et de classer ces mêmes symptômes d'après leur nature, c'est-à-dire d'après l'ordre des causes générales morbifiques auxquelles ils appartiennent.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Janvier 1808.

Jours	Thermomètre.			Baromètre.		
	Maxim.	Minim.	A mid.	Maximum.	Minimum	Midi.
1	+ 3,9 mi	+ 2,2 ma.	+ 3,9	27,6,[illegible]7 ma.	27,6,[illegible]5 mi	27,6,35
2	+ 7,0 mi.	+ 3,8 s.	+ 7,0	7,4,64 s.	27,2,75 ma.	27,3,08
3	+ 5,3 mi.	+ 2,0 s.	+ 5,3	27,9,55 s.	27,5,52 ma	27,6,50
4	+ 3,9 s.	– 0,2 ma.	+ 3,[illegible]	28,1,90 s.	28,0,25 ma	28,1,05
5	+ 5,[illegible] s.	+ 2,4 ma	+ 4,[illegible]	28,1,05 ma	27,11,70 s.	28,0,50
6	+ 6,5 s.	+ 3,3 s.	+ 0,3	28,5,25 s.	28,3,60 ma.	28,4,84
7	+ 5,6 mi	+ 3,7 ma.	+ 5,6	28,6,50 miu	28,5,75 ma.	28,6,40
8	+ 4,6 mi.	+ 2,2 ma.	+ 4,6	28,7,05 s	28,6,25 min.	28,6,50
9	– 4,2 min	+ 1,7 ma.	+ 3,6	28,6,65 mi.	28,6,50 min.	28,6,65
10	+ 4,3 mi.	+ 3,8 ma	+ 4,3	28,[illegible],00 ma.	28,5,00 mi.	28,5,00
11	+ 8,3 mi	+ 5,5 min	+ 8,[illegible]	28,1,25 mi	27,11,5 min	28,1,2[illegible]
12	+ 4,0 mi.	+ 0,3 min	+ 4,0	27,11,20 m.	27,11,0[illegible] min	27,11,10
13	+ 4,1 mi.	+ 0,2 ma.	+ 4,1	27,11,30 m.	27,10,30 s.	27,10,85
14	+ 7,2 mi.	+ 1,6 min	+ 7,2	27,7,7[illegible] mi.	27,5,85 mi.	27,5,65
15	+ 1,7 mi	– 1,0 s.	– 1,7	28,0,[illegible]5 mi.	27,8,50 ma.	27,11,75
16	+ 1,5 mi.	– 2,5 s.	– 1,[illegible]	2[illegible],1,65 s.	28,0,75 s.	28,1,25
17	– 1,5 mi.	– 2,9 ma.	– 1,5	28,4,10 s.	28,1,75 ma.	28,3,3[illegible]
18	– [illegible],0 mi.	– 3,0 s.	– 3,0	28,4,80 mi	28,3,25 s.	28,4,80
19	– 1,5 s.	– 4,2 ma.	– 2,[illegible]	28,3,52 ma.	28,1,5[illegible] s.	28,2,25
20	+ 1,7 s.	– 1,4 ma.	+ 0,8	27,1[illegible],45 m.	27,8,75 s.	27,9,55
21	+ 6,4 mi.	– 3,[illegible] s.	+ 0,4	28,0,25 s.	27,9,27 ma.	27,10,35
22	– 0,4 s.	– 4,6 ma	– 1,0	28,2,55 mi.	28,1,6[illegible] ma	28,[illegible],75
23	– 4,5 mi.	– 5,8 ma.	– 4,5	28,1,60 m.	28,0,50 s.	28,1,50
24	– 0,5 mi.	– 3,2 ma.	– 0,5	28,0,10 mi.	27,10,07 s.	28,0,10
25	+ 2,1 mi.	– 0,2 min	+ 2,1	27,7,32 m	27,6,00 min.	27,7,07
26	+ 0,4 mi.	– 0,9 ma.	+ 0,4	27,5,75 m.	27,4,10 ma.	27,3,75
27	+ 1,4 s.	– 1,9 ma.	+ 1,2	27,9,10 mi.	27,8,00 ma.	27,9,10
28	+ 6,8 mi.	+ 4,1 ma	+ 6,8	27,8,35 m.	27,7,25 s.	27,8,00
29	+ 5,7 mi.	+ 2,8 ma.	+ 5,7	27,11,50 mi.	27,9,30 ma.	27,10,60
30	+ 8,8 s.	+ 3,8 ma.	+ 7,8	27,11,50 s.	27,10,75 s.	27,10,75
31	+ 9,8 mi.	+ 7,7 s.	+ 9,8	28,1,15 s.	28,0,01 ma	28,0,35

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure. . . . . 28,7,05 le 8
Moindre élévation du mercure. . . . . 27,2,75 le 2
Elévation moyenne 27,10,00
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 9,8 le 31
Moindre degré de chaleur. . . . . – 5,8 le 23
Chaleur moyenne. . . . . + 2,[illegible]

ITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronome, membre de l'Institut national.

Jours	Hyg. à midi	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	90,0	S. fort.	P. et neige, c très-couv., p. par int p. par int.
2	95,0	S fort.	Ciel couv. p. pl., pl., ciel couv. v. très-fort.
3	96,0	S. S. O. f.	B. d'écl c. nuag., c. nuag., assez b. par int
4	87,0	O.	Br. c. sans nuages, c. nuag., c. couv. p. int.
5	100,0	S. fort.	P pluie p. int ; pluie, idem. forte et abond.
6	93,0	O. N. NO	B. ciel, ciel trouble et nuag., ciel très-troub.
7	100,0	calme.	Ciel très-couv. br. ép., br. ép., br. ex. ép.
8	0,0	N.	Br. ép. et hum., br. ép. et tr.-hum., br. tr -h.
9	100,0	calme.	Id. et c. couv., id. et c. couv, id. et c. couv
10	100,0	N. O.	Ciel couv. br., ciel couv, br. l., c tr -couv.
11	10.,0	N. N. O.	P. pl. très-fine, ciel tr.-nuag., ciel tr.-couv.
12	89,0	S	Ciel couv. petite pluie, ciel nuag., ciel couv.
13	96,0	S. O. fort.	Quelques éclairs, ciel couvert, ciel couvert.
14	92,0	N. O.	Ciel couv., ciel idem, pluie abond. par int.
15	75,0	N. O	Ciel très nuag., ciel idem, ciel entièr. couv.
16	79,0	N.	eau ciel, ciel couv., brouil. assez beau ciel.
17	78,0	N. N. E.	Ciel trés-couv., ciel très-couv., ciel idem.
18	84,0	N.	Assez beau ciel, ciel à demi-couv., ciel id.
19	92,0	N. O.	Br. ép. c. couv., br. c. couv., c couv. br. h.
20	100,0	S. fort.	Ciel couv., brouill. tr.-hum., ciel tr.-couv.
21	80,0	N.	Br. à l'horizon, ciel couv., c. tr.-nuag., b. c.
22	80,0	N.	B. ciel, ciel tr.-nuag., brouill. assez b. ciel.
23	88,0	N.	Ciel. couv. br., br. ép. ciel couv., c. couv. br.
24	98,0	S.	Ciel couv. neige, givre consid. ciel couv., id.
25	97,0	S.	Ciel couv., pl. fine et neige p. int, c troub
26	90,0	S. S. E.	Beau ciel, ciel couvert ; neige très-fine.
27	87,0	O.	Br. à l'hori. b. ciel, c. troub. à l'hori., b. c
28	98,0	S. O.	Petite pluie, ciel très-nuag., pluie par int.
29	88,0	O.	C. en g. p. e., c. tr.-n f. av. de grel., c. tr.-c.
30	100,0	S. S. O. f.	Pl. fi. c tr.-c., c. tr.-c. pl. p. int., c. tr.-c. et p.
31	100,0	O. S. O.	Ciel couv., ciel idem, ciel idem.

Nomb. de jours beaux.	11	Le vent a s. du N.	9	fois.
de couvert	20	N. E.	1	
de pluie	7	E.	0	
de vent	29	S-E.	1	
de gelée	14	S.	11	
de tonnerre	0	S-O.	4	
de brouillard	9	O.	5	
de neige	5	N-O.	6	

Thermomètre des caves 9° 638 de Réaumur.
Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 m. 02250 — 10 lig.

Analyse des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, pendant l'année 1807.

Partie physique, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel.

Zoologie.

Zoologie.

EXTRAIT. De tous les phénomènes propres à certains animaux; il en est peu d'aussi singuliers, de si contraires en apparence aux lois de l'économie vitale, que le sommeil léthargique auquel plusieurs quadrupèdes vivipares sont sujets pendant l'hiver. La léthargie des reptiles, celle des insectes, pendant la même saison, nous étonnent beaucoup moins; parce que nous sommes moins disposés à comparer ces êtres avec nous, et qu'ils perdent dans cet état un moindre nombre de leurs propriétés habituelles.

Mais dans les mammifères hivernans, il s'établit non seulement un repos absolu, une abstinence complète, une insensibilité telle que l'on peut quelquefois les brûler, les déchirer en morceaux sans qu'ils s'en apperçoivent; leur respiration et leur circulation diminuent encore par degrés au point de devenir presque nulles, et ils perdent la plus grande partie de cette chaleur animale, l'un des caractères les plus marqués de leur classe: en un mot, leur vie paroît complètement arrêtée; tous les ressorts qui retiennent ou qui agitent les élémens de l'organisation, semblent avoir perdu leur activité; et ce-

endant cette vie est maintenue, elle peut même tre prolongée par cette léthargie au-delà de ses bornes naturelles; il n'y a ni mort ni décomposition, et pour peu que le froid ou les autres circonstances nécessaires viennent à cesser, l'animal se réveille et reprend toutes ses fonctions ordinaires.

Lorsque la classe proposa, en 1799, aux physiciens d'apprécier en détail les circonstances qui amènent, qui accompagnent et qui font cesser le sommeil hivernal, et de rechercher s'il ne seroit pas possible d'en conjecturer les causes, elle ne se flatta point d'obtenir une solution complette d'un problême aussi compliqué; mais elle espéra que l'attention des naturalistes, dirigée vers un si grand objet, pourroit encore y répandre quelques lumières.

En effet, cette question a occasionné non-seulement les travaux qui ont été soumis au jugement de la classe; mais elle a aussi en partie contribué a en déterminer quelques autres qui ont été livrés immédiatement au public.

Les plus importans et les plus étendus parmi ces derniers sont les différens mémoires insérés dans le Traité posthume sur la respiration, de Spallanzani, publié en 1803 et en 1807, par son respectable ami M. Sennebier, comme lui correspondant de la classe. Tout ce qui concerne les circonstances du sommeil, sous le rapport des diverses fonctions, y est exposé avec le plus grand détail; et quoique toutes les expériences ne soient peut-être pas de la plus grande rigueur, elles se trouvent en général confirmées par celles qui ont été faites depuis. M. Mangili, élève et successeur de Spallanzani, en a fait de plus exactes, et

Zoologie.

en a ajouté quelques-unes de plus dans un écrit qu'
vient de publier à Pavie. D'un autre côté M. Ca
lisle, célèbre anatomiste anglais, s'est occupé d
rechercher les causes de ce sommeil dans la struc
ture propre aux animaux qui y sont sujets; et so
mémoire inséré dans les Transactions philosophi
ques de 1803, sans donner une solution bien évi
dente, offre au moins des matériaux propres à
conduire.

Cependant ces divers écrits, tout excellens qu'il
sont, n'ont pas empêché que les mémoires présenté
à la classe ne continssent encore des faits nouveaux
n'ajoutassent plus de précision à la détermination
de ceux qu'on connoissoit, n'offrissent enfin de nou
velles remarques anatomiques et de nouvelles con-
jectures propres à être comparées et pesées avec
celles qui se trouvoient mises en avant dans les ou-
vrages imprimés.

C'est à ces titres que la classe a cru devoir dé-
cerner un prix, en 1804, à MM. Herholdt et Rafn,
de Copenhague, et qu'elle vient d'en décerner un
autre à M. Saissy, médecin de Lyon. Depuis ce
jugement elle a entendu un dernier mémoire de
M. Prunelle, professeur à Montpellier, qui n'a pu
que lui faire regretter de n'en avoir pas eu plutôt
connoissance, tant il lui a paru digne d'être mis à
côté de ce que l'on a fait de mieux sur ce sujet.

Il nous semble convenable de rapprocher ici en
peu de mots les résultats généraux de ces divers ou-
vrages sur les circonstances du phénomène, et d'in-
diquer rapidement les conjectures qu'ils offrent sur
ses causes.

Le

Zoologie.

Le froid est la circonstance la plus nécessaire au sommeil ; mais ce n'est pas la seule, il faut aussi absence des causes irritantes, comme bruit, nourriture et autres ; plusieurs de ces animaux, tenus et nourris en domesticité, ne s'endorment pas, malgré le froid. Un air pauvre en oxigène est encore favorable et souvent nécessaire. Voilà pourquoi la plupart s'enferment avant que de dormir : en général ils se roulent en boule.

Le degré de froid, quoique variable suivant les espèces et les circonstances accessoires, est toujours un peu supérieur à la congélation ; un froid trop violent au contraire réveille les animaux lorsqu'on les y expose subitement.

Les quadrupèdes sujets au sommeil léthargique n'ont pas en général le sang moins chaud que les autres dans leur état ordinaire ; ils ne consomment pas non plus moins d'oxigène dans leur respiration ; mais il paroît cependant que leur chaleur baisse un peu avec celle de l'air, quoiqu'elle reste toujours assez haute tant qu'ils sont éveillés.

Une fois endormis, leur respiration et leur circulation se rallentissent ; elles finissent par devenir presque insensibles : la consommation de l'oxigène diminue dans la même proportion ; ils perdent toute espèce de sentiment quand la léthargie est complette. L'irritabilité est la fonction qui paroît se conserver le mieux.

Leur chaleur animale se perd dans le même intervalle, jusqu'à un ou deux degrés au-dessus de o, mais elle ne descend pas plus bas ; et si l'on ex-

[redacted]
Zoologie.

pose graduellement l'animal à un froid plus violent, et qu'il vienne à se geler, il meurt.

Le chaud est la cause la plus naturelle du réveil, cependant il y en a d'autres, et nous venons de citer le froid. Quand l'animal est réveillé par quelle cause que ce soit, il reprend sa respiration, sa circulation et sa chaleur ordinaire, dans un tems variable mais assez court, et cela, quelque froide que soit l'atmosphère où on le tient.

La profondeur du sommeil est très-différente selon les espèces; il y en a qui se réveillent plusieurs fois en hiver : l'ours, le blaireau ne sont sujets qu'à un assoupissement léger; le lérot se laisse disséquer sans donner de signe de douleur.

Ils se vident avant de se disposer au sommeil; mais ils mangent dans leurs réveils passagers. Leur transpiration est très-foible. Voilà des faits maintenant bien constatés et accompagnés de mesures précises.

Quant aux causes prédisposantes, c'est-à-dire, à ce qui fait que ces animaux en particulier sont sujets au sommeil d'hiver, et les autres non; et quant aux causes conservatrices, c'est-à-dire, à ce qui les maintient susceptibles de revivre, malgré cette suspension des fonctions qui semblent le plus nécessaires à la vie, l'on n'est pas si avancé à beaucoup près, et l'on ne devoit pas s'attendre non plus qu'on le seroit. Aucune de celles que l'on a soupçonnées, comme la grandeur du cœur, la longueur des nerfs diaphragmatiques, le volume du thymus, le nombre des membranes graisseuses, la disproportion des vaisseaux du cerveau, l'absence des cœcums, etc.,

l'est commune à tous les animaux dormeurs; encore moins expliqueroient-elles clairement leur propriété singulière; et l'on peut dire qu'à l'égard des causes, le problême est encore presque dans son entier.

Physiologie.

Physiolog.

M. Dupuytren, chef des travaux anatomiques de l'École de médecine, a présenté à la classe des expériences relatives à un point important de physiologie, le concours des nerfs du poumon à l'acte de la respiration. L'attention, dirigée depuis long-tems sur la partie chimique de cette fonction animale, avoit trop fait perdre de vue sa partie vitale; et l'on avoit l'air de supposer que, pourvu que les mouvemens des côtes et du diaphragme amenassent l'air dans les cellules du poumon, le sang devoit se changer de veineux en artériel. On auroit pu cependant présumer que le tissu des artères, et par conséquent les nerfs qui s'y distribuent, devoient encore prendre une part active à cette opération, comme ils en prennent à toutes les autres transformations des fluides du corps animé. C'est ce que M. Dupuytren a prouvé par des expériences directes. Des chevaux et des chiens, auxquels on avoit coupé des deux côtés les nerfs propres au tissu pulmonaire, eurent beau agiter leurs muscles pectoraux et inspirer de l'air, leur sang resta constamment noir, et ils périrent comme si on les eût asphyxiés: les mêmes nerfs alternativement serrés par un lien, et débarrassés de cette ligature, lorsque leur tissu n'en avoit point été altéré, ont donné lieu successivement aux phénomènes de la coloration artérielle et veineuse.

Médecine légale et Police médicale; *par* P. A. O. Mahon, *avec quelques notes de M. Fautrel*; 3 *vol. in-8°. Paris*, 1807.

Et *Cours de Médecine légale judiciaire*, *théorique et pratique*; *par* J. J. Belloc; *vol. in-12. Paris*, 1807. (1)

Médecine légale

C'est par une spéculation de librairie que ces ouvrages sont portés comme ayant été publiés en 1807; ils l'ont été réellement l'un en l'an 7, l'autre en l'an 9; et depuis ils n'ont subi, ni l'un ni l'autre, aucune correction, aucun changement, et il n'en a pas été fait non plus de seconde édition. Cette *piperie*, pour nous servir de l'expression de Montaigne, peut avoir de grands inconvéniens: elle doit sur-tout introduire de graves erreurs dans l'histoire chronologique de la bibliographie médicale; et nous ne doutons pas que, lorsque l'ordre aura été rétabli dans la librairie, lorsque cette branche sera remise sous la direction des réglemens sévères dont on n'auroit jamais dû l'affranchir, nous ne doutons point, disons-nous, qu'il ne soit pris des mesures suffisantes pour empêcher ce genre d'abus.

Toutefois nous profiterons de cette occasion pour rappeller de nouveau l'attention des gens de l'art sur deux ouvrages également utiles et d'un mérite semblable quoique d'un genre différent: déjà on a donné de l'un et de l'autre un extrait fort détaillé. (Voyez tom. XIII, pag. 316, et tom. XVI, pag. 87).

En lisant avec attention ces deux ouvrages, en les

(1) V. l'annonce bibliographique, tom. 36, p. 295 et 351.

tudiant comme il convient de le faire, on voit que un, celui de M. Mahon, a été composé pour remplir les leçons d'un cours public; tandis que l'autre au contraire, celui de M. Belloc, n'a servi à ces mêmes leçons qu'après avoir été destiné à former un corps d'ouvrage: ainsi le premier bien détaillé, mais aussi quelquefois diffus, est le résultat souvent copié de la lecture des ouvrages publiés sur cette matière. L'autre, plus concis, offre bien le résumé de ces mêmes ouvrages; mais ce résumé est ici examiné et jugé par l'auteur, qui s'approprie ainsi les opinions des autres en les soumettant au creuset de sa propre expérience.

Médecine légale.

Aussi faut-il convenir que M. Mahon n'a pas eu le tems de mettre la dernière main à son ouvrage, qu'il n'a laissé que des notes qui servoient à ses leçons, et nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de remarquer que le manuscrit d'un professeur, d'ailleurs très-bon pour remplir ses cours, peut ne produire qu'un ouvrage médiocre; parce qu'il suffit à un professeur d'enseigner ce qui est su, tandis qu'un auteur est censé publier des vues nouvelles, des observations inconnues.

A l'appui de ces réflexions, nous citerons le chapitre relatif à l'ouverture des cadavres par M. Mahon, chapitre qui est presqu'entièrement copié d'une dissertation de Burchard David Mauchart, soutenue à Tubingen en 1736, par le docteur J. M. Salzer, et ayant pour titre: *De inspectione et sectione legali, earumque exemplo speciali.* Cette Dissertation, dans laquelle M. Mahon a pris jusqu'à l'exemple d'ouverture de cadavres qu'il propose comme modèle

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

JANVIER 1808.

Jours.	Thermomètre.			Baromètre.		
	Maxim.	Minim.	A midi.	Maximum.	Minimum.	Midi.
1	+ 3,9 mi	+ 2,2 ma.	+ 3,9	27,6,[illegible]7 ma.	27,6,[illegible]5 mi	27,6,35
2	+ 7,0 mi.	+ 3,8 s.	+ 7,0	27,4,64 s.	27,2,75 ma.	27,3,08
3	+ 5,3 mi.	+ 2,0 s.	+ 5,3	27,9,55 s.	27,5,52 ma	27,6,50
4	+ 3,9 s.	– 0,2 ma.	+ 3,[illegible]	28,1,90 s.	28,0,25 ma	28,1,05
5	+ 5,[illegible] s.	+ 2,4 ma	+ 4,[illegible]	28,1,05 ma	27,11,70 s.	28,0,50
6	+ 6,5 s.	+ 3,3 s.	+ 0,3	28,5,25 s.	28,3,60 ma.	28,4,84
7	+ 5,6 mi	+ 3,7 ma.	+ 5,6	28,6,50 min	28,5,75 ma.	28,6,40
8	+ 4,6 mi.	+ 2,2 ma.	+ 4,6	28,7,05 s	28,6,25 min.	28,6,50
9	– 4,2 min	+ 1,7 ma.	+ 3,6	28,6,65 mi.	28,6,50 min.	28,6,65
10	+ 4,3 mi.	+ 3,8 ma	+ 4,3	28,[illegible],00 ma.	28,5,00 mi.	28,5,00
11	+ 8,3 mi	+ 5,5 min	+ 8,[illegible]	28,1,25 mi	27,11,5 min	28,1,2[illegible]
12	+ 4,0 mi.	+ 0,3 min	+ 4,0	27,11,20 m.	27,11,05 min	27,11,10
13	+ 4,1 mi.	+ 0,2 ma.	+ 4,1	27,11,30 m.	27,10,30 s.	27,10,85
14	+ 7,2 mi.	+ 1,6 min	+ 7,2	27,7,7 mi.	27,5,85 mi.	27,5,65
15	+ 1,7 mi	– 1,0 s.	– 1,7	28,0,[illegible]5 mi.	27,8,50 ma.	27,11,75
16	+ 1,5 mi.	– 2,5 s.	– 1,[illegible]	28,1,65 s.	28,0,75 s.	28,1,25
17	– 1,5 mi.	– 2,9 ma.	– 1,5	28,4,10 s.	28,1,75 ma.	28,3,35
18	– [illegible],0 mi.	– 3,0 s.	– 3,0	28,4,80 mi	28,3,25 s.	28,4,80
19	– 1,5 s.	– 4,2 ma.	– 2,[illegible]	28,3,52 ma.	28,1,5[illegible] s.	28,2,25
20	+ 1,7 s.	– 1,4 ma.	+ 0,8	27,1[illegible],45 m.	27,8,75 s.	27,9,55
21	+ 6,4 mi.	– 3,[illegible] s.	+ 0,4	28,0,25 s.	27,9,27 ma.	27,10,35
22	– 0,4 s.	– 4,6 ma	– 1,0	28,2,55 mi.	28,1,65 ma	28,[illegible],55
23	– 4,5 mi.	– 5,8 ma.	– 4,5	28,1,60 m.	28,0,50 s.	28,1,50
24	– 0,5 mi.	– 3,2 ma.	– 0,5	28,0,10 mi.	27,10,07 s.	28,0,10
25	+ 2,1 mi.	– 0,2 min	+ 2,1	27,7,32 m	27,6,00 min.	27,7,07
26	+ 0,4 mi.	– 0,9 ma.	+ 0,4	27,5,75 m.	27,4,10 ma.	27,3,75
27	+ 1,4 s.	– 1,9 ma	+ 1,2	27,9,10 mi.	27,8,00 ma.	27,9,10
28	+ 6,8 mi.	+ 4,1 ma	+ 6,8	27,8,35 m.	27,7,25 s.	27,8,00
29	+ 5,7 mi.	+ 2,8 ma.	+ 5,7	27,11,50 mi.	27,9,30 ma.	27,10,60
30	+ 8,8 s.	+ 3,8 ma.	+ 7,8	27,11,50 s.	27,10,75 s.	27,10,75
31	+ 9,8 mi.	+ 7,7 s.	+ 9,8	28,1,15 s.	28,0,01 ma	28,0,35

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,7,05	le 8
Moindre élévation du mercure.	27,2,75	le 2
Elévation moyenne	27,10,00	
Plus grand degré de chaleur.	+ 9,8	le 31
Moindre degré de chaleur.	– 5,8	le 23
Chaleur moyenne.	+ 2,[illegible]	

ITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à midi	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	90,0	S. fort.	P. et neige, c très-couv., p. par int p. par int.
2	95,0	S fort.	Ciel couv. p. pl., pl., ciel couv. v. très-fort.
3	96,0	S. S. O. f.	B. d'écl c. nuag., c. nuag., assez b. par int
4	87,0	O.	Br. c. sans nuages, c. nuag., c. couv. p. int.
5	100,0	S. fort.	P pluie p. int, pluie, idem. forte et abond.
6	93,0	O. N. NO	B. ciel, ciel trouble et nuag., ciel très-troub.
7	100,0	calme.	Ciel très-couv. br. ép., br. ép., br. ex. ép.
8	100,0	N.	Br. ép. et hum., br. ép. et tr.-hum., br. tr -h.
9	100,0	calme.	Id. et c. couv., id. et c. couv., id. et c. couv
10	100,0	N. O.	Ciel couv. br., ciel couv, br. l., c tr -couv.
11	100,0	N. N. O.	P. pl. très-fine, ciel tr.-nuag., ciel tr.-couv.
12	89,0	S	Ciel couv. petite pluie, ciel nuag., ciel couv.
13	96,0	S. O. fort.	Quelques éclairs, ciel couvert, ciel couvert.
14	92,0	N. O.	Ciel couv., ciel idem, pluie abond. par int.
15	75,0	N. O	Ciel très nuag., ciel idem, ciel entièr. couv.
16	79,0	N.	Beau ciel, ciel couv., brouil. assez beau ciel.
17	78,0	N. N. E.	Ciel très-couv., ciel très-couv., ciel idem.
18	84,0	N.	Assez beau ciel, ciel à demi-couv., ciel id.
19	92,0	N. O.	Br. ép. c. couv., br. c. couv., c couv. br. h.
20	100,0	S. fort.	Ciel couv., brouill. tr.-hum., ciel tr.-couv.
21	80,0	N.	Br. à l'horizon, ciel couv., c. tr.-nuag., b. c.
22	80,0	N.	B. ciel, ciel tr.-nuag., brouill. assez b. ciel.
23	88,0	N.	Ciel. couv. br., br. ép. ciel couv., c. couv. br.
24	96,0	S.	Ciel couv. neige, givre consid. ciel couv., id.
25	97,0	S.	Ciel couv., pl. fine et neige p. int, c troub
26	90,0	S. S. E.	Beau ciel, ciel couvert, neige très-fine.
27	87,0	O.	Br. à l'hori. b. ciel, c. troub. à l'hori., b. c
28	98,0	S. O.	Petite pluie, ciel très-nuag., pluie par int.
29	88,0	O.	C. en g. p. e., c. tr.-n f. av. de grel., c. tr.-c.
30	100,0	S. S. O. f.	Pl. fi. c tr.-c., c. tr.-c. pl. p. int., c. tr.-c. et p.
31	100,0	O. S. O.	Ciel couv., ciel idem, ciel idem.

Nomb. de jours beaux.	11	Le vent a s. du N.	9	fois.
de couvert	20	N. E.	1	
de pluie	4	E.	0	
de vent	29	S-E.	1	
de gelée	14	S.	11	
de tonnerre	0	S-O.	4	
de brouillard	9	O.	5	
de neige	5	N-O.	6	

Thermomètre des caves 9° 638 de Réaumur.

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 m. 02250 — 10 lig.

Médecine légale.

du cadavre ou de toute autre cause physique qui produit le transport, l'accumulation, la métastase mécanique du sang sur cette partie, ainsi que cela arrive le plus souvent.

Dans les cas de mort, par suite d'empoisonnement, on ne perdra point de vue que tous les symptômes rationnels de l'empoisonnement peuvent être l'effet d'un spasme violent, fixé sur l'estomac et sur les intestins; que les traces d'inflammation et de gangrène de l'estomac ou des intestins peuvent à leur tour être l'effet ou d'une maladie quelconque, ou même de la mort qui en a été la suite, et que par conséquent l'analyse chimique des matières contenues dans l'estomac, est le seul moyen qui puisse constater l'empoisonnement d'une manière authentique.

Du reste, dans tous les cas relatifs à la médecine judiciaire, on ne sauroit trop se persuader de l'importance des fonctions du médecin consulté, aussi bien que des difficultés presque toujours insurmontables dons il est entouré.

Un assez grand nombre de faits de médecine légale, venus à notre connoissance particulière ou adressés à la Société de médecine, nous font un devoir d'insister ici sur cette double considération.

Quant à ce qui concerne le médecin, indépendamment des connoissances aussi variées que profondes qu'il doit apporter à l'exercice de ces fonctions, il faut qu'il se persuade d'abord qu'il n'est point de son devoir de juger les prévenus, mais seulement d'éclairer les juges sur la nature du délit; c'est pour n'avoir pas bien saisi cette vérité de fait que quel-

ies médecins ou chirurgiens se sont beaucoup trop vancés dans leurs rapports en justice.

Médecine légale.

Et pour ce qui est des difficultés attachées à l'exercice de la médecine judiciaire, on ne peut pas se issimuler qu'elles sont infinies, et qu'il n'est u'un très-petit nombre de questions de médecine égale susceptibles d'être résolues d'une manière positive. Et comme il s'agit presque toujours dans ces ortes de jugemens de la vie des individus, de la ranquillité de familles entières, de leur fortune, etc.; on ne sauroit trop se tenir sur ses gardes, et se restreindre dans le doute méthodique de Descartes, en laissant aux autres circonstances, à la sagacité des juges et à l'éloquence des avocats, le soin de faire jaillir la lumière de ces diverses considérations, et de faire ressortir la vérité par tous les moyens possibles. Toutefois on pourra puiser dans les deux ouvrages que nous rappelons aujourd'hui à l'attention des médecins et des légistes, des conseils plus détaillés et des preuves plus nombreuses relativement à la nécessité d'observer le plus souvent cette sage retenue qu'on ne sauroit trop recommander aux médecins en pareil cas.

F. J. D.

Essai sur la fragilité des os, et sur la contraction musculaire considérée comme cause de fracture; dissertation inaugurale, par P. L. A. Nicod *docteur en chirurgie, bachelier en médecine, etc* (1).

Contract. musculaire cause de fracture.

Le principal point de cette dissertation, les fractures opérées par la seule action des muscles, nous a paru assez intéressant par lui-même, pour nous engager à en faire un article séparé; et malgré que M. Nicod l'ait traité avec beaucoup de sagacité et d'érudition, on peut cependant répandre encore quelque jour sur plusieurs des questions qui s'y rapportent; aussi sera-ce là l'objet de nos réflexions. Nous insisterons d'ailleurs d'autant plus volontiers et avec d'autant plus de complaisance sur cette partie de la chirurgie, que la vérité nouvelle qui s'y rattache a, pour ainsi dire, pris naissance dans la Société de Médecine, ou que du moins elle y a trouvé ses premiers développemens, et que nous avons contribué en quelque chose à la propager, ou même à l'accréditer.

Dans cette dissertation aussi remarquable par la concision que par la justesse avec laquelle l'auteur a traité les diverses questions agitées, M. Nicod s'est occupé d'abord de la fragilité des os, considérée comme cause des fractures, pour distinguer celles-ci de celles que produit la contraction musculaire.

La fragilité des os est ou naturelle, c'est-à-dire,

(1) In-4, 20 pag. Paris, 1807.

nforme à la marche de la nature, ou dépendante un vice morbifique.

La vieillesse donne lieu à l'espèce de fragilité le nous appelons naturelle ; on en trouvera un exemle dans l'observation suivante de Hildanus :

[redacted]
Contract. musculaire cause de fracture.

« Une femme d'honnête famille, âgée de près e soixante ans, mère de dix enfans, jouissant de a meilleure santé, se cassa le bras dans son lit, n voulant se mettre sur son séant pour prendre une hemise. Cette fracture fut traitée à l'ordinaire, et guérie. Ennuyée de garder si long-tems le lit, la nalade voulut se lever, et sa femme-de-chambre, en lui mettant ses bas, lui cassa transversalement la cuisse droite. Le chirurgien qui avoit traité la première fracture, guérit également la seconde. Enfin, pendant deux ans que vécut la malade depuis son premier accident, il lui en arriva plusieurs autres de même nature qui la firent à la fin mourir, épuisée de douleur. On ne peut soupçonner ici, en aucune manière, le vice vénérien, tant par rapport à la conduite qu'avoit toujours tenue cette femme, que parce que le mari n'avoit jamais été attaqué de cette maladie, et que leurs enfans jouissoient tous d'une bonne santé. »

Quant aux vices morbifiques capables de donner lieu à cette fragilité des os qui produit les fractures et qui s'oppose à leur guérison, l'expérience met dans ce nombre les vices vénérien, cancereux, rachitique, scorbutique; le ramollissement des os; les tumeurs arthritiques; les tumeurs blanches des articulations; etc.

Parmi les observations particulières qui consta-

Contract. musculaire cause de fracture.

tent la vérité de ces assertions, nous rapporterons les deux suivantes :

« En 1805, M. de F., âgé de 82 ans, ayant fait extirper une tumeur cancereuse, située près de l'articulation du coude, la maladie repullula deux fois. A la seconde récidive, le condyle externe de l'humérus se trouva dénudé, et la sonde y laissoit reconnoître plusieurs inégalités qui n'étoient pas naturelles. L'âge avancé du malade, joint à la nature funeste de la maladie, faisoit regarder la carie de l'os comme au-dessus des forces de la nature : l'art devoit-il venir à son secours dans ce cas épineux ? . . . . MM. Sabatier, Boyer et Pelletan, considérant la forte constitution du malade et la vigueur qui lui restoit encore, cédèrent aux instances de ce vieillard respectable, en décidant qu'on feroit l'amputation du bras pour arrêter les progrès du mal, qui d'ailleurs paroissoit être local. L'opération fut donc pratiquée par M. Boyer. Le malade la supporta avec un courage héroïque. La dissection de la partie malade fit voir que la peau et le tissu cellulaire environnant la plaie formoient une masse squirrheuse adhérente à l'os, et qu'en outre celui-ci offroit, dans l'endroit dénudé, une cavité irrégulière d'un demi-pouce d'étendue. Au bout de six semaines, le malade étoit presque guéri, et sur-tout il pouvoit se promener. Peu de tems après, la guérison de la plaie fut complette. »

M. Nicod ajoute : « l'observation que J. L. Petit a fait insérer dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, ainsi que celles de Saviard et de Louis, sont trop connues pour ne pas me dispenser de les

ıpporter ici comme des preuves que le vice cance-
ıux peut produire la fragilité des os. »

Contract. musculaire cause de fracture.

La seconde observation est du professeur Leber, e Vienne, rapportée par Swediaur.

Un homme, en apparence, d'une bonne santé, e promenoit dans sa chambre; il fit un faux pas, omba et se cassa la jambe; un chirurgien habile réluisit la fracture, et y appliqua un bandage convenaɔle. Après que le malade eut passé six semaines au it, on observa que la fracture n'étoit pas consolidée : et comme l'os paroissoit être dans le même état encore trois semaines après, on soupçonna que la siphilis, dont le malade avoit été précédemment affecté, pouvoit bien en être la cause. On résolut de lui faire subir un traitement mercuriel, pendant lequel le calus se consolida, et la fracture fut complètement guérie.

M. Nicod fait remarquer, avec juste raison, que des observations de ce genre auroient besoin d'être mieux circonstanciées pour être concluantes; il a souvent eu occasion d'observer à l'hôpital de la Charité, que la non consolidation des plaies provenoit plutôt de l'indocilité des malades, que de l'action d'une cause interne, puisque l'immobilité parfaite du membre a suffi, presque dans tous les cas, pour procurer l'entière consolidation.

L'auteur passe ensuite à l'examen de la contraction musculaire, considérée comme cause des fractures; il en établit l'action considérée sous ce rapport, à l'aide des observations que nous avons déjà rapportées dans ce journal. Quant à celles qu'il y a ajoutées, nous sommes forcés d'avouer qu'il n'y en a aucune qui

Contract. musculaire cause de fracture.

soit réellement un fait de fracture par l'action des muscles, attendu que les circonstances y indiquent toujours ou la fragilité des os ou d'autres causes mécaniques dont nous parlerons plus bas.

L'auteur a terminé sa dissertation par une réflexion pratique, que nous ne négligerons pas de faire connoître; il parle de l'importance de la considération des vices morbifiques qui s'opposent à la consolidation du cal et de la nécessité de les combattre par des moyens appropriés. « On n'abandonnera cependant pas, dit-il, la fracture à elle-même, comme cela s'est pratiqué dans des cas de complication grave. Bien que la consolidation d'une fracture simple soit uniquement l'ouvrage de la nature, il m'est bien prouvé par un grand nombre d'observations que M. le professeur Boyer insérera sans doute dans le traité complet de chirurgie qu'il va livrer à l'impression que, dans ces complications fâcheuses, les secours d'un bandage contentif, bien dirigés, sont absolument nécessaires pour améliorer la consolidation et obtenir la guérison complette, si d'ailleurs l'âge trop avancé du malade ne s'y oppose point ».

Malgré que nous ayons établi d'une manière incontestable, du moins à nos yeux, la vérité des fractures des os longs, par la seule action des muscles. Voy. le Journal, t. 22, p. 365 et suiv.; cependant nous croyons devoir donner ici quelques développemens à ces idées.

D'après l'état actuel des connoissances, nous savons qu'il est à peine croyable que les muscles dont l'action est si considérablement diminuée par la nature de leur position relativement aux os longs,

Contract. musculaire cause de fracture.

puissent à eux seuls opérer la fracture de ces os; et cependant l'observation en a plusieurs fois constaté la vérité. D'ailleurs, nier un fait, par cela même qu'on n'en connoît pas la possibilité, seroit s'exposer à de grandes erreurs de logique; car chacun croiroit ou nieroit tel ou tel point, suivant qu'il le concevroit ou qu'il ne le concevroit pas; sans compter que l'intelligence suprême est bien loin de se renfermer toujours dans les bornes étroites des conceptions de l'esprit humain.

Or, les fractures des os longs sont prouvées par des observations qui ne laissent aucun doute sur leur véracité, soit de la part des auteurs qui nous les ont transmises, soit par la manière dont elles sont présentées.

1°. Notre collègue de Beaumarchef nous en a communiqué deux faits :

Dans le premier, un homme descend un escalier, son talon s'engage dans une ouverture, le corps, par suite des mouvemens de progression commencés, perd l'équilibre et le centre de gravité; et le seul effort que fait cet individu pour résister à la chûte dont il étoit menacé, produit une telle contraction des muscles de la jambe, qu'il en résulta la fracture du tiers inférieur du tibia; cependant l'homme ne tomba point.

Dans le deuxième fait, deux hommes essayent leurs forces en joignant mutuellement leurs poignets, les coudes étant appuyés sur un plan horizontal; l'un des deux leva le coude et doubla ainsi sa force, l'autre résista sans changer de position; mais cette résistance exigea une telle contraction des muscles

[redacted] de l'avant-bras, et sur-tout de ceux qui prennent attache aux condyles internes de l'humérus, que l'on en fut fracturé dans sa portion inférieure un peu au-dessus des condiles.

Contract. musculaire cause de fracture.

On lit, dans l'ancien journal de médecine, un fait communiqué par un chirurgien de la marine, dans lequel fait le fémur a été fracturé dans son milieu par la seule action des muscles; l'individu se trouvoit sur un navire pendant une violente tempête, les secousses violentes et inattendues qu'il éprouvoit, forçoient les muscles à se contracter soudainement et dans tels ou tels autres points; ce fut par une de ces fortes contractions que la fracture eut lieu sans aucun coup, sans aucune chûte.

On lit, dans les transactions philosophiques, une observation de fracture de la clavicule par la seule action des muscles, d'après Amyand et Shipton qui ont rapporté le fait.

C'est très-probablement aussi à ces sortes de fractures qu'appartient une observation de fracture à la deuxième vertèbre lombaire, insérée par M. Sabatier dans les mémoires de l'Académie des sciences. En voilà assez, je pense, pour prouver que les fractures dont il s'agit sont suffisamment constatées par des observations, soit qu'on puisse ou qu'on ne puisse point en concevoir la possibilité.

Mais on pourroit peut-être porter au plus haut degré de certitude la vérité de cette proposition, et s'en rendre raison d'une manière très-satisfaisante, en comparant ces observations à d'autres analogues, plus communes et mieux connues; et, en appliquant ensuite à tous ces faits les règles d'une bonne logique,

logique, on pourroit peut-être les ramener aux principes les plus simples et les mieux constatés de la physiologie.

Contracti musculaire cause de fracture.

Tout le monde connoît la force étonnante qu'acquiert la contraction musculaire augmentée soit par le seul acte de la volonté, soit par des mouvemens convulsifs, etc.

Entr'autres tours de force singuliers que faisoit le fameux athlète Milon de Crotone, Pausanias rapporte celui qu'on appeloit le tour de la grenade : Milon tenoit une grenade assujettie dans la paume de sa main, au point qu'aucune force ne pouvoit dompter la contraction des muscles fléchisseurs des doigts, et cependant il n'écrasoit point la grenade.

Dans l'épilépsie, dans le tétanos, dans la manie et autres affections convulsives, les muscles acquièrent une force de contraction et un degré d'énergie inconcevables. Tous les auteurs en rapportent des exemples plus ou moins surprenans ; nous en avons cité un très-curieux dans le mémoire dont nous avons déjà parlé : voy. le Journal Général de Méd. l. c.

En réfléchissant sur ces différens faits que l'on pourroit multiplier beaucoup, tant pour l'état physiologique que pour l'état pathologique, on croira facilement que l'acte de la volonté, la vitalité, les mouvemens convulsifs et d'autres circonstances qu'on ne peut point assigner mathématiquement, soient susceptibles de donner aux muscles une force de contraction telle qu'elle résiste à des forces en apparence supérieures, et qu'elle produise la rupture des fibres musculaires

Contract. musculaire cause de fracture.

elles-mêmes, la déchirure des tendons, et même la fracture des os.

Et remarquons bien que cette proposition qui, au premier abord, a pu paroître plus ou moins hasardée, n'est que la simple expression des faits qui se passent tous les jours sous nos yeux.

Dans le saut et plus particulièrement dans les contractions des muscles destinés à produire l'extension du pied, il arrive quelquefois que la contraction est assez forte pour produire la rupture des fibres musculaires; dans d'autres circonstances elle est portée au point d'occasionner la rupture du tendon d'Achille; et enfin, dans d'autres, la fracture du calcanéum lui-même, auquel ce tendon va s'attacher.

D'où je conclus que l'on doit regarder comme un point bien prouvé, tant par les faits que par le raisonnement, l'existence des fractures par la seule action des muscles; et que, loin de nier la réalité de ces fractures, on doit chercher à réunir, à comparer le plus grand nombre possible de faits de ce genre, bien observés pour porter ce dogme de l'art jusqu'au dernier degré d'évidence: malgré toutefois qu'il n'ait que peu ou point d'influence sur la pratique; car la thérapeutique chirurgicale de ces fractures ne peut guères différer de celle des fractures en général. Mais si ce point de doctrine n'a que peu ou point d'influence sur la thérapeutique des fractures, il en a beaucoup sur leur diagnostic. Les praticiens savent que très-souvent on est réduit à constater l'existence de la fracture, par la seule connoissance des causes qui ont pu la déterminer; et si, ignorant, par exemple, le degré d'influence de l'action mus-

culaire dans quelques cas, on éloigne toute idée de fracture, parce qu'il n'en existe aucune cause suffisante, on commet alors une erreur qui peut devenir très-préjudiciable : ainsi la discussion qui nous occupe n'est point purement spéculative ; elle se rattache à la pratique par le point le plus important ; la connoissance des maladies.

Contract. musculaire cause de fracture.

D'un autre côté, il ne faut point dissimuler que ces sortes de fractures ne peuvent point être fréquentes, et l'on doit se garder de considérer comme telles les fractures qui appartiennent à un autre ordre de causes. Nous parlerons ici des fractures de l'humérus qui ont lieu en lançant fortement et au loin un corps quelconque, fractures que quelques observateurs, et l'auteur lui-même de la dissertation que nous venons d'examiner, ont rangées parmi les fractures dépendantes de la contraction musculaire.

Or, ces fractures ne proviennent nullement de l'action des muscles ; elles sont le résultat d'une opération purement mécanique. Le bras qui veut jeter un corps quelconque plus ou moins loin, est lancé d'abord lui-même, tendu ensuite avec force et retenu enfin subitement par les muscles soumis à la volonté. Dans cette sorte de projection, le bras reçoit un mouvement dont l'intensité varie sur tous ses points, en sorte que l'impulsion est bien plus forte à l'extrémité du membre vers la main qu'à son articulation avec l'omoplate ; et comme le mouvement est toujours proportionnel à la masse et à la vîtesse du corps mu, il en résulte que ce mouvement est bien plus violent à l'extrémité de l'avant-bras qu'à l'extrémité du bras, et que le mouvement peut être arrêté au

bras lorsqu'il continue encore à l'avant-bras. De plus la force du mouvement dans celui-ci est augmentée par la vitesse ; et si cette action est assez forte, il en doit résulter nécessairement une fracture : ceci explique également pourquoi les fractures qui s'opèrent de la sorte portent toujours sur l'humérus.

Nous donnerons de plus amples développemens à ces idées dans notre mémoire *ex professo* sur ce genre de fractures.

F. J. D.

Éloge de Henri Fouquet, prononcé dans la séance publique de l'Ecole de Médecine de Montpellier, le 11 novembre 1807 ; par CH. L. DUMAS, *directeur de l'Ecole de Médecine de Montpellier, etc.* (1).

Eloge de Fouquet.

Extrait. Le genre des éloges n'est point un genre facile, il s'en faut ; et il ne suffit pas pour y atteindre, d'être savant et littérateur : que de savans, que de gens de lettres ont échoué après s'être plusieurs fois essayés dans cette partie de la littérature : on est même obligé de convenir que, depuis Fontenelle et Vicq-d'Azyr, il a paru peu d'éloges qui aient supporté la comparaison avec ceux qui sont sortis de la plume de ces deux savans, de ces deux littérateurs. Parmi le petit nombre de ceux que l'on seroit tenté de faire entrer dans ce parallèle, nous citerons sur-tout plusieurs des éloges que nous avons entendu lire par

---

(1) In-4°. Montpellier 1807, cent pages.

M. Cuvier à la classe physique et mathématique de l'institut, mais plus particulièrement ceux de Ch. l'Héritier, de Priestley, de Broussonnet, etc.; ici une élégante simplicité dans le style se joint toujours à l'abondance des idées, et ces éloges plus riches en choses que féconds en mots sont à la fois instructifs et agréables à la lecture.

Éloge de Fouquet.

Le plus grand nombre des auteurs d'éloges visent trop généralement à l'effet, et leurs phrases trop sonnores, trop arrondies, finissent par entraîner la monotonie. La simplicité qui n'exclud point une noble élégance, doit être le principal caractère de ce genre d'écrits, dont un style pur, correct, clair et sur-tout précis, constitue le principal mérite; c'est dans les ouvrages de Fénélon, dans ceux de Fontenelle qu'il faut aller puiser les leçons de ce genre oratoire, et non dans les éloges emphatiquement empoulés de Condorcet et autres.

Lorsqu'on a pris la peine de lire avec quelque réflexion l'ensemble des éloges qui ont été composés à diverses époques et par divers auteurs, on apperçoit certains défauts que l'usage semble avoir consacrés et que les panégyristes ont rarement cherché à éviter. C'est ainsi, par exemple, que la plupart des auteurs de ces éloges veulent presque toujours trouver, dans une ou plusieurs époques du premier âge, l'indice de ce que l'homme doit être durant sa vie entière, de même que l'on cherche à prévoir, d'après les dispositions de la jeunesse, les qualités de l'homme fait. Or, l'expérience a assez souvent prouvé combien tous ces calculs sont vains dans leurs résultats; et les données qu'ils fournissent ne deviennent pas moins superflues

dans les biographies. Pourquoi parler en effet des espérances qu'a pu donner l'enfance, lorsqu'on a à s'occuper de la manière dont ces espérances ont été réalisées dans l'âge mûr? Pourquoi chercher à pénétrer ce qu'un homme a laissé d'abord espérer lorsqu'on vient raconter précisément ce qu'il a fait et ce qu'il a été?

Éloge de Fouquet.

Il y a deux méthodes différentes dans la composition générale des éloges. Dans l'une, on suit l'ordre chronologique des travaux de l'homme qu'on loue; dans l'autre, adoptant un ordre méthodique, on divise ces mêmes travaux en diverses parties, suivant qu'ils se rapportent à telle ou telle autre branche de connoissances. Vicq-d'Azyr a successivement essayé les deux manières, et l'on peut assurer qu'il a également réussi dans l'une et dans l'autre; il a prouvé que chacune d'elles a ses avantages, ses difficultés et ses inconvéniens. La première, plus conforme peut-être à la nature, retient moins l'esprit dans les bornes d'une marche méthodique et compassée; elle offre plus de moyens à l'art oratoire, et sur-tout elle présente avec plus d'exactitude l'ordre suivant lequel les idées se sont développées dans l'esprit de l'homme qu'on loue, la marche qu'il a suivie dans ses travaux, dans ses études, et l'influence qu'ont pu exercer l'une sur l'autre ses occupations, ses méditations, ses découvertes. Dans la seconde, l'éloge se trouve naturellement divisé en plusieurs points, sur lesquels on attire successivement l'attention des lecteurs, des auditeurs. On parcourt avec plus de méthode ce que l'homme qu'on loue a fait, ce qu'il a pensé dans les diverses parties dont il s'est occupé; et l'on peut plus facilement donner une

idée exacte de services divers qu'il leur a rendus. Je comparerois volontiers l'influence ou les effets de ces deux manières de faire les éloges aux impressions qu'éprouvent deux hommes également épris des charmes de la campagne, et qui se promeneroient dans deux parcs, dont l'un offriroit l'aimable confusion de la nature, dans lequel les fleurs, les fruits, les arbres seroient confondus, mêlés ensemble; et que l'on ne parcouroit qu'en suivant les détours infinis de chemins à peine tracés et sous des points de vue infiniment variés; tandis que l'autre présenteroit successivement un parterre, un potager, un fruitier, un labyrinthe, etc. et tout cela percé d'allées bien alignées, orné d'arbres méthodiquement arrondis, de buissons uniformément taillés et de haies vives exactement compassées.

Éloge de Fouquet.

Dans l'éloge dont nous nous occupons, M. Dumas a réuni les avantages de ces deux méthodes. En considérant Fouquet « d'abord comme simple théoricien, cherchant à fixer l'attention du public par ses » écrits; ensuite comme versé dans la pratique de la » médecine et devenant utile à ce même public par » ses conseils; enfin comme livré au travail de l'en» seignement, et portant au loin la renommée d'un » nom célèbre par ses leçons »; il a suivi, il est vrai, la marche que nous appellerons systématique ou méthodique; mais comme cette marche est à très-peu de choses près l'histoire chronologique des travaux de Fouquet, il se trouve que cette marche méthodique est aussi la marche naturelle, celle qui à nos yeux présente plus de difficultés mais aussi plus d'utilité.

Une autre réflexion générale par rapport aux éloges, et que nous croyons devoir consigner ici, portera sur

Eloge de Fouquet.

les avantages qu'il y auroit à faire précéder ces sortes de notices historiques par un apperçu très-succinct sur l'état dans lequel se trouvoient les différentes branches des connoissances cultivées par l'homme qu'on loue au moment où il a commencé à se livrer à leur étude, afin de donner une idée plus exacte de la véritable influence qu'il a exercée ou que ses travaux pourroient exercer à l'avenir sur leurs progrès. Sans doute l'introduction d'un pareil usage offriroit de grands avantages; mais aussi que de difficultés ne trouveroit-on pas dans l'exécution partielle de ce projet à raison surtout des bornes prescrites en quelque sorte aux éloges presque toujours destinés à être lus en public? A des notions aussi exactes qu'étendues sur les branches des connoissances que l'on auroit à traiter, il faudroit encore joindre un esprit d'analyse et une rapidité d'exposition que peu d'écrivains possèdent et que l'on retrouve cependant dans quelques-uns des éloges de Fontenelle et de Vicq-d'Azyr.

M. Dumas, dans son éloge de M. Fouquet, a eu pour principal objet d'atteindre ce but dans le passage suivant, que nous nous empressons de citer.

« Le dix-huitième siècle, commencé d'une manière si brillante, continuoit de s'écouler avec la même splendeur. On touchoit à une de ses époques les plus glorieuses. La science de l'homme en avoit déjà retiré quelques améliorations, et l'idée qu'on avoit eue de l'associer à d'autres sciences, en faisoit espérer de plus considérables pour l'avenir. L'esprit philosophique, qui forme l'esprit dominant de ce siècle, auquel semble appartenir l'empire de la raison, étoit devenu celui des médecins. A l'obscurité de leur ancien jargon

Eloge de Fouquet,

urbare et scholastique, ils avoient substitué la justesse un style clair et la pureté d'un langage poli. Ils ne présentoient plus comme autrefois une sorte de euple isolé, séparé du reste du monde, ayant ses abitudes, son maintien, ses allures, son idiome, et emeurant toujours étranger parmi les hommes qui ne ouvoient l'approcher ni l'entendre. Les fondemens les doctrines mécaniques, dont la médecine avoit ong-temps supporté l'alliage, se voyoient ébranlés. La physique générale, les mathématiques, la chimie, l'anatomie même reprenoient à son égard leur véritable place. Winslow portoit dans l'étude de l'anatomie une sévérité, une précision jusqu'alors inconnues chez les anatomistes français. Haller élevoit à la physiologie un des plus beaux monumens que l'esprit humain ait consacré aux progrès des sciences. Rouelle donnoit à la chimie une de ces grandes impulsions que notre professeur Venel devoit bientôt poursuivre, que Lavoisier a rendue si féconde, et dont Berthollet vient encore d'étendre les limites. Buffon prêtant à l'histoire naturelle tout l'éclat de son imagination, toute la majesté de son style, renfermoit cette science dans un édifice superbe que son génie construisoit, et auquel l'esprit observateur de Linné préparoit d'immenses matériaux. Sauvages essayoit d'établir les bases d'un système nosologique et de comprendre toutes les maladies dans le cercle d'une classification précise et méthodique. Bordeu proclamoit une doctrine modeste, ramenoit toutes les parties de la médecine aux règles de l'observation; revendiquoit les droits de l'organisme vivant, défendoit les lois de l'économie animale, et intéressoit tout

Eloge de Fouquet.

le monde à sa cause par la tournure piquante de s idées et l'aimable abandon de son style. Une réuni étonnante de savans, de littérateurs et d'artistes tr vailloit à l'ouvrage immortel, l'Encyclopédie, et d'A lembert avoit écrit cet admirable discours qui u tant de justesse à tant de profondeur, et qui, p l'accord singulier des suffrages, repoussa victorie sement le trait malin d'une injuste satyre. »

« Telle étoit la situation des sciences et de médecine dans le tems où Fouquet vint se consac à leur culte. Tout se réunissoit pour accélérer le marche et pour favoriser leur avancement. De tout part le génie de l'homme faisoit connoître sa puissance par de nouvelles créations ou d'utiles *réformes*. Toutes les bouches de la renommée célébroient ses conquêtes sur l'ignorance et les préjugés. Tous les rangs supérieurs étoient occupés par des hommes supérieurs, et il ne restoit guère d'autre ambition à concevoir que celle de les imiter. »

Les éloges en général, lorsqu'ils sont bien faits, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont rédigés de manière à présenter à la fois et l'agrément et l'instruction, ne sont autre chose que l'abrégé de la vie et des travaux de l'homme qui en est l'objet ; ce sont les analyses soignées de ses travaux, de ses découvertes, de ses ouvrages réunis, rapprochés sous un même cadre : comment alors essayeroit-on de faire un abrégé de ces abrégés, une analyse de ces analyses ?

Aussi nous n'aurons garde de prétendre donner à nos lecteurs une analyse de l'éloge de M. Dumas : nous nous contenterons de le leur indiquer d'abord comme faisant connoître à fond un homme depuis long-tems

ner aux sciences médicales, et ensuite comme ajoutant a la haute opinion que M. Dumas a déjà donnée de lui par plusieurs ouvrages et de plus d'un genre de mérite.

Eloge de Fouquet.

Toutefois nous extrairons encore de cet éloge le passage suivant, dont l'utilité sera facilement sentie.

« Les premières idées justes qu'on ait eues sur le traitement des fièvres intermittentes et rémittentes pernicieuses ont été celles des médecins de Montpellier. Ils avoient presque devancé Torti dans la méthode de les combattre par l'administration prompte du quinquina, et l'ouvrage du médecin de Modène n'eut pas beaucoup de peine à compléter parmi eux une révolution déjà pressentie dans la thérapeutique spéciale de ces fièvres. Cependant il restoit encore des erreurs à combattre, des préjugés à vaincre sur ce point essentiel de la pratique. Fouquet acheva de les détruire; et soutenue par son autorité, la nouvelle méthode, après cinquante ans de fluctuation, ne rencontra plus d'obstacle qui l'empêchât de se propager. »

« On attribue à Médicus la connoissance des propriétés singulières du quinquina contre toutes les maladies périodiques. En effet, il a démontré qu'elles sont toutes susceptibles de céder à l'action du fébrifuge, malgré la différence de leurs caractères et de leurs causes. Mais avant qu'il eût exposé les preuves d'une idée aussi féconde, Fouquet mettant à profit l'analogie, traitoit comme une fièvre d'accès les affections diverses où la périodicité se trouvoit bien établie. Il se guérit lui-même d'une ophtalmie inflammatoire qui étoit assujettie à des retours périodiques, en ne lui opposant d'autre remède que celui des fièvres intermittentes. L'université de Montpellier

avoit depuis long-tems entrevu cette application du quinquina au traitement des maladies périodiques, comme l'attestent plusieurs dissertations imprimées vers la fin du dix-septième siècle. Une question proposée en 1702 par François Chicoigneau, chancelier de l'université, a pour objet de déterminer si le quinquina convient dans les espèces de catalepsie qui reviennent périodiquement à des époques réglées, et l'auteur prononce l'affirmative. Il nous seroit peut-être facile de rassembler assez de titres, pour revendiquer, en faveur de l'École de Montpellier, l'initiative de cette découverte et l'antériorité sur le médecin allemand. »

F. J. D.

Sur la vaccine.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈRE.

Report of the Committee, appointed by the medical Council of the Royal Jennarian Society, to inquiry into the evidence of cases of the Smoll pox occuring after vaccination, and of evil consequences arising therefrom.

Rapport du Comité, nommé par le Conseil médical de la Société royale jennérienne, pour constater s'il existe des cas de petite-vérole survenant après la vaccination, ou des fâcheuses suites de cette opération (1).

Le Comité ayant fait des recherches convenables sur la nature d'un grand nombre de cas dans lesquels

(1) Voyez ; *vaccinæ vindicia or defence of vaccination, containinga refutation of the cases, etc.*
By Robert, John Thornton, M. D. London 1806.

[redacted]

Sur la vaccine.

suppòsoit que la vaccination avoit manqué son fet préservatif, ayant pesé les opinions et asserons de ceux qui accusent la vaccination d'occaonner des maladies nouvelles et terribles dans leurs mptômes, et jugeant que de telles opinions sont timément liées à la question sur l'efficacité de la accine, il a pensé qu'il étoit de son devoir de s'asrer de la vérité de ces assertions injurieuses à la accination.

Après les informations les plus exactes sur ce ojet, le rapport de ses recherches a été présenté au Conseil médical, et il résulte de ce rapport, publié n janvier 1806 :

Art. Ier. Que la plupart des cas présentés en preuve de l'inefficacité de la vaccination, et qui ont été l'objet de l'attention publique, sont ou entièrement dénués de fondement ou faussement représentés, et de la manière la plus scandaleuse.

II. Que d'autres cas, mis en avant dans la même intention, sont maintenant désavoués par ceux même qui les ont les premiers rapportés.

III. Que les relations de la plus grande partie de ces cas ont déjà été soigneusement examinées, convenablement discutées et complètement réfutées par différens écrivains.

IV. Que nonosbtant la réfutation de ces cas faussement représentés, quelques individus se mêlant de médecine ont persisté à répéter au public ces rapports sans fondement, ces faits controuvés, s'efforçant ainsi méchamment et par leur mauvaise foi de faire naître des préjugés contre la vaccine.

V. Que dans quelques relations imprimées contre

Sur la vaccine.

la vaccination, dans lesquelles les écrivains n'avoient ni faits authentiques, ni argument raisonnable pour soutenir l'opinion qu'ils avançoient; ce sujet a été traité avec une légèreté indécente et dégoûtante; comme si le bien-être ou le malheur de la société pouvoit jamais être un sujet de sarcasme *ou* de ridicule.

VI. Que lorsque dans le principe, la pratique de l'inoculation fut introduite et recommandée par le docteur Jenner, plusieurs personnes qui n'avoient jamais observé les effets du virus vaccin sur le corps humain, qui ne connoissoient ni les marques caractéristiques de la vraie vésicule, ni les précautions que la vaccination exige et qui étoient, *pour cette* raison, incompétentes pour décider quels malades avoient été convenablement vaccinés ou non, ont néanmoins ensuite continué à pratiquer cette opération.

VII. Que beaucoup de personnes qui ont été déclarées duement vaccinées, quoique l'opération eût été faite avec négligence ou maladresse, n'ont pas été visitées ensuite par l'inoculateur, qui ne peut, par conséquent, assurer si l'infection a eu lieu ou non; et que l'on doit attribuer à cette cause la plupart des cas apportés en preuve de l'inefficacité de la vaccination.

VIII. Que quelques cas ont été présentés au Comité, sur lesquels il ne peut prononcer définitivement, faute d'informations suffisantes pour constater la légitimité de la vaccine qui a précédé, ou la réalité de la petite-vérole apparente qui a suivi.

IX. Qu'il est admis par le Comité qu'un très-petit

nombre de cas lui ont été rapportés de personnes ayant la petite-vérole, qui avoient, eu en apparence, une vaccine régulière. Sur la vaccine.

X. Que des cas également évidens lui ont été présentés de personnes qui, ayant eu une petite-vérole régulière, soit par inoculation, soit par infection naturelle, ont eu cette maladie une seconde fois.

XI. Que dans beaucoup de cas dans lesquels la petite-vérole est survenue une seconde fois après l'inoculation ou la maladie naturelle, cette deuxième maladie a été très-grave et même fatale : qu'au contraire, si cela est arrivé après la vaccination, la maladie a généralement été assez douce pour perdre plusieurs de ses phénomènes caractéristiques, et dans beaucoup de cas pour rendre son existence douteuse.

XII. Que c'est un fait bien constaté que dans quelques cas particuliers de certaines constitutions, soit que l'on emploie le vaccin ou le virus variolique, l'inoculation ne produit qu'une maladie locale sans affecter la constitution, et que la matière prise d'une telle pustule locale, soit vaccinale, soit varioleuse, est capable de produire une maladie générale et parfaite.

XIII. Que si une personne, portant les marques les plus positives et les plus indubitables de la petite-vérole, est de nouveau inoculée avec du pus variolique, il peut en résulter une pustule dont la matière pourra communiquer la maladie à ceux qui n'ont pas été précédemment infectés.

XIV. Que, quoiqu'il soit difficile de déterminer précisément le nombre d'exceptions à la pratique, le Conseil médical est pleinement convaincu que les

Sur la vaccine.

cas où la vaccine manque son effet préservatif, sont extrêmement rares.

XV. Que parmi la quantité innombrable d'hommes qui ont été vaccinés dans les armées et à bord des bâtimens, dans les différentes provinces des îles britaniques et dans toutes les parties du globe, à peine est-il venu à la connoissance du Comité quelques cas de cette nature, excepté ceux que l'on a dit s'être présentés dans la Métropole et ses environs.

XVI. Que le Conseil médical est pleinement convaincu que dans beaucoup d'endroits dans lesquels la petite-vérole exerçoit les plus grands ravages, cette maladie a été promptement et effectivement arrêtée dans ses progrès, et entièrement détruite dans quelques cités populeuses par la vaccination.

XVII. Que la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, à son introduction dans ce pays, a été entravée et beaucoup retardée par des imputations fausses et des argumens tirés de faits supposés et de méprises résultant du défaut d'informations suffisantes, faussetés semblables à celles qu'on oppose maintenant à la vaccination; tellement que cinquante ans se sont écoulés avant que l'inoculation de la petite-vérole fût complètement adoptée.

XVIII. Qu'il paroît, d'après les listes de mortalité, que nous devons attribuer sur-tout à la malheureuse négligence de la vaccination et aux préjugés qu'on a fait naître contre elle, la perte d'environ deux mille personnes mortes, cette année, de la petite-vérole dans cette capitale.

XIX. Qu'un petit nombre de cas dans lesquels l'inoculation de la vaccine ou de la petite-vérole a

manqué

manqué son but, ne peuvent pas être regardés comme des objections suffisantes à la pratique de l'une ni de l'autre, mais plutôt comme des déviations de la marche ordinaire de la nature.

XX. Que de tous les faits que le Conseil médical a pu recueillir, il résulte que la vaccination est généralement douce et innocente dans ses effets; et qu'il n'est venu à notre connoissance aucun cas propre à nous autoriser à admettre que cette inoculation ait produit quelque maladie nouvelle ou dangereuse; mais que le peu de cas qui ont été présentés contre cette opinion doit être attribué à d'autres causes.

XXI. Que si l'on veut faire une comparaison entre les effets de la vaccination et ceux de l'inoculation de la petite-vérole, il est nécessaire de prendre en considération le grand nombre de personnes vaccinées dans un tems donné; car il est probable que dans les sept années qui viennent de s'écouler il y a eu environ autant de personnes vaccinées, qu'il y en avoit eu d'inocculées depuis l'introduction de la petite-vérole dans le royaume.

XXII. Que quelques maladies cutanées, et quelques affections scrophuleuses ont été représentées comme les suites de la vaccine quand elles étoient effectivement dues à d'autres causes; et que dans beaucoup de cas elles ont paru long-tems après la vaccination: mais que de telles maladies, en supposant qu'elles puissent survenir, sont infiniment moins fréquentes après la vaccination qu'après la petite-vérole, soit naturelle, soit inoculée (1).

(1) La première autorité, en fait de maladies cutanées,

Littérature médicale étrangère.

Après s'être assuré de tous ces faits, le conseil médical croit ne pouvoir terminer son rapport sur un sujet d'une si haute importance, et qui intéresse tellement toute la société, qu'en faisant la déclaration solennelle :

« Que, fondés sur leur propre expérience et sur les » renseignemens qu'ils ont pu recueillir de celle des » autres, les membres du conseil pensent que l'hu» manité a déjà retiré un avantage incalculable de » la découverte de la vaccine, et qu'ils sont pleine» ment convaincus que l'espoir des bienfaits et de la » sécurité, qu'on s'est promis de la vaccination, sera » ultérieurement et parfaitement accompli. »

M. Meckel, professeur à Halle, est porté, d'après plusieurs faits d'anatomie comparée, à considérer les glandes surrénales dont on ignore encore les véritables usages : à les considérer, dis-je, comme appartenant au système des organes générateurs.

Le docteur Sims pense que les trompes d'Eustache servent à transmettre le son de notre propre voix à l'organe de l'ouïe, comme le conduit auditif externe sert à lui transmettre les sons qui nous viennent des corps environnans.

Le docteur Willan, dans une lettre adressée en juillet 1806, au docteur Thornton, s'exprime ainsi : « Dans un traité » sur la vaccination, qui paroîtra la semaine prochaine, » j'ai tâché de prouver que l'inoculation de la vaccine ne » peut pas exciter les scrophules. Mon expérience, appuyée » de celle d'autres praticiens très-répandus, m'autorise à » dire en outre que la vaccine ne produit aucune nouvelle » maladie cutanée, et qu'elle n'a pas augmenté le nombre » de celles que les médecins connoissoient depuis long-tems. » V. *Def. of vacc.* p. 388.

Littérature médicale étragère.

Dans un cas d'éléphantiasis, observé à Surinam, le docteur Matius, de Riga, a guéri complètement le malade à l'aide de l'arsenic, combiné avec le poivre noir et la gomme arabique, de telle sorte que le malade prit d'abord un grain, et puis deux d'arsenic, tous les cinq jours, avec beaucoup de boissons mucilagineuses, de lait, etc.

Sur les avantages des aspersions d'eau chaude ou froide dans les fièvres; par le docteur Currie.

D'après un grand nombre d'observations et d'expériences consignées par le docteur Currie dans la Gazette médicale d'Altembourg, de l'an 1799, pag. 601, et d'après celles de plusieurs autres médecins anglais, comme on peut le voir dans le *médical report on the effects of water, etc.; vol.* II, 1804, il est prouvé que les aspersions d'eau froide, faites dès le début des fièvres, arrêtent ordinairement ces maladies dans l'espace de *trois* jours. Le même moyen employé au quatrième jour de la fièvre, est aussi quelquefois couronné de succès; mais, au cinquième jour, il est rare d'en obtenir le même effet. Cependant, lorsque la chaleur et la sécheresse de la peau sont considérables, ce moyen administré aux diverses périodes de la maladie, est toujours d'un grand secours, parce qu'il calme les symptômes les plus violens, particulièrement l'agitation et le délire, et contribue ainsi à rendre la guérison plus sûre et plus prompte. C'est principalement dans la fièvre scarlatine et dans le thyphus, que les aspersions d'eau froide ont été très-efficaces, en rendant le plus souvent inutile l'usage

du kinkina et du vin, ou en soutenant l'action des médicamens préservatifs et curatifs, même dans les fièvres compliquées de catarrhe, et durant la salivation dans les climats chauds. M. Currie s'en est servi une fois avec le plus grand avantage, pour lui-même, contre la grippe, et il fait mention de quatre cas où les mêmes aspersions ont été employées par inadvertance contre la rougeole qui, après, a parcouru toutes ses périodes avec la plus grande bénignité. M. Currie a, dans l'espace de trois ans, traité cent cinquante fièvres scarlatines de cette manière, et toujours avec un égal succès. Néanmoins il regarde l'usage de sa méthode comme nuisible dans les fièvres qui ont leur principe dans quelqu'inflammation locale considérable, ou qui se trouvent compliquées avec cette affection; dans ces dernières circonstances, les aspersions d'eau chaude seroient également nuisibles, quoique d'ailleurs elles soient d'un usage précieux pour toutes les affections fébriles des enfans. Les aspersions d'eau froide et d'eau chaude sont également contre-indiquées dans les petites-vérotes et les scarlatines, lorsqu'il n'y a point de chaleur extraordinaire à la peau, dans le stade de l'éruption, et s'il s'annonce, dès le début, des symptômes de putridité et de malignité.

Il est intéressant de comparer les expériences de M. Currie avec celles qui ont été faites par M. Mosmann, il y a plusieurs années, dans les Annales de Médecine. L'ouvrage anglais précité rapporte aussi un grand nombre de guérisons opérées par l'usage de cette méthode à Londres, à Edimbourg, à Norwich et à Birmingham; dans cette dernière ville on

a guéri ainsi des sujets qui étoient physiquement et moralement dans l'état le plus déplorable. M. Marshall met hors de doute la préférence que méritent les aspersions sur les simples lotions, en rapportant que, sur soixante-quatre fiévreux qu'il a traités avec les aspersions d'eau froide, depuis la fin de juillet jusqu'au 31 octobre, soixante se sont trouvés guéris à la seconde ou à la troisième application de ce moyen; son usage fut, à la vérité, sans succès pour les quatre autres; mais cependant on parvint à les guérir aussi. Ce moyen de guérison est particulièrement convenable sur les vaisseaux et dans les armées; mais il ne doit être employé dans les Indes occidentales, chez les sujets robustes, attaqués de fièvres, que lorsque la saignée et l'usage des antimoniaux ont précédés: et si dans ce pays l'on n'a pas obtenu plus de succès de la méthode de M. Currie, c'est qu'elle n'y a pas été exactement suivie.

Nous rapporterons ici une observation très-intéressante du docteur William Dalrymple, de Norwich, sur les effets étonnans de l'eau froide en aspersions dans un cas de trismus.

Le 14 septembre 1803, Miss E.., âgée de vingt-deux ans, d'une constitution délicate, et d'une organisation très-sensible, se trouva tout-à-coup indisposée, après avoir joui jusques-là d'une très bonne santé. Elle éprouva d'abord de la difficulté d'avaler, douleur avec une roideur du cou, et bientôt le resserrement spasmodique des mâchoires; il y eut ensuite rémission et retour alternatifs de ces symptômes durant la nuit qui fut assez bonne, et durant la journée du quinze. La contraction des mâchoires

Littérature médicale étrangère.

étant devenue permanente sur le soir, la malade fut amenée à Norwich, pour être confiée aux soins de M. Dalrymple. La constitution de la malade, les symptômes actuels et les signes commémoratifs qui annonçoient des indispositions antérieures, laissèrent d'abord croire que cet état était causé par des vers; mais un examen plus attentif fit connoître, que trois semaines auparavant, il s'était implanté une épine au gros orteil du pied gauche de la malade, dans l'interstice que laissent entr'eux la première phalange et le second os du métatarse. On y voyoit encore comme une piqûre d'épingle; mais l'épine tirée de suite, n'avoit laissé aucune douleur, la malade avoit continué de marcher sans souffrir, et avoit fait si peu d'attention à cette blessure, qu'à peine pût-elle se la rappeller, lorsqu'on lui en parla. Aussi n'y avoit-il pas le moindre signe d'inflammation, et l'on pouvoit encore appuyer le doigt dessus, sans causer la plus légère douleur.

La suite au prochain cahier.

Note sur la Chimie.

Une découverte importante en chimie vient d'assurer à cette science un nouveau moyen d'analyse, lui enlever, en même tems, deux corps simples ou corps indécomposables; et enfin, lui donner probablement deux nouveaux métaux.

On connoît déjà l'importance qu'a eu, en physique, la découverte du galvanisme, l'action de ce fluide pour décomposer l'eau, et d'autres résultats obtenus par divers physiciens, entr'autres par M. de Morveau, MM. Riffault et Chompré à Paris, etc., et par M. Davy à Londres.

Littérature médicale étrangère.

En poursuivant ce genre d'expériences, ce dernier chimiste est parvenu à décomposer la soude et la potasse, substances, qu'il a prouvé, n'être que des oxides d'apparence métallique.

Suivant l'habile chimiste anglais, si l'on place un morceau de potasse caustique dans le circuit d'une forte batterie voltaïque, dans le commencement de son action, on appercoit bientôt au point du contact du pôle négatif, un petit globule brillant qui ressemble beaucoup à un globule de mercure. Cette substance est la base de la potasse et présente les propriétés suivantes : son attraction pour l'oxigène est telle que l'air la rétablit très-promptement en son état de potasse ; et si l'on met de l'eau dessus, le globule brûle et s'oxide à l'instant avec dégagement de flamme. La potasse se trouve régénérée par là : cette substance est solide et malléable à la température de 4° de Farh. ; mais à 5° elle est à l'état de fusion ; elle se combine avec le soufre et le phosphore ; elle forme des alliages avec divers métaux et avec le mercure. Elle se combine aussi avec les acides ; mais les sels qu'elle forme sont semblables à ceux dont la potasse est la base ; car la première addition d'oxigène rétablit instantanément cette substance particulière dans l'état de potasse : sa pesanteur spécifique est seulement 6, l'eau étant 10.

D'un autre côté, la soude fournit par les mêmes moyens une substance analogue, quoique différente à certains égards : la base de la potasse peut être conservée dans le naphte.

M. Davy a aussi trouvé de l'oxigène dans l'ammoniaque, il le soupçonne dans la baryte et la stron-

tiane. L'alkali, dans ces expériences, ne doit pas être en solution ni parfaitement sec, il doit être seulement assez humecté pour devenir conducteur électrique.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Bibliographie médicale.

Distribution des prix aux élèves sage-femmes de la Maternité pour l'an 1807 : brochure de 58 pages, publiée par l'administration des hospices de Paris.

L'école d'accouchement, établie en l'an dix, à l'hospice de la Maternité, est un des plus utiles établissemens de nos jours. Non-seulement les femmes pauvres, les victimes de la séduction, et les enfans qui en naissent y trouvent tous les secours dûs au malheur et à la foiblesse, mais la *société* entière en tire avantage par le nombre assez considérable de sage-femmes qui viennent chaque année y puiser des connoissances qu'elles mettent en pratique dans leurs départemens. Une administration toute paternelle, qui est celle des hospices, régit cet établissement, et d'habiles professeurs en dirigent l'instruction.

Nous avons été édifiés en lisant cette brochure, qui contient des discours et des procès-verbaux relatifs à la distribution des prix aux élèves sage-femmes, en présence du ministre de l'intérieur, d'y trouver l'éloge de Claudine Guillot, surveillante de la Crêche, qui s'est distinguée pendant toute sa carrière par son dévoûment, par son désintéressement et par son humanité. Assez d'autres se chargent de louer les grands hommes, et les savans; M. Parmentier, en sa qualité d'administrateur des hospices, n'a pas dédaigné de proposer celle

mme respectable pour modèle aux autres employés de l'établissement, et de faire couler sur sa tombe les larmes de la reconnoissance publique.

Bibliographie médicale.

M. Chaussier a terminé la séance par un discours contenant des observations intéressantes sur les accusations d'infanticide, et sur les moyens que l'art doit employer pour parvenir à la connoissance précise du fait. Il engage les gens de l'art, chargés de prononcer sur ce cas, à y apporter une grande maturité de jugement. L'apparence d'une lividité, d'une ecchymôse, qui est quelquefois une suite du mode de l'accouchement, ou de la situation dans laquelle on a trouvé l'enfant, ne doit pas être décrite comme une *contusion*, une *meurtrissure*, et regardée comme une preuve de violence intentée contre la vie de l'enfant. L'épreuve d'après laquelle on plonge les poumons dans l'eau pour s'assurer si l'enfant est mort avant ou après avoir respiré, est insuffisante : elle peut déterminer un jugement illusoire et suivi de conséquences funestes. 1°. L'enfant dans quelques cas respire avant d'être né, et périt en naissant ; 2°. ont peut avoir soufflé de l'air dans les poumons d'un enfant né mort, dans l'espérance de l'appeller à la vie ; 3°. le développement d'un gaz quelconque dans les poumons d'un enfant né mort, ou différentes autres circonstances accidentelles, principalement dans l'accouchement par les pieds, peuvent donner aux poumons un degré de légèreté qui les fasse surnager et qui en impose ; 4°. d'autres fois aussi les poumons d'un enfant qui a vécu plusieurs jours peuvent être devenus durs et compacts, avoir pris une teinte violacée et brunâtre par diverses circonstances particulières. D'ailleurs il peut se faire qu'un enfant qui a vécu soit

Bibliographie médicale.

mort naturellement. Pour répondre complètement vues du législateur, satisfaire à tout ce que récl la justice des tribunaux, il ne suffit pas simplem de constater si l'enfant a respiré, si les poumons nagent; mais il faut déterminer d'une manière p cise si l'enfant qui a respiré pouvoit continuer vivre après sa naissance; si sa mort n'est pas u suite nécessaire du travail de l'accouchement, d'u disposition congéniale, ou bien si elle peut ét imputée à quelque négligence ou à quelqu'acte violence. — Nous reviendrons incessamment sur article important.

Ouvrage sous presse.

Pyretologia medica, ou discussio methodica in febrium continuarum, remittentium tùm intermittentium silvam, etc.

C'est-à-dire : Pyrétologie médicale, ou examen méthodique de toutes les espèces de fièvres continues, rémittentes et intermittentes; comprenant leurs descriptions exactes, leurs terminaisons, leurs causes, leur pronostic, leurs complications, l'autopsie cadavérique et la cure; examen fait avec soin en faveur des jeunes étudians, et dans lequel on a mis à contribution les ouvrages des anciens et des modernes.

Par J. L. Petit Radel, docteur-régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, et maintenant professeur de clinique externe à l'Ecole de médecine de la même ville. Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, rue de l'Ecole de médecine, n. 6.

Autre ouvrage sous presse.

M. *Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 10, fait traduire le *Dictionnaire de Chimie* du célèbre *Klaproth*.

:e traduction française se fait à Berlin, résidence 'auteur, par un chimiste français. Il y a déjà 4 vo-ıes achevés de l'ouvrage allemand.

Bibliographie médicale.

servations sur les lois relatives aux diverses parties de l'art de guérir, et moyens de remédier aux abus qui en résultent; par M. MOUQUET, *pharmacien. Paris*, 1807, *in*-8°., 28 *pag.*, *chez Allut, rue de l'Ecole de Médecine*, n°. 6.

L'auteur a voulu faire, pour la pharmacie, les clamations que M. Gastellier a faites pour la chi-ırgie et la médecine; mais tous ces projets, d'ailleurs rands et bons en eux-mêmes, ne seront toujours que es projets.

Tableau des accidens funestes qui résultent du mauvais traitement de la gale ou de sa répercussion, etc.; par M. FAVAREILLE-PLACIAL. *In*-8°., 165 *pages. Paris*, 1807; *chez Allut.*

L'auteur a recueilli, soit dans sa pratique, soit dans les auteurs, environ 60 observations d'accidens divers venus à la suite de gales répercutées, et il a exposé le traitement que tous les bons praticiens ont jusqu'ici opposé à la gale, considérée à l'état de simplicité; c'est-à-dire, exempte de complication syphilitique ou autre. Ce traitement consiste dans les purgatifs, les boissons sudorifiques et dépuratives, l'usage des bains, et l'emploi du soufre intérieurement et extérieurement. Nous communiquerons ici la recette de la pommade soufrée qu'il convient d'employer: Prenez, soufre brut en poudre très-fine (plutôt que les fleurs de soufre) trois onces; sel

ammoniac, trois gros; axonge de porc, six on[ces].
On peut aromatiser cette pommade à volonté, m[ais]
on ne parvient jamais à lui ôter l'odeur de so[ufre]
dont le malade se débarrasse difficilement, mê[me]
quelque tems après avoir usé de cette pommade.

Program-mes de prix.

Programmes de divers prix.

Questions proposées par la Société de Médecine d[e] Bruxelles, pour le concours de l'année 1808.

Procès-verbal de sa séance du 21 *décembre* 1807.

La société de médecine de Bruxelles avoit proposé, dans sa séance du 5 janvier 1807, pour le concours de la même année, les questions suivantes :

1°. Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux ?

2°. De quelle manière ces effets ont-ils lieu ?

3°. Quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent ?

Le terme pour le concours avoit été fixé au premier octobre suivant.

La société a vu, avec infiniment de regret, qu'il ne lui étoit parvenu, jusqu'à cette époque, aucun mémoire.

Un seul lui a été adressé sur ces questions dans le courant d'octobre.

Quoique, d'après les termes de son arrêté, la société ne pût faire aucun usage de ce mémoire, elle a cru cependant devoir en prendre connoissance.

Ce mémoire, portant pour épigraphe : *Benedicite fulgura, Domino*, quoique intéressant par les détails dans lesquels son auteur est entré sur les orages qui ont eu lieu à diverses époques, est loin de remplir le

but que la société s'étoit proposé en mettant au concours ces questions ; l'auteur a sur-tout négligé de faire usage des connoissances auxquelles la physique et la chimie sont actuellement parvenues.

La société a jugé convenable de remettre, cette année, au concours les mêmes questions. Elle les croit assez importantes pour fixer l'attention des savans. Dans la vue d'encourager les concurrens, elle adjugera à l'auteur du meilleur mémoire une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs.

La société a arrêté qu'il seroit proposé aussi pour le même concours les questions suivantes :

1°. Quelle est la nature et la cause des affections connues sous le nom de goutte ?

2°. Quelles sont les maladies dont la goutte prend le caractère, lorsqu'elle est irrégulière dans sa marche, ou lorsque son action ne se porte point sur les extrémités ?

3°. Quels sont, dans ce cas, les moyens les plus efficaces, soit comme prophylactiques, soit comme curatifs ?

Le prix consistera dans une médaille en or, de la valeur de deux cents francs.

Les mémoires devront être adressés à M. Caroly, secrétaire de la société à Bruxelles, et parvenus avant le premier octobre prochain.

Prix proposés par la Société de Médecine de Marseille.

Prix proposés.

« Déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire ses » espèces ; faire connoître les maladies qui la simu- » lent, établir le traitement qui convient à chaque

Prix proposés.

» espèce, et indiquer les moyens prophylactiques qui » en affoiblissent les dispositions ? »

En proposant cette question, la société de médecine de Marseille a eu pour but de fixer l'attention des médecins sur une maladie qui, depuis quelques années paroît plus fréquente dans nos climats. Elle invite MM. les concurrens à insister dans leurs mémoires sur des observations, fruit d'une expérience éclairée et étayée par des ouvertures cadavériques.

Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs.

Les mémoires, écrits lisiblement en latin ou en français, devront être adressés, francs de port, avant le 15 septembre 1808, à M. Seux, secrétaire perpétuel de la société de médecine. Ce terme est de rigueur.

Prix proposés pour l'année 1809.

Un membre de la société de médecine de Marseille a déposé deux cents francs, pour être décernés à l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes,

1°. Les maladies dartreuses sont-elles plus communes dans les départemens méridionaux de la France baignés par la Méditerranée, que dans les autres lieux de cet empire ?

2°. Quelles sont les espèces de dartres que l'on y observe ?

3°. Quelles classes d'individus en sont le plus communément affligés ?

4°. Quelles en sont les causes ?

5°. En est-il qui se communiquent par contagion ?

6°. Quel est le meilleur traitement curatif ?

Les concurrens sont invités à rechercher *si la cons-*

ion de l'atmosphère des plages maritimes, et le du nord-ouest qui règne si fréquemment dans ienne Provence, agissent comme causes de ces dies, et s'ils sont des obstacles à leur guérison.

Prix proposés.

›ut écrit, déjà publié, ayant quelque rapport avec question seulement, peut être reproduit au cons, en lui donnant les formes réquises.

›s mémoires, écrits lisiblement en latin ou en ›ais, devront être adressés, francs de port, avant le juillet 1809, à M. Seux, secrétaire perpétuel de la été de medécine. Ce terme est encore de rigueur.

---

r proposé par la Société des Sciences physiques et médicales de Liége.

›ans sa séance publique du 12 juin 1806, la Soé libre des Sciences Physiques et médicales de ge avoit proposé, pour sujet d'un prix, cette stion :

Déterminer quelle est l'influence des passions sur production des maladies. »

›nze mémoires sont parvenus au concours : deux yant point rempli les conditions exigées par le gramme, n'ont pu être admis.

›ans sa séance du 6 juillet 1807, la Société a ugé le prix à M. Elie Calabre Debreize, docteur médecine à Montargis, département du Loiret.

›uatre autres mémoires ont été particulièrement tingués et mentionnés honorablement. Les auteurs ces mémoires sont MM. Charpentier, docteur médecine, attaché au huitième régiment de la tille impériale à Boulogne; Hyppolite Rilon,

Prix proposés.

docteur en médecine à Grenoble ; Amable Godefroi docteur en médecine à Rouen ; le quatrième, ayan pour épigraphe : *Anima et corpus sunt duæ in ho mine partes junctæ, inter se concordiâ quâdam di cordæ*, a gardé l'anonyme.

Maintenant la Société propose pour prix à décer ner, le 1er. décembre 1808, la question suivante :

« Déterminer 1°. Quelles sont les maladies qui par l'allaitement, peuvent se communiquer de l mère à l'enfant, et réciproquement de l'enfant à l mère ; 2°. Quelles sont les maladies dans lesquelle on doit éloigner l'enfant du sein de sa mère ; 3° Quelles sont celles où l'allaitement peut être employé comme moyen curatif. »

La Société desire que les auteurs des mémoires demeurant étrangers à toute espèce de systêmes ou manière de voir exclusive, s'appuient constammen sur l'expérience, et ne présentent que les résultat de faits bien observés.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 20(francs.

Les mémoires seront adressés, port franc, à M Sauveur, secrétaire de correspondance, avant le 1er octobre 1808.

Les auteurs devront se conformer aux usages aca démiques, et écrire leurs mémoires en latin ou e français.

Les membres résidans de la Société sont seul exclus du concours.

OBSERVATIONS

sur l'usage de la gomme kino dans la diarrhée et la dyssenterie atonique, dans la dyspepsie, les fièvres intermittentes, la menorrhagie, la leucorrhée, la blénorrhée; par M. J. Carron, médecin à Annecy.

Rapport et réflexions par F. J. Double.

Déjà la Société a entendu la lecture d'une partie de ces observations, et le jugement qu'elle en a porté par la voix de plusieurs de ses membres, ne contribuera pas peu à me diriger dans les réflexions que je vais vous soumettre. Sur la gomme kino.

Le manuscrit de M. Carron offre une trentaine d'observations particulières sur les diverses maladies annoncées dans le titre de son mémoire, maladies contre lesquelles l'auteur a administré, le plus ordinairement, avec succès, la gomme kino.

Il est vrai que très-souvent les bons effets

Sur la gomme kino.

qui ont suivi l'usage de ce remède, ont d
être raisonnablement attribués à des circon
tances entièrement étrangères à la gomm
kino; circonstances dont M. Carron n'a pa
tenu un compte suffisant, quoiqu'il ait e
le soin de les relater dans ses histoires d
maladies. Ainsi, par exemple, dans un ca
de diarrhée déterminée par la suppressio
de la sueur des pieds, les mouvemens diarrhöiques ont cédé à l'usage de la gomme kino; mais en praticien éclairé, l'auteur avoit eu la sage précaution de conseiller *en même* tems au malade un exercice plus fatiguant, et l'usage des chaussons de flanelle, moyens qui ont rétabli la transpiration des pieds. La gomme kino lui a également réussi chez une femme atteinte d'un écoulement leucorrhoïque; mais, attendu que les circonstances antécédentes indiquoient, comme la cause présumable de cette maladie, l'existence d'un vice dartreux, M. Carron associa à la gomme kino, d'abord les préparations antimoniales, puis le sublimé corrosif. Enfin, dans deu
cas de diarrhée existante comme symptôm
de la nostalgie, la guérison a suivi l'usag
de la gomme kino; mais M. Carron en pra
ticien instruit a donné à ses malades l'espoi

de les faire revenir dans leur patrie, dans leur famille, ou même il les y a envoyés en effet ; et l'on prévoit bien que les malades ont guéri.

Sur la gomme kino.

Au sujet de la nostalgie, M. Carron nous fournira l'occasion de relever une erreur assez généralement accréditée, et qui consiste à regarder cette maladie comme attaquant spécialement les habitans de la Suisse ou de la Savoie. Scheuchzer (1), auteur de la meilleure dissertation que nous connoissions sur la nostalgie, a partagé entièrement cette opinion ; et comme il s'est sur-tout attaché à éclairer l'étiologie de cette maladie, il en a attribué la cause générale à l'action d'un air puant et corrompu, sur les Suisses, par exemple, qui, dans leur pays, respirent un air très-léger et très pur : aussi pour guérir ces malades, dans quelques pays qu'ils se trouvent, il les fait placer dans une tour ou sur des lieux élevés. Contre cette opinion entièrement erronée, nous dirons que nous avons vu la nostalgie extrêmement fréquente et faire un grand nombre de victimes à l'ar-

(1) Commentaires de l'institut de Bologne, Tome I, p. 317.

Sur la gomme kino. mée des Pyrénées Orientales, armée toute composée des troupes de la levée en masse des départemens méridionaux, et dont les soldats se trouvoient, par conséquent, transportés d'un pays plat dans des lieux montagneux et plus élevés que les leurs.

Depuis que j'exerce à Paris, j'ai encore cru remarquer que les habitans de la Normandie qui viennent dans la capitale pour la première fois, particulièrement ceux qui y viennent pour être domestiques, sont très-sujets à la nostalgie; tandis qu'on observe très-peu de faits de cette maladie sur les habitans de la Savoie, de l'Auvergne, etc.; et ces malades on les guérit toujours en les renvoyant dans leur famille.

Les observations de M. Carron ont l'avantage de fixer l'attention des praticiens sur un remède que l'on peut regarder comme nouveau, sous ce rapport qu'il n'existe nulle part, du moins à notre connoissance, une série d'observations aussi nombreuses ni aussi variées sur les propriétés de ce médicament, dont, d'ailleurs, plusieurs auteurs de matière médicale ont fait mention, entr'autres Fotherghill, Murray, Cullen, Carminati et autres.

On trouvera encore dans les observations de M. Carron, l'avantage de voir la gomme kino mise en parallèle, quant à ses effets, avec les substances analogues, telles sont le quinquina, l'alun, la racine de columbo, et de voir aussi cette substance employée tantôt en poudre, tantôt en décoction, puis sous forme de pastilles, de conserve, etc.

Sur la gomme kino.

D'après toutes ces considérations, nous pensons qu'il deviendra utile de publier dans le journal de la Société, les observations de M. Carron, en prévenant, toutefois, les lecteurs, de la retenue avec laquelle il convient d'en envisager les résultats.

Cette retenue est également applicable à tous les remèdes nouveaux dont il est extrêmement difficile de reconnoître, d'apprécier les propriétés, parce que l'expérience clinique, fréquemment répétée et avec toutes les précautions nécessaires, est le seul moyen qui puisse nous fournir des données suffisantes pour parvenir à ce but.

En effet, les analogies botaniques, physiques et chimiques d'après lesquelles certains auteurs de matière médicale ont voulu établir les propriétés des substances médicamenteuses, entraînent toutes une foule d'erreurs.

Sur la gomme kino.

Que de plantes, de la même famille, ou mieux du même genre, jouissent de propriétés différentes ou même opposées; sans compter que l'on peut en dire autant des différentes parties d'une seule et même plante, comme l'a très-bien prouvé Gleditsch dans son traité *de methodo botanicâ, dubio et fallaci virtutum in plantis indice!* Ainsi dans les labiées, la plus naturelle de toutes les familles, on trouve à côté du *teucrium*, *l'ajuga*, genre dont les différentes espèces sont de nulle vertu; ensuite parmi les *teucrium* nous avons le *teucrium chamæpitys* qui jouit à un très-grand degré des propriétés tonique, stomachique, et le *teucrium creticum* plante inusitée et très-superflue en matière médicale. Enfin, dans les têtes ou capsules du pavot somnifère, la capsule jouit bien évidemment de la vertu narcotique et stupéfiante, tandis que les semences n'ont d'autre propriété que celle des graines mucilagineuses et huileuses. Il en est de même des coignassiers dont les fruits sont entièrement astringens, tandis que les semences ont une vertu adoucissante bien prononcée.

Les propriétés que l'on a voulu déduire des qualités physiques des substances médi-

amenteuses, ne sont pas plus fondées. Que penser, en effet, des analogies empruntées de la configuration, de la couleur et même de la saveur et de l'odeur des corps! Que de substances insipides et inodores jouissent cependant d'une action bien marquée sur l'économie animale; tandis que des substances extrêmement odorantes, n'ont que peu ou même point d'action sur elle! L'opinion contraire, soutenue il n'y a pas longtems encore par Cullen dans sa *Matière Médicale* (v. I, c. II, art. III), est si peu fondée qu'elle ne mérite pas un plus sérieux examen. Sans doute il faut tenir compte de ces qualités physiques dans l'appréciation des substances médicamenteuses, mais ce n'est qu'en les soumettant aux résultats fournis par la clinique.

Sur la gomme kino.

Ces considérations nous amènent naturellement à examiner l'influence des analogies chimiques dans l'appréciation des médicamens : c'est très-probablement d'après ces analogies jointes à celles de la saveur qu'on aura attribué à la gomme kino, des propriétés analogues au cachou, au quinquina, et, en général, à toutes les substances qui contiennent plus ou moins de tannin. Et

Sur la gomme kino.

comme de toutes les substances connues ; la gomme kino est celle qui contient, sous des quantités égales, de plus grandes doses de ce principe ; il en résulteroit aussi que cette gomme seroit, de toutes ces substances, celle qui posséderoit le plus de propriétés efficaces ; et cependant il s'en faut bien que l'expérience clinique confirme ces opinions hypothétiques.

Les expériences qui ont pour but d'essayer sur les animaux vivans les substances médicamenteuses, pour en découvrir les propriétés, en assigner les doses, etc., ne sont guères plus utiles. Les médicamens paroissent agir sur les individus en raison des deux grandes facultés vitales réparties à tous les êtres vivans, la sensibilité et l'irritabilité ; or, ces deux facultés qui varient même d'individu à individu, varient surtout d'une espèce à l'autre ; sans compter qu'il est bien difficile d'apprécier au juste ce qui se passe dans l'intérieur d'un animal, et les diverses sensations qu'il éprouve après avoir pris tel ou tel médicament ; parce que, quoiqu'en pense M. Dupont de Nemours, nous n'avons avec eux, aucun moyen de communication.

Concluons de là que l'expérience clinique st la seule voie qui puisse nous amener à rigoureuse appréciation des propriétés des nédicamens; et que même, en suivant cette oie, il n'est pas facile d'arriver à des résultats constans, en raison des circonstances nfiniment variables et variées dont il faut enir compte dans ces sortes d'essais.

Sur la gomme kino.

C'est ainsi, par exemple, que, dans l'appréciation des propriétés d'un nouveau médicament, on doit tenir une note exacte et un compte rigoureux des diverses substances qui auront été employées concurremment avec le remède dont on cherche à déterminer l'efficacité, non-seulement parce que les effets obtenus peuvent appartenir, soit en totalité soit en partie, aux moyens que l'on regarde comme auxiliaires; mais encore parce que ces prétendus auxiliaires peuvent, par leur action, augmenter ou diminuer, changer ou détruire les propriétés de la substance qu'on examine. C'est ainsi, par exemple, que l'action sudorifique de la plupart des médicamens, qui produisent cet effet, est singulièrement augmentée par la forme d'infusion aqueuse chaude, sous laquelle on administre ces médicamens; c'est ainsi que

[redacted]
Sur la gomme kino.

le quinquina détruit la propriété émétique du tartrite antimonié de potasse, etc.

Le degré d'activité des forces vitales de toute la constitution, ou seulement des organes sur lesquels l'expérience a appris, qu'agissent spécifiquement les diverses substances médicamenteuses, doit être également pris en grande considération. Dans les cas de paralysie, huit, dix et douze grains d'émétique ne produisent qu'une action modérée ou nulle, tandis que dans l'état ordinaire deux grains auroient suffi pour produire des vomissemens abondans : et ces deux grains, dans un état de spasme violent de toute la constitution, dans une affection sthénique de l'estomac ou des intestins, déterminent des convulsions ou même la mort.

L'indication elle-même, suivant qu'elle est plus ou moins prononcée, peut aussi influer beaucoup sur l'effet des substances médicamenteuses. Il ne faut point d'abord se dissimuler qu'on ne donne jamais impunément un remède un peu actif, et que presque toujours il porte une atteinte plus ou moins nuisible à l'économie. Cette atteinte est d'autant plus forte que, par la nature des in-

cations, ce remède étoit moins utile : ainsi, ır exemple, Stoll et la plupart des praciens ont vu qu'un émétique administré :ndant la grossesse d'après des indications rgentes et bien prononcées, ne produisoit ue des effets salutaires; tandis que ce même ıoyen administré dans les mêmes circonsınces, mais sans une nécessité bien consatée, donne lieu à des accidens plus ou noins graves : dans le premier cas, l'action lu remède se porte exclusivement sur l'esomac pour le débarrasser des matières saburrales qui en altéroient les fonctions; dans le second, l'excitation qui en résulte ne trouvant, pour ainsi dire, aucune prise sur le ventricule, s'exerce sympathiquement sur tout le système nerveux, sur les organes de la génération, etc., et donne lieu à des convulsions, à des hémorragies utérines, etc. Ainsi l'on peut établir en thèse générale, que rien n'est nuisible à l'économie, comme un médicament superflu.

Sur la gomme kino.

C'est sans doute un projet très-louable dans la prescription des médicamens, que de chercher par une sage association de moyens capables d'atteindre ce but, de chercher, dis-je, à en masquer la saveur

Sur la gomme kino.

désagréable, l'odeur nauséabonde, etc. : très souvent le médecin mérite le reproche de se borner à faire des ordonnances sans s'aviser des expédiens qui peuvent en faciliter l'exécution aux malades. Mais il faut bien prendre garde, en travaillant, à masquer l'odeur ou le goût des médicamens, de n'en point altérer ou annuller les propriétés ; ainsi, par exemple, pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, la gomme kino n'agit très-probablement que par l'impression tonique que ses molécules exercent soit sympathiquement, soit localement sur le système des membranes muqueuses ; et toute préparation qui auroit pour résultat de s'opposer à cette impression tonique en enveloppant les molécules de cette substance dans des matières gommeuses, mucilagineuses ou sucrées, détruiroit le bon effet de ce remède, à moins que ces préparations ne soient telles que les molécules de la gomme kino, ne se trouvent ainsi enveloppées qu'à leur passage dans le palais, et qu'elles se présentent ensuite à nu dans l'estomac par suite de la première action de la chaleur, du suc gastrique, etc., ainsi que cela doit arriver pour les pastilles, les bols, etc.

Afin de pouvoir apprécier au juste les pro- iétés des médicamens, il faut avoir insisté ndant assez long-tems sur leur usage, pour ar donner le tems de déterminer dans l'éco- nomie les altérations et les changemens r'ils sont appelés à y produire : ce conseil t sur-tout applicable aux maladies chro- ques dans lesquelles le défaut de guérison ovient très-souvent du défaut de persévé- ance dans les médicamens, soit du côté du ıalade, soit de la part du médecin.

Sur la gou- mekina,

A cette règle de la continuation des mé- icamens pendant un assez long espace de ems, s'en joint une autre que l'on peut egarder comme une modification de la remière ; savoir : qu'en insistant sur les ıoyens de remplir telle ou telle autre in- ication, il convient cependant de varier le enre de ces moyens, aussi bien que le lieu ır lequel on les dirige pour éviter les effets e l'habitude de tel ou tel médicament qui niroit par n'exercer qu'une action mé- iocre, ou même par n'en point avoir du ıut : *ab assuetis non fit passio*. Dans les è res putrides, malignes, qui se prolongent ısqu'au vingt-unième jour, et pendant leur ouvalescence qui dure souvent autant de

Sur la gomme kino.

tems, je me suis bien trouvé, pour rempl
les indications constamment prononcées d
fortifians, après avoir épuisé l'excitabilité
l'estomac par tous les toniques connus,
porter ces mêmes médicamens ou sur l
membrane muqueuse des intestins, ou s
la peau elle-même : les forces qui, avant
dernières ressources, sembloient incapabl
d'être réveillées par aucun moyen, so
heureusement excitées par ceux-ci, et l
maladie se termine heureusement.

Dans les circonstances où l'on est oblig
d'insister plus ou moins long-tems sur u
médicament, il est une pratique trop génér
lement adoptée, trop universellement suivi
et qui consiste à augmenter peu à peu, et
des intervalles plus ou moins longs, les dose
de ce remède. Par cette pratique, l'éco
nomie animale, qui s'habitue aussi par degré
à l'impression des médicamens, se trouv
toujours également excitée, et le reméd
ne produit que peu ou point d'effet. O
a bien plus d'avantages à augmenter su
fisamment, à des intervalles donnés, c
mêmes médicamens ; à les suspendre pe
dant quelque tems pour les reprendre ;
en diminuer et à en augmenter ensuite d

nouveau les doses pour en varier les effets sur l'économie. Sur la gomme kino.

Il est inutile de faire observer ici que les considérations variées, non seulement de la nature et des périodes de la maladie, mais encore de l'âge, du sexe, de la constitution, du genre de vie du malade, du pays, du climat qu'il habite, de la saison de l'année, de la constitution des maladies régnantes, sous l'empire desquelles il se trouve, sont autant de causes susceptibles d'influer plus ou moins sensiblement sur l'efficacité des remèdes; autant de causes par conséquent de l'influence desquelles on doit tenir un compte rigoureux dans l'appréciation des effets des médicamens.

Enfin, dans le cas même d'un succès complet, il s'en faut bien qu'on puisse toujours l'attribuer à la substance employée, parce que la nature travaille presque toujours plus ou moins efficacement à la guérison des maladies, et que ce qu'elle aura fait par ses seuls efforts on peut bien l'attribuer en tout ou en partie au médicament qui a été pris. De plus, le succès peut appartenir à la moindre circonstance étrangère à l'action du remède: les fastes de la science nous apprennent

[redacted] sur la kom- me kine.

combien une sage distribution du régime en général peut contribuer à la guérison des maladies ; et pour ne pas sortir des observations que nous examinons, nous citerons encore les nostalgiques dont tous les symptômes morbifiques cèdent à l'espérance de retourner dans leur famille, dans leur patrie.

Il résulte de ces considérations générales qu'il nous seroit facile de multiplier beaucoup, sans compter que chacune d'elles seroit susceptible sans doute de bien plus grands développemens ; il en résulte, dis-je, que les légers défauts, les inexactitudes que nous avons remarquées dans les observations, d'ailleurs très-bonnes à faire connoître, de M. Carron, tiennent bien plus aux grandes difficultés attachées au sujet qu'il traite qu'à la manière dont il l'a traité.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Sur l'usage de la gomme kino dans la diarrhée et la dyssenterie atonique, la dyspepsie, les fièvres intermittentes, la ménorragie, la blénorrhée, la leucorrhée; par M. JACQUES CARRON, *médecin à Annecy.*

Lues à la Société le 4 Février 1808.

M. Double ayant appelé, dans le Journal de Médecine l'attention des praticiens sur l'usage de la gomme kino, *gummi rubrum adstringens*, j'ai l'honneur de transmettre à la société de médecine ce que plusieurs années d'expérience m'ont fait connoître sur les propriétés de cette substance. Ayant lu dans la bibliothèque de la célèbre université de Pavie les observations publiées par le docteur Fothergill, dans le journal intitulé *Medical inquiries and observations*, je cherchai à me procurer quelques onces de cette gomme. Sur la gomme kino dans les diarrhées.

J'ai commencé mes premiers essais avec la gomme kino, dans le traitement de la diarrhée, qui a pu être considérée comme asthé-

Sur la gomme ki-no dans les diarrhées.

nique, et après avoir préalablement employ la plupart des remèdes qui ont été conseill par les praticiens.

Les causes qui peuvent agir sur les intes tins, en augmentant le mouvement péristal- tique, et déterminer sur ces parties le flux d'une plus grande quantité de sérosités, sont très-variées et très-multipliées : on peut compter au nombre des causes de la diar- rhée la secrétion viciée de la bile et des différentes liqueurs filtrées dans le canal ali- mentaire, les sympathies de l'organe cutanée et des extrémités inférieures, la suppression de quelque évacuation accoutumée, la mé- tastase de quelque humeur âcre, comme des dartres, du rhumatisme, etc. Dans tous les cas, lorque par sa durée la diarrhée affoiblit la constitution et détruit la nutrition, elle exige un traitement; et le plus souvent on recours avec succès aux toniques, aux astri gens combinés avec les moyens capables combattre les causes qui ont produit la dia rhée. Dans la phthisie, la nostalgie, les grand suppurations des abcès, et le cours des fièvr ataxiques, la diarrhée est un symptôme alla mant qui abrégeroit bientôt les jours du m lade, si le médecin n'avoit pas à sa disp

sition des moyens capables de l'arrêter ou au moins de la modérer.

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

Les observations suivantes prouveront que la gomme kino a souvent remplacé avec succès les autres astringens, et que quelquefois elle a joui d'une propriété plus décidément tonique et astringente.

On doit, dans le traitement des diarrhées anciennes, se rappeler que souvent elles sont entretenues par un mouvement habituel désordonné du canal alimentaire, qui tend plusieurs fois à se reproduire, dans un tems donné, chez le même individu; et dans ce cas on a eu recours, avec le plus grand succès, aux remèdes qui ont une action perturbatrice: les émétiques, par exemple, n'emportent souvent la diarrhée que par un renversement violent et subit du mouvement péristaltique; c'est également par une action perturbatrice que l'on a vu une diarrhée ancienne emportée par un purgatif drastique qui avoit produit des superpurgations.

La révolution diurne a une influence très-prononcée sur l'augmentation de la diarrhée, dans un tems déterminé; et elle doit fixer l'attention du médecin. J'ai observé chez plusieurs malades, atteints en même tems de la diarrhée, que pendant le jour, tems auquel

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

les mouvemens sont plus sollicités vers la circonférence, et la transpiration plus abondante, la diarrhée étoit ou suspendue ou considérablement diminuée; tandis que dès le coucher du soleil les évacuations recommençoient, pour devenir très-fréquentes pendant la nuit et diminuer de nouveau vers le matin.

Diarrhée; symptôme de la nostalgie.

La diarrhée qui survient dans la nostalgie est presque toujours opiniâtre et le plus souvent elle a une terminaison fatale. La nostalgie, qui attaque de préférence les habitans des Alpes, les Savoisiens et les Suisses, éloignés de leur patrie, est singulièrement développée par le séjour dans les hôpitaux; par l'inaction absolue, etc. Elle succède rapidement à l'état de foiblesse, qui survient à la suite des fièvres putrides nerveuses et des grandes plaies d'armes à feu.

1ère. *Observation.* Un soldat du régiment de Savoie, infanterie, vint à l'hôpital de Salaces, en Piémont, les premiers jours de novembre 1795, atteint d'une fièvre putride nerveuse, qui parcourut ses périodes accompagnée de symptômes allarmans, tels que le délire, le hocquet, le météorisme du bas-ventre; il fut guéri à la fin du même

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

mois au moyen du camphre, de l'éther, du quina et des stimulans; il fit après quinze jours une rechûte, qui fut suivie d'une convalescence pénible. Au bout de plus de deux mois de séjour dans l'hôpital, il devint triste, mélancolique, fuyant la société des autres militaires, ne quittant le lit qu'avec peine, dédaignant l'exercice, se plaignant habituellement d'un sentiment de froid, qui lui faisoit rechercher ou le feu du fourneau ou son lit. Il perdit insensiblement l'appétit; l'attitude de ses membres, l'expression de son visage annonçoient un état d'abattement qui alloit chaque jour en augmentant, au point que le malade n'eût plus le courage d'abandonner le lit : si on lui parloit, il avoit l'air préoccupé, ne répondoit point, et de tems en tems on voyoit couler des larmes de ses yeux. Le malade tomba dans un état d'apathie si grande qu'il n'avoit pas même l'idée de changer la situation d'un membre froissé et devenu douloureux par une position gênante.

La diarrhée survenue sur la fin de la maladie duroit depuis plus vingt jours malgré l'usage du diascordium, du simarouba, de l'ipécacuanha donné à petites doses : on avoit également essayé la cascarille, la racine de colombo et les lavemens avec l'amidon et la

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

ériaque. Voyant l'inutilité de ces moyens, je commençai à employer la gomme kino, à la dose de dix-huit grains, incorporée avec la conserve de roses, qu'on répétoit deux fois le jour; les premières doses diminuèrent sensiblement les évacuations; et, en augmentant progressivement la dose de la gomme kino, on la porta jusques à un gros chaque jour : après dix jours la diarrhée cessa presque entièrement; on prescrivit la canelle et quelques grains de poudre d'angusture, dans l'intention de reveiller l'appétit. On frictionnoit le corps du malade avec une flanelle ; on le sortoit de son lit; et, en lui donnant l'espoir prochain de retourner dans ses foyers lorsqu'il seroit assez fort pour soutenir le voyage, je relevois son courage ; il reprit insensiblement des forces et guérit parfaitement.

J'employai dans le même tems la gomme kino chez deux autres soldats Suisses ; ils étoient dans un état de foiblesse et d'abattement si grand, accompagné d'une diarrhée tellement colliquative, qu'il fut impossible de les soulager par ce remède : ils périrent l'un et l'autre après peu de jours. Je discontinuai mes essais n'ayant plus de gomme kino.

2°. *Observation*. Un jeune homme, âgé de seize ans, d'un tempérament mélancolique,

it atteint, dans le commencement du mois de rairial an 13, d'une fièvre putride nerveuse ans une maison d'éducation de cette ville. Le malade loin de prendre des forces dans sa onvalescence, devint triste, il perdit l'appétit; il n'étoit pas plutôt levé qu'il demandoit de retourner dans son lit; il avoit une fièvre lente avec de la diarrhée; il vomissoit quelquefois une portion de ses alimens; je le trouvai de tems à autre avec l'œil larmoyant A force de lui faire des questions sur la cause de son ennui, je découvris, comme je l'avois soupçonné, qu'il étoit atteint de la nostalgie; je l'engageai à prendre la gomme kino pour diminuer sa diarrhée, et je lui promis de le renvoyer chez ses parens; il prenoit, matin et soir, seize grains de gomme kino incorporés avec de la conserve de roses. Le premier et le second jour il n'éprouva pas une diminution sensible de sa diarrhée; mais après cinq ou six jours la diarrhée étoit très-modérée; le huitième jour il rendoit des selles un peu plus moulées, l'appétit étoit nul: j'associai à l'usage de la gomme kino l'infusion d'angusture aiguisée avec l'élixir de vitriol; on levoit le malade et on l'obligeoit de se promener. Malgré que la diarrhée fut presque cessée, il ne reprenoit pas de forces, sa mè-

Sur la gomme-kino dans les diarrhées.

lancolie étoit très-grande, et on observoit toujours une petite fièvre lente. Je le renvoyai chez ses parens ; j'eus bientôt la satisfaction d'apprendre qu'il se rétablissoit.

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

Diarrhée bilieuse chronique.

3e. *Observ.* Un homme de Serraval, canton de Thône, âgé de près de 50 ans, d'une constitution très-forte, et n'ayant jamais éprouvé de maladies, vint me consulter dans les premiers jours de thermidor an 5, pour une diarrhée qui avoit commencé dès le milieu du mois de prairial, même année. Ce malade fut tout à coup pris de coliques violentes, suivies de déjections alvines très-fréquentes et très-fétides, accompagnées de soif et d'un violent mal de tête. Après dix jours les coliques ne reparoissoient plus, mais les déjections étoient toujours fréquentes et bilieuses ; le malade ne prit aucun remède, se contentant de boire du petit lait. Lorsqu'il me consulta, il étoit maigre, avec une infiltration des extrémités inférieures ; son teint plombé, sa peau sèche, sa langue pâle, et le défaut d'appétit me firent craindre un engorgement dans le foie et le mésentère. Je le palpai, et ne pus reconnoître aucune lésion sensible. Je lui ordonnai d'abord l'ipécacuanha comme vomi-

f, dans l'intention de renverser le mouvement péristaltique des intestins, et de porter e cours des humeurs à la peau. Ce remède e fut suivi d'aucun succès : je ne fus pas plus ieureux en employant ce moyen à doses réractées suivant la méthode de Fotherghill, ou combiné avec l'opium comme dans la poudre le *Dover*. On essaya également sans succès e diascordium, le simarouba, l'amidon pris intérieurement et donné en lavemens.

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

Nous n'avions point en ce moment de racine de colombo ; j'ordonnai, après plus de vingt jours d'emploi des autres moyens, un opiat composé avec la gomme kino, la myrrhe et la conserve de roses ; le malade prenoit à peu près soixante grains de gomme kino dans vingt-quatre heures ; il prit successivement une once de cette gomme, et avec un tel succès qu'il ne rendoit plus que quatre selles par jour. Son frère vint me demander une seconde dose d'opiat ; cette seconde dose suffit pour arrêter la diarrhée : mais comme l'œdématie des extrémités avoit pris de l'augmentation dès la cessation de la diarrhée, je prescrivis l'usage du vin amer martial, et un régime restaurant : on pratiquoit aussi des frictions sèches avec la flanelle ; ces remèdes furent suivis d'une guérison parfaite.

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

Diarrhée chronique spasmodique.

3e. *Observ.* Le 22 fructidor an 11, un incendie affreux consuma près de cinquante habitations dans cette ville. Une femme sexagénaire, d'un tempérament nerveux, que j'avois plusieurs fois traitée de fièvres intermittentes et d'une fièvre ataxique, fut si effrayée qu'elle éprouva, dès le jour même, une diarrhée sereuse qui abattit en peu de jours ses forces, et la jetta dans le marasme. Je la vis, la première fois, le 17 vendémiaire an 12; elle n'avoit pris que quelques remèdes de commères.

Je la trouvai trop foible pour lui donner quelques grains d'ipécacuanha; cette diarrhée tenant à un état spasmodique, j'ordonnai la thériaque, la poudre de Dover, et des lavemens opiacés: ces préparations narcotiques produisirent un état de stupeur qui m'engagea à les abandonner. Le 22 vendémiaire j'ordonnai la gomme kino, à la dose de trente grains, dans les vingt-quatre heures. Elle supprima bientôt les évacuations; mais comme il survint des tranchées, j'associai la gomme arabique à la gomme kino, et j'ajoutai aux bols quelques grains d'extrait aqueux de rhubarbe. Le 27, les douleurs de colique cessèrent; mais le 29, le ventre étoit balloné:

donna l'infusion de camomille froide avec
lher, cependant les selles continuoient en- re; j'ordonnai des pillules avec la gomme no, la rhubarbe et l'assa-fœtida : le ventre oit assez balloné pour faire craindre un ommencement de tympanite. Les 2 et 3 bru- iaire les selles furent copieuses, accom- agnées d'ailleurs de beaucoup de vents; le entre diminua insensiblement de volume. e 8, la malade commença à reprendre de appétit, les forces revinrent, et à la fin le brumaire elle fut entièrement rétablie.

Sur la gomme ki- no dans les diarrhées.

Diarrhée atonique dans la convalescence d'une fièvre gastrique.

4e. *Observ.* Une femme de 72 ans fut atteinte les premiers jours de prairial an dix d'une fièvre gastrique, qui fut traitée par des vomitifs et des purgatifs doux : dans la convalescence elle eut une forte indigestion, qui se termina par une diarrhée sereuse, à laquelle on ne fit aucune attention ; cette diarrhée duroit depuis trente-cinq jours. Lorsque je vis la malade, elle étoit sur-tout très-fréquente pendant la nuit, et peu sensible pendant le jour : la langue étoit pâle, le ventre empâté comme dans un état de cachexie. Elle prit l'ipécacuanha comme vomitif, puis l'infusion de rhubarbe et de

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

racine de colombo pendant quelques jou[rs], le cachou en décoction, la poudre de Do[ver] et le diascordium avec addition d'un gr[ain] d'ipécacuanha : ces remèdes continués p[rès] de vingt jours n'eurent aucun succès; [la] diarrhée étoit séreuse, la malade tomb[a] dans le marasme.

Je fis prendre la gomme kino, d'abord co[m]binée avec quelques grains de rhubarbe, [et] ensuite seule : au bout de quinze jours [la] diarrhée fut diminuée de beaucoup et l[es] forces presque rétablies.

Peu de tems après il survint de nouveau une indigestion, et la diarrhée reparut. La malade prit, par le conseil d'un empirique, un purgatif drastique qui produisit des superpurgations, accompagnées de coliques très-vives et de déjections sanguinolentes; à ces accidens succéda une constipation si grande qu'elle exigea l'usage fréquent des lavemens; et dès cette époque la malade a joui d'une parfaite santé.

Diarrhée muqueuse; inutilité de la gomme kino; succès de l'alun.

5e. *Observ.* Un ex-religieux, âgé de 60 ans, sujet dès sa jeunesse au *pyrosis*, surtout lorsqu'il mangeoit des alimens acides ou fermentescibles, éprouvoit depuis près de deux mois

des évacuations de matières muqueuses qui se renouveloient plusieurs fois par jour, souvent précédées de coliques et suivies d'un état de dépérissement marqué. Ce malade n'avoit jamais été sujet au flux hémorrhoïdal; il étoit d'un tempérament pituiteux; il essaya successivement, par mes conseils, l'usage de la teinture de rhubarbe avec le sel ammoniac, la décoction blanche de Sydenham, l'ipécacuanha *refractâ dosi*, le diascordium, les lavemens d'opium, le cachou et le simarouba sous plusieurs formes, enfin la gomme kino. Comme il avoit existé une dartre, j'appliquai un vésicatoire sur le lieu qu'elle avoit occupé : tous ces moyens ne produisirent aucun changement sensible; le malade se dégoûta des remèdes, et il resta près d'un mois sans rien prendre. Ayant lu dans *Selle medicina clinica*, page 102, article *colica pituitosa : alumen et terræ catechu præclaram hic habent utilitatem*, je l'engageai à en commencer l'usage; il prit d'abord l'alun à la dose de douze grains par jour, dissout dans l'eau adoucie avec du syrop simple; on en augmenta insensiblement la dose : dès le second jour il trouva ses coliques moins vives; après quelques jours les déjections étoient très-rares; le douzième jour on

Sur la gomme kino dans les diarrhées.

[redacted] Sur la gomme kino dans les diarrhées.

fut obligé de suspendre ce remède pour ob-
vier à la constipation ; on en continua ain
l'usage pendant un mois, ayant soin de le su
pendre de tems en tems ; à cette époque l
malade se trouva radicalement guéri.

Diarrhée muqueuse guérie par l'alun.

6e. *Observ.* Un cuisinier, âgé de 45 ans,
me consulta pour une diarrhée muqueuse qui
le tourmentoit depuis près de trois mois ;
il avoit consulté plusieurs médecins et avoi
pris du cachou, du simarouba, et divers
farineux sans aucun effet. Je lui ordonnai
la gomme kino qu'il abandonna bientôt,
parce qu'elle augmentoit les tranchées. Un
jour il vint me faire part qu'il croyoit
avoir trouvé la cause qui avoit donné lieu
à sa maladie ; il avoit mangé de la graisse
conservée dans un vase de cuivre non étamé.
Je le mis à l'usage des boissons sudorifiques
et mucilagineuses, au lait pour aliment et à
quelques préparations d'opium ; ce traitemen
n'eût pas un meilleur succès. Quelque tem
après, connoissant l'utilité de l'alun dans l
diarrhée muqueuse, je le lui ordonnai en bol
à la dose de quatre grains deux fois par jour :
il n'eût pas à se repentir de l'avoir essayé,
car il en éprouva un prompt soulagement :
et il guérit très-vîte.

Diarrhée produite par la sueur des pieds supprimée.

Sur la gomme kino dans la dysenterie.

7e. *Observ.* Un bourgeois, âgé de 60 ans, accoutumé à mener une vie active, s'éloigna des affaires pendant la révolution et se retira dans sa famille. Il éprouvoit une sueur abondante et très-incommode aux pieds : cette sueur se supprima insensiblement et fut remplacée par une diarrhée, qui augmenta en raison de la cessation de cette sueur locale. L'embonpoint et les forces diminuèrent, ce qui le détermina à demander mes conseils. Je lui ordonnai l'infusion de cachou, à deux fois le jour, et le soir une prise de la poudre de Dover. Ces remèdes continués pendant quelques jours, sans aucun succès, furent remplacés par l'usage de la gomme kino, qui diminua un peu la diarrhée et rétablit les forces, au point de permettre quelques promenades à pied. Je conseillai un exercice plus fatiguant et plus prolongé, et l'usage de chaussons de flanelle ; la transpiration des pieds se rétablit, et le malade recouvra sa première santé.

Dyssenterie chronique guérie par la gomme kino.

8e. *Observ.* Un jeune homme du hameau de Penoy, vint le 17 fructidor an 8, me consulter

Sur la gomme kino dans la dissenterie.

pour une dyssenterie qui duroit depuis près de deux mois ; elle avoit été, dans le commencement, accompagnée d'un ténesme très douloureux, et de déjections sanguinolentes.

On n'avoit opposé à ces accidens que quelques remèdes de commères. A ma première visite, les déjections n'étoient plus sanguinolentes, mais il sortoit presque involontairement par les selles, une grande quantité de mucus glaireux mélangé avec des alimens à demi digérés ; il y avoit, par fois, des tranchées et un ténesme, qui n'étoit que léger en comparaison de celui qui existoit dans les premiers tems de la maladie. Les extrémités inférieures étoient œdémateuses, il y avoit même un commencement d'ascite ; la langue étoit pâle ; la soif modérée ; et l'appétit nul. Comme il falloit donner du ton au canal alimentaire, diminuer l'irritation et solliciter l'évacuation des sérosités par les urines, je prescrivis des pastilles composées avec la gomme kino, l'amidon, le sucre, la digitale pourprée et la rhubarbe ; le soir, on donnoit un lavement avec le lait et le laudanum.

On continua ces remèdes pendant quinze jours : au bout de ce tems, les tranchées et le ténesme avoient disparu, les évacuations étoient diminuées de moitié ; mais l'œdé-

matie

atie restoit la même : j'augmentai la dose e la digitale ; j'ordonnai les frictions sèches t l'usage d'un vin blanc léger : ces remèdes roduisirent une abondante sécrétion d'urine ; e malade reprit insensiblement des forces, et le l'embonpoint : l'hydropisie se dissipa.

Sur la gomme kino dans la dyssenterie.

Dyssenterie chronique : gomme kino sans effet : succès des feuilles de vigne en infusion.

Un homme de Chavanod, vint me consulter dans le courant de frimaire an 8, pour une dyssenterie mucoso-sanguinolente, qui datoit de la fin de vendémiaire de la même année. Il éprouvoit des tranchées très-vives avant les évacuations; le ténesme qui avoit été continuel dans les premiers jours, paroissoit moindre ; le malade devenu très-maigre avoit le teint plombé; la langue étoit sèche, rouge ; il y avoit beaucoup d'altération; les évacuations se montroient bien plus fréquentes pendant la nuit que pendant le jour et sur-tout d'après les alimens difficiles à digérer. J'ordonnai de petites doses d'ipécacuanha, la décoction de simarouba adoucie avec la gomme arabique, des lavemens avec le lait, l'amidon et le suif, avec addition de laudanum; ces remèdes, ne réussirent pas

plus que les bols avec la rhubarbe, la thériaque et l'opium combiné avec l'ipécacuanha ; j'essayai successivement les fleurs d'arnica, la gomme kino combinée avec les mucilagineux ; l'usage de la gomme kino augmenta le ténesme et les tranchées ; ce qui me détermina à l'abandonner, et je n'en fus pas plus heureux. Le malade continua pendant tout l'hiver, d'éprouver cette dyssenterie qui étoit, il est vrai, moins forte et accompagnée de ténesmes plus supportables. Ayant lu, dans un mémoire sur les maladies des militaires, que l'infusion et la poudre de feuilles de vignes de raisins muscats, avoient guéri de dyssenteries invétérées, J'en essayai ; et la guérison suivit l'usage de ce remède. Je répétai, dès-lors, plusieurs fois cet essai ; mais je n'en ai obtenu de succès, que chez un jeune homme atteint, depuis deux mois d'une dyssenterie muqueuse.

(La suite au prochain cahier.)

Observation sur les bons effets de l'écorce du saule blanc, employée dans une fièvre bilieuse, intermittente tierce, et adinamique ; par M. Bertrand.

Sur l'écorce de saule blanc.

Jeanne Olier, âgée d'environ cinquante ans, d'une constitution assez robuste,

sujette à des affections hystériques, se livre habituellement aux travaux de la campagne. le 13 septembre 1806, elle rentre chez elle avec perte de l'appetit, avec des nausées, des vomissemens de matières jaunâtres, une douleur de tête ressentie particulièrement à la région frontale, des douleurs contusives dans les membres. Il y eut, ce jour là, un frisson de près d'une heure, une chaleur prolongée et point de sueur. Le lendemain je visi la malade qui me fit le rapport des symptômes que je viens d'énoncer. C'est à la considération de cette énumération de phénomènes, et à celle de l'état apyrectique, dans lequel je la trouvai, que je me décidai à lui donner deux grains de tartrite antimonié de potasse, qui produisirent d'abondantes évacuations par haut et même par bas, lesquelles diminuèrent notablement la céphalalgie frontale et les douleurs épigastriques qu'elle éprouvoit : je prescrivis une boisson délayante. Le 15 au matin, le frisson fut assez violent, le stade de chaleur moins prolongé, et il y eut un peu de sueur : la douleur de tête fut plus générale, la bouche amère, la langue couverte d'un enduit muqueux, l'abdomen douloureux ; les urines se montrèrent claires et rares : même boisson d'eau

Sur l'écorce de saule blanc.

Sur l'écorce de saule blanc.

d'orge avec l'oximel simple, en lavement. La journée du 16, se passe dans des lassitudes générales et sans accès nuisible; au contraire, celle du 17, présente un développement plus grand de tous les symptômes, et le paroxysme anticipe de plus d'une heure. Le 18, à ma visite du matin, la sueur fébrile étoit sur son déclin, et la malade se plaignoit d'une amertume plus prononcée de la bouche, et de tranchées abdominales; dès-lors je n'hésitai point à employer une potion purgative avec la manne et le sulfate de soude: plusieurs selles jaunâtres furent rendues, elles procurèrent un soulagement manifeste. Néanmoins la nuit du 18 au 19 fut agitée, et l'accès qui avança d'une heure et demie environ, fut plus intense que les précédens, soit pour le stade de froid qui dura plus de deux heures, soit pour le stade de chaud qui, cette fois seulement, offrit des alternatives d'affaissement, et se prolongea très-avant dans la journée; la sueur fut presque nulle, et les urines parurent crues avec un léger énéorème. Je prescrivis l'eau de chicorée acidulée avec l'acide sulfurique.

Cette irrégularité des phénomènes se trouvant correspondre à la fin du premier septénaire de la maladie, me fit craindre une

olution funeste pour les premiers accès du [illegible]

Sur l'écorce de saule blanc.

Le 20, le pouls étoit foible, la malade éprouva plusieurs syncopes dans le jour, et un affaissement général très-sensible; une infusion de fleurs d'arnica, et l'eau vineuse alternativement employées, furent les moyens que je fis mettre en usage.

Le 21, l'accès parut avec plus d'intensité et de durée; la langue devint aride et sèche; il y eut presque impossibilité de la montrer; le pouls étoit fréquent et foible, même durant la période de chaud pendant laquelle je remarquai un état soporeux assez profond; l'urine fut rare; et il y eut des rêvasseries dans la nuit. Le 22 au matin, le pouls étoit foible et non fébrile, et la malade tomboit souvent en syncope.

Chercher à arrêter ou à diminuer cet état de désordre et d'affaissement porté sur les forces radicales de la vie, étoit assurément la plus sage conduite à tenir. Mais la malheureuse indigence de cette femme, plus onéreuse, sans doute, ici que dans toute autre circonstance, ne pouvoit s'allier avec le prix exorbitant de l'écorce péruvienne qui, en outre, est plus falsifiée que jamais,

Sur l'écorce de saule blanc.

ainsi que beaucoup d'autres substances aroma-tiques.

Que pouvois-je faire dans cette triste conjoncture, sinon d'avoir recours à une plante indigène qui fut dans le cas de remplir le but que je me proposois? A cet effet, mes vues se portèrent sur l'écorce de saule blanc (*Salix alba*, *Linn.*) que j'avois préalablement recueillie sur des pousses de quatre ans, et que j'avois fait dessécher au four. Je fis donc prendre à la malade six gros de cette écorce réduite en poudre et aromatisée avec la canelle, le tout en trois prises, de deux en deux heures, et délayé dans du bon vin.

Pour rompre, autant que possible, la chaîne des mouvemens vicieux portés au cerveau, j'appliquai des vésicatoires aux jambes; enfin, j'insistai sur l'eau vineuse et sur l'infusion de fleurs d'arnica pour le reste de la journée (1).

(1) Dans l'appréciation des effets, qu'a dû produire l'écorce de saule, on n'oubliera point d'avoir égard à l'ensemble des autres moyens que l'auteur a d'ailleurs sagement employés; moyens dont l'efficacité a suffi pour procurer la guérison dans des circonstances analogues. (*Note du Rédacteur.*)

Pendant la nuit du 22 au 23, il n'y eut point de rêves; et le 23 au matin, l'accès reparut à la même heure, mais avec une diminution de violence et de durée. L'état de l'ensemble de la face me sembla meilleur, les lèvres, les dents et la langue quoiqu'encore sèches, étoient un peu moins fuligineuses; l'urine fut un peu plus abondante à la fin du paroxysme, mais toujours claire; il y eut une selle spontanée, la nuit fut paisible. Le 24, l'apyrexie fut complète, le pouls se montra un peu plus développé, les forces étoient sensiblement accrues. Je fis prendre encore, ce jour là, à la malade six gros de poudre d'écorce de saule blanc également aromatisée avec la canelle, aux mêmes intervalles de tems et dans le même véhicule. J'ordonnai l'eau vineuse pour tisane, et une soupe pour nourriture. Sur l'écorce de saule blanc.

L'accès du 25, fut à peine sensible et seulement marqué par la chaleur et la sueur; je regardai cette dernière comme critique à raison de son odeur et de sa quantité; l'urine du soir fut aussi plus foncée en couleur, et j'y apperçus un commencement de sédiment; la langue parfaitement humectée, étoit déjà un peu rouge sur les bords; la

Sur l'écorce de saule blanc.

pouls étoit régulier et développé; il y eut une selle d'un jaune noirâtre.

Déjà je dus m'appercevoir par la diminution successive des phénomènes maladifs qu'il s'opéroit une réaction favorable des forces vitales.

Le 26, je fis prendre, en deux prises, seulement quatre gros de la même poudre; je permis deux soupes. Le 27, il n'y eut point d'accès, et la fièvre n'a plus reparu. La convalescence s'est confirmée de jour en jour, et néanmoins j'ai insisté sur l'usage du vin d'absynthe pendant quelque tems et aux jours paroxystiques.

Réflexions.

Parmi les observations qui me sont propres sur l'emploi des substances indigènes dans les fièvres intermittentes, j'ai cru devoir mettre particulièrement sous les yeux des praticiens, celle qui est relative à l'usage de l'écorce de saule blanc dans un cas très-grave, afin, par là, de pouvoir mieux faire ressortir ses propriétés pour d'autres cas plus simples.

Si l'analyse chimique (*Journal général de Médecine, t. 23, p. 170*) a constaté l'analogie qui existe entre les produits que l'on

rce de l'écorce du saule blanc, et ceux que l'on obtient du quinquina; si d'ailleurs, des médecins indigènes comme Cullen, entre autres, Stone, Clossius, Gunzius, Messieurs Dessessartz, Coste, Willemet, onier, etc., ont obtenu des résultats avantageux de l'emploi de cette écorce considérée sous le rapport de sa vertu fébrifuge, pourquoi ne chercherions-nous pas, et sur-tout pour la classe indigente, à mettre à contribution ce végétal, ainsi que toutes les autres plantes que la nature a répandues autour de nous avec une sorte de profusion? Sur l'écorce de saule blanc.

Peut-être que cette observation ne recevra qu'un foible accueil des gens de l'art, parce que l'efficacité de la substance qui en fait l'objet est assez généralement reconnue. Mais on ne sauroit considérer comme blâmable, ce me semble, celui qui cherche à agrandir le domaine de la science médicale par de nouveaux faits.

Observations sur la vaccine sans éruption; par M. Fauchier, *médecin à Lorgues, associé national de la Société.*

La Société de Médecine de Paris, desire que ses correspondans lui fassent part de ce

que leur expérience peut leur avoir appris de relatif à l'existence de la vaccine sans éruption. Je me rends volontiers à ses désirs; puisse-t-elle trouver dans ces réflexions que je soumets au jugement des praticiens, un nouveau motif de me croire digne de lui appartenir.

Arrive-t-il quelquefois que l'insertion du virus vaccin ne soit suivie d'aucune pustule, mais seulement de quelques-uns des symptômes qui, ordinairement, annoncent son absorption, tels que douleur aux aisselles, fièvre ou mouvement fébrile, avec une légère tuméfaction de la partie piquée, aréole peu ou point marquée, ou même sans aucun de ces symptômes locaux? Dans ces cas-là, les effets de la vaccine ont-ils lieu? a-t-elle modifié l'économie animale au point de détruire la susceptibilité de la petite-vérole? Tel est sans doute le sens de la question, car on en écarte nécessairement ces vaccinations dans lesquelles les piqûres ne sont suivies d'aucune marque locale, ni d'aucun symptôme général.

Il paroît que quelques vaccinateurs ont rencontré des cas pareils à ceux que je viens de décrire; j'en ai moi-même vu deux; ainsi leur existence doit me paroître certaine

Mais quel est alors l'effet de la vaccination? Sur l'écorce de saule blanc

Outre les observations qui me sont particulières, je ne connois que celle rapportée par M. Bouteille (*Journ. génér. de Médec.* tom. XXXIX, pag. 405), dans laquelle l'insertion du vaccin fut suivie d'une aréole et d'une légère dureté sans aucune pustule. Quoiqu'après cette aréole on n'ait point tenté l'inoculation du virus variolique, je n'en crois pas moins que l'enfant vacciné étoit encore susceptible de la petite-vérole. Je n'explique point la singularité du retour régulier, tous les mois, de ces aréoles; mais je dis que si ces symptômes qu'on a vus, étoient un signe certain que l'économie animale a été réellement affectée par le vaccin, et qu'il a eu tous ses effets, ces symptômes n'auroient pas dû reparoître à la seconde vaccination. Je conclus de leur retour, qu'aucun changement n'avoit eu lieu dans l'économie animale.

En effet, il est certain que la vaccine détruit la susceptibilité de son propre virus comme du virus variolique. Une seconde, une troisième insertion du vaccin, peuvent être suivies d'une affection locale, mais non d'une affection générale, de ces symptômes qui marquent que l'économie entière a été

Sur l'écorce de saule blanc.

affectée ; que tous les effets de ce virus ont eu lieu. Dans l'observation que je discute, les seuls symptômes qu'on pourroit regarder comme annonçant ce changement, cette affection générale, ont eu lieu aux deux vaccinations. Concluons donc que ce changement essentiel n'avoit pas eu lieu à la première ni à la seconde vaccination.

Les observations que j'ai à présenter, prouvent d'une manière encore plus évidente que, dans les cas dont il est question ici, ces symptômes ne sont d'aucune valeur, et que la susceptibilité de la variole ou de la vaccine n'est nullement détruite.

En mars 1801, je vaccinai M. V., âgé de trente ans; les piqûres ne présentèrent aucun changement jusqu'au deuxième jour; alors l'une d'elles fut entourée d'une rougeur assez vive, circonscrite, mais de peu d'étendue. Le même jour, M. V. ressentit quelques légères douleurs aux aisselles, il éprouva un malaise qui ne lui étoit pas ordinaire; sa gaîté naturelle disparut pour quelques heures; il n'y avoit aucune agitation dans le pouls, quoiqu'il y eût aussi une légère céphalalgie. Je ne présumai point que la vaccination eut réussi; je la répétai, et cette fois-ci, l'insertion du virus produisit

des pustules parfaitement semblables à celles de la vraie vaccine, et dans leur cours et dans leurs apparences extérieures.

Sur l'écorce de saule blanc.

En février 1807, je vaccinai J. S., âgé d'environ deux ans; les piqûres ne furent suivies d'aucune pustule; mais vers le cinquième ou sixième jour, il y survint une rougeur très-vive, nullement circonscrite : l'enfant parut alors moins gai qu'à son ordinaire. Persuadé que la vaccination n'avoit eu aucun effet, je me proposai de la répéter; mais comme l'enfant étoit exposé à la contagion variolique, la petite vérole se déclara environ quinze jours après la disparution de cette rougeur.

De ces deux faits, je dois conclure que ces symptômes ne sont point un effet spécifique du virus vaccin, mais l'effet de toute piqûre faite avec un instrument pur et exempt de tout virus.

Examinons à présent si la nature de la vaccine peut nous porter à croire à la possibilité de son existence sans éruption; pouvons-nous ici nous aider de l'analogie ? — Il est certain que quelques maladies éruptives, la rougeole, la petite vérole, peuvent exister sans éruption quelconque. L'observation nous l'a appris d'une manière évidente; mais

Sur l'écorce de saule blanc.

quoique le fait soit rare et même singulier, il n'est nullement inexplicable. Rappelons-nous la nature de ces maladies, examinons leur développement, leur marche, depuis la communication du virus. — Quelques jours après l'insertion il se manifeste à la partie une pustule d'une nature particulière; vers le sixième ou septième jour, la douleur aux aisselles annonce son éruption, le lendemain la fièvre a lieu; le troisième ou le quatrième jour de cette fièvre, l'éruption commence à se faire. Quand les pustules sont nombreuses et confluentes, le moment de leur suppuration décide une fièvre secondaire.

Ainsi l'insertion du virus ne produit pas immédiatement des pustules varioleuses, mais une fièvre accompagnée de l'éruption de ces pustules. C'est donc cette fièvre vraiment idiopathique qui constitue essentiellement la maladie, et non l'éruption qui n'en est qu'un symptôme, symptôme à la vérité d'une nature particulière et spécifique, et ayant un cours fixe et régulier, mais qui n'est point absolument essentiel au caractère spécifique de la maladie : aussi quoiqu'il manque, si la fièvre a eu lieu, avec tous ses autres symptômes, au milieu d'une épidémie varioleuse ou après l'inoculation, nous croyons que la mala-

étoit vraiment la petite vérole; expérience nous a confirmé que nous ne nous trompons point.

Sur l'écorce de saule blanc.

Quelle différence dans la nature de la vaccine! — L'insertion du virus produit des pustules à l'endroit seul où il est inséré; il y agit comme la *spina* de Van Helmont, l'*aiguillon* de Vicq-d'Azir; ces pustules sont d'une nature particulière. Mais il n'en est pas de même des autres virus: les inflammations qu'ils produisent ont chacune un caractère spécifique, des apparences variées qui les font distinguer les unes des autres.

Les pustules vaccines ne sont jamais précédées ni accompagnées d'aucune fièvre excitée immédiatement par le virus. Il est vrai que leur suppuration occasionne quelquefois un mouvement fébrile; mais cette fièvre ne peut être comparée qu'à la fièvre secondaire de la petite vérole; elle n'est pas de la même nature que celle qui précède l'éruption. L'une est, comme j'ai déjà dit, vraiment idiopathique, l'autre au contraire n'est que symptomatique.

Ainsi la vaccine n'est point une maladie éruptive, si on veut lui assigner une place dans les cadres nosologiques, ce n'est point

Fracture du coude par un coup de fusil.

parmi les exanthèmes qu'elle doit
mais avec les phlegmasies. C'est une
inflammation externe, décidée par un
spécifique, et ayant des propriétés bien
cieuses. C'est la pustule que on
sionne, qui forme l'essence de la maladie
la vaccine ne peut donc exister sans elle.

Observation sur un coup de fusil qui a fracturé l'os du coude; par M. A. L...,
médecin à Cancon.

Lue à la Société le 19 janvier 18..

Monsieur L... ex-sergent de la 3me
compagnie du 3me. bataillon de la 104e
demi-brigade, âgé de trente-un ans, reçut
un coup de fusil à la face interne de la
partie inférieure et postérieure de l'avant-
bras droit, un peu au-dessous de la division
du muscle sublime, dans l'affaire qui eut
lieu devant Saltzbourg, le 27 frimaire an
pendant qu'il avoit le bras levé pour mettre
la baguette dans son fusil. Cet événement
ayant mis M. L... hors de combat, il prit
son bras droit avec sa main gauche et
retira ainsi à l'ambulance pour y réclamer
du secours.

Le froid étoit si rigoureux que le
sang qui sortoit en abondance par la bles

[illegible], se geloit aussi-tôt autour de la plaie. Cette circonstance, qui sembleroit devoir rester dans l'oubli, devint de la plus grande importance pour notre blessé, en opposant à une hémorragie consécutive une espèce de compression d'une nature toute particulière.

Fracture du coude par un coup de fusil.

Parvenu ainsi au dépôt, après un certain tems de marche, M. L... reçut des gens de l'art tous les soins que son état pouvoit exiger; mais il fut impossible à ceux qui les lui donnoient de pouvoir rencontrer la balle meurtrière, quelques précautions qu'ils prissent pour cela. Les choses étant dans cet état, ce jeune homme fut envoyé dans un hôpital de Munich, où il demeura pendant un mois et demi, souffrant cruellement de son bras, dans lequel il se forma plusieurs dépôts qui donnoient toujours issue à quelques esquilles.

De la capitale du royaume de Bavière, M. L... fut transféré à Gand où il passa quatre mois, au bout desquels son bras ayant beaucoup perdu de sa grosseur naturelle, une fistule existant toujours à l'endroit par où la balle avoit passé, et les mouvemens de pronation et de supination lui étant devenus impossibles, de même que l'extension des trois doigts qui suivent l'index, ce jeune

sergent fut congédié définitivement et se retira dans ses foyers.

Fracture du coude par un coup de fusil.

Pendant dix ans la présence de la balle donna continuellement lieu à de petits dépôts; cet état dura encore près de quatre mois sans aucun espoir de guérison. Mais un beau jour notre militaire, s'amusant à couper un morceau de bois avec son couteau, dont il se servoit en guise de scie, sentit une douleur très-forte à l'endroit de sa blessure; et dix minutes se furent à peine écoulées que son bras, qu'il ne pouvoit plus tenir plié, fût extrêmement gonflé. Cette circonstance n'empêchant pas cependant de distinguer au toucher un corps étranger sous les cicatrices des dépôts dont nous avons déjà parlé; M. L.... n'eut pas de peine à croire que c'étoit la balle en question qui s'étoit détachée, pour me servir de son expression, et envoya en conséquence, tout de suite, prier M. Deschamps, chirurgien à Castillonés, de lui en faire l'extraction.

Cet estimable praticien, d'un mérite distingué, fit sans peine l'opération dont il s'agit; mais il ne fut pas peu surpris, comme il me l'a souvent répété, de voir une balle armée d'une esquille formant une espèce de pyramide à quatre pans, ayant une base

le six lignes de circonférence et une hauteur de près de deux pouces. Cette esquille, dont une face est lisse et polie, paroît être d'une forme très-irrégulière dans sa partie qui est incrustée dans la balle, avec laquelle elle semble en quelque sorte, faire corps. A l'opposé de cette même esquille, qui s'insère obliquement dans la balle, on apperçoit sur cette dernière une espèce de gouttière large de quatre lignes, et en ayant près de deux de profondeur, qui va aboutir, d'un côté, à l'endroit de l'insertion de l'esquille dont il s'agit; le reste de la balle n'a presque pas perdu de sa forme, et n'offre rien de remarquable.

Fracture du coude par un coup de fusil.

Cette observation contient, selon moi, des particularités qui frappent d'autant plus qu'on les examine de plus près; mais mon intention n'étant que de faire connoître un fait, et pas du tout de chercher à l'expliquer, je me contenterai de mettre sous les yeux de la savante Société, à laquelle je prends la liberté d'adresser cette observation, la balle dont je viens de parler; après, toutefois, m'être permis les réflexions suivantes.

Après l'opération, circonstances que j'ai oublié de rapporter plus haut, les mouvemens de pronation et de supination, avec

Fracture du coude par un coup de fusil.

le bras blessé, devinrent faciles à M. L....., qui ne tarda pas non plus à voir ce membre, qui lui avoit jadis fait éprouver tant de douleur, reprendre sa grosseur ordinaire, et ne différer en rien du bras gauche que par de nombreuses et profondes cicatrices. Les trois doigts, dont nous avons parlé plus haut, sont toujours privés du mouvement d'extension.

Il n'est pas douteux, d'après cela, que la balle en question ne se soit fixée entre le radius et le cubitus, après avoir fracturé ce dernier en totalité ou en partie; mais ce dont il est difficile de se rendre compte, selon moi, c'est de la manière dont se sont faites la gouttière, et sur-tout l'insertion de l'esquille que nous offre le corps qui nous occupe. Est-ce en fracturant le cubitus ou en frappant contre le radius que la balle s'est déprimée? Je n'en sais rien. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il est vraisemblable que ce dernier os a resté comme enchassé dans la gouttière en question, pendant tout le tems que le corps qui l'a porté à séjourné dans le bras du blessé.

M. Odiot, membre de l'Institut national, a dit dans le tems, si je ne me trompe, dans une séance publique de cette savante

ciété : qu'un projectile quelconque éprouve changement dans sa manière d'être, se modifie, si l'on peut parler ainsi, par le mouvement qu'on lui imprime en le lançant, ne reprend son premier état qu'en reprenant le repos. . . . . Mais quel parti pourrons-nous tirer de cette idée, pour expliquer comment cette esquille est entrée dans cette balle, a pû s'y fixer d'une manière si solide ?....

Fracture du coude par un coup de fusil.

Rapport sur cette observation; par M. DESCHAMPS, *chirurgien en chef de la Charité.*

Lu à la Société le 18 février 1808.

Les plaies d'armes à feu présentent des variétés tellement multipliées et des circonstances si variées, que, des différens faits observés, on ne peut tirer aucun précepte de conduite qui puisse diriger le chirurgien.

Quelqu'indifférentes cependant que paraissent, au premier apperçu, ces observations pour les progrès de l'art, il en est peu qui n'offrent, à l'observateur attentif, matière à des réflexions utiles.

1°. Suivant l'auteur de l'observation, le froid excessif en coagulant ou figeant le sang sur la plaie, a opposé une barrière à une hémorragie grave. J'observerai que cette

Sur l'angusture.

ils agissent de la même manière, à quelques nuances près qui sont inappréciables, sur l'eau de macération et sur la décoction de la fausse angusture ferrugineuse.

Au surplus, cette écorce qui surpasse en amertume celle de tous les amers végétaux connus est bien digne de fixer l'attention des médecins praticiens.

3e. Espèce. *Pseudo angustura cortice plano.*

Cette troisième espèce est peu estimée des droguistes qui la vendent à vil prix. Elle offre, au premier aspect, quelques ressemblances avec la véritable écorce d'angusture; mais en l'examinant plus attentivement, on s'apperçoit qu'elle en diffère: 1°. par la couleur intérieure de l'écorce, qui est d'un jaune foncé, tirant au rouge; 2°. par sa cassure moins nette, moins résineuse; 3°. par sa saveur foiblement amère; 4°. par la couleur de la poudre qui se rapproche du quinquina gris dont elle possède quelques propriétés. Je pense que cette écorce, qui n'a d'autre nom dans le commerce, que celui d'angusture commune, n'est qu'une variété du *Chinchona magnifolia* de Bompland.

1°. La poudre de la fausse angusture à écorce plate, communique à l'eau une belle couleur

ue cet effet doit résulter de la chaleur ntérieure; car il n'est pas possible de supposer que le sang ait été coagulé ou figé dans cubitale. Si cela étoit, il n'y auroit pas de raison pour qu'il ne le fut pas dans l'artère radiale; et l'on sait ce qui doit résulter de cette circulation anéantie.

Fracture du coude par un coup de fusil.

2°. On a fait l'impossible, dit l'auteur de l'observation, pour trouver la balle et pour en faire l'extraction sans pouvoir y réussir. Je ne puis être de l'avis de la plupart des chirurgiens militaires sur la recherche et l'extraction de ces corps étrangers. L'expérience prouve que ces corps étrangers, les balles, les fragmens de vêtemens, les esquilles et autres ont séjourné dans toutes les cavités sans porter aux organes aucun préjudice. On a trouvé des balles dans le crâne, dans la poitrine, dans le bas ventre, dans les viscères même; quelques-unes y sont demeurées pendant tout le cours de la vie du blessé; d'autres se sont ménagé une sortie au dehors. Il seroit bien important de se pénétrer de cette vérité, que ce n'est pas la présence de la balle qui cause et même entretient les accidens, mais bien le désordre affreux qu'elle a déterminé par sa course à travers les parties qu'elle a brisées ou détruites. La balle extraite,

Fracture du coude par un coup de fusil.

les désordres et toutes leurs suites n'en existeront pas moins ; et de plus, les recherches inutiles et les incisions téméraires que l'on fait pour découvrir et extraire une balle, surtout dans l'état de commotion ou d'ébranlement où se trouve la partie blessée, ne peuvent qu'ajouter aux accidens (1). Rapportons-nous en à la nature : tôt ou tard elle se débarrassera de ce corps étranger avec douceur, lenteur et surtout avec circonspection.

A la journée du 10 août j'ai eu à mon hôpital et en ville plusieurs occasions d'observer les blessures par armes à feu ; nous n'avons fait ni des dilatations, ni des débridemens, ni tenté l'extraction du corps étranger, nous n'avons employé ni les mèches ni les sé-

(1) Ces tentatives, pour extraire les corps étrangers, me rappellent une anecdote dont je ne garantis point l'autenticité.

Sur un champ de bataille, où plusieurs blessés réclament à la fois les secours de la chirurgie, on est obligé d'abréger les détails commémoratifs. Un officier blessé à la cuisse par une balle, fatigué des incisions que lui pratiquoit un chirurgien, lui demanda pourquoi il le faisoit ainsi souffrir ? Je cherche la balle, lui dit le chirurgien. Eh ! monsieur, lui répliqua le blessé, que ne me le disiez-vous ? je vous l'aurois donnée, elle est dans ma poche.

tons, mais nous avons combattu les accidens avec tous les moyens qu'indique la saine chirurgie; nos blessés ont guéri, et nous n'avons perdu que ceux dont les blessures étoient nécessairement mortelles; deux ou trois mois après, les corps étrangers se sont présentés sous la peau ou sous la cicatrice et ont été extraits. Un jour viendra que la saine pratique proscrira toutes ces recherches, toutes ces incisions et contre-incisions qui ne peuvent qu'être funestes aux blessés.

Fracture du coude par un coup de fusil.

3°. A l'aspect de la balle, on voit qu'elle reçoit dans son intérieur l'extrémité d'une esquille, qui y est chatonnée dans sa partie la plus épaisse. Cette esquille, qui se termine un peu en pointe, avoit près de deux pouces de longueur; elle n'a plus que six lignes ayant été cassée. Quand on réfléchit sur la vitesse avec laquelle une balle parcourt un espace, on est surpris que simultanément elle ait pu, en frappant le cubitus, y déterminer un éclat et en même tems le recevoir dans son intérieur. Il est cependant impossible que les choses se soient passées autrement.

L'auteur de l'observation met en question, d'après un mémoire lu à l'Institut, si un corps chassé par l'explosion de la poudre, se ramollit par la vitesse, s'applatit et revient

Sur l'angusture.

dans son premier état. On sait que c'est un propriété des corps élastiques de s'applatir pa le choc et de reprendre leur forme premièr mais les corps ductiles ont-ils cette pro priété ? Je ne le crois pas : d'ailleurs c'es une question de physique expérimentale qu les bornes d'un rapport ne me permetten pas d'aborder.

Si l'on examine avec attention la portio d'esquille qui excède la balle, on la voit par faitement saine et nullement altérée par l carie, quoique, séparée de son tout, elle ai séjournée pendant quatre mois baignée dan le pus que fournissoit l'ulcère. C'est un remarque précieuse dont on peut tirer part dans l'occasion.

Cette observation, par les réflexions aux quelles elle peut donner lieu, me paroit in téressante, et je pense qu'elle doit trouve place dans les Annales de la chirurgie.

Notice chimique sur les angustures du commerce, dans laquelle on indique les moyens de reconnoître la véritable espèce; par L. A. Planche, *pharmacien.*

Lue à la Société le 2 juin 1807.

Le médicament qui fait le sujet de cette notice a été préconisé par quelques médecins comme un fébrifuge propre à remplacer dans beaucoup de cas le meilleur quinquina; mais soit que d'autres l'aient administré dans des circonstances peu favorables, soit qu'ils n'aient point employé la véritable espèce, plusieurs ont paru contester cette vertu fébrifuge de l'angusture : delà cette incertitude qui régne encore aujourd'hui sur l'efficacité de ce remède; delà la nécessité de tenter de nouvelles expériences pour établir, d'une manière plus positive qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, ses propriétés médicinales. Ces expériences sont essentiellement du domaine de la médecine pratique; aussi me garderai-je bien d'aborder la question sous un pareil point de vue. Sur l'angusture.

Ce mémoire aura donc pour objet principal de faire connoître, 1°. quelques propriétés physiques et chimiques de plusieurs écorces vendues sous le nom d'angusture;

Sur l'angusture.

2°. de tirer de leur comparaison des caractères à l'aide desquels on puisse distinguer ces écorces entr'elles; 3°. d'appeler l'attention du praticien, non-seulement sur l'angusture vraie, mais encore sur deux nouvelles écorces, confondues depuis quelque tems avec la première et dont les vertus sont nécessairement différentes. D'après cet exposé on voit qu'il n'est point ici question d'une analyse chimique proprement dite, mais bien d'un apperçu rapide destiné à éclairer la marche du médecin qui auroit l'intention d'administrer ce remède.

Des diverses espèces d'angusture du commerce, on trouve aujourd'hui dans les magasins des droguistes, sous ce nom, trois écorces bien distinctes, que je désignerai dans ce mémoire sous les noms suivans :

Première espèce ; *Angustura vera* ;

Deuxième espèce ; *Pseudo - Angustura, Ferruginea, cortice convolutâ.*

Troisième espèce ; *Pseudo - Angustura cortice planâ.*

Première espèce ; *Angustura vera*, la plus anciennement connue, celle dont Murrai a donné une description exacte dans son *Apparatus Medicaminum*, et que le docteur

Alibert a fidèlement rapportée dans sa matière médicale. Sur l'angusture.

« Ce sont des écorces un peu convexes, ayant communément plus de largeur et d'épaisseur que celles du quinquina. L'épiderme qui la recouvre est blanchâtre, inégal, parsemé d'aspérités; la substance recouverte par cet épiderme, est d'un brun fauve et d'une texture dure et fermé. »

« Réduite en poudre, elle a un aspect très-jaune. Je désigne ainsi cette première espèce, parce que c'est en effet la seule qu'on ait employée en France à l'époque où ce médicament y fut introduit. J'ai mis d'autant plus de soin à m'assurer de sa qualité que je la destinois à me servir de comparateur dans mes essais. Nommer MM. de Jussieu et Bompland, aux lumières desquelles j'ai eu recours en cette occasion, c'est indiquer le degré de confiance qu'il m'est permis d'avoir dans la qualité de l'angusture, qui a servi aux expériences dont je vais rendre compte. »

1re. Espèce; *Angustura vera* et eau froide.

Deux gros de poudre d'angusture étant mis en macération pendant vingt-quatre heures, avec huit onces d'eau froide, à une température athmosphérique, d'environ dix degrés au-

Sur l'angusture.

dessus de zéro, therm. de Réaumur, on en obtient une liqueur qui passe très-promptement et très-claire à travers le papier non-collé, d'une couleur de bierre, d'une odeur nauséabonde, analogue à celle de la brione, d'une saveur aromatique amère.

A. Cette liqueur précipite en jaune avec le sulfate de fer.

B. Le nitrate d'argent y forme un précipité blanc fort abondant, qui, au bout d'une heure, se colore en gris, plus ou moins foncé, dans la portion qui est le plus directement en contact avec la lumière : peu à peu, c'est-à-dire après environ deux heures, tout le précipité a acquis une couleur pourpre sale.

C. Le sulfate de cuivre en est précipité en flocons un peu jaunâtres tirant au vert.

D. La solution de colle de poisson n'offre aucun phénomène remarquable avec le produit de la macération de l'angusture : les deux liquides mêlés se conservent long-tems clairs.

L'écorce d'angusture réduite en poudre et soumise à l'action de l'acide muriatique très-affoibli, communique à ce liquide la propriété de précipiter en beau jaune citron avec le prussiate de potasse.

Action de l'eau bouillante sur la poudre d'angusture. Sur l'angusture.

La décoction filtrée de l'angusture, plus foncée que la liqueur précédente, ne se trouble pas sensiblement par le refroidissement. Elle se comporte, à très peu de chose près, de la même manière avec le petit nombre de réactifs que je viens d'indiquer.

2e. Espèce; *Pseudo angustura, ferruginea, cortice convoluta.*

Cette espèce n'a encore été décrite par aucun auteur de matière médicale : elle est aujourd'hui très-commune dans le commerce, et plusieurs droguistes la désignent sous le nom d'angusture fine.

MM. Jussieu et Bompland, à qui je l'ai présentée, m'ont déclaré qu'ils ignoroient à quel végétal elle pouvoit appartenir.

Les écorces de cette espèce sont en général roulées sur elles-mêmes, de couleur grise jaunâtre à l'intérieur. Quelques-unes ont l'épiderme enduit d'une matière qui a l'apparence de la rouille de fer et qui en possède quelques propriétés. D'autres écorces sont plus ou moins lisses, quelquefois très-rugueuses et parsemées de taches de couleurs variées. Ces dernières écorces sont en général plus épaisses

Sur l'angusture.

et plus volumineux que les autres, et que [illegible] qu'elles diffèrent en apparence, elles jouissent des mêmes propriétés chimiques : celles-ci seulement, un peu moins fortement.

La poudre de cette fausse angusture est d'une couleur grise semblable à celle de l'ipécacuanha, et d'une odeur analogue à cette racine. Elle est tellement amère que beaucoup de personnes ne peuvent la déguster sans éprouver des nausées.

Si l'on fait macérer cette poudre avec l'eau dans les mêmes proportions et pendant le même tems que l'angusture vraie, on en obtient une liqueur qui, étant filtrée, a une couleur jaune paille, que le contact de l'air n'altère pas sensiblement, d'une odeur fade, d'une amertume comparable à celle de l'écorce pulvérisée, précipitant en gris noir foncé avec le sulfate de fer, et formant avec le nitrate d'argent un précipité blanc, lequel au bout de cinq ou six minutes passe au noir entièrement. Le sulfate de cuivre y forme un précipité moins coloré et moins abondant qu'avec l'angusture vraie; elle n'est point troublée par la solution de colle.

Enfin, l'eau aiguisée d'acide muriatique et agitée avec la poudre de cette fausse angusture, prend

dont l'esprit étoit le plus libre et le plus propre à l'observation, se sont contentés d'envisager quelque face de l'objet; certains ont apperçu quelques cas des rapports des hémorragies avec les maladies; d'autres ont reconnu la variété des causes qui provoquent l'extravasation du sang; il en est qui ont assez heureusement classé plusieurs des moyens découverts par l'empirisme, etc., . . . »

Traité des hémorrag.

Mais de tous ces travaux, il n'est résulté que des fragmens de théorie, et non un corps complet de doctrine. C'est ce que l'auteur du *Traité des hémorragies* démontre par une exposition aussi claire que méthodique des diverses opinions qui ont été émises sur cette matière depuis Hippocrate jusqu'à nos jours.

Je ne suivrai point M. Lordat dans l'historique de ces opinions; il me suffira de rapporter ici les réflexions très-judicieuses qui le terminent, et qui contiennent l'énumération des vices essentiels que l'on remarque dans ces théories.

« Il n'est pas une de ces théories qui indique les élémens des phénomènes très-composés qu'elles ont pour objet; pas une qui convienne à tous les faits et qui en explique les diverses circonstances; toutes semblent avoir été imaginées pour un certain nombre de cas dont elles donnent une explication plus ou moins satisfaisante, mais souvent hypothétique. On n'entrevoit, dans la plupart, aucun moyen de saisir le rapport qui lie les effusions sanguines avec tant d'autres phénomènes de la vie, ni le mode de l'influence qu'elles exercent sur les maladies ou qu'elles en reçoivent. Ajoutez, qu'aucun de ces systèmes n'autorise toutes les règles thérapeutiques, ni ne classe tous les procédés curatifs dont nous sommes rede-

Sur l'angusture.

ils agissent de la même manière, à quelques nuances près qui sont inappréciables, sur l'eau de macération et sur la décoction de la fausse angusture ferrugineuse.

Au surplus, cette écorce qui surpasse en amertume celle de tous les amers végétaux connus est bien digne de fixer l'attention des médecins praticiens.

3e. Espèce. *Pseudo angustura dorinée plana.*

Cette troisième espèce est peu estimée des droguistes qui la vendent à vil prix. Elle offre, au premier aspect, quelques ressemblances avec la véritable écorce d'angusture; mais en l'examinant plus attentivement, on s'apperçoit qu'elle en diffère : 1o. par la couleur intérieure de l'écorce, qui est d'un jaune foncé, tirant au rouge; 2o. par sa cassure moins nette, moins résineuse; 3o. par sa saveur foiblement amère; 4o. par la couleur de la poudre qui se rapproche du quinquina gris dont elle possède quelques propriétés. Je pense que cette écorce, qui n'a d'autre nom dans le commerce, que celui d'angusture commune, n'est qu'une variété du *Chinchona magnifolia* de Bompland.

1o. La poudre de la fausse angusture à écorce plate, communique à l'eau une belle couleur

ure qui passe au rouge brun par son exposition à l'air.

2°. Cette eau de macération plus abondante en principes muqueux que celle des deux écorces précédentes, quoique séparée de la même manière, traverse plus difficilement le papier Joseph : elle réunit, mais à un foible degré, l'odeur et la saveur du kina gris officinal.

3°. La solution de colle y produit un précipité floconneux très-abondant;

4°. Elle donne avec le sulfate de fer, un précipité vert-noir très-foncé;

5°. Avec le nitrate d'argent, un précipité gris-sale qui conserve long-tems cette couleur;

6°. Avec le sulfate de cuivre, quelques flocons légers de couleur grisâtre;

7°. La décoction de la fausse angusture à écorce plate, a une couleur rouge très-intense, elle est transparente à chaud et à froid, elle précipite plus abondamment la colle, que l'eau de macération, et se comporte, en tout point, comme celle-ci avec les réactifs.

Les renseignemens que je viens de communiquer à la Société de Médecine, sur l'écorce d'angusture, sont le résultat de

Sur l'angusture.

quelques expériences tentées il y a environ dix-huit mois, pour mon instruction particulière, et dont je fis part, à cette époque, à notre collègue M. Jacquemin.

Je dois observer, néanmoins, que ce n'est que depuis deux mois que j'ai eu connoissance, qu'il existoit dans le commerce une troisième espèce d'angusture, et que cette partie de mes essais est tout-à-fait nouvelle.

Quoiqu'il en soit, pour rendre plus facile à saisir l'ensemble des phénomènes produits, par quelques agens chimiques, sur les diverses espèces d'angusture du commerce, j'ai cru convenable d'en former un tableau, à l'instar de celui de M. Vauquelin, pour les kinkinas.

... ces d'Angusture du

ESP...	...ATIQUE ...russiate ...se.	OBSERVATIONS.
Angu...	...on, il est ... de l'é... ...sée.	Les quatre premières colonnes indiquent les effets produits sur l'eau de macération et la décoction.
Pseud... ferrug... convol...	...eur vert, ...ensuite bleu de	Il y a production instantanée de bleu de prusse, si l'on traite la poussière jaune avec l'acide muriatique et un prussiate alcalin.
Pseud... cortice...		

l'esprit [illegible] ressentiment sans doute aux [illegible] causes les [illegible]

Citoyen [illegible] d'honneur, bon parent, bon ami [illegible] de vertus une carrière [illegible] lui [illegible] de développer : elles [illegible] ajouter à l'estime et à [illegible] vous [illegible]

[illegible]

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

FEVRIER 1808,

Jours	Thermomètre. Maxim.	Minim.	A Mid.	Baromètre. Maximum.	Minimum	Midi.
1	+ 0,9 mi.	+ 7,0 ma.	+ 9,9	28,1,70 mi.	28,1,00 s.	28,1,70
2	+ 8,4 mi.	+ 7,6 ma.	+ 8,4	28,0,00 ma	27,10,90 s.	27,11,56
3	+ 6,7 s.	+ 2,0 s	+ 6,3	28,2,00 s.	28,0,70 ma.	28,1,50
4	+ 2,8 s.	+ 1,3 ma	+ 2,5	28,4,85 mi	28,2,50 ma	28,4,85
5	+ 3,5 mi.	− 1,4 ma.	+ 3,5	28,4,80 ma.	28,3,75 min.	28,4,75
6	+ 5,8 mi.	+ 2,8 ma.	+ 5,8	28,3,30 ma.	28,3,20 mi.	28,3,20
7	+ 8,2 mi.	+ 5,2 min	+ 8,2	28,2,10 mi.	28,1,25 min	28,2,10
8	+ 7,4 s.	+ 5,0 s.	+ 7,1	28,0,52 ma.	27,11,50 s	27,11,80
9	+ 3,4 mi.	− 0,6 s.	+ 3,4	28,0,00 s.	27,10,40 m.	27,1 ,50
10	+ 2,6 mi.	− 1,0 s	+ 2,3	28,1, 0 s	28,6,25 ma	28,0,75
11	− 2,6 mi.	− 4,4 ma	+ 2,	2 ,2,28 ma.	27,8,75 s.	28,1, 0
12	− 1,4 mi.	− 0,8 s.	+ 1,4	27,7,85 s.	27, ,42 mi.	27,0,42
13	+ 0,9 mi.	− 2,7 s.	+ 0,9	27,10,45 s.	27,8,15 s.	27,8,64
14	+ 0,3 mi.	− 3,3 s.	+ 0,	28,1,05 s.	27,10,50 m.	27,11,80
15	+ 1,2 mi.	− 4,5 ma.	+ 0,2	28, ,85 ma	28,0,30 s.	28,1,80
16	+ 3,9 mi	− 0,2 s.	+ 3,9	27,11,25 s.	27,9,68 ma.	27,10,35
17	+ 2,6 mi.	− 0 0 ma.	+ 2,6	28,2,65 s.	28,0,80 ma	28,1,50
18	+ 5,0 mi.	+ 2,8 ma	+ 5,0	28,0,50 ma	27,11,75 mi	27,11,75
19	+ 2,7 s	+ 0,3 s.	+ 2,	28,4 50 s.	28,1,50 ma	28,2,45
20	+ 2,8 s.	− 0,5 ma.	+ 1,7	28,5,25 s.	28,4,95 ma.	28,5,25
21	+ 2,5 s.	− 1,5 ma.	+ 1,4	28,4,75 m.	28,4,30 s.	28,4,60
22	+ 2,3 s.	− 3,4 ma.	+ 1,6	28,4,65 mi.	28,3,35 s.	28,4,65
23	+ ,6 mi.	− 1,5 s.	+ 0,	28,3,15 m.	28,2,75 s.	28,2,75
24	+ 1,3 mi.	− 3,0 ma.	+ 1,3	28,5,67 s.	28,3,30 ma.	28,3,70
25	− 0,7 s	− 4,6 ma.	+ 1,0	28,7,75 s.	28,7,00 ma	28,7,00
26	+ 2,7 mi.	− 6,4 ma.	+ 2,7	28,7,10 m.	28,6,10 s	28,6,60
27	+ 5,0 mi.	+ 1,8 ma	+ 5,0	28,5,00 m.	28,4,70 mi	28,4,75
28	+ 5,5 mi.	+ 1,7 s	+ 5,	28,5,60 mi.	28,4,25 s.	28,5,60
29	+ 6,1 mi.	+ 3,9 min	+ 6,1	28,2,75 min	28,,140 ma.	28,1,09

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28,7,75	le 25
Moindre élévation du mercure.	27,0,42	le 12
Élévation moyenne.	27,9,08	
Plus grand degré de chaleur.	+ 9,9	le 1er.
Moindre degré de chaleur.	− 6,4	le 26
Chaleur moyenne.	+ 1,7	

Jours	Hyg. à midi	Vents	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE
1	100,0	S. S. O	Ciel très-couv., quelques éclairs, ciel nuag.
2	100,0	S. S. O. f	Ciel id., ciel couvert, ciel couvert, pluie
3	[illegible]	S. S. O.	Quelques nuag., Beau c. p. int., assez beau c.
4	95,0	O	Ciel couvert, brouill. très-épais, brouill.
5	94,0	S. S. O	Ciel couv. br. ép., c. trouble, c. léger. couv.
6	9[illegible],0	S. S. O.	Ciel couv., petite pluie, ciel couv., ciel couv.
7	95,0	O. S. O.	Ciel couvert, ciel idem, ciel idem.
8	9[illegible],0	S. O.	Ciel idem, ciel idem, ciel idem.
9	8[illegible],0	O. N. O.	Ciel très-nuag., ciel très-nuag., ciel idem.
10	77,0	N. O.	B. c. nuag. [illegible]
11	7[illegible]	N. O.	Ciel couv. et troub., c. lég. couv., pl. abond.
12	[illegible],0	O. N. O	Ciel couv. pl. et neige, pl. et n., neige abond.
13	89,0	N. N. O.	Ciel très-couv., quelques écl., beau c. p. int.
14	88,0	N. O.	C. à demi-couv., c. couv. n. p. int., c. n. p. i.
15	86,0	N. O.	[illegible]
16	[illegible]	O.	C. couv. n. ab. demi-cl., c. couv., quelq. écl.
17	96,0	O. N. O.	Brouill. ciel couv., ciel couv., ciel couvert.
18	98,0	O.	Ciel couv. pluie, pl. fine et abond., c. couv.
19	82,0	E. N. E.	Br. c. en part. couv., quelq. n., c. à p. int.
20	7[illegible],0	E. N. E	Br. assez beau ciel, c. nuag., assez beau c.
21	66,0	N. N. E. f	Brouill. beau ciel, beau ciel, très-beau ciel
22	65,0	N. E.	Ciel sup., nuages cl. et élevés, beau ciel br.
23	83,0	N. E.	Ciel couvert, [illegible]
24	69,[illegible]	N. E.	Br. ciel vapoureux, ciel couv., assez beau c.
25	59,0	N. E.	Brouill. ciel tout beau, Beau ciel, Beau ciel.
26	73,0	N. E. fort	Beau c. lég. br., c. très-nuag., c. ent. couv.
27	9[illegible],0	O.	Ciel couvert, ciel couvert, ciel couvert
28	95,0	[illegible]	C. couv. [illegible]
29	97,[illegible]	S. O.	C. id., c. id., pl. fine p. i., c. couv., pl. fine p. i.

Récapitulation.

Nomb. de jours beaux	[illegible]	Les vents s. du N.	2 fois.
de couvert	11	N.-E.	8
de pluie	9	E.	[illegible]
de vent	20	S.-E.	0
de gelée	17	S.	[illegible]
de tonnerre	0	S.-O.	8
de brouillard	9	O.	7
de neige	3	N.-O.	[illegible]

Thermomètre des caves 9° 638 de Réaumur.

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 m. 0225 — 10 lig.

Traité des hémorragies, par J. Lordat, médecin et chirurgien du dépôt de mendicité de Montpellier (1).

Extrait communiqué par M. C. Caizergues, D. M.

Barthez a renouvellé en entier le corps de la doctrine sur la nature humaine, conformément aux principes de la vraie méthode de philosopher. Mais ce renouvellement de la science de l'homme doit nécessairement amener un autre dans le système de nos connoissances pathologiques, d'après les rapports intimes et réciproques qui lient ces deux sciences. Ce célèbre professeur a laissé lui plus grandes preuves de l'influence que cette réforme, introduite dans l'étude de l'homme sain, devoit avoir sur la théorie et la pratique de l'art de guérir. La réunion en corps de doctrine des divers faits relatifs aux fluxions, qui étoient restés épars jusqu'à lui, une théorie pratique, ainsi exacte que lumineuse, de la névropathie, des affections malignes et de plusieurs autres; le perfectionnement et les divisions des différentes méthodes curatives, le traité des maladies goutteuses; etc., ont été les beaux résultats de cette heureuse influence. — Traité des hémorrag.

Le traité que M. Lordat vient de publier sur les hémorragies, doit être regardé comme un effet de la révolution que Barthez a opéré dans la médecine; il est fondé sur les mêmes principes, et on jugera, sans

(1) Paris, in-8°., 1808, chez Gouon, libraire, rue du Bacq, n°. 33 Prix broché, 5 liv., et 6 liv. 10 sous par la poste.

Traité des hémorrag.

doute, qu'il mérite d'occuper une place distinguée à côté des ouvrages dont nous avons parlé.

L'auteur de ce traité, apportant dans son travail un esprit dégagé de toute hypothèse, n'a négligé aucun des faits dont se composent les hémorragies. Il les a réduites à leurs élémens; les a considérées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les autres affections du corps vivant; et après avoir comparé les divers phénomènes qu'elles présentent, il s'est élevé à des résultats généraux qui, s'adaptant à toutes les circonstances de ces phénomènes, en donnent les explications les plus naturelles et forment le corps de doctrine le plus complet qui puisse exister sur cet ordre de maladies.

M. Lordat donne le nom d'hémorragie à toute extravasation lente ou prompte du sang, soit que ce fluide se répande au-dehors, soit qu'il s'épanche dans une cavité, soit enfin qu'il s'infiltre dans le tissu des solides; les ecchymoses, les taches scorbutiques, les pétéchies, etc., doivent être classées parmi les hémorragies.

Quelqu'importans que soient les faits qui se rapportent à ce genre d'affections morbifiques, il paroît, ainsi que le prouve M. Lordat, que les médecins antérieurs à Stahl, et beaucoup de ceux qui sont venus après lui, ne les ont considérés que d'une manière superficielle.

Au lieu d'embrasser toutes les circonstances qui accompagnent les divers cas d'effusion sanguine, la plupart semblent avoir choisi celles qui s'accommodent le plus à leurs systêmes généraux de médecine, et avoir négligé tout ce qui étoit inutile ou défavorable à l'établissement de leurs opinions. Ceux

le génie étoit le plus libre et le plus propre à l'observation, se sont contentés d'envisager quelque face de l'objet; certains ont apperçu quelques cas des rapports des hémorragies avec les maladies; d'autres ont reconnu la variété des causes qui produisent l'extravasation du sang; il en est qui ont assez heureusement classé plusieurs des moyens découverts par l'empirisme, etc..., »

Mais de tous ces travaux, il n'est résulté que des fragmens de théorie, et non un corps complet de doctrine. C'est ce que l'auteur du *Traité des hémorragies* démontre par une exposition aussi claire que méthodique des diverses opinions qui ont été émises sur cette matière depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Je ne suivrai point M. Lordat dans l'historique de ces opinions; il me suffira de rapporter ici les réflexions judicieuses qui le terminent, et qui contiennent l'énumération des vices essentiels que l'on remarque dans ces théories.

« Il n'est pas une de ces théories qui indique les élémens des phénomènes très-composés qu'elles ont pour objet; pas une qui convienne à tous les faits, qui en explique les diverses circonstances; toutes semblent avoir été imaginées pour un certain nombre de cas dont elles donnent une explication plus ou moins satisfaisante, mais souvent hypothétique. On n'entrevoit, dans la plupart, aucun moyen de saisir le rapport qui lie les effusions sanguines avec tant d'autres phénomènes de la vie, ni le mode de l'influence qu'elles exercent sur les maladies ou qu'elles en reçoivent. Ajoutez, qu'aucun de ces systèmes n'autorise toutes les règles thérapeutiques, ni ne classe tous les procédés curatifs dont nous sommes rede-

Traité des hémorrag.

Traité des hémorrag.

vables à l'expérience; si l'on adopte exclusivem une théorie, on se voit contraint, pour agir cons quemment, de rejetter les remèdes dont elles n'e plique pas les heureux effets. Voilà ce qui me parc justifier le reproche que j'ai fait aux auteurs do je viens d'exposer les sentimens, d'avoir vu ce su trop superficiellement, et de l'avoir traité d'une m nière incomplète *.

Cependant notre auteur se garde bien de confond avec ces idées hypothétiques, la doctrine de Sta qui a considéré les hémorragies sous un point vue bien différent. Il donne une analyse de cette bel doctrine contre laquelle il se permet, néanmoins, de fortes objections qui reviendront dans la suite de cet extrait.

Enfin, M.r Bordat présente l'ordre suivant dans lequel il a distribué les matières de son traité. Il le divise en cinq parties.

La première a pour objet la considération anatomique et physiologique des organes par lesquels les hémorragies se font. Il y examine quels sont les points du système vasculaire et les parties du corps où ces phénomènes s'observent; il cherche ensuite à déterminer la disposition mécanique et l'état vital des solides qui livrent passage au sang.

Dans la seconde partie, il tâche d'assigner les causes immédiates qui obligent le sang à sortir par ces voies; et comme la connoissance de ces causes est la seule qui puisse régler le choix de la méthode curative, c'est d'après leur nature et leurs différentes combinaisons qu'il distribue les hémorragies en genres.

Il indique dans la troisième, les principaux agens qui peuvent exciter et favoriser l'action des causes immédiates. Traité des hémorrag.

La quatrième est consacrée à la théorie générale des hémorragies.

La cinquième présente les méthodes curatives des effusions de sang de tous les genres.

M. Lordat observe qu'il n'a pas le dessein de considérer en particulier les hémorragies dans les divers organes par où elles s'opèrent, parce que ces détails entraîneroient des répétitions inutiles, et ne consisteroient qu'en une application très-facile des principes généraux.

Ire. Partie. — *Considération anatomique et physiologique des organes par où les hémorragies se font.*

La première partie se divise en quatre chapitres.

Dans le chapitre premier qui traite des parties du système sanguin par lesquelles se font les hémorragies spontanées, M. Lordat rappèle que le système sanguin se compose du cœur, des artères, des veines et d'un organe qui sert de moyen d'union entre les dernières ramifications des artères et les racines des veines. Cet organe que M. Lordat regarde avec Ruysch, Haller et Cuvier, comme un lacis de vaisseaux extrêmement ténus, est nommé *système capillaire*, et ne peut être considéré ni comme artériel, ni comme veineux, puisque les mouvemens du sang n'y ont aucun rapport avec les fonctions du cœur, et que ce fluide, sans direction constante et déterminée, y obéit exclusivement aux contractions toniques des parties contenantes.

Traité des hémorrag.

Dans les grandes hémorragies inopinées qui tuent sur-le-champ, le sang vient des gros vaisseaux ou même du cœur, par des ouvertures qu'ont produites des efforts, des érosions et d'autres causes.

Mais indépendamment de ces solutions de continuité par cause violente, qui peuvent déterminer la sortie du sang, ce fluide peut encore s'extravaser par l'effet d'une espèce de transsudation qui a lieu à travers les tuniques de ces mêmes vaisseaux. M. Lordat rapporte des preuves de cette dernière cause d'effusion sanguine.

Dans les hémorragies ordinaires, qui se font par les ouvertures naturelles, le sang suinte d'une surface secrétoire plus ou moins étendue, et loin des vaisseaux d'un certain diamètre; et il vient alors du système capillaire de la membrane qui tapisse la surface. La plupart des hémorrhagies spontanées ont leur source dans cette partie du système sanguin, et ne peuvent être appelées ni artérielles ni veineuses. Cependant on propose un nouveau point de vue, sous lequel on pourroit conserver cette ancienne division.

Le chap. IIe. a pour objet de déterminer quel est l'état anatomique intime des parties, nécessaire à l'extravasion spontanée du sang.

M. Lordat y expose les idées des anciens qui admettoient trois causes, ou trois dispositions intimes et particulières des vaisseaux par où se font les hémorragies. Ces causes sont l'*anastomose*, la *diapédèse* et la *diabrôse*. De ces trois causes, la dernière est la plus rare; ainsi que cela résulte de l'ouverture du cadavre.

Quant aux deux autres, comme le suintement par

infinité de points, peut être également l'effet de eux modes; les recherches anatomiques les plus es n'ont pu les faire distinguer l'une de l'autre. distinction, qui supposeroit décidée la question ive à l'existence des vaisseaux exhalans, n'est, ... d'aucun intérêt. L'auteur, sans préjuger question, s'est déterminé à employer le mot *ex-* ... dans un sens vague, pour désigner les *pores*, ... qu'en soit la nature, à travers desquels le sang travase; et à nommer indifféremment *exhalation* *transudation* le suintement de ce fluide.

...P. III. — *Considération de l'état physiologique ...cal, nécessaire à l'extravasation spontanée du ...ng.*

...Lordat observe que l'utilité de ce sujet ne se ...point aux questions purement spéculatives : elle ... à la pratique. Les anciens ayant gardé le plus ... silence sur cette matière, il expose la théorie de ... et de Bichat, qui sont les seuls modernes ... soient occupés.

Bordeu rapporte l'hémorragie menstruelle des ... à des changemens survenus dans la sensi-...té de l'utérus à l'époque des règles; changemens mettent les vaisseaux exhalans dans un tel rap-... avec le sang, que le simple contact des molé-... de ce fluide détermine les pores à s'ouvrir et à ...ivrer passage.

...ichat a appliqué cette théorie aux hémorragies ...éral, qu'il distingue en *actives* et en *passives*. ...ctivité des unes dépend de l'acte vital dont parle ...deu, tandis que les passives résultent de l'atonie

Traité des hémorrag.

dont sont frappés les exhalans, et qui les empêche
se resserrer assez pour retenir le sang.

M. Lordat remarque avec raison, que ces mo
passagers de la sensibilité locale sont très-hypot
tiques ; qu'ils ne s'accordent point avec certains fa
que, par exemple, cette sensibilité élective dev
faire admettre seulement une substance déterminée
faire exclure toutes celles dont les qualités s'éloign
des qualités de la substance préférée. C'est ainsi qu
dans la même hémorragie, le sang a présenté en
instans différens des saveurs très-diverses ; et dans
effusions impétueuses, quand le sang est presq
épuisé, l'on a vu des humeurs fort différentes
même l'extrait mal élaboré des alimens se répand
par les mêmes voies.

Notre auteur avoue qu'il est loin de pouvoir i
diquer les conditions sensibles auxquelles tient l'é
physiologique local, nécessaire pour le suintement
sang et les variations dont il est susceptible ; néa
moins il en pose plusieurs qu'il seroit trop long
rapporter.

Après avoir mis à part les cas où la dilatati
des pores est l'effet de la compression faite sur
organe, etc., il établit :

1°. Que l'atonie des solides affoiblit quelquefois
cohésion de leurs molécules au point que la s
dont elles sont imbibées, transude, soit spontan
ment, soit par la moindre pression, comme on
voit dans les gencives tuméfiées des scorbutiques.

2°. Qu'une des conditions nécessaires pour q
l'atonie permette l'extravasation du sang, est l'h
midité de la partie : l'atonie, accompagnée de séch
resse, n'occasionne point d'hémorragie.

3°. Que lorsque les progrès de l'atonie vont jusqu'à la gangrène, l'hémorragie cesse ; le sang ne pouvant conserver sa constitution intime et sa fluidité, si les parties qu'il traverse ne sont vivantes.

Traité des hémorrag.

4°. Que quelle que soit la foiblesse de la partie, l'effusion de sang n'est pas continuelle ; elle est interrompue par des constrictions passagères dont le retour est favorisé par le dégorgement des vaisseaux.

5°. Que le relâchement du tissu, qui doit permettre l'hémorragie, est assez souvent précédé de l'affoiblissement du ressort vital dans les vaisseaux capillaires, qui se remplissent et se distendent avant que le sang soit extravasé, etc. ; sans le concours d'aucun mouvement fluxionnaire.

6°. Que l'atonie hémorragique se rencontre particulièrement dans les membranes muqueuses, fatiguées par de longues et fréquentes évacuations sanguines ou autres ; et dans celles que des causes internes ou externes ont rendues flasques et molasses.

7°. Que quand la partie, qui livre passage au sang, ne peut être soupçonnée d'atonie, la dilatation des pores se fait par un mouvement spontané des solides, qui est antagoniste de celui de constriction, etc., etc.

Le Chap. IVe. contient l'énumération des organes où s'opèrent les hémorragies du système capillaire.

Il n'y a peut-être pas un point dans les corps par où le sang ne puisse s'extravaser, quoique ce phénomène n'ait pas encore été observé dans certaines parties.

Il semble assez naturel de croire que les organes, où le système capillaire contient habituellement le

plus de fluide sanguin, sont ceux où les effusions de cette sorte arrivent le plus fréquemment : néanmoins, ajoute M. Lordat, cela ne doit pas être mis en principe sans les restrictions convenables.

Traité des hémorrag.

Les membranes muqueuses sont les organes par où les hémorragies s'opèrent ordinairement ; mais toutes n'y sont pas également sujettes. M. Lordat les classe de la manière suivante, relativement à cette inégalité de disposition :

1°. La membrane pituitaire et celle de l'utérus ; 2°. celle du poumon ; 3°. celle des gencives ; 4°. celle de l'estomac et des intestins ; 5°. celle des voies urinaires ; 6°. bien loin après, celle de l'oreille, de la conjonctive et la peau.

Suivant notre auteur, la disposition des organes aux hémorragies se compose de plusieurs élémens, dont ceux que l'anatomie découvre ne sont pas les plus essentiels, et en admettant que l'abondance habituelle du sang dans les vaisseaux capillaires, contribue à former cette disposition, il y faut joindre une tendance spéciale des mouvemens fluxionnaires par diverses causes internes ou externes, et une aptitude primordiale plus ou moins grande au relâchement atonique des membranes vasculaires, ou la dilatation des pores.

Les membranes séreuses, quoique beaucoup moins sujettes que les muqueuses aux extravasations sanguines, n'en sont point exemptes, ainsi que le prouvent l'épanchement sanguin dans toute la cavité abdominale dont parle Botal ; les épanchemens sanguins spontanés des ventricules du cerveau, ou hémorragies cérébrales

cérébrales d'Hoffmann, certains épanchemens du péricarde, l'hématocèle, etc., etc. — Traité des hémorrag.

Le sang peut s'extravaser dans le tissu des chairs; les pétéchies, les taches scorbutiques en sont une preuve. Baillou, Baglivi, Morgagni rapportent des exemples de semblables infiltrations dans les muscles. Le parenchyme des viscères est encore sujet à ces extravasations. Les parties dures n'en sont point à l'abri, comme on l'a observé dans les os devenus spongieux de quelques rachitiques.

Le sang peut s'amasser dans le corps des cheveux, ainsi qu'on l'observe dans la plique.

Comme toutes les ouvertures naturelles du corps aboutissent à plusieurs cavités, il est quelquefois difficile d'assigner la véritable source d'une hémorragie, qui se fait par une de ces ouvertures. M. Lordat présente à ce sujet quelques réflexions, qui prouvent que les sources de certaines hémorragies sont encore méconnues, malgré les soins des nosologistes. Ainsi, par exemple, lorsque le sang, qui s'écoule par les narines, ne vient ni de l'estomac, ni du poumon, ni de leurs conduits, on assure qu'il a sa source dans la membrane pituitaire; mais elle peut venir du crâne, comme pensoient les anciens, et comme l'attestent une observation de Bohn et quelques autres rapportées dans ce traité, etc.

Il est possible encore que dans certaines circonstances un mouvement anti-péristaltique des conduits excrétoires fasse méconnoître l'existence ou la source d'une hémorragie.

Seconde Partie. — La considération, prise de l'état anatomique et physiologique des parties par où se font

Traité des hémorrag.

les hémorragies ; de leur siège, de leur relation avec le bien être du corps, etc., on ne sauroit parvenir à les classer d'une manière vraiment utile et applicable à la pratique. Une bonne division doit être fondée sur les circonstances les plus essentielles que présentent les maladies et dont la connoissance peut conduire à l'établissement des méthodes curatives. Ce sont ces principes qui ont dirigé M. Lordat dans la division qu'il a faite des hémorragies en général. Deux élémens principaux lui servent de base, 1°. *l'espèce de force ou d'agent qui meut le sang*; 2°. *la voie qui permet à ce liquide de sortir.*

M. Lordat admet huit genres d'hémorragies.

1°. *L'hémorragie par fluxion générale.*

Elle est caractérisée par les symptômes suivans : horripilation, ou quelqu'autre des modifications du froid fébrile ; lassitude dans tous les membres ; resserrement et pâleur des tégumens dans toutes les parties, excepté au voisinage de celle par où l'écoulement doit se faire ; accumulation du sang dans cette dernière ; distension de ses vaisseaux capillaires ; douleur gravative ; sentiment de chaleur locale ; pouls dur, fort, vif, ordinairement fébrile, et dicrote ; effusion de sang plus ou moins abondante, soit lorsque le mouvement fébrile du pouls dure encore, soit après qu'il a disparu ; à mesure que l'hémorragie se fait, retour du mouvement des artères à son état naturel, à moins que l'écoulement devenant excessif, le pouls ne s'affoiblisse outre mesure.

De ce concours de symptômes, M. Lordat déduit la connoissance des causes qui obligent le sang à se répandre. Il pense que dans ce genre les parties

[illegible] du corps entier se condensent spontanément et sont agitées de contractions en quelque sorte [illegible] qui se dirigent vers un point, y poussent le sang et trouvent des communications libres du systême capillaire; qu'enfin les exhalans de l'endroit où s'est faite la congestion, se dilatent synergiquement et laissent couler le sang poussé par les mouvemens [illegible], jusqu'à ce que ces mouvemens se soient épuisés au moyen d'une évacuation suffisante.

L'auteur reconnoît trois élémens essentiels dans ce genre, 1°. la fluxion sanguine générale vers un lieu déterminé; 2°. la fièvre; 3°. la dilatation des voies par lesquelles le sang doit s'échapper. Il examine chacun de ces élémens en particulier, et analyse les diverses circonstances dont ils s'accompagnent.

Les hémorragies par expansion.

Après avoir rapporté plusieurs observations qui ont servi à la formation de ce genre, l'auteur dit que ce ne sont plus ici, comme dans le genre précédent, des mouvemens fluxionnaires qui, allant de toutes les parties du corps, convergent vers un point; que c'est un mouvement expansif qui, partant du centre du systême sanguin, va se terminer à ses extrémités, c'est-à-dire au systême capillaire.

Les élémens de ces hémorragies sont 1°. presque toujours la fièvre; 2°. un mouvement expansif analogue à celui qui opère l'éruption des exanthèmes fébriles; 3°. l'ouverture synergique des exhalans de la peau et des membranes muqueuses.

3°. *Hémorragies par fluxion locale.*

Il est des hémorragies qu'on ne peut soupçonner

Traité des hémorrag.

d'être passives; mais qui ne s'accompagnent d'aucun des symptômes d'après lesquels on juge qu'une effusion se fait par un effort général.

« Ces hémorragies ne s'annoncent que par un travail local plus ou moins pénible. C'est un prurit, un sentiment de chaleur ou de tension; une douleur aiguë ou gravative; mais point de fièvre ni d'altération dans le pouls. Que si des symptômes généraux surviennent, ils dépendent de l'influence de l'organe affecté, et conséquemment, ils observent par rapport aux symptômes locaux, un ordre de succession inverse de celui que l'on remarque dans l'appareil des hémorragies du premier genre. »

1°. Une fluxion locale plus ou moins bornée, qui amasse le sang dans une partie; 2°. une dilatation synergique des pores exhalans, qui permet à ce fluide de s'épancher en formant les élémens.

Ces derniers tiennent quelquefois à un état contre nature de l'organe (foiblesse, irritation, affection spécifique, etc.) qui peut être considéré comme un troisième élément.

Indépendamment de l'analyse des symptômes qui établit la différence entre les hémorragies du premier genre et celles du troisième, M. Lordat déduit encore leur distinction d'un fait de thérapeutique très-connu, et dont l'explication avoit été très-difficile jusqu'à présent. Il est relatif aux effets avantageux ou nuisibles que l'on a observés dans le traitement des hémorragies par les révulsifs existans. Des résultats si opposés de l'administration d'un même remède ne peuvent s'expliquer si l'on n'admet une grande différence entre les cas où il a été mis en usage. « Quand

moyen à réussir, c'étoit, sans doute, dit l'auteur, en transportant vers un autre point une fluxion bornée dont les mouvemens se trouvoient contrariés par ceux qu'une irritation nouvelle tendoit à produire. Quand il a été infusible, il y a bien de l'apparence qu'il avoit été employé dans une fluxion générale, à laquelle toutes ces parties contribuoient, et qu'une irritation quelconque devoit accroître. » Traité des hémorrag.

4°. *Hémorragies adynamiques.*

Dans les genres précédens, le sang obéit à un effort vital expulsif. Dans celui-ci, il n'existe point de pareil effort ; il existe même des circonstances qui en rendent la supposition peu vraisemblable.

Les hémorragies qui surviennent dans le dernier degré du scorbut, sans fièvre, sans aucun symptôme précurseur, et qui s'accompagnent d'une foiblesse profonde, appartiennent à ce genre.

M. Lordat reconnoît pour élémens de ces hémorragies, 1°. une foiblesse générale des solides, leur défaut de cohésion et l'excessive fluidité du sang, affections qu'on ne peut séparer d'après l'harmonie qui existe entre les qualités vitales du sang et celles des solides ; 2°. la dilatation soit active, soit atonique des pores exhalans.

5°. *Hémorragies par défaut de résistance locale.*

Le système sanguin, dans un homme en santé, doit être considéré comme un assemblage de canaux distendus par un fluide contre lequel les tuniques des vaisseaux réagissent incessamment par l'effet de cette force musculaire qui les anime, et en vertu de laquelle ils tendent à rapprocher leurs parois, jusqu'à effacer leur cavité cylindrique ; en sorte que si les artères

Traité des hémorrag.

perdent de leur sang, elles se contractent toujours de manière à comprimer celui qui reste, quelque petite qu'en soit la quantité. Si le système sanguin est ouvert dans quelque partie, le sang doit s'extravaser, soit en vertu des loix de l'hydrostatique, soit pour obéir à cette force musculaire des vaisseaux. Ce sont les cas de cette espèce que M. Lordat nomme hémorragies, par *défaut de résistance vitale*, pourvu qu'il n'y ait pas d'autre cause et que l'ouverture ait pu se faire et subsister sans provoquer aucun mouvement fluxionnaire actif.

La différence que ces cas peuvent présenter, se trouve dans les divers modes de lésion qui rendent insuffisante la résistance des membranes vasculaires; modes que l'auteur réduit à trois; 1°. la distension lente des vaisseaux qui en affoiblit les tuniques et parvient à les rompre sans exciter ni douleur, ni réaction: c'est ce qui arrive dans les vieux anévrysmes et dans les varices indolentes; 2°. l'atonie des vaisseaux capillaires: on en voit des exemples dans l'engorgement et l'hémorragie des gencives, qui surviennent aux scorbutiques et dans les effusions passives qui se font de tems en tems par des organes qui ont fatigués des hémorragies fluxionnaires; 3°. la dilatation active des pores qui peut se faire sans être synergiquement sollicitée par des mouvemens de fluxion.

Il ne pense pas que le défaut de résistance puisse provenir de l'érosion des tuniques vasculaires par une matière acre et dissolvante mêlée avec le sang, etc.; il exclut de ce genre les hémorragies vulnéraires, parce qu'elles ont un élément de plus qu'il ne faut point négliger.

6°. *Hémorragies par expression.*

Lorsque des chairs imbibées de sang se trouvent nitre des corps qui tendent à se rapprocher et à diminuer l'intervalle où elles sont comprises; comme elles sont poreuses et que le sang, ainsi que tous les liquides, est à-peu-près incompressible, il doit se faire une transsudation de cette humeur; le suintement dure jusqu'à ce que l'évacuation ait réduit les chairs au volume convenable, ou jusqu'à ce que la cause comprimante vienne à cesser.

Ce genre est fondé sur les observations de Stoll, qui a remarqué que les tailleurs sont sujets à des hémorragies, qui ne sont accompagnées d'aucun signe de fluxion générale ni locale, et qui peuvent survenir de tems en tems jusqu'à une extrême vieillesse sans aucun accident fâcheux. Des observations analogues ont été faites par M. Lordat. Ces hémorragies se rapportent à l'attitude que ces artisans gardent pendant la plus grande partie du jour, laquelle fait monter les viscères abdominaux vers la poitrine; delà viennent la compression du poumon et la transsudation du sang.

C'est à la même cause, c'est-à-dire, à la pression de l'eau, et au refoulement qu'elle détermine du sang vers les parties où il trouve moins de résistance, qu'on doit rapporter les hémorragies qui attaquent les plongeurs, etc., etc.

7° *Hémorragies vulnéraires.*

M. Lordat donne ce nom aux effusions sanguines des plaies par incision, par contusion, par piqûre, par déchirure, par érosion, etc.; elles ont leur source ou dans le système capillaire, ou dans les gros vaisseaux.

*Traité des hémorrag.

Les hémorragies traumatiques du système capillaire ne sont pas de simples hémorragies par faiblesse locale. La solution de continuité n'a pu se faire qu'au moyen d'une cause stimulante dont l'action a dû provoquer un mouvement fluxionnaire vers le lieu blessé; en sorte que M. Lordat établit pour élémens de ces hémorragies: 1°. un défaut de résistance locale par solution de continuité; 2°. un mouvement de fluxion plus ou moins étendu suivant la disposition du malade et l'intensité de l'irritation.

On ne doit point confondre ce dernier élément avec les effets de *la force de dérivation* établie par Haller. La fluxion dont parle M. Lordat, est un mouvement très-énergique, soumis aux conditions des mouvemens vitaux; il lutte quelquefois avec vigueur contre la résistance la plus forte; il accumule le sang et produit une tuméfaction douloureuse autour d'une plaie par piqûre, dont les bords ne permettent pas à ce fluide de s'écouler, etc.

Boerhaave et ses disciples ne veulent pas reconnoître cet élément dans les hémorragies vulnéraires. Mais outre que l'analogie ne permet pas de le rejeter, il n'y a pas d'autre moyen pour expliquer les effusions sanguines effrayantes par leur abondance ou leur opiniâtreté qu'on voit quelquefois à la suite des plaies où les gros vaisseaux ne sont nullement intéressés, etc.

Suivant M. Lordat, la *cause vulnérante* produit toujours un mouvement fluxionnaire auquel diverses circonstances intérieures et extérieures peuvent donner une activité dangereuse.

Quant aux hémorragies des gros vaisseaux, il n'est

[illegible] d'y démontrer l'existence d'un mouvement fluxionnaire ; que dans celle des capillaires, on a dans l'analogie et quelques raisons indirectes qui rendent vraisemblable [illegible] 1°. les artères sont animées d'un mouvement propre qui est indépendant de l'influence du cœur ; 2°. Les artères sont capables d'opérer un mouvement *péristaltique* qui peut se renverser et devenir *anti-péristaltique*. D'après les preuves que l'auteur de ce traité porte en faveur des mouvemens spontanés des artères, il pense qu'on peut assurer que les hémorragies artérielles des vaisseaux ne sont pas purement passives, et qu'il est probable qu'elles ont un vrai mouvement fluxionnaire au nombre de leurs causes immédiates.

Traité des hémorrag.

Hémorragies sympathiques.

Les hémorragies sympathiques sont entretenues par l'influence de l'affection d'un organe qui sympathise avec celui qui est le terme de la fluxion hémorragique. Elles se font quelquefois sans être précédées d'aucun symptôme local perceptible, comme on le voit chez les rateleux ; d'autres fois elles s'annoncent par divers phénomènes qui ne permettent pas de méconnoître un mouvement fluxionnaire borné. Ainsi les saignemens du nez, provoqués par les vers des intestins, n'arrivent d'ordinaire qu'après un prurit incommode, un sentiment d'embarras et même de douleur dans différentes parties des cavités nasales.

Ces hémorragies ont pour cause immédiate, ou la simple dilatation active des pores exhalans, ou bien une fluxion bornée accompagnée d'une dilatation synergique. Mais leur [illegible] consiste en ce que ces

Traité des hémorrag.

élémens dépendent tout-à-fait de l'influence sympathique d'un autre organe.

Après avoir établi et caractérisé ces huit genres d'hémorragie, M. Lordat traite des changemens que peut subir chaque hémorragie par rapport à ses causes immédiates. Il observe qu'une effusion sanguine de longue durée peut ne pas garder toujours les mêmes élémens, de sorte que sans cesser d'être continue, elle peut appartenir successivement à plusieurs genres. C'est ainsi que la fluxion hémorragique générale ne peut durer long-tems; elle doit se borner insensiblement, et l'effusion qu'elle produisoit, se convertir en une autre du troisième genre. L'hémorragie par expansion peut dégénérer en *adynamique*, etc, etc.

L'auteur indique toutes les transmutations que peuvent éprouver les hémorragies, et qu'il est d'autant plus important de noter, que le traitement doit être varié en raison des changemens et des passages d'une hémorragie d'un genre à l'autre.

Il expose les divers moyens par lesquels la nature amène la terminaison des hémorragies; il indique, pour chaque genre, l'espèce de solution favorable ou fâcheuse qu'il peut avoir, et il en assigne les causes.

Cette considération est si nécessaire que l'art n'étant qu'une imitation des procédés de la nature, il doit souvent tâcher d'exciter des moyens analogues à ceux que celle-ci emploie, lorsque des circonstances nuisibles s'opposent à ses terminaisons ordinaires et spontanées.

Viennent ensuite les efforts hémorragiques sans évacuations. L'auteur combat la doctrine de *Stahl*

regarde la plupart des maladies comme l'effet lorts hémorragiques sans évacuation. Il fixe le itable sens de l'expression *effort hémorragique*; ne peut convenir aux causes qui préparent les norragies par adynamie, par défaut de résistance ale et par expression. Ces effusions n'étant l'effet ucun appareil, il les désigne sous le nom de *ssives*, tandis qu'il appelle toutes les autres *actives*. Il y a deux sortes de mouvemens qui annoncent s dernières, savoir : l'*expansif* et les *fluxionnaires*.

n'est question que de ceux-ci; ils consistent en s contractions insensibles et péristaltiques qui amasnt le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe même dans les vaisseaux sanguins d'un ordre ipérieur.

Toute fluxion sanguine ne doit point être appelée *ffort hémorragique*. M. Lordat réserve ce nom pour es cas où toutes les circonstances autorisent à supposer une disposition aux évacuations sanguines, où la maladie, le tempérament, l'âge, le sexe de individu, l'habitude antérieure de ces effusions, 'époque de leur retour périodique, l'action de ceraines causes, etc., laissent peu de doutes sur la nature et le but de ces mouvemens.

Quand les simples fluxions sanguines et les efforts hémorragiques ne sont suivis d'aucune évacuation, cela vient de ce que les pores du lieu qui est le terme des mouvemens, ne sont pas disposés à la dilatation synergique. Il résulte de cette résistance un amas de sang qui est en raison de l'activité de la fluxion et de la force de la constitution des exhalans. Ces congestions causent quelquefois une douleur

Traité des hemorrag.

considérable ; de sorte que les fluxions sanguines et par conséquent les efforts hémorragiques ont avec l'inflammation un rapport dont la plupart des auteurs se sont apperçus, mais que certains ont exagéré.

M. Lordat prouve qu'il y a dans l'inflammation, outre les élémens de l'effort hémorragique, une réaction très-vive de la part de l'organe vers lequel se fait le mouvement fluxionnaire, réaction spécifique dont la nature n'est connue que par les effets et qu'on auroit tort de regarder comme un simple accroissement de l'action vitale des parties, etc.

1°. L'auteur pose en principe, que l'hémorragie et l'inflammation d'une même partie s'excluent réciproquement, parce que malgré toute la disposition qu'un organe puisse avoir aux hémorragies actives, dès qu'il est atteint d'inflammation, l'effusion est impossible ; 2°. que si la *réaction spécifique* se joint à une congestion, effet d'un mouvement hémorragique, il en résulte une tumeur inflammatoire, et réciproquement, si l'appareil inflammatoire est incomplet et manque de cette réaction locale, si l'organe est d'une texture molle, et que les pores se disposent à la dilatation au lieu de l'inflammation, il surviendra une hémorragie.

La succession mutuelle de ces deux affections, explique, suivant notre auteur, pourquoi les organes par où s'est faite une effusion sanguine chronique, présentent souvent à la dissection la consistance et la couleur des parties enflammées, comme l'ont vu MM. Baumes père et Lordat.

Les causes qui empêchent les efforts hémorragiques d'obtenir leur effet, sont, d'après M. Lordat,

la foiblesse de la fluxion ; 2°. une congestion ...; 3°. la constriction tonique des pores.

M. Lordat traite de quelques hémorragies ... Il avertit d'abord qu'il ne s'impose l'obligation d'assigner la nature d'un grand nombre ...morragies dont l'histoire se trouve dans le ...eil des observations; que son intention est seu...ent d'exposer ses doutes sur certains cas d'effusion ...guine dont il pense qu'on ne se fait pas une ... bien exacte.

On remarquera particulièrement dans ce chapitre, ... qui regarde les hémorragies du nez, des yeux et ... oreilles, à la suite des commotions cérébrales, les hémorragies des cadavres.

La suite au prochain cahier.

...ssertation inaugurale sur la grossesse extra-utérine ; par André Bry, *d'Angers* (1). Sur la grossesse extra-utérine.

Après avoir donné, dans une introduction, l'histo... ...rapide des divers travaux publiés jusqu'à nos ...rs, sur les grossesses extra-utérines, l'auteur en a ...uite étudié successivement les phénomènes, les ...ses et le siège, soit dans les ovaires, soit dans ... trompes, soit dans la cavité abdominale.

A ce sujet, nous rapporterons ici une opinion con...gnée par M. Lordat, dans le traité des hémorragies ...il vient de publier. En cherchant à assigner les or...nes par où se font les hémorragies du système ...pillaire, l'auteur s'exprime ainsi :

« Il est possible que dans certaines circonstances

---

(1) In-4°, Paris, 1808, 72 pages.

d'être passives; mais qui ne s'accompagnent d'aucun des symptômes d'après lesquels on juge qu'une effusion se fait par un effort général.

« Ces hémorragies ne s'annoncent que par un travail local plus ou moins pénible. C'est un prurit, un sentiment de chaleur ou de tension; une douleur aiguë ou gravative; mais point de fièvre ni d'altération dans le pouls. Que si des symptômes généraux surviennent, ils dépendent de l'influence de l'organe affecté, et conséquemment, ils observent par rapport aux symptômes locaux, un ordre de succession inverse de celui que l'on remarque dans l'appareil des hémorragies du premier genre. »

1°. Une fluxion locale plus ou moins bornée, qui amasse le sang dans une partie; 2°. une dilatation synergique des pores exhalans, qui permet à ce fluide de s'épancher en formant les élémens.

Ces derniers tiennent quelquefois à un état contre nature de l'organe (foiblesse, irritation, affection spécifique, etc.) qui peut être considéré comme un troisième élément.

Indépendamment de l'analyse des symptômes qui établit la différence entre les hémorragies du premier genre et celles du troisième, M. Lordat déduit encore leur distinction d'un fait de thérapeutique très-connu, et dont l'explication avoit été très-difficile jusqu'à présent. Il est relatif aux effets avantageux ou nuisibles que l'on a observés dans le traitement des hémorragies par les révulsifs existans. Des résultats si opposés de l'administration d'un même remède ne peuvent s'expliquer si l'on n'admet une grande différence entre les cas où il a été mis en usage. « Quand

le moyen a réussi, c'étoit, sans doute, dit l'auteur, en transportant vers un autre point une fluxion bornée dont les mouvemens se trouvoient contrariés par ceux qu'une irritation nouvelle tendoit à produire. Quand il a été nuisible, il y a bien de l'apparence qu'il avoit été employé dans une fluxion générale, à laquelle toutes ces parties contribuoient, et qu'une irritation quelconque devoit accroître. »

Traité des hémorrag.

4°. *Hémorragies adynamiques.*

Dans les genres précédens, le sang obéit à un effort vital expulsif. Dans celui-ci, il n'existe point de pareil effort ; il existe même des circonstances qui en rendent la supposition peu vraisemblable.

Les hémorragies qui surviennent dans le dernier degré du scorbut, sans fièvre, sans aucun symptôme précurseur, et qui s'accompagnent d'une foiblesse profonde, appartiennent à ce genre.

M. Lordat reconnoît pour élémens de ces hémorragies, 1°. une foiblesse générale des solides, leur défaut de cohésion et l'excessive fluidité du sang, affections qu'on ne peut séparer d'après l'harmonie qui existe entre les qualités vitales du sang et celles des solides ; 2°. la dilatation soit active, soit atonique des pores exhalans.

5°. *Hémorragies par défaut de résistance locale.*

Le système sanguin, dans un homme en santé, doit être considéré comme un assemblage de canaux distendus par un fluide contre lequel les tuniques des vaisseaux réagissent incessamment par l'effet de cette force musculaire qui les anime, et en vertu de laquelle ils tendent à rapprocher leurs parois, jusqu'à effacer leur cavité cylindrique ; en sorte que si les artères

perdent de leur sang, elles se contractent toujours de manière à comprimer celui qui reste, quelque petite qu'en soit la quantité. Si le système sanguin est ouvert dans quelque partie, le sang doit s'extravaser, soit en vertu des lois de l'hydrostatique, soit pour obéir à cette force musculaire des vaisseaux. Ce sont les cas de cette espèce que M. Lordat nomme hémorragies, par *défaut de résistance vitale*, pourvu qu'il n'y ait pas d'autre cause et que l'ouverture ait pu se faire et subsister sans provoquer aucun mouvement fluxionnaire actif.

La différence que ces cas peuvent présenter, se trouve dans les divers modes de lésion qui rendent insuffisante la résistance des membranes vasculaires; modes que l'auteur réduit à trois : 1°. la distension lente des vaisseaux qui en affaiblit les tuniques et parvient à les rompre sans exciter ni douleur, ni réaction : c'est ce qui arrive dans les vieux anévrysmes et dans les varices indolentes ; 2°. l'atonie des vaisseaux capillaires : on en voit des exemples dans l'engorgement et l'hémorragie des gencives, qui surviennent aux scorbutiques et dans les effusions passives qui se font de tems en tems par des organes qu'ont fatigués des hémorragies fluxionnaires ; 3°. la dilatation active des pores qui peut se faire sans être synergiquement sollicitée par des mouvemens de fluxion.

Il ne pense pas que le défaut de résistance puisse provenir de l'érosion des tuniques vasculaires par une matière acre et dissolvante mêlée avec le sang, etc.; il exclut de ce genre les hémorragies vulnérantes, parce qu'elles ont un élément de plus qu'il ne faut point négliger.

Traité des hémorrag.

6°. *Hémorragies par expression.*

Lorsque des chairs imbibées de sang se trouvent entre des corps qui tendent à se rapprocher et à diminuer l'intervalle où elles sont comprises; comme elles sont poreuses et que le sang, ainsi que tous les liquides, est à-peu-près incompressible, il doit se faire une transsudation de cette humeur; le suintement dure jusqu'à ce que l'évacuation ait réduit les chairs au volume convenable, ou jusqu'à ce que la cause comprimante vienne à cesser.

Ce genre est fondé sur les observations de Stoll, qui a remarqué que les tailleurs sont sujets à des hémorragies, qui ne sont accompagnées d'aucun signe de fluxion générale ni locale, et qui peuvent survenir de tems en tems jusqu'à une extrême vieillesse sans aucun accident fâcheux. Des observations analogues ont été faites par M. Lordat. Ces hémorragies se rapportent à l'attitude que ces artisans gardent pendant la plus grande partie du jour, laquelle fait monter les viscères abdominaux vers la poitrine; delà viennent la compression du poumon et la transsudation du sang.

C'est à la même cause, c'est-à-dire, à la pression de l'eau, et au refoulement qu'elle détermine du sang vers les parties où il trouve moins de résistance, qu'on doit rapporter les hémorragies qui attaquent les plongeurs, etc., etc.

7° *Hémorragies vulnéraires.*

M. Lordat donne ce nom aux effusions sanguines des plaies par incision, par contusion, par piqûre, par déchirure, par érosion, etc.; elles ont leur source ou dans le système capillaire, ou dans les gros vaisseaux.

*Traité des hémorrag.

Les hémorragies traumatiques du système capillaire ne sont pas de simples hémorragies par blessure locale. La solution de continuité n'a pu se faire qu'au moyen d'une cause stimulante dont l'action a dû provoquer un mouvement fluxionnaire vers le lieu blessé, en sorte que M. Lordat établit pour élémens de ces hémorragies, 1°. un défaut de résistance locale par solution de continuité; 2°. un mouvement de fluxion plus ou moins étendu suivant la disposition du malade et l'intensité de l'irritation.

On ne doit point confondre ce dernier élément avec les effets de *la force de dérivation* établie par Haller. La fluxion dont parle M. Lordat, est un mouvement *très-énergique*, soumis aux conditions des mouvemens vitaux; il lutte quelquefois avec vigueur contre la résistance la plus forte; il accumule le sang et produit une tuméfaction douloureuse autour d'une plaie par piqûre, dont les bords ne permettent pas à ce fluide de s'écouler, etc.

Boerhaave et ses disciples ne veulent pas reconnoître cet élément dans les hémorragies vulnéraires. Mais outre que l'analogie ne permet pas de le rejeter, il n'y a pas d'autre moyen pour expliquer les effusions sanguines effrayantes par leur abondance ou leur opiniâtreté qu'on voit quelquefois à la suite des plaies où les gros vaisseaux ne sont nullement intéressés, etc.

Suivant M. Lordat, la *cause vulnérante* produit toujours un mouvement fluxionnaire, auquel diverses circonstances intérieures et extérieures peuvent donner une activité dangereuse.

Quant aux hémorragies des gros vaisseaux, il

tâché d'y démontrer l'existence d'un mouvement fluxionnaire, que dans celle des capillaires. Pour [illegible] l'analogie et quelques raisons indirectes rendent vraisemblable que les artères sont animées d'un mouvement propre qui est indépendant de l'influence du cœur. Les artères sont capables d'opérer un mouvement *péristaltique* qui peut se renverser et devenir *anti-péristaltique*. D'après les preuves que l'auteur de ce traité apporte en faveur des mouvemens spontanés des artères, il pense qu'on peut assurer que les hémorragies artérielles et des vaisseaux ne sont pas purement passives, et qu'il est probable qu'elles ont un vrai mouvement fluxionnaire au nombre de leurs causes immédiates.

Traité des hémorrag.

8. *Hémorragies sympathiques.*

Les hémorragies sympathiques sont entretenues par l'influence de l'affection d'un organe qui sympathise avec celui qui est le terme de la fluxion hémorragique. Elles se font quelquefois sans être précédées d'aucun symptôme local perceptible, comme on le voit chez les rateleux ; d'autres fois elles s'annoncent par divers phénomènes qui ne permettent pas de méconnoître un mouvement fluxionnaire borné. Ainsi les saignemens du nez, provoqués par les vers des intestins, n'arrivent d'ordinaire qu'après un prurit incommode, un sentiment d'embarras et même de douleur dans différentes parties des cavités nasales.

Ces hémorragies ont pour cause immédiate, ou la simple dilatation active des pores exhalans, ou bien une fluxion bornée accompagnée d'une dilatation synergique. Mais leur différence consiste en ce que ces

Traité des hémorrag. élémens dépendent tout-à-fait de l'influence sympathique d'un autre organe.

Après avoir établi et caractérisé ces huit genres d'hémorragie, M. Lordat traite des changemens que peut subir chaque hémorragie par rapport à ses causes immédiates. Il observe qu'une effusion sanguine de longue durée peut ne pas garder toujours les mêmes élémens, de sorte que, sans cesser d'être continue, elle peut appartenir successivement à plusieurs genres. C'est ainsi que la fluxion hémorragique générale ne peut durer long-tems; elle doit se borner insensiblement, et l'effusion qu'elle produisoit, se convertir en une autre du troisième genre. L'hémorragie par expansion peut dégénérer en adynamique, etc, etc.

L'auteur indique toutes les transmutations que peuvent éprouver les hémorragies, et qu'il est d'autant plus important de noter, que le traitement doit être varié en raison des changemens et des passages d'une hémorragie d'un genre à l'autre.

Il expose les divers moyens par lesquels la nature amène la terminaison des hémorragies; il indique, pour chaque genre, l'espèce de solution favorable ou fâcheuse qu'il peut avoir, et il en assigne les causes.

Cette considération est si nécessaire que l'art n'étant qu'une imitation des procédés de la nature, il doit souvent tâcher d'exciter des moyens analogues à ceux que celle-ci emploie, lorsque des circonstances nuisibles s'opposent à ses terminaisons ordinaires et spontanées.

Viennent ensuite les efforts hémorragiques sans évacuations. L'auteur combat la doctrine de *Stahl*

regarde la plupart des maladies comme l'effet [illegible]

florts hémorragiques sans évacuation. Il fixe le [illegible] le sens de l'expression *effort hémorragique*; [illegible] ne peut convenir aux causes qui préparent les [illegible]morragies par adynamie, par défaut de résistance [illegible]ale et par expression. Ces effusions n'étant l'effet [illegible] aucun appareil, il les désigne sous le nom de [illegible]ssives, tandis qu'il appelle toutes les autres *actives*.

Il y a deux sortes de mouvemens qui annoncent [illegible]s dernières, savoir : l'*expansif* et les *fluxionnaires*. [illegible] n'est question que de ceux-ci, ils consistent en [illegible]es contractions insensibles et péristaltiques qui amas[illegible]ent le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe [illegible]t même dans les vaisseaux sanguins d'un ordre [illegible]upérieur.

Toute fluxion sanguine ne doit point être appelée [illegible]ffort hémorragique. M. Lordat réserve ce nom pour les cas où toutes les circonstances autorisent à sup[illegible]oser une disposition aux évacuations sanguines, où la maladie, le tempérament, l'âge, le sexe de l'individu, l'habitude antérieure de ces effusions, l'époque de leur retour périodique, l'action de certaines causes, etc., laissent peu de doutes sur la nature et le but de ces mouvemens.

Quand les simples fluxions sanguines et les efforts hémorragiques ne sont suivis d'aucune évacuation, cela vient de ce que les pores du lieu qui est le terme des mouvemens, ne sont pas disposés à la dilatation synergique. Il résulte de cette résistance un amas de sang qui est en raison de l'activité de la fluxion et de la durée de la constitution des exhalans.

Ces congestions causent quelquefois une douleur

Traité des hémorrag.

Traité des hémorrag.

considérable, de sorte que les fluxions sanguines et par conséquent les efforts hémorragiques ont avec l'inflammation un rapport dont la plupart des auteurs se sont apperçus, mais que certains ont exagéré.

M. Lordat prouve qu'il y a dans l'inflammation outre les élémens de l'effort hémorragique, une réaction très-vive de la part de l'organe vers lequel se fait le mouvement fluxionnaire, réaction spécifique dont la nature n'est connue que par les effets et qu'on auroit tort de regarder comme un simple accroissement de l'action vitale des parties.

1°. L'auteur pose en principes, que l'hémorragie et l'inflammation d'une même partie s'excluent réciproquement, parce que malgré toute la disposition qu'un organe puisse avoir aux hémorragies actives, dès qu'il est atteint d'inflammation, l'effusion est impossible; 2°. que si la *réaction spécifique* se joint à une congestion, effet d'un mouvement hémorragique, il en résulte une tumeur inflammatoire, et réciproquement, si l'appareil inflammatoire est incomplet et manque de cette réaction locale, si l'organe est d'une texture molle, et que les pores se disposent à la dilatation au lieu de l'inflammation, il surviendra une hémorragie.

La succession mutuelle de ces deux affections, explique, suivant notre auteur, pourquoi les organes par où s'est faite une effusion sanguine chronique, présentent souvent à la dissection la consistance et la couleur des parties enflammées, comme l'ont vu MM. Sumin père et Lordat.

Les causes qui empêchent les efforts hémorragiques d'obtenir leur effet sont, d'après M. Lordat,

la foiblesse de la fluxion ; 2°. une congestion sanguine ; 3°. la constriction tonique des pores.

M. Lordat traite de quelques hémorragies ... Il avertit d'abord qu'il ne s'impose l'obligation d'assigner la nature d'un grand nombre d'hémorragies dont l'histoire se trouve dans le recueil des observations ; que son intention est seulement d'exposer ses doutes sur certains cas d'effusion sanguine dont il pense qu'on ne se fait pas une idée bien exacte.

On remarquera particulièrement dans ce chapitre, ce qui regarde les hémorragies du nez, des yeux et des oreilles, à la suite des commotions cérébrales, les hémorragies des cadavres.

La suite au prochain cahier.

Dissertation inaugurale sur la grossesse extra-utérine ; par André Bry, *d'Angers* (1). — Sur la grossesse extra-utérine.

Après avoir donné, dans une introduction, l'histoire rapide des divers travaux, publiés jusqu'à nos jours, sur les grossesses extra-utérines, l'auteur en a ensuite étudié successivement les phénomènes, les causes et le siège, soit dans les ovaires, soit dans les trompes, soit dans la cavité abdominale.

A ce sujet, nous rapporterons ici une opinion consignée par M. Lordat, dans le traité des hémorragies qu'il vient de publier. En cherchant à assigner les organes par où se font les hémorragies du système capillaire, l'auteur s'exprime ainsi :

« Il est possible que dans certaines circonstances

(1) In-4°, Paris, 1808, 72 pages.

Sur la grossesse extra-utérine.

un mouvement antipéristaltique des conduits excrétoires, fasse méconnoître l'existence ou la source d'une hémorragie. Ruisch, en ouvrant le cadavre d'une femme, trouva le petit bassin rempli de sang; il chercha la source de cet épanchement; l'état de la membrane interne de l'utérus et celui des trompes de fallope ne lui permirent pas de douter que l'hémorragie ne se fût faite par la matrice et que le sang ne se fût répandu dans l'abdomen par les trompes. Ces organes avoient donc été agités d'un mouvement de bas en haut, qui est l'inverse du mouvement excrétoire habituel.

« Benoît Stahelin a vu les lochies répandues dans le bas ventre par les mêmes voies; et Zimmermann assure que Haller avoit fait une observation semblable. Après de pareils témoignages on doit trouver bien foibles les raisons qu'a fait valoir Puzos pour nier la possibilité de ce mode d'épanchement et pour établir une cause hypothétique de ces amas de sang. »

M. Lordat ajoute en note : « je soupçonne que les grossesses extra-utérines, soit tubaires, soit abdominales, sont la suite d'un semblable mouvement antipéristaltique, exécuté par la matrice et par les trompes après la conception. Ce sentiment me paroît préférable à celui qui suppose que la conception se fait dans l'organe appelé ovaire; car sans parler des objections directes, auxquelles ce dernier sentiment est exposé, il me paroît que, vu la disposition respective de l'ovaire et de la trompe, si la conception se faisoit dans le premier de ces organes, les probabilités de la chûte des œufs dans la cavité du bas ventre seroient bien plus nombreuses que celles de leur cours naturel

les trompes, et que par conséquent les grossesses ubaires devroient être bien plus fréquentes e les autres.

Sur la grossesse extra-utérine.

M. Bry a examiné avec les plus grands détails, grossesses des ovaires, des trompes et de l'abdomen en général et en particulier, et sur chacun de ces as, il a exposé la meilleure doctrine chirurgicale, soit dans les bons auteurs, soit dans sa propre

Il a surtout fait connoître, avec beaucoup d'ordre et clarté, les deux modes de terminaison spontanée de s grossesses, savoir la dessication et la putréfaction foetus et de ses dépendances.

Partageant ensuite l'avis de M. Baudelocque, dont nom est, en accouchemens, une autorité bien imposante, M. Bry a fait sentir les avantages de la gastomie, relativement aux grossesses extra-utérines; a signalé les cas auxquels cette opération est spéalement applicable; il en a décrit avec beaucoup de éthode les procédés opératoires; enfin il en a assigné s suites, prévu les conséquences et déterminé le traiment consécutif.

Malgré que nous n'ayons pas suivi le travail de Bry dans tous ses détails, ce que nous en avons suffit pour indiquer que sa dissertation est un des its les plus complets sur les grossesses extraérines.

F. J. D.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈRE.

Sur les avantages des aspersions d'eau chaude et froide, par le docteur Currie.

Suite et fin de ce mémoire.

Aspersions d'eau chaude.

Outre les symptômes précédens, [illegible] un *trismus* ou [illegible] la malade se plaignit [illegible] montée de la nuit précédente [illegible] raidissement douloureux [illegible] des bras, qui après [illegible] subsister une sensibilité dans les parties; [illegible] ration étoit d'ailleurs libre et aisée, [illegible] et naturel: elle avoit toute sa connoissance [illegible] souffroit point; quoique le resserrement [illegible] duroit déjà depuis dix-huit heures.

M. Dalrymple ne pouvant, [illegible] prendre par la bouche, à cause du [illegible] bon état des dents, qui étoient serrées les unes contre les autres, se borna aux [illegible] extérieurs qui consistèrent en deux vésicatoires appliqués l'un à la nuque et l'autre aux tempes [illegible] joignit des frictions d'onguent mercuriel [illegible] réitérées chaque deux heures aux cuisses et aux [illegible]

Le 16, à midi, l'on avoit déjà employé de cette manière trois gros d'opium avec une quantité proportionnelle d'onguent mercuriel, sans aucune amélioration dans les symptômes. La malade avoit pris un peu de bouillon et de vin entre les dents, mais la déglutition en avoit été douloureuse, et avoit causé des spasmes le long du sternum jusqu'au creux de l'estomac.

Le 17 matin, le vésicatoire de la nuque sembloit [illegible] de cette tie, mais sans faire cesser la constriction des mâ- oires qui étoit la même, ni avoir calmé aucun autre nptôme. Cependant la chaleur et la sécheresse de bouche étoient devenues insupportables; la nuit [illegible] agitée et sans sommeil; et, dans le jour, [illegible] symptômes augmentèrent, même les douleurs le spasme du cou, malgré la continuation des mêmes ctions, dont l'effet n'étoit sensible qu'aux gencives. epuis le commencement de la maladie, les urines oient coulé en petite quantité, et il y avoit eu deux lles.

Asper- sions d'eau chaude.

Le 18, à sa visite du matin, le docteur Dalrymple ouva l'état de la malade empiré. Elle éprouvoit, à ration de la langue, une sensation très-désagréable, inte à un sentiment de constriction dans la gorge, qui la enaçoit de suffocations toutes les fois qu'elle vouloit valer quelque peu de salive abondante qui lui venoit la bouche. D'ailleurs, légers mouvemens convulsifs u visage, et surtout du front; respiration courte et écipitée; pouls fréquent et tremblant; insomnie et rande agitation durant la nuit; cardialgie violente, ugmentée encore par des retours fréquens de hoquet; quiétude et désordre dans les idées; soupirs fréquens t profonds; air sombre et hagard dans les traits du isage, au lieu d'une physionomie ordinairement ouce et agréable. Le point de la piqûre du pied, récédemment décrite, qui d'ailleurs ne causoit point e douleur, produisoit, lorsqu'on y touchoit, des ontractions spasmodiques dans les muscles du visage t des bras, et augmentoit la douleur de la gorge et

Aspersions d'eau chaude.

des mâchoires. Dès qu'on cessoit la pression sur ce point, les convulsions de la face cessoient pour revenir après par des intervalles irréguliers.

Dans cet état de choses, on proposa d'appeler en consultation un autre médecin de la ville, M. Martineau, qui avoit traité avec succès une maladie pareille.

A la visite commune du 19, même état que la veille. Il est à remarquer que, depuis le 17, on avoit cessé les frictions mercurielles, à cause de la salivation; mais on avoit continué les frictions d'opium, dont on avoit employé dix drachmes dans l'espace de soixante-seize à soixante-dix-huit heures qu'avoit déjà duré la maladie, sans en avoir rien obtenu qu'un peu d'adoucissement dans les douleurs du sternum et de l'épigastre, où l'on avoit aussi appliqué des fomentations chaudes et spiritueuses.

Il fut résolu avec M. Martineau de tenter l'aspersion d'eau froide. Son effet surpassa toute attente. A peine eut-on jeté quatre bassins d'eau froide sur la tête de la malade, qu'elle poussa un soupir profond et tomba en défaillance; le spasme cessa aussitôt, et les mâchoires se desserrèrent largement. Jamais M. Dalrymple n'a vu ce moyen, extrêmement énergique, produire un effet si violent sur tout le système organique que dans le cas présent. La respiration de la malade fut complètement interrompue; la chaleur de la peau, qui, malgré la maladie, étoit modérée et naturelle, disparut totalement; le pouls devint absolument imperceptible au poignet, et ce ne fut qu'au bout de quelques secondes qu'on put le retrouver vers la région du cœur, où il sembloit plutôt l'avant-coureur de la mort que celui de la santé. Le docteur Dalrymple

fut un peu déconcertée en voyant cet état ; mais bientôt il se manifesta des signes de mieux. On enveloppa la malade dans des draps bien chauffés ; on lui donna un peu de vin chaud ; et l'ayant mise dans son lit, on la frotta bien par tout le corps. Enfin, après quelques minutes de soin, la respiration, la chaleur de la peau et le pouls se rétablirent, et la malade ayant pris un peu d'alimens, dormit d'un profond sommeil pendant plusieurs heures.

Aspersions d'eau chaude.

Le lendemain matin, 20 septembre, il ne restoit plus que la fatigue des anciens symptômes et une foiblesse, à laquelle succéda bientôt une santé parfaite.

La méthode du docteur Currie consiste à faire tenir le malade debout ou assis dans une espèce de caisse de bois quarrée, au-dessus de laquelle est suspendu un vase de fer-blanc soutenu de chaque côté par deux clous qui s'adaptent à deux ouvertures de la caisse. Un cordon fixé à ce vase, le renverse et précipite l'eau tout d'un coup sur le malade, que l'on remet aussitôt dans son lit après l'avoir essuyé.

Le docteur Joseph Frank a fait un usage heureux des lotions d'eau froide dans l'hôpital de Vienne selon la méthode de Currie : il cite onze observations de cas dans lesquels les malades ont dû en grande partie leur santé à cette pratique.

Il n'adopta l'usage des lotions que parce qu'il avoit été témoin, à Londres, des heureux résultats qu'en obtenoit le docteur Dymsdale dans une fièvre d'hôpital, et il les a préférées aux aspersions, de peur que ces dernières ne fissent trop d'éclat dans le public. Les lotions se font en passant plusieurs fois sur toute la

Aspersions d'eau chaude.

surface du corps une éponge imbibée d'eau fraîche, après quoi on essuie bien le malade et on le couvre convenablement.

Voici trois des observations du docteur Frank, qui donneront des indications plus précises de cette méthode.

« I. J. Stoll, âgé de vingt-quatre ans, d'une constitution robuste, fut pris, le 8 avril 1804, d'un frisson bientôt suivi de chaleur, de mal de tête, de soif et de nausées. Le deuxième jour, à son entrée à l'hôpital, chaleur sèche et mordicante de la peau, visage rouge, yeux brillans, éruption de pétéchies rouges, pouls fréquent, plein et sans dureté. R. Eau avec l'élixir acide de Haller. — Le troisième jour, un peu plus agité, saignement du nez ; du reste, même état. R. Même boisson, et lotions d'eau froide répétées chaque trois heures. — Le quatrième jour, après quatre lotions, le malade se trouve très-soulagé ; la rougeur du visage, la soif et la chaleur ont beaucoup diminué ; le saignement du nez n'a plus lieu et les sueurs s'annoncent. R. Vinaigre ammoniacal et cessation des lotions. — Le cinquième jour, peu de fièvre et de céphalalgie ; pétéchies dans le même état. R. Même traitement. Le malade continuant de mieux aller, quitte l'hôpital le 24 avril.

II. A. B., âgé de vingt-trois ans, est pris de fièvre avec céphalalgie et saignement de nez, le 25 mars 1804. Il entre à l'hôpital le troisième jour de sa maladie, laquelle présente ces symptômes : visage rouge, pouls fréquent, plein et dur, chaleur intense de la peau, constipation. R. Sulfate de magnésie. — Le lendemain, trois selles et même état. — Le cinquième jour, le

malade perd cinq onces de sang par les narines ; il a un violent mal de tête, le visage rouge, les yeux brillans, une grande soif, la langue sèche à son milieu, la peau brûlante et un pouls plein et un peu dur qui donne cent pulsations par minute. R. Lotions d'eau froide chaque deux heures, limonade pour boisson, élixir de Haller, et chaque deux heures un grain de digitale pourprée. — Le sixième jour, signes d'amélioration, visage moins rouge, yeux moins brillans, soif moindre, point de saignement de nez ; après chaque lotion, dissipation de la chaleur cutanée qui ne tarde pas à revenir ; cent huit pulsations du pouls par minute, le soir, exacerbation légère. R. Même traitement. — Le septième jour, rémission dans la fièvre, langue moins sèche, pétéchies à l'ordinaire. — Le huitième jour, le malade a bien dormi pendant la nuit, le pouls est souple, la chaleur de la peau naturelle, le mal de tête léger. R. Cessation des lotions. Le dixième jour, presque plus de pétéchies, chaleur et pouls à peu près naturels, mais foiblesse dans les pulsations, état soporeux. R. Infusion d'arnica et de mélisse. — Le onzième jour, le malade a bien dormi et a le teint fleuri, les pétéchies ont disparu ; le pouls donne quatre-vingt-huit pulsations. Le 26 avril, le malade rétabli, sort de l'hôpital.

Aspersions d'eau chaude.

III. R. fille, âgée de vingt-deux ans, et d'une santé brillante, éprouve, le 25 mars 1804, les premiers symptômes de l'invasion de la fièvre d'hôpital, tels que fièvre, mal de tête, prostration des forces, etc. — Le troisième jour, éruption considérable de pétéchies ; sécheresse et chaleur mordicante de la peau ; teint animé, grand mal de tête ; cent pulsations par

[illegible]

Synopsis plantarum seu enchiridium botanicum, complectens enumerationem systematicam specierum hucusque cognitarum, curante D. H. Persoon [illegible] (1).

Synopsis plantarum.

Des progrès de la botanique [illegible] considérables, par les observations [illegible] de Linné, par les découvertes des voyageurs [illegible] nistes modernes, que son *Systema vegetabilium* étoit insuffisant. Il étoit nécessaire qu'un botaniste savant et zélé, réunit en un seul corps d'ouvrage, les genres et les espèces nombreux, décrits par les divers botanistes de l'Europe. M. *Persoon* s'est chargé de cette tâche, l'a remplie d'une manière utile pour la science et honorable pour lui. Son *Synopsis plantarum* renferme 2300 genres et plus de vingt mille [illegible]

(1) *Parisiis* [illegible] *Pars prima et pars secunda. Parisiis Lutetiorum, apud bibliopolas* Treuttel et Wurtz, *et Tubingæ, apud* J. G. Cottam, 1807, in-16. Prix 12 fr. et port franc 14 fr.

èces. Il a suivi le système sexuel de *Linné*, comme le plus commode et le plus généralement adopté. Il a fondu la *polyadelphie* et la *polygamie* dans les classes dont les genres ont le plus de rapport naturel, a opéré ... it et vingt-troisièmes classes du système sexuel. Il a adopté les caractères de *Linné* et des autres botanistes pour les plantes qu'ils avoient découvertes. Souvent il a rectifié les caractères, d'après ses propres observations et celles du docteur D. *Willdenow*. M. *Persoon* indique quelquefois l'usage médical ou économique de certaines espèces. Il cite avec exactitude les auteurs modernes qui ont donné les meilleures figures des plantes dont il parle. S'il se trouve dans une classe plusieurs genres qui forment une division d'une famille naturelle, l'auteur en présente les caractères d'après la méthode de M. *de Jussieu* (1). On trouve, dans cet ouvrage, plusieurs espèces nouvelles, qu'il a pu étudier dans les riches herbiers de ce savant professeur, ou dans le jardin des plantes de Paris. L'auteur se propose de publier un supplément des espèces découvertes depuis la publication de son *Synopsis*. Il doit y joindre un *Clavis generum*, c'est-à-dire, les caractères essentiels des genres ainsi que *Linné* l'avoit déjà fait dans les différentes éditions de son *Systema naturæ*. Nous désirons que M. *Persoon* veuille bien y ajouter l'explication des abréviations qu'il a cru nécessaires

Synopsis plantarum.

(1) *Vid. Ant. Laur. de Jussieu, genera plantarum secundum ordines naturales disposita. Parisiis*, 1789.

à cause du format de son ouvrage. Elles sont certainement intelligibles pour les maîtres en botanique; mais il rendra un service réel à ceux qui commencent à étudier cette intéressante partie de l'histoire naturelle.

M. *Persoon* a justifié l'épigraphe qu'il a mise à son ouvrage : *in parvo copia*. Les deux volumes de ce *Synopsis* sont imprimés à deux colonnes, en caractère parisienne; ils renferment plus de douze cents pages. M. *Persoon* a rendu service aux botanistes en bornant ainsi à deux volumes, un travail qui auroit pu former six volumes in-8°. Nous ne doutons point que cet ouvrage ne soit bien accueilli des botanistes français et étrangers, et n'attire à son auteur l'estime et la reconnoissance qu'il a si justement méritées.

Hist. de la botanique.

Curti SPRENGEL *Historia rei herbariæ, tomus primus* (1); ou *Histoire de la botanique*, par CURTIUS SPRENGEL, tome premier.

L'auteur est déjà avantageusement connu dans la littérature médicale par plusieurs traductions, entr'autres par celle de la nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux, de Barthez, et celle du traité des maladies goutteuses, du même auteur, ouvrages qu'il a traduits en langue allemande; mais il est surtout connu par son histoire de la médecine en général, et par des recherches critiques sur l'état de la médecine dans le dernier siècle. Il est

(1) In-4°, 924 pag. Amsterdam, 1807. Se vend à Paris, chez Kœnig, libraire, quai des Augustins.

à remarquer que le docteur Sprengel semble travailler avec une sorte de prédilection la partie historique des sciences; et ce travail offre à la fois tant d'intérêt et plus d'un avantage; ce seroit le méconnoître que de le considérer comme une simple compilation. Il y a long-tems que nous avons cherché à en indiquer l'importance et l'utilité pour la médecine en particulier. (V. le Journal, t. [illegible].) Aussi ne peut-on attribuer qu'à une excessive modestie ce passage de l'auteur dans la préface du livre qui nous occupe: *Me naturâ in mediocribus esse voluit hominibus quibus facultatem largita est colligendi, observandi; inveniendi verò fere negavit*: la nature m'a placé, dit-il, dans le nombre des individus auxquels elle a départi les facultés de compiler, d'observer; mais auxquels elle a aussi refusé le talent d'inventer.

Hist. de la Botanique.

Le docteur Sprengel a prouvé dans ses divers travaux que pour rédiger une bonne histoire d'une science quelconque, il faut posséder cette science à fond, afin de pouvoir indiquer ce qu'il y a de vrai ou de faux, de douteux ou de certain; afin de distinguer ce qui est fait d'avec ce qui reste à faire dans les divers points qu'embrasse cette science: ainsi l'auteur a donné des preuves authentiques de ses connoissances en botanique, dans les ouvrages suivans:

1°. Dans des instructions sur la connoissance des plantes, publiées en allemand, à Halle, depuis 1802 jusqu'à 1808, 3 vol.

2°. Dans un premier essai des antiquités botaniques, publié en latin, à Leypsig, en 1798;

Hist. de la botanique.

3°. Dans la description du jardin botanique de l'université de Halle, publié en allemand, en 1800;

4°. Dans un nouvel essai de la Flore de Halle, en langue latine, Halle, 1806;

5°. Dans des additions à la Flore de Halle, Halle, 1807.

Du reste, indépendamment des preuves consignées de ces divers ouvrages, l'auteur a suffisamment démontré dans celui qui nous occupe, qu'il avoit approfondi les différentes branches de la science, dont il a entrepris de donner l'histoire; il a considéré la botanique sous ses divers rapports; ainsi il en a embrassé la partie descriptive, la classification, les jardins botaniques, les voyages, les collections et l'arrangement des plantes.

Le premier volume que nous annonçons, et celui-ci sera sans doute incessamment suivi de plusieurs autres, comprend depuis l'indication des plantes dans la Bible et dans Homère jusques à l'état où se trouvoit la botanique après le renouvellement des lettres. L'auteur rapporte exactement à chaque auteur compris dans cette division chronologique ce qui lui appartient en fait de genres nouveaux, connus et décrits; en matière de classification; et même en anatomie ou en physique végétales.

On voit dans les idées principales de ces auteurs, parmi lesquels on distingue Dioscoride, Mathiole, Théophraste, Bauhin etc., on voit, dis-je, dans ces auteurs le germe des idées qui, par des développemens successifs, constituent les principaux élémens de la botanique : telles sont la distinction des sexes dans les plantes; distinction dont la première idée remonte à

ophraste, à Zaluzianus, malgré que ces deux au- Hist. de la botanique.
fussent encore bien loin de l'...
de Linné, et surtout des ingénieuses applications
en a su faire.

a trouve aussi dans Zaluzianus quelques tenta-
s relatives à l'établissement des familles naturelles.
Enfin, c'est dans Aristote qu'il faut aller cher-
premières traces de la prétendue...
que Bonnet a fait fait valoir ...
ait reçus à d'autres avantages ...
créditer une erreur qui a ...
g-tems.

Natura, dit Aristote, continuo progreditur à
inanimis ad animalia, etc. »

Le docteur Sprengel a encore le mérite d'offrir
ns les Commentaires qu'il a donnés des divers
teurs de botanique, qu'il a comparés les uns aux
tres, d'offrir, dis-je, une synonymie satisfaisante
un grand nombre de plantes, et d'avoir déterminé les
ractères de quelques-unes dont les noms n'avoient
s encore reçu d'interprétation définitive.

Enfin, il a assigné l'époque à laquelle remonte
connoissance de telle ou telle plante, et l'auteur
i en a le premier parlé.

Il suffit sans doute de ces indications abrégées
pour faire sentir les divers points d'utilité de l'ou-
rage d'un homme déjà suffisamment connu dans la
littérature médicale, et qui s'est surtout distingué dans
genre de compositions.

F. J. D.

Sur la chimie.

Note sur la Chimie.

MM. Thénard et Gay-Lussac, dans une note lue à l'Institut, viennent de lui annoncer qu'ils sont parvenus à décomposer la potasse et la soude, et d'en retirer, par des moyens chimiques, les métaux qu'elles contiennent, et que M. Davy avoit déjà obtenus au moyen de la pile de Volta. C'est en traitant ces alcalis avec du charbon et du fer à une haute température dans le laboratoire de l'école polytechnique, qu'ils en ont opéré la décomposition. On n'obtient, avec le charbon et la potasse ou la soude, qu'une masse noire qui prend feu comme le pyrophore aussitôt qu'elle a le contact de l'air, et qui s'enflamme tout-à-coup lorsqu'on la projette dans l'eau; mais on obtient le métal parfaitement pur, lorsqu'au lieu de charbon on se sert de fer. MM. Gay-Lussac et Thénard en ont présenté à l'Institut plusieurs grammes provenant d'une seule opération faite avec trente grammes d'alcali. Déjà ils ont soumis ces métaux à quelques épreuves très-intéressantes qu'ils feront connoître bientôt. Aujourd'hui ils se contentent de dire qu'il peuvent préparer ces métaux en très-grande quantité, et qu'il leur sera par conséquent facile d'étudier tous leurs rapports avec les autres corps. Ce fait paroîtra d'autant plus intéressant que par le moyen du galvanisme, on n'auroit jamais pu se procurer assez de ces métaux pour les étudier, et que, de plus, il montre que les agens chimiques ont une énergie au moins aussi puissante que le fluide électrique.

nécrologique sur Schwilgué ; par M. Louyer-Willermay. Notice nécrologiq.

sciences viennent de perdre le médecin Schwilgué, membre adjoint de la Société de l'École de professeur de clinique interne et de matière médicale. Les nombreux élèves qui suivoient démontrent avec quel succès il cultivoit Né à Schelestad, dans une de nos allemandes, il fit ses premières études mé- à Strasbourg où il se distingua, et dont l'école sur-tout la gloire de former des sujets d'honorer la médecine.

célébrité dont jouissoit l'École de Paris, à notre jeune collègue, le desir de venir dans capitale des sciences et des arts, pour se per- dans la connoissance d'un état qui com- tant de travaux, exige tant de sacrifices, et à l'homme sensible de si vives sollicitudes. dire, messieurs, que son but fut bientôt sans crainte d'être démenti par ses collègues ont eu le bonheur de l'apprécier, et par les auxquels il inspiroit tant d'intérêt et connoissance, leurs regrets égalent notre douleur étendue de la perte que nous avons faite.

à l'hospice de la Salpêtrière, ce fut dans du professeur Pinel qu'il puisa les connois- les plus précises, qui, mûries dans le silence du cabinet, sont devenues la base d'une aussi rare que solide.

des examens où il fit preuve d'une grande tion, il publia sa dissertation sur le croup,

Notice nécrologiq.

ouvrage recommandable, supérieur à tout ce qui a été publié en France sur cette matière, et que les praticiens ne sauroient trop méditer.

Avec cette réputation commençante et les appuis de [illegible], M. Schwilgué eut pu marcher avec succès et [illegible] vers la fortune et les honneurs : il préféra une vie libre et indépendante, une fortune très-médiocre, la société d'un petit nombre d'amis ; mais aussi la faculté de se livrer tout entier à l'étude.

C'est dans son cabinet, où il auroit pu dire comme Bias : *omnia mecum porto*, qu'il trouvoit ses douces jouissances. Il avoit à sa disposition une bibliothèque nombreuse, un laboratoire de chimie et de pharmacie, et un hôpital où il appliquoit au [illegible] des malades, et pour leur plus grand bien, le résultat de ses méditations.

Placé dans ces circonstances avantageuses, et d'un jugement sûr et d'un esprit observateur, il [illegible] parvenu à bien connoître la nature, la composition variée des médicamens et sur-tout leur action sur les propriétés vitales et les tissus des divers systèmes de l'économie animale.

Les cours de clinique interne du professeur [illegible] étoient interrompus, l'enseignement particulier de cette branche de la médecine [illegible] M. Schwilgué resaisit le flambeau de la science [illegible] faisoit briller d'un nouvel éclat.

Un an s'est à peine écoulé depuis la publication de deux ouvrages également utiles aux praticiens, son Traité de matière médicale, et son Manuel médical.

Notice nécrologi.

[illegible] un Mémoire très-intéressant sur le p et plusieurs travaux, qui ont paru dans différens rnaux sous le voile de l'anonyme.

Il dut à [illegible] l'honneur appartenir à la Société de l'École de Médecine en [illegible]

Dernièrement il se présenta pour lui une nouvelle casion d'observer le croup. L'enfant d'un de nos vans les plus distingués, fut atteint de cette terrible maladie : son père appelle le docteur Schwilgué, il consent malgré sa timidité et son extrême modestie, à lui donner les soins les plus assidus et les plus affectueux. Le succès couronna son noble courage et l'amitié d'un tendre père, d'un homme célèbre, fut pour lui une nouvelle récompense.

Le premier corps médical de France avoit mis le comble à la confiance qu'il méritoit, en le chargeant de répondre à l'appel fait aux médecins par Sa Majesté l'empereur et roi, M. Schwilgué a consacré tous ses momens à un travail sur le croup, dont il n'aura pas connu, ni peut-être même pressenti le mérite, ni l'éclatant succès.

Déjà son nom avoit été prononcé à Sa Majesté [illegible] qui juge de tous les genres de talens, [illegible] récompensé dans un de ses membres, les immenses services que l'École de Paris a rendus à la science.

Il venoit de mettre la dernière main à ce beau travail sur le croup, lorsqu'il nous a été enlevé, au bout de sept à huit jours, par une fièvre ataxique, dont une application trop soutenue, une contention

d'esprit habituelle constituent sans doute une causes les plus puissantes.

Citoyen rempli d'honneur, bon parent, bon ami, savant modeste, que de vertus une carrière plus longue lui auroit permis de développer; elles n'auroient cependant rien pu ajouter à l'estime et à la tendre affection que lui ont voué ses élèves désolés et ses amis inconsolables.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Théorie des couleurs et des corps inflammables, et de leurs principes constituans ; par M. OPOIX, *inspecteur des eaux minérales de Provins, etc.* Provins, 1808, *et se vend à Paris, chez M. Méquignon l'aîné et chez Gabon, rue de l'École de Médecine, in-8°, broché. Prix* 5 *fr. et* 6 *fr.* 50 *cent. par la poste.*

Bibliographie médicale.

Dire que les bases et les principes de cet ouvrage avoient été déjà adressés par l'auteur à Macquer en 1771, c'est assez indiquer que, sous un grand nombre de points de vue, les idées de M. Opoix ne sont point au niveau des connoissances modernes tant en chimie qu'en physique. On ne manquera pas non plus de reprocher à l'auteur de s'être écarté des principes de Newton, dont l'autorité est en physique ce qu'est Hippocrate en médecine; mais il ne nous appartient pas d'examiner plus longuement cet ouvrage, dont le jugement tant en fait de louanges qu'en fait de critique appartient exclusivement aux physiciens et aux chimistes.

Observations sur l'usage de la gomme kino dans la diarrhée et la dyssenterie atoniques, dans la dyspepsie, les fièvres intermittentes, la ménorrhagie, la blénorrhée, la leucorrhée; par M. Jacques Carron, médecin à Annecy.

Suite et fin de ce mémoire.

Usage de la racine de colombo et de la gomme kino dans les dyssenteries qui ont régné en l'an 13. Sur la gomme kino.

J'ai souvent eu occasion d'employer la racine de colombo et la gomme kino dans les diarrhées et dyssenteries bilieuses qui ont régné presque épidémiquement, soit dans cette ville, soit dans les campagnes, dans le courant de l'an 13.

J'ai presque toujours dû préférer la racine de colombo pour arrêter le cours des évacuations; soit qu'elle diminue, comme l'a cru Percival, l'acrimonie de la bile, soit qu'elle ait une influence sur l'organe sécrétoire du foie. J'ai observé qu'elle tempéroit les évacuations sans les arrêter, qu'elle diminuoit sur-tout les vomissemens et la nausée qui continuoient à être incommodes durant le cours de la maladie.

La diarrhée, la dyssenterie et le colera-morbus commencèrent à régner presque en

Sur la gomme kino. même tems, dans les derniers jours de prairial an 13, et la diarrhée succéda très-souvent au colera - morbus. Ces maladies débutoient ordinairement par un frisson très-vif, et les malades se plaignoient de pesanteur dans les membres ; si l'altération étoit grande, il survenoit après quelques heures de souffrances, une douleur vive et intense dans une portion, quelquefois très-circonscrite, du bas-ventre ; il se présentoit aussi des évacuations muqueuses-bilieuses.

Le coléra - morbus cédoit aux boissons délayantes, mucilagineuses et aux évacuans doux, tel que l'huile de ricin ; les bains soulageoint presque toujours, et rarement j'eus besoin de recourir à l'opium, excepté chez deux sujets d'un tempérament très-irritable.

La dyssenterie étoit rarement sanguinolente, elle n'avoit point un caractère ataxique comme nous l'avons souvent observé lorsqu'elle régne épidémiquement dans nos campagnes ; elle ne cédoit point aux vomitifs, malgré que l'on donnât la préférence à l'ipécacuanha. Les évacuans doux réussissoient assez bien en les associant aux mucilagineux, et sur la fin on les combinoit tantôt avec les toniques, tantôt avec l'opium ; quelquefois on alternoit les toniques et les minoratifs dans la

crainte d'interrompre trop promptement les évacuations. L'ipécacuanha mêlé avec la rhubarbe et répété à petites doses, l'huile de ricin, la manne et les tamarins, l'infusion de rhubarbe adoucie par la gomme arabique, faisoient la base des évacuans. La méthode de Paterson, qui consiste à donner la rhubarbe avec la thériaque, calmoit les douleurs et entretenoit la liberté du ventre. J'ai vu l'opium suspendre pour quelque tems les douleurs et les évacuations; mais à ce calme passager succédoient des douleurs plus vives, des angoisses à la région précordiale, un état d'abattement et des nausées qui ne diminuoient que lorsque les évacuations reparoissoient spontanément, soit sollicitées par les doux minoratifs.

Sur la gomme kino.

Dans quelques cas, lorsque la douleur n'occupoit qu'une portion de l'abdomen, et qu'elle s'y fixoit, elle cédoit presque toujours à l'application du vésicatoire sur cette partie. Lorsque j'ai traité les malades dès le commencement, et lorsque j'ai eu besoin de toniques, j'ai employé le colombo, ou seul ou mélangé avec la rhubarbe et quelquefois avec la gomme arabique.

Lorsque, la maladie ayant été abandonnée à la nature, le canal intestinal avoit perdu

Sur la gomme kino.

tout son ressort, la racine de colombo a été inutile, et j'ai eu plus de succès avec la gomme kino et la noix de galle.

Parmi les nombreux exemples de dyssenteries bilieuses, traitées dès le principe, et où j'ai employé avec succès les évacuans ; ensuite le colombo, je citerai l'exemple suivant :

Dyssenterie bilieuse, guérie par les évacuans et par le colombo.

Un négociant de cette ville, âgé de trente-six ans, d'un tempérament sanguin, éprouva les premières atteintes de la maladie. Il ressentit d'abord un froid assez vif, suivi de chaleur très-intense, d'altération, de perte d'appétit et de coliques violentes avec ténesme suivies de quelques déjections mucoso-bilieuses. Je le vis le premier messidor an 13 : il avoit la langue sale, l'épigastre un peu tendu ; et il éprouvoit des nausées. Je le mis à l'usage de la tisane d'orge et de l'eau de poulet ; on n'observoit pas de fièvre.

Le 2, il prit seize grains d'ipécacuanha ; il vomit à plusieurs reprises des phlegmes, et il éprouva des évacuations mucoso-bilieuses très-fréquentes, sans aucune augmentation des tranchées.

Le 3, il prend une infusion d'un gros et

demi de rhubarbe, où l'on dissout un gros de gomme arabique; le remède produit des selles plus copieuses, mais moins fréquentes, le ténesme et les coliques sont moins vives. [redacted]

Le 4, boisson d'eau de poulet et lavemens émolliens, la langue est saburrale; les autres symptômes restent les mêmes.

Le 5, on continue la boisson et les lavemens; même état. Le malade ne repose point la nuit, et desire un calmant. On lui donne à dix heures du soir demi grain d'extrait gommeux d'opium; il n'éprouve que deux évacuations.

Le 6, au matin, la tête est pesante, la langue sale, et le malade a des douleurs dans les bras; il est plus altéré; il éprouve des coliques plus vives, des envies d'aller à la garderobe avec ténesme et presque sans évacuation.

Il prend deux onces de manne; ce remède sollicite des évacuations muqueuso-bilieuses, qui diminuent et les douleurs du bras et les coliques.

Le 7, il continue l'eau de poulet; on lui donne de la tisane de riz, acidulée avec le citron; les évacuations sont toujours fréquentes, bilieuses, peu copieuses.

Le 8, même état; le malade ne dort point; il éprouve des tranchées.

Le 9, j'essaye les bols avec la rhubarbe et

Hist. de la botanique.

3°. Dans la description du jardin botanique de l'université de Halle, publiée en allemand, en 1800;

4°. Dans un nouvel essai de la Flore de Halle, en langue latine, Halle, 1806;

5°. Dans des additions à la Flore de Halle, Halle, 1807.

Du reste, indépendamment des preuves empruntées de ces divers ouvrages, l'auteur a suffisamment démontré dans celui qui nous occupe, qu'il avoit approfondi les différentes branches de la science, dont il a entrepris de donner l'histoire; il a considéré la botanique sous ses divers rapports; ainsi il en a embrassé la partie descriptive, la classification, les jardins botaniques, les voyages, les collections et l'arrangement des plantes.

Le premier volume que nous annonçons, et celui-ci sera sans doute incessamment suivi de plusieurs autres, comprend depuis l'indication des plantes dans la Bible et dans Homère jusques à l'état où se trouvoit la botanique après le renouvellement des lettres. L'auteur rapporte exactement à chaque auteur compris dans cette division chronologique ce qui lui appartient en fait de genres nouveaux, connus et décrits; en matière de classification; et même en anatomie ou en physique végétales.

On voit dans les idées principales de ces auteurs, parmi lesquels on distingue Dioscoride, Mathiole, Théophraste, Bauhin etc., on voit, dis-je, dans ces auteurs le germe des idées qui, par des développemens successifs, constituent les principaux élémens de la botanique: telles sont la distinction des sexes dans les plantes; distinction dont la première idée remonte à

Théophraste, à Zaluzanius, malgré que ces deux auteurs fussent encore bien loin de l'immortel génie de Linné, et surtout des ingénieuses applications qu'il en a su faire. Hist. de la botanique.

On trouve aussi dans Zaluzanius quelques tentatives relatives à l'établissement des familles naturelles.

Enfin, c'est dans Aristote qu'il faut rechercher les premières traces de la prétendue chaîne des êtres, idée que Bonnet a fait valoir [illegible] en ait [illegible] s'accréditer une erreur qui a [illegible] trop long-tems.

« *Natura*, dit Aristote, *continuo progreditur ab inanimatis ad animalia*, etc. »

Le docteur Sprengel a encore le mérite d'offrir dans les Commentaires qu'il a donnés des divers auteurs de botanique, qu'il a comparés les uns aux autres, d'offrir, dis-je, une synonymie satisfaisante d'un grand nombre de plantes, et d'avoir déterminé les caractères de quelques-unes dont les noms n'avoient pas encore reçu d'interprétation définitive.

Enfin, il a assigné l'époque à laquelle remonte la connoissance de telle ou telle plante, et l'auteur qui en a le premier parlé.

Il suffit sans doute de ces indications abrégées pour faire sentir les divers points d'utilité de l'ouvrage d'un homme déjà suffisamment connu dans la littérature médicale, et qui s'est surtout distingué dans ce genre de compositions.

F. J. D.

[redacted] Sur la gomme kino.

devenoient chaque jour plus abondantes et épuisoient le malade ; les moyens ordinaires, le colombo, n'avoient pas de prise ; les seuls astringens, tels que la gomme kino, l'alun et la noix de galle avoient quelque succès.

Une femme, âgée de soixante-quatre ans, me demanda, dans la ville, les derniers jours de fructidor an 13 ; elle étoit atteinte, depuis plus d'un mois, de la dyssenterie. Elle avoit la langue pâle, peu saburrale, le pouls fébrile et foible, le ventre tendu et point douloureux ; elle étoit d'ailleurs peu altérée et n'avoit point d'appétit. J'essayai, pendant dix jours, le colombo, le diascordium, la décoction blanche de sydenham, la thériaque avec la rhubarbe, la cascarille et la thériaque ; on aciduloit les boissons avec le syrop de coing ; j'essayai également le julep astring. (*Ph. londinensis*) ; tous ces moyens ne diminuèrent point les évacuations : les déjections étoient involontaires, la foiblesse paroissoit extrême ; et l'on observoit de l'œdématie aux extrémités inférieures.

Comme la malade ne vouloit plus prendre de bols, je la mis à l'usage d'une potion faite avec la décoction d'un gros et demi de gomme kino, pour douze onces d'eau de menthe, édulcorée avec le syrop d'écorce d'oranges ; c'étoit le 14 vendémiaire. Le 15, elle n'a

[redacted] Sur la gomme kino.

prouva aucun changement ; le 16 au soir on observa une diminution sensible dans les évacuations ; le 17 et le 18 les évacuations continuèrent de se soutenir comme les jours précédens. J'ajoutai demi-gros de gomme kino, le 19 et le 20 les évacuations se réduisirent à moitié ; le 25, la malade n'alloit plus à la garderobe que cinq ou six fois dans les vingt-quatre heures ; elle avoit moins de répugnance pour les alimens. Elle prenoit en même tems du vin généreux, des consommés de viande aromatisés ; en continuant encore 15 jours la potion, la diarrhée dyssentérique cessa, le météorisme diminua, le ventre reprit son volume naturel, l'appétit reparut ; mais les forces ne se rétablirent que très-lentement.

Une femme de St.-Gosloz, trois jours après ses couches, fut prise de la dyssenterie régnante. Je la vis le 19 fructidor an 13 : évacuations légèrement sanguinolentes, météorisme du bas ventre, accompagné de douleurs très-vives, pouls fébrile serré, langue recouverte d'un mucus jaune épais, nausées insupportables ; la malade prit une infusion d'ipécacuanha, qui amena des vomissemens bilieux. On lui fit des embrocations sur le bas ventre avec le baume tranquille ; je la mis ensuite à l'usage de la tisane de gomme

Sur la gomme kino.

arabique ; elle prit, le quatrième jour, de l'infusion de rhubarbe, et le soir un lavement anodin. Le cinquième jour je la vis ; je lui prescrivis la continuation des mêmes remèdes ; elle étoit sensiblement mieux ; elle étoit revenue aux seins ; on ne me donna plus de ses nouvelles. Ce ne fut que trente jours après qu'on vint me chercher de nouveau : je trouvai le pouls très-accéléré, la langue sèche, avec beaucoup d'altération, les évacuations étoient excessives, surtout la nuit : la malade avoit perdu son embonpoint et presque toutes ses forces ; je la mis de suite à l'usage de la gomme kino, d'abord mêlée avec la rhubarbe, ensuite seule. Ce remède, continué pendant douze jours, avoit procuré une diminution sensible des accidens ; mais comme cette amélioration n'augmenta point les derniers jours, quoique j'eusse proportionnellement augmenté la dose de la gomme kino, j'essayai l'infusion de noix de galle, qui m'avoit réussi chez deux ou trois malheureux. Cette décoction se prépare en faisant bouillir six noix de galles concassées dans huit onces d'eau : on édulcore avec deux onces de syrop d'écorces d'oranges. La malade en prenoit une cuillerée à soupe chaque trois heures ; deux doses de décoction mirent fin à la diarrhée. Sou

j'essayai le même remède avec succès. Comme il éprouvoit des crispations d'estomac, j'y ajoutai vingt gouttes de laudanum et un gros et demi de gomme arabique, qui modifièrent l'action du remède ; j'ai depuis employé cette combinaison avec succès. Sur la gomme kino.

Gomme kino donnée en lavemens dans la dyssentérie des enfans.

Je vis dans le mois de vendémiaire an 11, plusieurs enfans attaqués de dyssentérie ; quelques-uns en périrent. Le fils d'un étranger, âgé de quatre ans, atteint depuis vingt jours de la dyssentérie régnante, refusant de prendre intérieurement tous les médicamens, n'étoit point soulagé par les lavemens mucilagineux avec addition de laudanum. J'essayai la décoction de gomme kino, où l'on ajoutoit la gomme arabique et un jaune d'œuf ; on continua quelques jours ce remède, qui réussit parfaitement : il n'eut aucun succès chez deux autres individus et dans le même tems.

Lienteria.

Un bourgeois de cette ville, âgé de soixante-dix ans eut, à la suite d'une fièvre putride nerveuse qui dura trente-un jours, une convalescence très-pénible. Cet homme qui, dans l'état de santé, était gros mangeur,

Sur la gomme kinc.

commença à appeter des alimens; mais il éprouvoit de suite après le repas, des pesanteurs à l'estomac, et il rendoit deux ou trois heures après des alimens qui n'avoient point été digérés. N'ayant presque pas pris de remèdes dans sa maladie, il voulut continuer ainsi; ce ne fut que lorsqu'il vit que ses forces s'épuisoient qu'il consentit à user de médicamens. Je lui ordonnai la gomme kino avec la poudre de canelle, incorporées dans la conserve de roses, à la dose de douze grains chaque dix heures; ce remède produisit dès les premiers jours un bon effet; les pesanteurs d'estomac diminuèrent, l'appétit augmenta, les selles furent d'abord moins précipitées, et les alimens éprouvèrent plus d'élaboration de la part de l'estomac et de ses sucs; on continua près de vingt jours ces moyens, qui procurèrent un entier rétablissement.

Dyspepsie flatulente guérie par la gomme kino.

Un ecclésiastique, âgé de soixante ans, d'un tempérament sanguin bilieux, pour se guérir d'une éruption dartreuse qui couvroit une portion du tronc et des extrémités supérieures, prit pendant deux mois une si grande quantité de boissons délayantes, de suc d'her-

bes et de minoratifs, que les fibres de l'estomac en ressentirent un relâchement extraordinaire; il étoit dans un état d'anorexie complette, éprouvoit des vomissemens après le repas et quelquefois de la diarrhée. Cet état de débilité de l'estomac, et la vie sédentaire avoient développé une affection hypocondriaque qui tourmentoit beaucoup le malade. Lorsqu'il vint me consulter, l'éruption dartreuse n'étoit point guérie, et le systême viscéral n'offroit aucun engorgement sensible et manifeste. Je le mis à l'usage de l'infusion d'angusture et de colombo, et des tablettes de cachou: ces moyens, joints à des frictions sèches sur l'habitude du corps, et l'exercice du cheval redonnèrent du ton à l'estomac; le malade reprit de l'appétit et de l'embonpoint; son état s'améliora encore par l'usage des eaux factices de Spa. Mais un symptôme incommode se manifestoit toujours pendant la digestion, c'étoit un gonflement extraordinaire du ventre; si on le frappoit, il rendoit du son comme dans la tympanite. L'éther vitriolique, l'élixir doux de vitriol, l'infusion de camomille froide, le syrop de gingembre ne réussirent point; il ne put soutenir l'infusion de noix de galles: je lui donnai la gomme kino en pillules

Sur la gomme kino. tout son ressort, la racine de colombo a été inutile, et j'ai eu plus de succès avec la gomme kino et la noix de galle.

Parmi les nombreux exemples de dyssenteries bilieuses, traitées dès le principe, où j'ai employé avec succès les évacuans ; ensuite le colombo, je citerai l'exemple suivant :

Dyssenterie bilieuse, guérie par les évacuans et par le colombo.

Un négociant de cette ville, âgé de trente-six ans, d'un tempérament sanguin, éprouva les premières atteintes de la maladie. Il ressentit d'abord un froid assez vif, suivi de chaleur très-intense, d'altération, de perte d'appétit et de coliques violentes avec ténesme suivies de quelques déjections muco-bilieuses. Je le vis le premier messidor an 13. Il avoit la langue sale, l'épigastre un peu tendu ; et il éprouvoit des nausées. Je le mis à l'usage de la tisane d'orge et de l'eau de poulet ; on n'observoit pas de fièvre.

Le 2, il prit seize grains d'ipécacuanha ; il vomit à plusieurs reprises des phlegmes, et il éprouva des évacuations muco-bilieuses très-fréquentes, sans aucune augmentation des tranchées.

Le 3, il prend une infusion d'un gros et

demi de rhubarbe, ou l'on dissout un gros de gomme arabique ; le remède produit des selles plus copieuses, mais moins fréquentes, le ténesme et les coliques sont moins vives. Sur la gomme.

Le 4, boisson d'eau de poulet et lavemens émolliens, la langue est saburrale ; les autres symptômes restent les mêmes.

Le 5, on continue la boisson et les lavemens, même état. Le malade ne repose point la nuit, et desire un calmant. On lui donne à dix heures du soir, demi grain d'extrait gommeux d'opium ; il n'éprouva que deux évacuations.

Le 6, au matin, la tête est pesante, la langue sale, et le malade a des douleurs dans les bras ; il est plus altéré ; il éprouve des coliques plus vives, des envies d'aller à la garderobe avec ténesme et presque sans évacuation.

Il prend deux onces de manne ; ce remède sollicite des évacuations mucoso-bilieuses, qui diminuent et les douleurs du bras et les coliques.

Le 7, il continue l'eau de poulet ; on lui donne de la tisane de riz, acidulée avec le citron ; les évacuations sont toujours fréquentes, bilieuses, peu copieuses.

Le 8, même état ; le malade ne dort point ; il éprouve des tranchées.

Le 9, j'essaye les bols avec la rhubarbe et

Sur la gomme kino.

la thériaque ; il continue le riz, et le 11 le même remède ; son mal n'empire plus ; les évacuations continuent, mais les douleurs ne cessent point.

Le 11 au soir, je lui donnai de nouveau une prise d'extrait gommeux d'opium ; la nuit est inquiète, les évacuations se suppriment ; le malade a, vers le matin, des nausées habituelles ; le pouls est un peu fébrile.

Le 12, il prend quatorze grains d'ipécacuanha ; il vomit des matières bilieuses ; les évacuations alvines se rétablissent.

Le 13, boissons adoucissantes ; les nausées continuent, les évacuations sont abondantes, la langue est sale et l'altération considérable.

Le 14, il commence l'usage de la racine de colombo ; il prend chaque deux heures une forte cuillerée à soupe de la décoction suivante : prenez racine de colombo un gros, rhubarbe un gros ; faites bouillir dans quatre onces d'eau, dissolvez dans la colature un gros de gomme arabique.

Le 15, mêmes moyens ; les évacuations sont plus consistantes, les nausées moins fortes, de même que le ténesme.

Le 16, on continue les mêmes remèdes ; les évacuations bilieuses sont moins fréquentes. il n'y a presque pas de colique, la langue est moins sale, et l'altération peu forte.

Le 17, il prend la racine de colombo en poudre sans rhubarbe, à la dose de quinze grains, qu'on répète trois fois dans vingt-quatre heures.

Le 18, les évacuations ont la consistance de la purée; le malade n'a éprouvé que quatre évacuations sans ténesme; la nausée a disparu.

Le 19, mêmes moyens; les selles sont réduites à trois; il éprouve du ténesme à la dernière; la langue est plus sale.

Le 20, on associe quelques grains de rhubarbe au colombo; les selles sont portées à quatre sans douleur; le soir le malade desire prendre quelque aliment; on lui donne de la gelée de groseille avec un peu de pain.

Le 21, il continue le colombo sans rhubarbe; il ne rend que deux selles moulées.

Du 21 au 24, mêmes moyens, excrémens presque naturels; comme l'appétit ne revenoit point assez promptement, j'associai au colombo l'infusion d'angusture, qui répondit à notre attente; et dès cette époque le malade entra en convalescence.

Dyssenterie chronique, guérie par la gomme kino.

Lorsque cette diarrhée étoit abandonnée à la nature, les évacuations mucoso-bilieuses

[redacted] Sur la gomme kino. devenoient chaque jour plus abondantes, épuisoient la malade; les moyens ordinaires, le colombo, n'avoient pas de prise; les seuls astringens, tels que la gomme kino, l'alun, la noix de galle, avoient quelque succès.

Une femme, âgée de soixante-quatre ans, me demanda, dans la ville, les derniers jours de fructidor an 13; elle étoit atteinte, depuis plus d'un mois, de la dyssenterie. Elle avoit la langue pâle, peu saburrale, le pouls fébrile et foible, le ventre tendu et point douloureux; elle étoit d'ailleurs peu altérée et n'avoit point d'appétit. J'essayai, pendant dix jours, le colombo, le diascordium, la décoction blanche de sydenham, la thériaque avec la rhubarbe, la cascarille et la thériaque; on aciduloit les boissons avec le syrop de coing. J'essayai également le julep astring. (*Ph. londinensis*); tous ces moyens ne diminuèrent point les évacuations: les déjections étoient involontaires, la foiblesse paroissoit extrême; et l'on observoit de l'œdématie aux extrémités inférieures.

Comme la malade ne vouloit plus prendre de bols, je la mis à l'usage d'une potion faite avec la décoction d'un gros et demi de gomme kino, pour douze onces d'eau de menthe, édulcorée avec le syrop d'écorce d'oranges; c'étoit le 14 vendémiaire. Le 15, elle n'é-

[redacted] Sur la gomme kino.

autre changement; le 16 au soir on observa une diminution sensible dans les évacuations; le 17 et le 18 les évacuations continuèrent de se soutenir comme les jours précédens; J'ajoutai demi gros de gomme kino, le 19, et le 20 les évacuations se réduisirent à moitié; le 25, la malade n'alloit plus à la garderobe que cinq ou six fois dans les vingt-quatre heures; elle avoit moins de répugnance pour les alimens. Elle prenoit en même tems du vin généreux, des consommés de viande aromatisés; en continuant encore 15 jours la potion, la diarrhée dyssentérique cessa, l'œdématie diminua, le ventre reprit son volume naturel, l'appétit reparut; mais les forces ne se rétablirent que très-lentement.

Une femme de St.-Gosloz, trois jours après ses couches, fut prise de la dyssenterie régnante. Je la vis le 19 fructidor an 13 : évacuations légèrement sanguinolentes, météorisme du bas ventre, accompagné de douleurs très-vives, pouls fébrile serré, langue recouverte d'un mucus jaune épais, nausées insupportables : la malade prit une infusion d'ipécacuanha, qui amena des vomissemens bilieux. On lui fit des embrocations sur le bas ventre avec le baume tranquille; je la mis ensuite à l'usage de la tisane de gomme

Sur la gomme kino.

arabique, et elle prit, le quatrième jour, de l'infusion de rhubarbe, et le soir un lavement amidon. Le cinquième jour je la revis; je lui prescrivis la continuation des mêmes remèdes; elle étoit sensiblement mieux; elle ne étoit revenue aux seins; on ne me donna plus de ses nouvelles. Ce ne fut que trente jours après qu'on vint me chercher de nouveau: je trouvai le pouls très-accéléré, la langue sèche, avec beaucoup d'altération, les évacuations étoient excessives, surtout la nuit: la malade avoit perdu son embonpoint et presque toutes ses forces; je la mis de suite à l'usage de la gomme kino, d'abord mêlée avec la rhubarbe, ensuite seule. Ce remède, continué pendant douze jours, avoit procuré une diminution sensible des accidens; mais comme cette amélioration n'augmenta point les derniers jours, quoique j'eusse proportionnellement augmenté la dose de la gomme kino, j'essayai l'infusion de noix de galle, qui m'avoit réussi chez deux ou trois malheureux. Cette décoction se prépare en faisant bouillir six noix de galles concassées dans huit onces d'eau: on édulcore avec deux onces de syrop d'écorces d'oranges. La malade en prenoit une cuillerée à soupe chaque trois heures; deux doses de décoction mirent fin à la diarrhée. Sou

essayai le même remède avec succès ; comme il éprouvoit des crispations d'estomac, j'y ajoutai vingt gouttes de laudanum et un gros et demi de gomme arabique, qui modifièrent l'action du remède ; j'ai depuis employé cette combinaison avec succès. Sur la gomme kino.

Gomme kino donnée en lavemens dans la dyssenterie des enfans.

Je vis dans le mois de vendémiaire an 11, plusieurs enfans attaqués de dyssenterie ; quelques-uns en périrent. Le fils d'un étranger, âgé de quatre ans, atteint depuis vingt jours de la dyssenterie régnante, refusant de prendre intérieurement tous les médicamens, n'étoit point soulagé par les lavemens mucilagineux avec addition de laudanum. J'essayai la décoction de gomme kino, où l'on ajoutoit la gomme arabique et un jaune d'œuf ; on continua quelques jours ce remède, qui réussit parfaitement : il n'eut aucun succès chez deux autres individus et dans le même tems.

Lienteria.

Un bourgeois de cette ville, âgé de soixante-dix ans eut, à la suite d'une fièvre putride nerveuse qui dura trente-un jours, une convalescence très-pénible. Cet homme qui, dans l'état de santé, était gros mangeur,

Sur la gomme kino.

commença à appeter des alimens; mais il éprouvoit de suite après le repas, des pesanteurs à l'estomac, et il rendoit deux ou trois heures après des alimens qui n'avoient point été digérés. N'ayant presque pas pris de remèdes dans sa maladie, il voulut continuer ainsi; ce ne fut que lorsqu'il vit que ses forces s'épuisoient qu'il consentit à user de médicamens. Je lui ordonnai la gomme kino avec la poudre de canelle, incorporées dans la conserve de roses, à la dose de douze grains chaque dix heures; ce remède produisit dès les premiers jours un bon effet; les pesanteurs d'estomac diminuèrent, l'appétit augmenta, les selles furent d'abord moins précipitées, et les alimens éprouvèrent plus d'élaboration de la part de l'estomac et de ses sucs; on continua près de vingt jours ces moyens, qui procurèrent un entier rétablissement.

Dyspepsie flatulente guérie par la gomme kino.

Un ecclésiastique, âgé de soixante ans, d'un tempérament sanguin bilieux, pour se guérir d'une éruption dartreuse qui couvroit une portion du tronc et des extrémités supérieures, prit pendant deux mois une si grande quantité de boissons délayantes, de suc d'her-

et de minoratifs, que les fibres de l'es-
mac en ressentirent un relâchement ex-
ordinaire; il étoit dans un état d'anorexie
mplette, éprouvoit des vomissemens après
repas et quelquefois de la diarrhée. Cet
t de débilité de l'estomac, et la vie séden-
re avoient développé une affection hypo-
ndriaque qui tourmentoit beaucoup le ma-
le. Lorsqu'il vint me consulter, l'éruption
rtreuse n'étoit point guérie, et le système
scéral n'offroit aucun engorgement sensible
manifeste. Je le mis à l'usage de l'infusion
angusture et de colombo, et des tablettes de
chou : ces moyens, joints à des frictions
ches sur l'habitude du corps, et l'exercice
à cheval redonnèrent du ton à l'estomac;
malade reprit de l'appétit et de l'embon-
oint; son état s'améliora encore par l'u-
ge des eaux factices de Spa. Mais un
mptôme incommode se manifestoit tou-
urs pendant la digestion, c'étoit un gonfle-
ent extraordinaire du ventre; si on le frap-
oit, il rendoit du son comme dans la tym-
anite. L'éther vitriolique, l'élixir doux de
triol, l'infusion de camomille froide, le
rop de gingembre ne réussirent point; il
e put soutenir l'infusion de noix de galle:
: lui donnai la gomme kino en pilules,

Sur la gomme kino.

combinée avec une petite dose de rhubarbe et de fleurs de soufre pour entretenir la liberté du ventre ; il en continua l'usage pendant quelque tems et s'en trouva bien. Comme dès cette époque il a eu des nouvelles atteintes de cette maladie, il en a repris l'usage avec le même succès.

Usage de la gomme kino dans la diarrhée symptomatique de la phthisie.

J'emploie, depuis plusieurs années, la gomme kino pour diminuer et quelquefois pour suspendre la diarrhée qui survient dans les dernières périodes de la phthisie ; c'est le remède qui m'a le plus souvent réussi dans ma pratique.

Un chirurgien, âgé de cinquante ans, étoit tourmenté par la diarrhée survenue dans le troisième degré d'une phthisie muqueuse qu'il avoit négligée. Il employa presque tous les remèdes ordinaires sans pouvoir obtenir une diminution sensible des évacuations qui énervoient ses forces. Il me consulta ; je lui donnai un électuaire avec la gomme kino, et la conserve de roses : l'effet en fut si prompt qu'il fut obligé de le suspendre de tems en tems pour obvier à la constipation, qui étoit fatigante dès qu'il continuoit l'usage de cet électuaire.

ardeurs durant le cours des fièvres adynamiques qui n'ont point été traitées par les émétiques.

Plusieurs grands praticiens ont observé que les fièvres gastriques adynamiques étoient compliquées d'une diarrhée très-fréquente lorsqu'on avoit négligé les vomitifs dans le début. Je n'ai eu que trop souvent l'occasion de vérifier cette observation dans nos campagnes, où le médecin n'est souvent appelé que dans le second septénaire des maladies; la langue est alors sèche, le ventre ballonné, et il se déclare des évacuations alvines habituelles. Ce symptôme a été constant dans la maladie qui a régné à Dingy, commune de cet arrondissement, pendant les mois de mars et d'avril; cette fièvre adynamique vermineuse, compliquée, chez quelques-uns, de symptômes nerveux, débutoit par un léger frisson, un violent mal de tête, quelquefois des coliques avec excrétion, par la bouche, de plusieurs vers ascarides; la langue étoit sale; et au bout de trois ou quatre jours le ventre se ballonnoit; la diarrhée survenoit et continuoit durant le cours de la maladie. Plusieurs individus succombèrent sous des traitemens peu méthodiques. Mais, dès que je fus mandé par ordre du Gouver-

Sur la gomme kino.

nement, pour donner mes soins aux malades, j'employai l'ipécacuanha, les anthelmintiques, les minoratifs doux, ensuite de légers toniques: la diarrhée ne survint presque jamais chez ceux qui subirent ce traitement, ou elle fut peu inquiétante; la mortalité cessa, mais on eut beaucoup de peine à modérer la diarrhée chez quelques-uns. Je me servis, avec avantage, de la gomme kino réunie à la racine de colombo.

Un jeune homme de 25 ans, étoit atteint de la maladie; lorsque je le vis, le onzième jour, la diarrhée étoit habituelle, les déjections très-fétides, le ventre ballonné, la langue sèche, de même que la peau. Le pouls foible accéléré, la perte absolue des forces, me firent regarder son état comme très-fâcheux : il n'avoit pris aucun médicament, et avoit rendu par la bouche et par les selles une grande quantité de vers.

Je le mis à l'usage de la tisane de riz et de scordium rouge, quelquefois avec du vin vieux; on lui donna de la confection d'hyacinte avec le colombo. Ces moyens continués le 25 et le 26 mars, ne procurèrent qu'une foible diminution dans les évacuations; le 27, je le mis à l'usage de la potion suivante: prenez racine de colombo un gros et demi, gomme kino

10 quatre scrupules, faites bouillir dans iit onces d'eau de menthe, ajoutez à la colature, deux onces syrop d'écorce d'oranes, demi-gros éther vitriolique, trois onces au de canelle. Les 27, 28, 29, même poion dont le malade prenoit une cuillerée à oupe chaque deux heures. Ce remède avoit procuré la sortie de plusieurs vents et de quelques vers; la diarrhée étoit considérablement diminuée; le ventre plus mou, et le pouls meilleur. On éloigna les doses du remède; une douce transpiration couvrit la peau. Le 8 avril, le pouls étoit peu fébrile, les selles ressembloient à de la purée; la langue parut moins sale, et le malade commença, dès-lors, à entrer en convalescence.

Sur la gomme kino.

Usage de la gomme kino associée au quinquina dans les fièvres intermittentes.

Le principe aromatique qui est combiné dans la gomme kino avec le principe astringent, la firent regarder comme un fébrifuge par le célèbre Fothergill; il l'employa, et la substitua, avec succès dans plusieurs circonstances, au quinquina. Je ne l'ai jamais employée seule comme fébrifuge, mais je l'ai souvent combinée avec le quinquina, pour détruire son effet purgatif, et j'ai cru pou-

Sur la gomme kino.

voir reconnoître qu'elle augmentoit son efficacité.

Une dame sexagénaire, épuisée par une fièvre intermittente quarte, dont les accès étoient très-longs, et qui datoit depuis le mois de fructidor an 13, me consulta au printems suivant. Elle avoit plusieurs fois essayé le quinquina, soit en nature, soit en infusion, soit en extrait; ce remède produisoit des superpurgations qui m'obligérent de le discontinuer; je le combinai avec l'opium, mais la malade ne put encore le supporter, il produisoit le vomissement, les vertiges, des sueurs froides: la canelle, les aromates, le vin, les absorbans ne purent rien pour empêcher l'effet purgatif; l'alun occasionnoit des crampes et des angoisses; je perdis pour quelque tems la malade de vue. Il lui survint une obstruction énorme à la rate: l'état d'inappétence, l'épuisement des forces, l'œdématie des extrémités m'engagèrent à revenir au quinquina, mais combiné avec la gomme kino; j'associai quarante-huit grains de la gomme à une once de poudre de quina, que je fis prendre pendant l'intervalle des accès: le quinquina, cette fois, ne fut plus purgatif, la fièvre céda à une once de ce remède, tandis que nous

avons observé qu'une once seule ne suffit presque jamais. On continua le remède pendant quelque tems ; il n'y eut pas de récidive ; l'obstruction diminua, et l'appétit revint. Sur la gomme kino.

Un maréchal de cette ville, fut atteint les premiers jours de l'an 14, d'une fièvre intermittente soporeuse, avec des défaillances fréquentes ; je le vis à la troisième reprise, j'appliquai les vésicatoires, je ranimai les forces, et dès que l'accès fut sur son déclin, j'eus recours à l'usage du quina rouge. Le malade en prit un gros et demi en poudre dans du vin ; une heure et demie après, on répéta la même dose ; la diarrhée survint, les évacuations se suivoient avec tant de rapidité, que je fus de nouveau demandé ; la foiblesse étoit considérable. Comme je n'avois pas de tems à perdre pour prévenir le retour de l'accès, qui auroit peut-être emporté le malade, j'associai la gomme kino ; l'accès revint, il fut léger ; l'assoupissement ne dura qu'un instant, et il n'y eut pas de lipothymie : une once de quinquina employée dans l'autre intervalle, emporta entièrement la fièvre.

Un aubergiste, âgé de 60 ans, d'un tempérament nerveux, eut au commencement de septembre 1806, une fièvre intermittente qui

[redacted] Sur la gomme kino.

fut emportée, au troisième accès, par l'émétique. Sept jours après, il se promena la nuit le long d'un terrein marécageux, et mangea des fruits de la saison; il éprouva le lendemain matin un accès de fièvre qui commença par un frisson vif et prolongé, accompagné de colera-morbus, de lipothymies fréquentes, et d'un sentiment de constriction au creux de l'estomac : on pensa qu'il avoit une indigestion; on lui donna de l'infusion de mélisse et de camomille; les symptômes se calmèrent vers le soir. Lorsque je le vis il n'avoit pas de fièvre, il étoit très-abattu, il avoit la bouche mauvaise et la langue sale : je lui ordonnai, pour le lendemain, une décoction de rhubarbe tamarindée. La fièvre revint à minuit, avec tous les symptômes du colera-morbus; le pouls étoit petit, les extrémités froides, les défaillances prolongées: j'employai, pour prévenir l'exténuation totale des forces de la vie, des fomentations alkooliques, des potions éthérées et camphrées, des épithêmes aromatiques sur le creux de l'estomac; les potions avec l'éther et l'opium étoient de suite rendues par le vomissement. J'essayai un moyen qui m'avoit réussi dans un cas de fièvre intermittente pernicieuse, avec vomissemens énormes : je donnai un

demi-lavement avec addition de trente-six gouttes de laudanum liquide de Sydenam; les vomissemens et la diarrhée s'arrêtèrent bientôt; le pouls reprit de l'élévation, et le malade éprouva ensuite une chaleur brûlante à la peau. Les yeux devinrent étincelans, et il survint un délire assez fort, que j'attribuai à l'opium; les boissons avec le vinaigre, les fomentations avec l'oxicrat, diminuèrent le délire : cet accès se prolongea près de vingt-quatre heures, et fut terminé par une sueur abondante qui fatigua beaucoup le malade. Comme je craignois que le quinquina ne passât par les selles, je l'unis à la gomme kino; et une once et demie de cette écorce, avec un gros de gomme kino, suffirent pour prévenir le retour de l'accès. Sur la gomme kino.

Je traite maintenant une dame très-irritable qui éprouve toujours des superpurgations par le quinquina; la gomme kino n'a pu détruire entièrement cet effet purgatif: mais au lieu d'être purgée cinq fois par un gros de quina, la malade ne l'est plus que deux fois.

Usage de la gomme kino dans la ménorragie.

La distinction de l'hémorragie en hémorragie active et en passive a été d'une grande

Sur la gomme kino.

utilité dans la pratique ; la première qui tient ou à une pléthore générale du systême vasculaire, ou à la pléthore locale de l'utérus, et quelquefois même à une concentration de spasme sur cet organe, cède au régime, aux remèdes antiphlogistiques, aux antispasmodiques et au repos absolu.

L'hémorragie passive que l'on observe à la suite des pertes qui ont duré long-tems, et chez les personnes où l'on reconnoît un état de foiblesse dans la constitution, un état de relâchement des vaisseaux de *l'utérus*, demande des remèdes toniques et astringens ; malheureusement les pertes sont très-souvent entretenues par un vice organique de l'utérus et résistent à tous les médicamens.

C'est dans l'hémorragie passive que j'ai employé la gomme kino, ou seule, ou combinée avec l'alun ; quoique je l'aie donné à de très-grandes doses, je n'en ai jamais obtenu un succès bien marqué ; elle occasionnoit presque toujours une constipation très-opiniâtre, que l'on doit éviter soigneusement dans le traitement de la ménorragie ; en outre elle faisoit également éprouver un sentiment de sécheresse très-incommode à la bouche et à la gorge : j'ai vu le même inconvénient dans le traitement des autres maladies, où

Sur la gomme kino.

j'ai voulu donner des doses plus fortes de gomme kino ; quoique j'aie taché de diminuer son action astringente sur les intestins, en lui associant la rhubarbe et les fleurs de souffre, je n'ai pas pu parvenir à empêcher la constipation. Chez une femme où il n'existoit aucun vice organique de l'utérus, et qui étoit dans un état de dépérissement considérable à la suite d'une ménorragie habituelle, qui duroit depuis près de cinq mois, j'employai infructueusement, pendant longtems, la gomme kino ; et je guéris parfaitement cette malade en la mettant à l'usage d'un opiat fait avec la poudre de quina, l'oxide de fer rouge, l'extrait de gentiane et le syrop d'écorce d'oranges ; j'avois déjà éprouvé les bons effets de ce remède dans quelques cas de ménorragie entretenue par un défaut de ton du systême vasculaire.

Chez une femme, âgée de quarante-cinq ans, atteinte d'une ménorragie si allarmante, qu'elle a exigé l'emploi de la glace, pour prévenir une mort certaine, j'employai à plusieurs reprises la gomme kino. La malade éprouvoit, dès qu'elle en continuoit l'usage, des bouffées de chaleur au visage, une sécheresse dans la gorge et une constipation si forte, que je fus obligé d'abandonner ce moyen,

Sur la gomme kino.

Les juleps avec l'eau stiptique de Rab la poudre de charbon prise intérieuremen l'application des ventouses sous les seins di nuoient souvent la perte : la malade finit p éprouver tous les symptômes d'une ulcérati de l'utérus et mourut dans le marasme.

Quoique la gomme kino ne m'aie pr que jamais paru-avoir une action bi prononcée et bien efficace pour diminuer ménorragie ; quoiqu'elle ait produit un p de spasme et de constriction, soit à l'est mac, soit à la gorge, lorsqu'on l'a employée à doses un peu fortes ; elle a réveillé cependant chez plusieurs l'action de l'estomac et a rappellé l'appétit. Elle a joui de cette propriété marquante chez une dame qui fait le sujet de l'observation suivante.

Une dame, âgée de soixante ans, sujette depuis près de vingt ans à des indigestions et à des crampes d'estomac, qu'elle parvenoit à soulager en prenant, dès cette époque, de l'infusion de quinquina, me consulta, dans le courant de mai 1806, pour un suintement habituel d'un liquide sanguinolent, qui ressembloit assez à l'écoulement des règles : cet écoulement donnoit lieu aux crampes d'estomac, au manque d'appétit et à un dépérissement graduellement augmenté. Cette fois la

nquina pris, sous toutes les formes, ne Sur la gomme kino.
ınoit aucun soulagement; je ne pus recon-
tre par le toucher aucune lésion organique
l'utérus; et d'autres médecins regardèrent,
si que moi, cet écoulement comme tenant à
défaut de ton des vaisseaux de la matrice et
développement d'un vice scorbutique. On
escrivit les extraits amers et antiscorbutiques
cresson, de treffle, de macis, de gentiane;
teinture de mars, l'élixir de vitriol, la tein-
re de corail, l'élixir stomachique de whit:
s remèdes ne diminuèrent ni l'écoulement ni
s foiblesses d'estomac. Je la mis à l'usage
une décoction de deux gros de gomme kino
our douze onces d'eau de menthe poivrée,
ont elle prit deux onces par jour, et suc-
essivement trois onces. Ce remède continué
rès d'un mois, reveilla l'appétit, diminua
foiblesse; la malade reprit des forces, de
gaieté et même un peu d'embonpoint.
lle fit un voyage pendant les premiers mois
le l'hiver de 1807, qui la fatigua beaucoup
t rappela l'inappétence; elle reprit de nou-
veau ce remède avec le même succès, le
30 mars 1807; l'hémorragie devint ce jour-là
ssez forte pour allarmer la malade et les
parens: jusqu'alors elle n'éprouvoit qu'un
uintement peu considérable, qui n'avoit

Sur la gomme kino.

point diminué pendant l'usage de la gomme kino. Je touchai de nouveau la matrice, et trouvai très-près de l'orifice de l'urètre un petit polype dilacéré de la grosseur d'un œuf de pigeon, composé de petits corps friables de la grosseur d'une fève : ce polype étoit attaché au vagin par trois petits pédoncules. J'en fis la ligature ; l'hémorragie cessa, *et elle* n'a plus reparu depuis la chûte du polype, qui étoit parsemé de vaisseaux variqueux.

Chaque fois, aujourd'hui, que les langueurs d'estomac reparoissent, la malade recommence avec succès l'usage de la gomme *kino*.

Gomme kino dans le traitement de la leucorrhée.

Quoique j'aie employé plusieurs fois la gomme kino dans le traitement des fleurs blanches, je n'ai jamais rencontré que deux cas où elle ait eu un succès assez complet. Elle a procuré quelquefois du soulagement, surtout en l'associant au quinquina.

Une femme, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, avec disposition héréditaire à la phthisie pulmonaire, éprouvoit des pertes blanches considérables, sans odeur et sans couleur, qui avoient délabré son tempérament. Le mauvais état des diges-

ns, les affections tristes de l'ame, et l'abus s plaisirs du mariage paroissoient entre-nir cet écoulement. Elle avoit tour à tour sayé le quinquina magnésien, le vin de inquina, les martiaux, les bains froids, élixir d'Haller, sans qu'on eût pu observer ne diminution sensible des pertes blanches. Elle a pris, par mes conseils, la teinture al-coolique de gomme kino; insensiblement les ligestions ont été meilleures, la constitution a pris de la vigueur, les yeux se sont ranimés, les fleurs blanches ont diminué de plus de moitié.

Sur la gomme kino.

La gomme kino a réussi chez une femme, âgée de trente-six ans, qui éprouvoit un écoulement d'une matière jaune âcre, provenant des follicules muqueux du vagin, accompagné de démangeaison et d'une très-grande tristesse. Je découvris que cet écoulement tenoit à la répercussion d'une dartre qu'elle portoit près du genou; et je ne fus point étonné de l'inutilité des remèdes qu'elle avoit pris jusqu'alors, tels que le quina, la teinture de cantharides à petites doses, les bains froids, les injections avec l'écorce de chêne. Elle frictionna, par mes conseils, la partie qu'occupoit la dartre, avant qu'elle fut déplacée, avec la teinture de cantharides:

Sur la gomme kino.

quelques frictions suffirent pour faire rou
la partie et y rappeler ensuite l'érupti
dartreuse; la démangeaison du vagin di
nua, mais l'écoulement ne cessoit poi
Elle prit des préparations antimoniales
l'intérieur; on la mit à l'usage d'une i
jection avec le sublimé-corrosif et l'*extr*
de saturne.

Je trouvai ces moyens infructueux : une d
coction de deux gros et demi de gomme ki
pour dix-huit onces d'eau, avec addition d
quatre grains de sublimé-corrosif, *dont el*
usa pendant un mois, fit tarir l'écoulement.

Blénorrhée syphillitique chez les femmes.

Je me suis d'abord servi de la gomme kino chez des femmes atteintes depuis plusieurs mois de blénorrhée syphillitique, sous forme de pillules ou de teinture combinée avec le baume copahu. Je n'ai jamais observé de succès de cette gomme prise à l'intérieur; tandis que les injections faites avec cette substance, ont presque toujours réussi. Lorsque les malades se plaignoient d'un prurit désagréable, j'ai combiné le mercure sublimé-corrosif aux injections, avec succès.

Sur la gomme kino.

rsque là blénorrhée succède à une blénor-;ie où les symptômes inflammatoires ont é pendant trop long-tems, l'usage des yans et de la méthode affoiblissante; ou ı lorsqu'elle survient chez des sujets d'une ;titution foible, qui ont fait abus du , elle dégénère en un flux chronique, nu sous le nom de blénorrhée; elle exige ·s des toniques et des astringens, et le s souvent elle élude tous ces moyens. gomme kino est peut-être le remède le ins infidèle; prise intérieurement, elle a vent réussi : je la combine avec succès c le baume de copahu, l'extrait de gen-ıe et un peu de rhubarbe, sous forme de ıles.

.'injection m'a réussi plus fréquemment. ɒjection dont je me sers, contient une e double de gomme kino, de celle pres-.e par Swediaur. Dans quelques cas, squ'elle produit des ardeurs dans l'urètre, l'irritation, du spasme au col de la sie, j'associe la gomme arabique à l'extrait pium; aujourd'hui même je débute par amalgame, et je diminue successivement

[redacted]
Sur la gomme kino.

la dose de la gomme arabique pour augmenter celle de la gomme kino.

J'ai guéri dernièrement un jeune homme atteint d'une blénorrhée depuis deux ans; comme il pensoit à se marier, il avoit essayé plusieurs injections avec le sulfate de zinc, le vin rouge, la décoction de tormentille, et même une très légère dissolution de pierre à cautère; les bains froids, les balsamiques, le quina, les martiaux n'avoient point été oubliés : l'injection avec la gomme kino le guérit en moins d'un mois.

On doit, dans l'emploi de la gomme kino en injection, user des mêmes précautions, et observer de ne la placer que lorsque l'écoulement de l'urètre cesse d'être inflammatoire. Dans deux cas où je l'employai trop tôt, j'eus la douleur de voir survenir l'inflammation du testicule qui céda aux moyens et à la méthode de Swediaur.

Dans les ulcères de la gorge produits par le mercure.

Je me suis servi deux fois d'une dissolution de gomme kino, sous forme de gargarisme, dans des cas d'ulcères produits par une irritation mercurielle; elle a eu le même succès que le gargarisme de borax

l'alun, en la combinant avec l'opium : s le second cas, elle a réussi plus prompt ient.

Sur la gomme kino.

Sueurs immodérées.

Jn homme, âgé de cinquante-deux ans, u tempérament hypocondriaque, éprouva ; suppression de transpiration, qu'il s'efça de rappeler par plusieurs remèdes lorifiques et par le repos dans un lit où resta très-long-tems pour favoriser cette eur qui devint habituelle, et qui finit par uiser ses forces. L'exercice en plein air, e diéte générale ne purent diminuer les eurs qui reparoissoient dès l'instant que malade rentroit au lit. Il ne pouvoit suprter l'élixir de vitriol ; le quinquina le irgeoit ; la teinture de gomme kino prise ndant près d'un mois, supprima la diarée occasionnée par le quinquina, et mit ı à ses sueurs colliquatives.

La gomme kino est un excellent astringent utes les fois qu'il existe un flux provenant ı relâchement des membranes muqueuses ; ıns les cas où l'on soupçonne un état flammatoire, on ne doit point l'administer. Si elle augmente les douleurs, si elle :casionne de la sécheresse à la gorge, il us en suspendre l'usage ; cependant comme

l'irritation est souvent la compagne de la foiblesse, et qu'il est difficile de déterminer les degrés de foiblesse des membranes et l'activité des astringens, on fait très-bien de commencer par de petites doses. La gomme arabique, l'eau de menthe poivrée, l'extrait d'opium, la liqueur d'Hoffmann diminuent les spasmes, et se combinent avantageusement avec la gomme kino; si on l'administre sous forme solide, l'huile essentielle de menthe poivrée réussit très-bien. Dans les cas où il seroit dangereux d'arrêter tout-à-coup les évacuations alvines, on lui associeroit l'extrait aqueux de rhubarbe, la fleur de soufre et l'extrait d'aloes.

Observation sur une lésion organique des intestins simulant une phthisie pulmonaire, avec les résultats fournis par l'autopsie cadavérique; par M. Nacquart, D. M. P.

Lue à la Société le 2 février [illegible].

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

Monsieur B..., livré de bonne heure à l'étude des langues anciennes, s'y donna avec tant d'ardeur, que pour ne pas interrompre son travail, il repoussa les besoins de la nature. En quelques années il parvint à

uitumer à des garde-robes très-éloignées une de l'autre, et resta plusieurs semaines sans éprouver le besoin de rendre des excrémens.

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

Il ne retira pas de cette contrariété, qu'il étoit imposée, tout le fruit qu'il en avoit attendu; il devint sujet à des coliques très-vives, accompagnées de constipation opiniâtre, et ensuite à une diarrhée habituelle.

En même tems que le ventre étoit le siège d'une irritation lente, mais soutenue, la poitrine parut s'affecter; et il se joignit aux premiers accidens une toux vive, suivie d'une expectoration d'abord muqueuse, et bientôt après puriforme.

La constitution de M. B... s'altéroit de plus en plus; la maigreur étoit extrême, la toux très-fatigante, l'expectoration assez considérable; la diarrhée persistoit.

Tel étoit alors l'ascendant qu'avoient pris les symptômes d'altération des poumons sur ceux de l'affection des intestins, que plusieurs praticiens distingués de cette ville n'hésitèrent pas à attribuer l'état de M. B... à une phthisie pulmonaire, compliquée seulement d'irritation des intestins.

Le traitement, fondé sur ces bases, n'eut aucun succès; et, l'état du malade continuant

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

Le malade expira le 5 janvier 1807 à l'âge de vingt-sept ans, ayant conservé toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier instant.

Chargé de procéder à l'ouverture du corps

La poitrine percutée avec soin, résonnoit dans toute son étendue, à l'exception de sa partie moyenne et inférieure du côté droit. Le poumon droit avoit contracté des adhérences très-intimes avec la plèvre. L'un et l'autre poumons étoient sains et crépitans; un mucus analogue à la matière de l'expectoration remplissoit la trachée-artère et les bronches.

Le ventre n'étoit point tuméfié; à son ouverture, il s'en exhala une odeur très-fétide. L'épiploon chargé de graisse, descendoit jusques dans le bassin, par sa face postérieure adhéroit à l'intestin grêle, et étoit tapissée d'une couche de pus grumelé et accumulé dans les circonvolutions des intestins; le péritoine contenoit une assez grande quantité de cette liquide purulente; la surface de l'intestin grêle étoit phlogosée.

L'intestin colon, flétri et resserré, paroissoit ramené à un volume moindre que celui de l'intestin grêle; son canal étoit presqu'effacé en quelques endroits.

L'intestin cœcum étoit plongé dans un tissu cellulaire durci, sans aucune graisse; il ne présentoit plus qu'une poche très-irrégulière à parois dures et boursouflées.

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

Ces deux intestins ayant été ouverts dans toute leur étendue, il en sortit une assez grande quantité de matière purulente, fétide, qui coloroit leur tunique interne de [illegible] épaisse et noirâtre.

Examinée avec soin, la surface intérieure du colon et du cœcum paroissoit percée de trous qui conduisoient dans des follicules très-grands remplis de matière purulente; la section transversale y découvroit une multitude de stries noires bornées à la surface, et simulant une injection faite avec de l'encre.

Une dissection attentive fit reconnoître que cette maladie étoit bornée à la membrane muqueuse des gros intestins; les tuniques musculaire et péritonéale avoient conservé à-peu-près leur état d'intégrité.

Le foie étoit d'un volume assez considérable; il refouloit le diaphragme et diminuoit beaucoup la cavité droite de la poitrine.

Le cerveau ne fut point examiné.

Q[illegible] réflexions [illegible] ;

Voilà donc une lésion organique des intestins sans aucune trace d'affection des

L'état organique des intestins a simulé une phthisie.

poumons. Quelle a pu être la cause de cet [illegible] pourquoi faut-il attribuer les symptômes évidens de phthisie pulmonaire qui ont accompagné cette maladie des intestins? Ne devons-nous pas [illegible] la cause dans les communications nerveuses entre ces organes, dans le refoulement des poumons par le foie, [illegible] actuelles sur la nature [illegible] queuses, leur identité d'action, et la simultanéité fréquente d'affections [illegible] que c'est à ces [illegible] qu'il faut rapporter les symptômes qui ont rendu [illegible] le diagnostic de cette maladie.

2°. Nous devons remarquer ici deux maladies aussi différentes par leur siège que par leur origine. D'une part la désorganisation de la membrane muqueuse des gros intestins qui remonte aux premiers accidens éprouvés plus de quinze ans auparavant par M. [illegible]; de l'autre, la péritonite de l'intestin grêle que je regarde comme consécutive.

3°. L'isolement des tissus, dans une lésion si profonde et si ancienne, nous montre combien il est important de ne pas les confondre, la nature leur ayant départi des fonctions, une structure, et des maladies toutes différentes.

4°. Enfin l'autopsie cadavérique nous ap-

second que, quand bien même cette maladie eût été bien connue dans sa nature comme dans son siège, elle n'en seroit pas moins restée au-dessus des ressources de l'art. | Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

Loin de présenter cette observation comme un fait unique, je pourrois au contraire citer plusieurs exemples analogues puisés dans les auteurs qui se sont occupés d'anatomie pathologique. Mais bien que cette espèce d'altération des intestins ait déjà été remarquée, bien que ces affections sympathiques d'organes éloignés fussent connues depuis long-temps, j'ai pensé que cette observation pourroit présenter encore quelqu'intérêt.

Extrait du rapport de M. Louyer-Villermay, *sur l'observation de* M. Nacquart.

L'observation de M. Nacquart est remarquable par les phénomènes dont elle nous instruit, non moins que par une rédaction précise et dépouillée de toute réflexion oiseuse: l'auteur offre l'histoire particulière d'une maladie qui a été méconnue par un ensemble de circonstances susceptibles d'induire en erreur beaucoup de praticiens.

Les symptômes d'affection de poitrine pré-

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

dominoient tellement que plusieurs médecins distingués jugèrent ce malade atteint de phthisie pulmonaire. L'erreur étoit d'autant plus facile que les coliques et la diarrhée sont très-souvent des accidens sympathiques de l'état de la poitrine.

Deux circonstances auroient pu éclairer le diagnostic, 1°. la cause qui a produit la maladie ou l'habitude de retenir forcément les excrétions alvines;

2°. Les symptômes propres à l'irritation des intestins, coliques, la constipation opiniâtre et enfin la diarrhée qui ont précédé les accidens, résultat d'une lésion des organes.

Mais malgré toutes nos tentatives pour obtenir des renseignemens exacts, ce n'est qu'après la mort du malade que nous connoissons la vérité.

Dans ce cas d'ailleurs la méprise n'a rien déterminé de fâcheux; la maladie première étant mortelle, on n'a sans doute employé que des moyens palliatifs et adoucissans, puisqu'aucun traitement ne pouvoit sauver le malade.

Peut-être pourroit-on desirer des renseignemens plus détaillés sur la marche de cette

lection; mais il s'en faut qu'il ait donné à son servation un plus grand développement; r su moins présente aucune méthode et rie les phénomènes qu'il y a consignés.

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

En général ceux qui rédigent l'histoire particulière d'une maladie, s'attachent beaucoup trop à y consigner tout ce qu'ils ont vu. Ou us les évènemens qu'éprouve le malade, c'est une foule de circonstances, de symptômes accessoires qui ne devroient jamais être mentionnés, puisqu'ils n'ont aucun rapport direct avec la maladie.

Pour nous convaincre de cette vérité, appelons nous les observations du père de la médecine : quelques lignes et souvent quelques mots lui suffisoient pour caractériser, non seulement l'affection, mais encore sa marche et sa terminaison. Certainement Hippocrate n'auroit pas (comme on l'a fait de nos jours dans un journal de médecine) consacré dix-sept lignes pour la description de l'état que présentoit le pouls d'un malade.

L'observation de M. Naquart se rapproche beaucoup, au moins quant à la précision, de celles du divin vieillard : elle est suivie des résultats qu'a présentés l'ouverture du cadavre.

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

dominoient tellement, que plusieurs [illegible] ciens jugèrent le malade atteint de phthisie pulmonaire. L'erreur étoit d'autant plus facile que les coliques et la diarrhée sont très-souvent des accidens sympathiques de l'état de la poitrine.

Deux circonstances auroient pu éclairer le diagnostic, [illegible] la cause qui a produit la maladie, [illegible] l'habitude de retenir forcément les excrétions alvines.

2°. Les symptômes propres à l'irritation des intestins, les coliques, la constipation opiniâtre, enfin la diarrhée, qui ont précédé les accidens, résultat d'une lésion des organes pulmonaires.

Mais malgré toutes nos tentatives pour obtenir des renseignemens exacts [illegible] n'est qu'après la mort du malade que nous connoissons la vérité.

D'ailleurs la méprise n'a rien de fâcheux; la maladie première étant mortelle, on n'a sans doute employé que des moyens palliatifs et adoucissans, puisqu'aucun traitement ne pouvoit sauver le malade.

Peut-être pourroit-on desirer des renseignemens plus détaillés sur la marche de cette

ection, mais si l'auteur n'a pas donné à son observation un plus grand développement, il a su du moins présenter avec méthode et clarté les phénomènes qu'il y a consignés.

Lésion organique des intestins simulant une phthisie.

En général ceux qui rédigent l'histoire particulière d'une maladie, s'attachent beaucoup trop à y consigner tout ce qu'ils ont vu, ou tous les évènemens qu'éprouve le malade. C'est une foule de circonstances, de symptômes accessoires qui ne devroient jamais être mentionnés, puisqu'ils n'ont aucun rapport réel avec la maladie.

Pour nous convaincre de cette vérité, rappelons-nous les observations du père de la médecine : quelques lignes et souvent quelques mots lui suffisoient pour caractériser, non seulement l'affection, mais encore sa marche et sa terminaison. Certainement Hippocrate n'auroit pas (comme on l'a fait de nos jours dans un journal de médecine) consacré dix-sept lignes pour la description de l'état que présentoient les poils d'un malade.

L'observation de M. Nacquart se rapproche beaucoup, au moins quant à la précision, de celles du divin vieillard : elle est suivie des résultats qu'a présentés l'ouverture du cadavre.

Sur la vaccine sans éruption. annoncent les premiers effets du virus, savoir la douleur aux aisselles, la fièvre d'éruption, celle qui est quelquefois secondaire, etc.; après avoir rappelé que dans la variole, l'éruption boutonneuse n'est qu'un symptôme qui, à la vérité, lui est propre; que la fièvre d'éruption essentiellement idiopathique est ce qui doit déterminer à prononcer que l'infection est complette, il ne voit aucune comparaison entre la variole et la vaccine.

La fièvre idiopathique de la variole n'existe pas pour la vaccine; et lorsque dans celle-ci, il y a fièvre, elle ne peut être que symptômatique et comparée à la fièvre secondaire de la variole dont je viens de parler.

L'éruption varioleuse est générale, l'éruption vaccine est locale, et n'a lieu qu'aux piqûres.

La pustule variolique a un caractère spécifique, la pustule vaccine a aussi le sien.

Enfin l'auteur termine en concluant « que la vaccine n'est point une maladie éruptive, et que si l'on veut lui assigner une place dans les cadres nosologiques, ce n'est point parmi les exanthèmes qu'elle doit être placée, mais avec les inflammations; que c'est une vraie phlégmasie externe, décidée par »

Sur la vaccine sans éruption.

... ces vaccinations, dans les- quelles les piqûres ne sont suivies d'aucune ... locale, ni d'aucun symptôme général. M. Fauchier observe que la vaccine comme la variole détruit la susceptibilité de son propre virus, n'agit qu'une fois, que le virus a produit son action sur un individu, ce même individu n'est plus susceptible d'en recevoir une impression qui ... un effet général, et que cet effet ne peut être que local. A quelques exceptions près qui heureusement sont très rares en ce qui concerne l'inoculation variolique, et qui ne paroissent pas démontrées pour la vaccine, il seroit difficile de ne pas partager cette opinion que la pratique de tous les jours confirme. Ce principe porte M. Fauchier à croire que l'enfant de deux ans, qui fait le sujet d'une observation communiquée par M. Bouteille, insérée dans le *Journal général de médecine* (1), seroit dans le cas d'être soumis encore à l'action générale du virus par cela même, que des aréoles sans pustules, et une dureté qui annonçoit à l'endroit des piqûres, la forme d'un bouton au-dessous des tégumens, étant les seuls

(1) Tome XXIX, p. 405.

L'intégrité ...
marque ...
dans ... la ...
même ...
fois des ...
accident...
sympa...

... mêmes phéno...
...es, qu'eu...

Sur la v...
cine e...
érupti...

communique ensuite deux ob- ...our appuyer son raisonnement. Il ..., en 1801, un homme âgé de 30 ans: ...ant dix jours, rien ne se manifesta; ce ...e fut qu'à cette époque que l'une des piqûres fut entourée d'une rougeur assez vive, circonscrite, de peu d'étendue; qu'il eut quelques légères douleurs vers les aisselles; qu'il ressentit un malaise; que la gaîté naturelle disparut pendant quelques heures, sans que le pouls éprouvât aucune agitation; cependant, il y avoit une légère céphalalgie. Présumant que la vaccination n'avoit point réussi, M. Fauchier la réitéra, et cette fois il y eut de vraies pustules qui parcoururent les périodes ordinaires.

La seconde observation nous présente un enfant de deux ans, vacciné de bras à bras,

(397)

quûres ne

s le cin

a un

propriétés par-

c'est la plus

qui forme

e ne peut

s ses

ves-

e jour après.

Sur la vaccine sans éruption.

...chier conclut de ces deux symptômes qui avoient paru lors première insertion, chez le sujet de la première observation et chez celui de la seconde, n'étoient point l'effet spécifique du virus, mais celui d'une simple piqûre, qui auroit produit les mêmes accidens si elle eut été faite par un instrument non-chargé de vaccin.

L'auteur cherche à démêler ce qui peut faire juger que le virus a produit son effet préservatif. D'abord, il examine si la vaccine peut être comparée à certaines maladies exanthématiques, telles que la rougeole, la variole qui, pourtant, peuvent exister sans éruption. Après avoir tracé la marche de la variole par inoculation, les symptômes qui

Sur la vaccin sans éruption.

effets de l'insertion, ces mêmes phénomènes ont reparu un mois après; qu'eux seuls se sont manifestés de nouveau après une seconde vaccination faite avec des mèches, et qu'ils ont reparu encore, un mois après cette seconde insertion. De manière que cette apparition en quelque sorte périodique, des symptômes toujours locaux, n'annonceroit qu'une affection locale et non une affection générale.

M. Fauchier communique ensuite deux observations pour appuyer son raisonnement. Il vaccina, en 1801, un homme âgé de 30 ans: pendant dix jours, rien ne se manifesta; ce ne fut qu'à cette époque que l'une des piqûres fut entourée d'une rougeur assez vive, circonscrite, de peu d'étendue; qu'il eut quelques légères douleurs vers les aisselles; qu'il ressentit un malaise; que la gaîté naturelle disparut pendant quelques heures, sans que le pouls éprouvât aucune agitation; cependant, il y avoit une légère céphalalgie. Présumant que la vaccination n'avoit point réussi, M. Fauchier la réitéra, et cette fois il y eut de vraies pustules qui parcoururent les périodes ordinaires.

La seconde observation nous présente un enfant de deux ans, vacciné de bras à bras,

dont les piqûres ne furent suivies d'aucune pustule. Vers le cinquième ou le sixième jour, il s'y manifesta une rougeur très-vive, circonscrite ; l'enfant étoit moins gai qu'à l'ordinaire. M. Fauchier, persuadé que le virus inoculé n'avoit point produit son effet préservatif, se disposoit à vacciner de nouveau, lorsque cet enfant qui se trouvoit exposé à la contagion variolique, en fut atteint le quinzième jour après la disparition de la rougeur. — Sur la vaccine sans éruption.

M. Fauchier conclut de ces deux faits, que les symptômes qui avoient paru lors de la première insertion, chez le sujet de la première observation et chez celui de la seconde, n'étoient point l'effet spécifique du virus, mais celui d'une simple piqûre, qui auroit produit les mêmes accidens si elle eut été faite par un instrument non chargé de vaccin.

L'auteur cherche à démêler ce qui peut faire juger que le virus a produit son effet préservatif. D'abord, il examine si la vaccine peut être comparée à certaines maladies exanthématiques, telles que la rougeole, la variole qui, pourtant, peuvent exister sans éruption. Après avoir tracé la marche de la variole par inoculation, les symptômes qui

Sur la vaccine sans éruption.

annoncent les premiers effets du virus, sav la douleur aux aisselles, la fièvre d'éruptio celle qui est quelquefois secondaire, et après avoir rappelé que dans la vario l'éruption boutonneuse n'est qu'un symptô qui, à la vérité, lui est propre; que fièvre d'éruption essentiellement idiopathi que est ce qui doit déterminer à prononce que l'infection est complette, il ne voit au cune comparaison entre la variole et la vaccine.

La fièvre idiopathique de la variole n'existe pas pour la vaccine; et lorsque dans celle-ci, il y a fièvre, elle ne peut être que symptômatique et comparée à la fièvre secondaire de la variole dont je viens de parler.

L'éruption varioleuse est générale, l'éruption vaccine est locale, et n'a lieu qu'aux piqûres.

La pustule variolique a un caractère spécifique, la pustule vaccine a aussi le sien.

Enfin l'auteur termine en concluant « que la vaccine n'est point une maladie éruptive, et que si l'on veut lui assigner une place dans les cadres nosologiques, ce n'est point parmi les exanthêmes qu'elle doit être placée, mais avec les inflammations; que c'est une vraie phlégmasie externe, décidée par

s spécifique et ayant des propriétés particulières bien précieuses ; que c'est la pustule que ce virus occasionne, qui forme l'essence de la maladie. *La vaccine ne peut pas exister sans elle* ».

Sur la vaccine sans éruption.

Ce que M. Fauchier nous dit dans ses *réflexions* a été déjà développé ou pressenti par la *commission de Milan* dans son excellent *rapport sur la vaccine*, qu'elle fit à son gouvernement, en l'an 10 (1802). On lit page 7 de la traduction que j'en ai publiée (1), ces paroles remarquables ; « la commission a reconnu que les symptômes essentiels de la vraie *petite-vérole vaccine* sont les suivants : la pustule doit être bien prononcée et régulière ; elle ne doit point paroître avant le troisième ou le quatrième jour de l'insertion. Il faut qu'elle parcoure régulièrement ses diverses périodes, qu'elle contienne une matière limpide, non-blanchâtre ni purulente. Le *disque* (aréole), l'*induration cellulaire*, *la forme ombilicale de la pustule*, sa *durée*, *sa grandeur*, *la fièvre* et tous les *autres phénomènes appelés constitu-*

(1) *Rapport de la commission Médico-Chirurgicale, instituée à Milan, etc.* Paris, chez TESTU et ... an 10 (1802.)

Sur la vaccine sans éruption.

dont l'opinion étoit alors d'un certain poi[nt] en ce qui concerne la vaccine, avoit déj[à] avancé « que l'apparition d'un bouton n'étoit pas nécessaire pour que l'action du *virus* fut générale (1) ». J'avoue que je trouvai cette assertion un peu hasardée, et quoique je ne dise pas tout à fait le mot, je ne m'en expliquai pas moins dans une des notes que j'ajoutai à l'ouvrage que j'avais traduit (2). Aujourd'hui que nous sommes éclairés par un peu plus d'expérience, je crois qu'on doit prononcer différemment que ce médecin. Effectivement, si nous examinons chacun des phénomènes qui sont ordinairement le résultat de la vaccination, nous n'en voyons point qui se montrent aussi constamment que la pustule, laquelle survient, sinon à chaque piqûre, au moins à plusieurs d'entre elles; et lorsque dans les tems ordinaires, ces pustules ont bien l'apparence qui les caractérise, lorsqu'elles parcourent convenablement leur

(1) Rapport sur le *cowpox*, ou la petite-vérole des vaches et sur l'invention de cette maladie; par W. Woodville, trad. par A. Aubert, D. M. Paris, an VIII (1800). *Voyez* Discours préliminaire du traducteur, p. XIX.

(2) Note 4, p. 223.

périodes

ériodes, et que vers le dixième jour ou au-delà, la dessiccation est en pleine activité, nous disons que l'individu est préservé. J'ai dit, *dans les tems ordinaires*; car il faut excepter ceux où le sujet vacciné, exposé à une contagion varioleuse, est susceptible des deux contagions à la fois, dont la variété dépend du moment où l'une et l'autre ont été acquises.

Sur la vaccine sans éruption.

Mais, parcourons les symptômes que présente la vaccine, lesquels n'existant pas toujours en totalité, feroient déjà pressentir qu'ils ne sont pas tous nécessaires pour prouver sa réussite, et examinons si à chacun d'eux, on pourroit attacher quelque idée de prophylactique. L'Aréole ou *Disque* n'en présente aucune, puisqu'il n'est point rare de voir de vraies pustules, des pustules préservatives, qui n'en sont nullement environnées. Serait-ce un certain malaise, un gonflement douloureux des glandes axillaires? Mais ces symptômes, loin d'être spécifiques, sont communs à plusieurs irritations simples de différens points du systême depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts, sans qu'aucun *Virus*, aucun *stimulus* contagieux y ait contribué. M. Fauchier nous donne des exemples frap-

Sur la vaccine sans éruption

pans de la nullité de ces symptômes, qui d'ailleurs sont très-rares, et ne semblent appartenir qu'à une excessive irritabilité, dûe à des causes soit naturelles, soit accidentelles.

On seroit tenté de croire que cette induration subcutanée, cet endurcissement cellulaire, qu'il a plu à Woodville d'appeller *tumeurs vaccinales*, seroit un symptôme certain de préservation ; mais la commission de Milan avoit observé que, sur deux sujets qui avoient eu de vraies pustules, cet endurcissement ne s'étoit point manifesté (1). Sans doute que la même chose a été remarquée ailleurs, et qu'elle a souvent échappé aux observateurs, parce que leur attention fixée sur le développement de la pustule, ils n'ont vu qu'elle.

Les nausées, le vomissement, la foiblesse, l'inappétence, la toux, la douleur du gosier, qui accompagnent quelquefois les pustules dans leur marche, n'indiquent pas mieux, malgré le mouvement général que ces symptômes paroissent annoncer, que l'individu soit préservé ; parce que, de même que ceux dont je viens de parler, ils n'existent pas

(1) Ouvrage cité, p. 11.

toujours, qu'ils sont très-rares, et qu'ils se rencontrent aussi dans d'autres maladies.

Sur la vaccine sans éruption.

Il en faut dire autant de la fièvre, beaucoup moins commune aujourd'hui qu'autrefois, ainsi que de plusieurs autres accidens qui ne se montrent plus. J'en ai dit les raisons ailleurs (1). Les premiers qui, parmi les médecins anglais pratiquèrent la vaccination, prétendirent que pour être bonne, une fièvre spécifique étoit nécessaire. Sans doute qu'ils s'appuyoient sur une analogie qui ne peut exister entre la variole et la vaccine. Je ne répeterai point ici les sages raisons qu'en a données M. Fauchier, et que j'ai rapportées plus haut, non plus que celles par lesquelles en partageant toujours l'opinion assez générale, il fait voir que si la fièvre existe dans la vaccine, elle ne peut être que symptômatique, et qu'il n'y a point de fièvre idiopathique comme dans la variole. D'ailleurs, si la vraie pustule vaccine n'est que le produit d'un travail local dans quelques points du système, et que son action ne soit pareillement que locale, qu'avons-nous besoin d'indices qui annoncent un effet plus général, le concours de

(1) Elles se trouvent dans mes notes sur l'ouvrage cité, surtout dans celles n°. 13, 15, 17, etc.

Sur la vaccine sans éruption.

tout le système vivant? Cette vérité, déjà apperçue par la commission de Milan (1), me paroît aujourd'hui démontrée; elle est devenue incontestable.

Je suis obligé de ramener l'attention aux premiers tems de la vaccination pour essayer de répondre d'avance aux objections que l'on se croiroit en droit de me faire. Dans l'écrit de Woodwille, que le docteur Aubert nous a fait connoître, on trouveroit quelques exemples qui paroîtroient indiquer que la pustule n'est pas nécessaire pour prouver la préservation. Celui de ces exemples *qui sembleroit* le plus concluant et que je citai dans le tems (2), est le fait d'une petite fille, âgée de sept mois, dont le bras enfla considérablement après l'insertion du virus, mais qui n'eût ni efflorescence, ni fièvre, ni éruption. Inoculée ensuite avec du virus variolique, elle n'eût point la petite vérole.

Aujourd'hui que l'expérience nous a mieux éclairés que dans ces tems d'aberration, où l'opinion étoit encore chancelante, nous pourrions demander ce que signifioient ces mots, *efflorescence*, *fièvre*, *éruption*; car il est

(1) Ouvrage cité, p. 114 et suiv. p. 142.

(2) *Ibid.* p. 224.

bon d'observer que, par ce dernier mot, on entendoit alors et l'éruption générale et celle qui étoit locale; persuadés que la première étoit aussi un effet de l'inoculation vaccine. Quoiqu'il en soit, on croyoit ces symptômes caractéristiques d'une bonne vaccine. Woodville qui pratiquoit ses vaccinations dans le même hôpital où il inoculoit la variole, qui souvent employoit du vaccin de première origine, lequel étoit doué conséquemment d'une activité particulière, et par cela seul, étoit susceptible d'inconvéniens qu'il n'a plus lorsqu'il a été successivement transmis par plusieurs individus humains; Woodwille, qui inoculoit peut-être la variole et la vaccine avec les mêmes instrumens à des individus réunis dans un même local, et vivant habituellement ensemble, qui même faisoit des expériences, en confondant pour ainsi dire le virus vaccin avec la matière variolique pour observer la marche simultanée de l'un et de l'autre, dut remarquer des anomalies que l'on ne rencontre plus, et en tirer des conséquences qui ne pouvoient être que vraisemblables, et qui aujourd'hui ne peuvent plus être admises. Et n'en doutons pas, c'est à de pareilles causes que l'on dut en France, lors des premiers essais qui furent faits, ces

Sur la vaccine sans éruption.

Sur la vaccine sans éruption.

efflorescences, ces éruptions générales dont les détracteurs de la vaccine cherchèrent à tirer parti. On ne pourroit donc rien inférer du fait que je viens d'emprunter de Woodville, contre la nécessité d'une bonne pustule pour être assuré de la préservation ; et je crois le principe établi par la commission de Milan, tellement appuyé par l'expérience, que nous pouvons hardiment prononcer aujourd'hui qu'il ne faut reconnoître d'autre symptôme constituant de la vaccine, que la vraie pustule.

Quant au rang que doit prendre la *vaccine* dans la classification nosologique, je crois devoir laisser à ceux qui s'occupent spécialement de cette partie de la science, le soin d'apprécier l'opinion de M. Fanchier. Ce n'est pas qu'à cet égard je n'aie aussi la mienne, mais les développemens que je pourrois en donner nous méneroient trop loin, et ne seroient pas aussi bien à leur place que quelques réflexions qui me restent encore à faire sur la vaccination par les croûtes. Je suis peut-être un des premiers qui aient fixé l'attention de la société sur ce genre particulier d'inoculation vaccine, en lui communiquant ce que ma correspondance avec les chirurgiens militaires m'avoit appris. Depuis cette com-

nunication, on a vacciné avec les croûtes Paris et ailleurs. Des succès ont été vantés ; nais ont-ils été vérifiés ? Des contre-épreuves bien exactes en ont-elles démontré la solidité ? On n'entend plus guères parler de ce genre de vaccination ; auroit-elle donc perdu son merveilleux ? Merveilleux est le mot ; car tous les principes constituans de la vaccine, qui paroissoient devoir fixer le caractère de sa propriété préservative, se trouvoient, sinon détruits, au moins fortement ébranlés. Ma démarche vis-à-vis de la société, n'empêchoit point mes doutes, et je les conserve encore. Ce qui a paru sur cette méthode, dans le Journal général de médecine, n'annonce point que la société se soit prononcée ; conduite sage et prudente, qui semble nous avertir que nous ne devons pas nous hâter de suivre un chemin, facile sans doute, mais très-suspect et rempli d'écueils. Ne fabriquons point des armes aux ennemis aveuglés d'une découverte inappréciable ; et donnons la préférence à une route bien plus certaine ; ne vaccinons qu'avec du virus visqueux et limpide, qui sera sorti lentement de piqûres faites à une bonne pustule vigoureuse, vers le huitième ou le neuvième jour au plus tard de l'insertion.

Sur la vaccine sans éruption.

ONZIÈME FRAGMENT DE SÉMÉÏOTIQUE.

Sur les inductions séméïotiques que l'on peut déduire de chacun des traits de la face ; par F. J. DOUBLE.

Séméïotiques des tempes.

Les tempes. Il semble que les différentes parties de la face présentent les signes considérés, quant à leur nombre et quant à leur importance, en raison directe de la mobilité et de la vitalité de ces parties : aussi voyons-nous que les tempes n'ont offert aux méditations des praticiens qu'un petit nombre de signes. Cependant ces parties, en tant qu'elles fournissent passage aux artères temporales, lesquelles sont assez superficielles dans cet endroit pour que les battemens en soient facilement perceptibles, deviennent d'une assez importante considération, ainsi que nous avons eu plusieurs fois occasion de nous en convaincre.

Les tempes sont les deux parties latérales de la tête, occupant l'espace compris entre l'oreille, les yeux et le front : mais dans ces parties ce sont surtout les artères temporales qui deviennent une source abondante de signes ; cependant nous avons compté au nombre des caractères de la face hippocratique, l'affaissement, l'excavation et les vides des tempes. C'est

rticulièrement dans les morts à la suite de phthisie que ce phénomène est le plus ononcé. Séméiotiques des tempes.

l est en outre remarquable que c'est presque ujours sur les tempes que portent les preières traces de l'amaigrissement provenant de la consomption ; et c'est à ce phénoène que l'on doit le type particulier qu'affecte figure dans ces circonstances ; elle devient ffilée et bien plus saillante en avant, par effet même de l'excavation des tempes.

Cet affaissement, cette excavation et les ides de tempes se trouvent déterminés par outes les causes débilitantes ; ainsi les veilles prolongées, les évacuations considérables, es fatigues très-fortes sont autant de circonsances qui donnent lieu à ce phénomène, dans l'appréciation duquel ces circonstances doivent être enues en grand compte. En effet, si dans le principe d'une maladie quelconque l'affaissement, l'excavation des tempes existent à la suite des causes ci-dessus mentionnées ou d'autres analogues, le pronostic sera bien plus fâcheux que si ce phénomène appartient à la nature même de la maladie, sur l'issue de laquelle on doit concevoir alors de fortes craintes.

Ce phénomène deviendra un signe bien

Séméiotiques des tempes.

moins allarmant à la fin de la maladie et a commencement de la convalescence, que lor qu'il se présente dans la première période d la maladie, et cela par les mêmes raisons *qui quidem*, dit Vallesius, (*temporum col lapsus*), *si mox inter initia citrà omnemoc casionem hœc facit, non magnus solùm sed malignus est; neque sinè maximâ coloris debilitate, ac proindè nil aliud significatur quàm mors. Si verò, postquàm dies multos urens febris corpus confecit, hœc incipiant apparere, minùs est mirandum et minorem malignitatem indicat. Lib.* 4, *in epidem. p.* 427.

Nous avons dit ailleurs que l'on pouvoit ranger parmi les prodromes généraux des maladies, c'est-à-dire, parmi les signes qui caractérisent l'imminence des maladies, le resserrement, l'astriction des tempes; et nous pouvons citer à l'appui de cette observation l'opinion de Celse, qui, dans son chapitre *de signis adversœ valetudinis futurœ*, cite spécialement le symptôme dont nous venons de faire mention : *protinùs timeri debet*, dit-il (*adversa valetudo futura*), *si.... tempora astricta sunt*, *etc.* Par cette astriction il faut entendre un sentiment de resserrement dont les malades se plaignent dans les tempes;

ment qui se trouve le plus souvent lié fortes céphalalgies, aux violens accès de raine. Sémëiotiques des tempes.

l'excavation et à l'affaissement des tempes, oint aussi fréquemment le changement de ouleur de ces parties qui perdent souvent, même tems, leur couleur naturelle pour venir plus ou moins pâles. Ce phénomène ii suit presque constamment l'affaissement, excavation ou même qui les précède, a les êmes significations, à l'intensité et à la graité du signe près; ces altérations supposent outes l'affoiblissement des facultés vitales.

Les tempes sont, de toutes les parties de a face, celles où vont se marquer le plus promptement les traces de l'affoiblissement. A toutes les preuves que nous avons données de cette assertion, nous ajouterons la considération suivante; savoir : que les cheveux placés sur les tempes sont assez ordinairement ceux qui blanchissent les premiers, ainsi que nous l'avons plusieurs fois remarqué; cette observation avoit d'ailleurs été faite par Aristote, (Hist. générale des animaux): *Canities citiùs in iis partibus* (*temporibus*) *quàm in aliis apparet.*

Le mouvement fébrile, par l'agitation qu'il excite dans tout le systême artériel, se

Séméïotiques des tempes.

manifeste, par conséquent, aussi à l'aide du battement des artères temporales : et lorsque la direction des mouvemens et des forces se fait spécialement vers la tête, la fièvre est plus caractérisée vers les artères temporales, ou plutôt, c'est là que les pulsations sont plus marquées. Ce phénomène n'avoit point échappé à Hippocrate qui, donnant beaucoup moins que nous, aux spéculations et aux calculs de l'imagination, s'attachoit aussi bien d'avantage à saisir les divers phénomènes des maladies. Dans le septième livre des épidémies, en parlant des maladies du commencement de l'automne, *post canem*, comme il le dit, *ad ortum scilicet arcturi*, il parle de la maladie de Pithodore en ces termes : *Febris usquè ad decimam quartam obscura fuit, in temporibus verò erat, etc.*

Huxham, en parlant des fièvres éminemment malignes, et en en décrivant les symptômes, dit que quelquefois on sent une douleur fixe très-vive, soit dans une, soit dans les deux tempes. Ordinairement les artères temporales battent beaucoup et les malades éprouvent un tintement d'oreilles très-incommode : ce symptôme est, ajoute-t-il, un signe qui annonce le délire. Huxham *de feb., cap.* 8, *p.* 98.

'n sentiment de pesanteur vers les tempes :ède souvent les battemens violens, les ;ations accélérées des artères temporales, i que nous l'avons plusieurs fois remarqué: s quelques cas aussi, ce sentiment de anteur est le signe précurseur des hémoriies nasales: cela a particulièrement lieu ;qu'à ce symptôme se joignent la céphagie, des douleurs du cou, l'obscurcissement la vue ; la tension des hypocondres, etc.: *ardentibus autem acutisque febribus os colli dolor, temporum gravitas, ocurum caligo et hypocondrii etiam conntio, nequè cum dolore corripit, his è :ribus sanguis erumpit. Galen. in epidem. 'mment.*

Sémeiotiques des tempes.

Le battement accéléré des artères tempoles avec rougeur des tempes, élévation et nsion des hypocondres et de la région pré›rdiale doivent laisser craindre, en général, ne maladie longue, laquelle se terminera plus souvent par une hémorragie nasale, ar le hoquet ou par les convulsions: *Si, ircà tempora venæ sive arteriæ (hæc enim omina sæpè confundit Hipp.) pulsarint deò vehementer ut ab ægro percipiantur t ab astantibus conspici possint, morbus 'iuturnus significatur, et qui non solvatur*

[redacted]

Séméio-tiques des tempes.

nisi per ea quæ referuntur in textu i. à per sanguinem è naribus fundendum, per singultum, per nervorum resolutionem. Prosp. Martian. in epidem.

C'est une opinion assez généralement reçue que les contusions qui portent sur les tempes, sont plus dangereuses que celles des autres parties de la tête. Cette opinion remonte à Hippocrate qui a dit dans ses coaques : *quibus-cumque tempora præciduntur, convulsio incidit è diverso partis præcisæ;* et Duret en commentant ce passage ajoute : *hîc mi-tiori jactui non tàm resistitur quàm alibi telo ingenti quod validæ vires contorquent.*

Le corps humain considéré autant par rap-port à ses sympathies qu'à cause de son orga-nisation, a été divisé par Bordeu en deux parties perpendiculaires ou latérales qu'il a appelées l'homme droit et l'homme gauche et en deux parties horisontales ou transver-sales, qui constituent l'homme supérieur et l'homme inférieur : un grand nombre de faits viennent confirmer la vérité de ces deux divisions ; nous citerons seulement le suivant comme se rattachant naturellement au sujet qui nous occupe.

Dans la plupart des maladies on observe de la part de la nature, une tendance plus

Séméïotiques des tempes.

as prononcée des mouvemens, tantôt vers
parties supérieures, et tantôt vers les par-
inférieures du corps. Cette considération
ent, dans un grand nombre de cas, une
ce d'indications que le praticien ne doit
négliger ; souvent même c'est à ces
es indications qu'il doit borner ses vues
rapeutiques. Quoiqu'il en soit, nous re-
querons à ce sujet qu'un des caractères
plus importans de la tendance vicieuse
mouvemens vers les parties supérieures,
la réplétion et le battement accéléré des
ères temporales ; et comme on doit craindre
as cette supposition, le délire ou l'apo-
exie, il est bien important d'employer les
vulsifs nécessaires pour appeler les mou-
mens vers les parties inférieures ; à moins,
utefois, que des contre-indications suffi-
ntes, en présentant cette direction supérieure
s mouvemens comme utile et salutaire,
engagent le praticien à se contenter de
ivre, d'épier ces mouvemens pour les mo-
rer seulement dans les cas où ils devien-
roient excessifs.

Rapport de MM. Bousquet *et* Bodin *sur le forceps de* Levret, *brisé par M.* le Sueur.

Lu à la Société, le 15 janvier 1808.

Forceps de Levret brisé par M. le Sueur.

Il est généralement reconnu que la longueur du forceps rend le transport de cet instrument fort incommode : c'est pour ce motif que feu Santorff, professeur en l'université de Copenhague, et l'un de nos associés, a fait briser par une charnière le forceps de Smellie qu'il avoit adopté pour son usage.

M. le Sueur, coutellier à Paris, avantageusement connu pour la construction des instrumens de chirurgie, vient de transporter sur le forceps français, ou de Levret, le même mécanisme que le médecin danois avoit employé sur le forceps anglais ; mais le manche droit et épais, qui termine ce dernier, présentoit plus de surface pour y pratiquer une charnière, que la portion mince, étroite et recourbée, qui tient lieu du même manche dans le forceps de Levret. Il falloit encore ne point altérer sa solidité, et ne rien changer à ses formes dont toutes les parties ont été calculées pour différens usages. Cet artiste a senti toutes ces considérations ; et l'instrument qu'il a soumis à votre examen, dont

tous

vous nous avez chargé de vous faire le rapport, nous a paru remplir parfaitement toutes ces conditions.

Forceps de Levret brisé par M. Le Sueur.

Ainsi, par le moyen d'une charnière de trois lignes de saillie, placée deux pouces au-dessus du pivot, laquelle est fermement maintenue en son arrêt par une languète à bascule logée dans l'épaisseur de la branche, on peut, en pesant sur le bouton de cette bascule, ouvrir la charnière, renverser l'instrument sur lui-même et réduire sa longueur d'un tiers.

Cette diminution permet de porter le forceps dans la poche sans que la femme en travail ni les assistans s'apperçoivent que l'accoucheur en est muni.

Si la proximité, dans les villes, permet de se procurer cet instrument dès qu'il devient nécessaire, on conçoit que, pour l'accoucheur qui exerce dans les campagnes, il deviendra d'un plus grand secours, n'ayant pas les mêmes ressources.

C'est d'après la réunion de ces considérations, que vos commissaires vous invitent à accorder votre approbation à l'auteur de cet instrument (1).

(1) La Société, conformément au vœu de ses commissaires, a approuvé cet instrument.

SÉDILLOT, secrétaire-général.

Rapport de MM. Bousquet *et* Bodin *sur le forceps de* Levret, *brisé par M.* le Sueur.

Lu à la Société le 15 janvier 1808.

Forceps de Levret brisé par M. le Sueur.

Il est généralement reconnu que la longueur du forceps rend le transport de cet instrument fort incommode. C'est par ce motif que feu Saxtorff, professeur en l'université de Copenhague, et l'un de nos associés, a fait briser par une charnière le forceps de Smellie qu'il avoit adopté pour son usage.

M. le Sueur, coutellier à Paris, avantageusement connu pour la construction des instrumens de chirurgie, vient de transporter sur le forceps français, ou de Levret, le même mécanisme que le médecin danois avoit employé sur le forceps anglais; mais le manche droit et épais, qui termine ce dernier, présentoit plus de surface pour y pratiquer une charnière, que la portion mince, étroite et recourbée, qui tient lieu du même manche dans le forceps de Levret. Il falloit encore ne point altérer sa solidité, et ne rien changer à ses formes dont toutes les parties ont été calculées pour différens usages. Cet artiste a senti toutes ces considérations; et l'instrument qu'il a soumis à votre examen, dont

la dent à l'os maxillaire, comme il est facile d'en juger par les fragmens osseux qui enveloppent de tous côtés les racines de cette dent.

Organisat. particulière d'une dent.

Comme on avoit aussi plombé cette dent, depuis même qu'elle étoit douloureuse, M. Surirey voulut examiner les rapports du métal avec la partie dont il remplissoit le vide formé par la carie : dans cette intention il la scia suivant sa longueur sans déplacer le plomb dont aucune partie n'avoit pénétré jusque dans la cavité dentaire, quoiqu'elle fut ouverte du côté de la carie. Mais cette coupe lui fit remarquer au centre de cette cavité un petit osselet, très-dur, blanc, et demi-transparent, qui étoit enveloppé d'une substance pulpeuse et fibreuse.

A la lecture de cette observation, sans avoir égard à la dent dans laquelle on trouva le petit osselet, ma première opinion fut qu'il falloit regarder cet osselet comme une sorte de végétation osseuse, ou comme une ossification de la nature de celles qu'on remarque quelquefois dans les défenses des grands animaux, tels que l'hippopotame ou l'éléphant. Mais depuis, voulant donner suite à cette observation, j'ai fait beaucoup de coupes de dents, tant saines que malades; les

Rapport de MM. Bousquet *et* Bodin *sur le forceps de* Levret, *brisé par M.* le Sueur.

Lu à la Société, le 15 janvier 1803.

Forceps de Levret brisé par M. le Sueur.

Il est généralement reconnu que la longueur du forceps rend le transport de cet instrument fort incommode : c'est pour ce motif que feu Saxtorff, professeur en l'université de Copenhague, et l'un de nos associés, a fait briser par une charnière le forceps de Smellie qu'il avoit adopté pour son usage.

M. le Sueur, coutellier à Paris, avantageusement connu pour la construction des instrumens de chirurgie, vient de transporter sur le forceps français, ou de Levret, le même mécanisme que le médecin danois avoit employé sur le forceps anglais ; mais le manche droit et épais, qui termine ce dernier, présentoit plus de surface pour y pratiquer une charnière, que la portion mince, étroite et recourbée, qui tient lieu du même manche dans le forceps de Levret. Il falloit encore ne point altérer sa solidité, et ne rien changer à ses formes dont toutes les parties ont été calculées pour différens usages. Cet artiste a senti toutes ces considérations ; et l'instrument qu'il a soumis à votre examen, dont

Forceps de Levret brisé par M. le Sueur.

vous nous avez chargé de vous faire le rapport, nous a paru remplir parfaitement toutes les conditions.

Ainsi, par le moyen d'une charnière de trois lignes de saillie, placée deux pouces au-dessus du pivot, laquelle est fermement maintenue en son arrêt par une languète à bascule logée dans l'épaisseur de la branche, on peut, en pesant sur le bouton de cette bascule, ouvrir la charnière, renverser l'instrument sur lui-même et réduire sa longueur d'un tiers.

Cette diminution permet de porter le forceps dans la poche sans que la femme en travail ni les assistans s'apperçoivent que l'accoucheur en est muni.

Si la proximité, dans les villes, permet de se procurer cet instrument dès qu'il devient nécessaire, on conçoit que, pour l'accoucheur qui exerce dans les campagnes, il deviendra d'un plus grand secours, n'ayant pas les mêmes ressources.

C'est d'après la réunion de ces considérations, que vos commissaires vous invitent à accorder votre approbation à l'auteur de cet instrument (1).

(1) La Société, conformément au vœu de ses commissaires, a approuvé cet instrument.

SÉDILLOT, secrétaire-général.

Organisat. particulière d'une dent. incisives, les canines et les petites molaires ne m'ont jamais offert ce phénomène ; mais je l'ai rencontré dans les grosses molaires, surtout dans celles qui étoient affectées de carie ou qui me paroissoient avoir souffert par l'irritation des parties subjacentes.

Le petit osselet n'est pas toujours seul, comme dans le cas de M. Surirey, et comme je l'ai observé dans quelques dents ; il y en a souvent plusieurs très petits. Ils sont tous blancs, diaphanes et affectent la forme ronde ou ovale ; leur superficie est grénue comme celle des stalactites : ils ne sont point flottans dans la cavité dentaire ; mais ils sont adhérens à la membrane qui la tapisse, comme on peut encore en juger par les filamens secs de celle-ci qui les retiennent en place ; quelquefois même ils s'agglomèrent ensemble et deviennent contigus aux parois de la cavité dentaire ; ce qui peut se voir facilement dans les coupes que je mets sous les yeux de la Société, parmi lesquelles on remarque un osselet ovale d'une ligne et demie en long sur une ligne en travers.

Peut-être regardera-t-on cette observation anatomico-pathologique comme de peu d'importance, si l'on ne veut y voir qu'une dén

viation de la matière qui constitue l'organe dentaire. Mais pourquoi n'y pas reconnoître un de ces actes bienfaisans de la nature, au moyen desquels elle cherche à réparer dans les corps animés les pertes qu'ils éprouvent ? La membrane dentaire est le seul organe de l'ossification des dents ; c'est par les fonctions auxquelles elle est destinée que se remplissent et diminuent avec l'âge les cavités et le canal dentaires ; c'est à elle que se rapporte cette concrétion osseuse qui ferme le canal dentaire de la défense d'un hippopotame, qui avoit été rompue et dont on lit la description dans l'Histoire naturelle de Buffon, T. 24, in-12 ; c'est elle qui a servi de moule à ces replis, à ces protubérances osseuses qui se trouvent dans la défense de l'hippopotame, dont j'ai parlé dans un mémoire sur la consolidation des fractures des dents (*Journal général de médecine*, T. 13, p. 276) ; c'est d'elle que dépend la réunion et la consolidation des fractures des dents (*ib.*) : c'est elle enfin qui, par son ossification aussi rapide que continuelle, s'oppose à l'ouverture de la cavité dentaire chez les personnes qui, à force de grincer des dents, en usent totalement les couronnes. Tous ces faits, incontes-

Organisat. particulière d'une dent

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Mars 1828.

Jours.	Thermomètre. Maxim.	Minim.	A midi.	Baromètre. Maximum.	Minimum.	Midi.
1	+ 6,3 mi.	+ 1,0 ma.	+ 6,3	[illegible]	28,4,12 s.	[illegible]
2	+ 7,8 mi.	[illegible]	+ [illegible]	[illegible]	28,4,25 mi.	[illegible]
3	+ 9,1 mi.	+ 4,6 ma.	+ 9,1	[illegible]	28,4,40 ma.	[illegible]
4	+ 8,0 mi.	+ 3,4 ma.	+ 8,0	[illegible]	28,4,00 s.	[illegible]
5	+ 6,4 s.	+ 0,0 min	+ 5,6	[illegible]	28,3,75 s.	[illegible]
6	+ 3,3 s.	[illegible]	+ 2,8	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7	+ 4,4 s.	+ 0,0 s.	+ 3,7	[illegible]	28,1,96 s.	[illegible]
8	+ 5,2 s.	− 1,4 ma.	+ [illegible]	[illegible]	28,1,65 ma.	[illegible]
9	+ 5,2 s.	− 1,6 ma.	+ 4,1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	+ 2,8 mi.	− 1,1 ma.	+ 2,6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11	+ 5,3 s.	− 2,0 ma.	+ 3,3	28,3,00 ma.	28,2,25 s.	[illegible]
12	+ 4,0 mi.	− 2,2 ma.	+ 4,0	[illegible]	28,1,50 mi.	[illegible]
13	+ 5,6 s.	− 1,5 ma.	+ 4,2	[illegible]	28,0,90 mi.	[illegible]
14	+ 6,6 s.	[illegible]	+ 5,0	[illegible]	27,11,53 s.	[illegible]
15	+ 9,6 s.	− 1,2 ma.	+ 8,1	[illegible]	27,11,05 m.	[illegible]
16	+ 8,4 s.	− 1,0 ma.	+ 6,6	[illegible]	27,11,00 s.	[illegible]
17	+ 4,0 s.	− 0,6 ma.	+ 3,9	[illegible]	27,10,28 m.	[illegible]
18	+ 3,4 mi.	− 2,7 s.	+ 3,4	27,11,76 m.	27,10,76 s.	[illegible]
19	+ 6,8 ma.	− 1,9 ma.	+ 6,6	27,9,60 ma.	27,9,20 m.	[illegible]
20	+ 10,4 s.	+ 6,4 ma.	+ 10,2	27,9,25 s.	27,8,04 ma.	[illegible]
21	+ 12,3 mi.	+ 7,4 ma.	+ 12,3	27,10,15 s.	27,9,30 ma.	[illegible]
22	+ 7,5 s.	+ 3,7 s.	+ 5,0	27,11,00 mi.	27,10,50 m.	27,11,00
23	+ 5,2 s.	+ 1,6 ma.	+ 4,4	27,10,35 s.	27,10,75 m.	27,10,50
24	+ 4,2 mi.	+ 2,0 ma.	+ 4,6	27,11,03 s.	27,10,28 m.	27,10,75
25	+ 6,1 s.	− 2,0 ma.	+ 4,9	27,11,00 s.	27,11,50 m.	27,11,55
26	+ 9,3 mi.	+ 1,2 ma.	+ 9,3	27,10,78 s.	27,11,40 m.	27,11,75
27	+ 7,5 s.	+ 2,1 ma.	+ 6,9	28,0,00 s.	27,11,40 m.	28,0,00
28	+ 4,5 s.	− 0,8 ma.	+ 3,9	28,0,50 s.	28,0,00 ma.	28,0,35
29	+ 6,1 s.	+ 1,8 ma.	+ 5,1	28,0,60 mi.	28,0,07 s.	28,0,00
30	+ 4,4 s.	− 2,2 ma.	+ 3,5	27,11,50 m.	27,10,55 s.	27,11,20
31	+ 4,8 s.	− 2,2 ma.	+ 3,2	27,10,90 m.	27,10,25 s.	27,10,80

Vents. Hyg. à midi.

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure.	28 5,20 le 4
Moindre élévation du mercure	27,8,04 le 20
Elévation moyenne	28,0,62
Plus grand degré de chaleur.	+ 12,3 le 21
Moindre degré de chaleur.	− 2,8 le 23
Chaleur moyenne.	[illegible]

[illegible] Par M. Bouvard, astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à midi	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	88,0	N. O.	Couvert, couvert, couvert.
2	90,0	N. O.	Couvert, brouillard, pluie fine, couvert.
3	93,0	Calme.	Couvert, brumeux, couvert, couvert.
4	89,0	N. E.	Beau ciel, brouill., couvert, c. nuageux.
5	75,0	N. E.	Superbe, léger br., beau c., très-beau tems.
6	61,0	N. E fort.	Idem, nuageux, en partie couvert.
7	70,0	N. E. fort	Beau ciel, brouillard, superbe, nuageux.
8	69,0	N. E. fort.	Beau tems, superbe, superbe.
9	67,0	N. E. fort.	Idem, idem, idem.
10	79,0	N. E. fort.	Quelques nuages, couvert, beau tems.
11	55,0	N. E. fort.	Superbe, brouillard, très-beau, idem.
12	55,0	N. E.	Sans nuages, brouill., nuageux, beau ciel.
13	70,0	N. fort.	Superbe, ciel sans nuages, idem
14	66,0	E.	Beau ciel, brouill., c. vaporeux, vaporeux.
15	70,0	N. E.	Superbe, quelques nuages, très-beau tems.
16	58,0	E.	Vaporeux, beau tems, beau ciel.
17	65,0	N. E.	Beau ciel, brouill., quelq. nuages, beau c.
18	70,0	N.	Couvert, couvert, nuageux.
19	77,0	S. E.	Couvert et brouill., couvert, pluie abond.
20	93,0	S. O.	Couvert, couvert, couvert, pluie fine.
21	95,0	S. S. O.	Couv., pluie, br., légèrem. couv., couvert.
22	60,0	E.	Couvert, pluie fine, couvert, très-couvert.
23	60,0	N. E.	Couvert, nuageux, très-beau ciel.
24	66,0	N. E.	Beau ciel, brouillard, nuageux, couvert.
25	70,0	N. E.	Couvert, beau ciel, nuageux.
26	60,0	S. E.	Couvert, brouillard, couv., nuageux, vap.
27	86,0	N.	Couv., brouill., très-nuag., couv. par int.
28	60,0	N. E.	Nuageux, beau tems, superbe.
29	51,0	N. E.	Très-beau ciel, brouill., superbe, superbe.
30	56,0	N. E.	Superbe, idem, idem.
31	66,0	N. E.	Quelques nuages, couvert, couvert, gres.

Nomb. de jours beaux.	22	Le vent a s. du N.	9 fois.
de couvert	9	N. E.	17
de pluie.	5	E.	4
de vent.	30	S-E.	14
de gelée.	21	S.	3
de tonnerre.	0	S-O.	2
de brouillard.	21	O.	1
de neige.	1	N-O.	5

Thermomètre des caves de Réaumur.

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 m. 0,01129 — 5 lig.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Mars [illegible]

Jours	Thermomètre			Baromètre		
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Midi
1	[illegible]	+ 1,5 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2	[illegible]	— — — —	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	+ 4,0 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	+ 3,9 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible],3,04 s.	[illegible]
7	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8	[illegible]	— [illegible] m.	[illegible]	[illegible]	[illegible],1,65	[illegible]
9	[illegible]	— [illegible] m.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	[illegible]	— 2,1 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible],2,18	[illegible]
11	[illegible] s.	— 2,8 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible],2,26 s.	[illegible]
12	[illegible] mi.	— 2,4 m.	[illegible]	[illegible]	[illegible],1,53	[illegible]
13	[illegible] s.	— [illegible] m.	[illegible]	[illegible]	[illegible],0,90 mi.	[illegible]
14	0,6 s.	— 3,0 m.	5,[illegible]	[illegible]	27,11,53 s.	[illegible]
15	[illegible] s.	— 1,3 m.	4,[illegible]	[illegible]	27,11,05 m.	[illegible]
16	[illegible] s.	— [illegible] m.	6,[illegible]	[illegible]	27,11,0[illegible] s.	[illegible]
17	4,5 s.	+ 1,6 m.	[illegible]	27,11,92 s.	27,10,28 m.	27,11,25
18	[illegible] m.	— 2,7 s.	3,[illegible]	27,11,70 m.	27,10,76 s.	27,11,30
19	5,6 m.	— 4,9 m.	[illegible]	27,9,60 m.	27,9,2[illegible] m.	[illegible]
20	10,4 s.	+ 6,4 m.	10,[illegible]	27,9,33 s.	27,8,[illegible]4 m.	[illegible]
21	11,3 m.	+ 9,6 m.	[illegible]	27,[illegible],15 s.	27,9,30 m.	[illegible]
22	[illegible],5 s.	+ 3,7 s.	5,[illegible]	27,11,00 mi.	27,10,30 m.	27,11,00
23	[illegible] s.	— 1,4 m.	[illegible]	27,10,35 s.	27,10,[illegible] m.	27,10,50
24	[illegible],2 mi.	— 2,0 m.	4,[illegible]	27,11,03 s.	27,10,28 m.	27,10,7[illegible]
25	3,1 s.	— 2,0 m.	4,[illegible]	27,11,[illegible] s.	27,11,50 m.	27,11,5[illegible]
26	3,3 mi.	+ 1,2 m.	9,[illegible]	27,11,70 s.	27,11,40 m.	27,11,75
27	7,5 s.	+ 2,1 m.	0,[illegible]	28,0,00 s.	27,11,[illegible] m.	28,0,00
28	[illegible] s.	— 0,0 m.	3,[illegible]	[illegible] s.	28,0,00 m.	28,0,3[illegible]
29	6,1 s.	— 1,6 m.	5,[illegible]	28,0,60 mi.	28,0,07 s.	28,0,00
30	4,[illegible] s.	— 2,2 m.	3,[illegible]	27,11,30 m.	27,10,55 s.	27,11,2[illegible]
31	4,5 s.	— 2,2 m.	3,[illegible]	27,10,90 m.	27,10,[illegible]5 s.	27,1[illegible],80

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure. . . . . 28 5,2[illegible] le 4
Moindre élévation du mercure . . . . 27,8,0[illegible] le 20
Élévation moyenne 28.0.62
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 12,3 le 21
Moindre degré de chaleur. . . . . — 4,8 le [illegible]
Chaleur moyenne. . . . . + 4,9 [illegible]

[illegible] À L'OBSERV[illegible] Par M. B[illegible], astronome, membre de l'Institut national.

Jours.	Hyg. à midi	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE.
1	88,0	N. O.	Couvert, couvert, couvert.
2	90,0	N. O.	Couvert, brouillard, pluie fine, couvert.
3	93,0	Calme.	Couvert, brumeux, couvert, couvert.
4	89,0	N. E.	Beau ciel, brouill., couvert, tr. nuageux.
5	75,0	N. E.	Superbe, léger br., beau c., très-beau tems.
6	61,0	N. E. fort.	Idem, nuageux, en partie couvert.
7	70,0	N. E. fort.	Beau ciel, brouillard, superbe, nuageux.
8	69,0	N. E. fort.	Beau tems, superbe, superbe.
9	67,0	N. E. fort.	Idem, idem, idem.
10	79,0	N. E. fort.	Quelques nuages, couvert, beau tems.
11	55,0	N. E. fort.	Superbe, brouillard, très-beau, idem.
12	55,0	N. E.	Sans nuages, brouill., nuageux, beau ciel.
13	70,0	N. fort.	Superbe, ciel sans nuages, idem.
14	66,0	E.	Beau ciel, brouill., c. vaporeux, vaporeux.
15	70,0	N. E.	Superbe, quelques nuages, très-beau tems.
16	66,0	E.	Vaporeux, beau tems, beau ciel.
17	61,0	N. E.	Beau ciel, brouill., quelq. nuages, beau c.
18	70,0	N.	Couvert, couvert, nuageux.
19	77,0	S. E.	Couvert et brouill., couvert, pluie abond.
20	93,0	S. O.	Couvert, couvert, couvert, pluie fine.
21	95,0	S. S. O.	Couv., pluie, br., légèrem. couv., couvert.
22	80,0	E.	Couvert, pluie fine, couvert, très-couvert.
23	61,0	N. E.	Couvert, nuageux, très-beau ciel.
24	66,0	N. E.	Beau ciel, brouillard, nuageux, couvert.
25	70,0	N. E.	Couvert, beau ciel, nuageux.
26	99,0	S. E.	Couvert, brouillard, couv., nuageux, vap.
27	88,0	N.	Couv., brouill., très-nuag., couv. par int.
28	60,0	N. E.	Nuageux, beau tems, superbe.
29	51,0	N. E.	Très-beau ciel, brouill., superbe, superbe.
30	56,0	N. E.	Superbe, idem, idem.
31	66,0	N. E.	Quelques nuages, couverts, couvert, gres.

Récapitulation.

Nomb. de jours beaux. . .	22	Le vent a s. du N. . .	9 fois.
de couvert	9	N. E.	17
de pluie.	5	E.	4
de vent.	30	S-E.	14
de gelée.	21	S.	3
de tonnerre.	0	S-O.	2
de brouillard.	21	O.	1
de neige.	1	N-O.	5

Thermomètre des caves de Réaumur.

Eau de pluie tombée dans le c. du mois 0 m. 0,01129 — 5 lig.

Sur l'anatomie du cerveau.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau, suivant la méthode adoptée à l'École de Médecine de Paris.

L'ouvrage anonyme, dont nous allons donner une notice, est de M. Chaussier : nous nous empressons d'en prévenir nos lecteurs, d'abord, parce que ce nom ne peut qu'ajouter aux succès de l'ouvrage ; ensuite, parce que l'ouvrage nous a paru en tout digne de son auteur ; enfin, parce que le public est assez généralement instruit que cet ouvrage nous vient du professeur désigné : et dans le cas où on ne le sauroit point d'avance, il y a dans le livre un grand nombre de passages qui ne laissent aucun doute à cet égard. Comme ce n'est point là une anatomie complette du cerveau, l'auteur a peut-être dédaigné d'attacher son nom à une simple notice laquelle paroît exclusivement réservée aux jeunes gens qui suivent ses cours : cette notice contient cependant beaucoup plus de choses nouvelles que certains traités généraux d'anatomie ; et encore une fois, ce travail ne peut que faire honneur à la réputation de M. Chaussier.

Indépendamment des divers anatomistes qui, dans leurs traités généraux d'anatomie, se sont naturellement occupés de la structure du cerveau, l'organisation particulière de cet organe et l'importance des fonctions qui lui sont départies, lui ont encore mérité l'attention spéciale et exclusive de plusieurs anatomistes, dans le nombre et à la tête desquels nous rangerons Vicq-d'Azyr.

ouvrage de M. Chaussier, qui paroît aujourd'hui, composé depuis sept ans, il en a été fait men- expresse dans le *Journal général de Médecine*, t. VIII, p. 220 et suivantes; et M. Bordin qui en communication, en a, plusieurs fois, fait ge dans son *Cours d'études médicales ou exposition la structure de l'homme*. Paris, 1803.

Sur l'anatomie du cerveau.

Cet ouvrage a d'abord le mérite de contenir une scription sommaire du cerveau et de ses différentes rties, d'en indiquer l'organisation, et sur-tout assigner la liaison et les rapports qui unissent tr'elles les diverses parties dont cet organe est com- sé. On verra dans cette notice, comme l'a dit l'auteur i-même, que la véritable structure du cerveau n'étoit s aussi inconnue qu'on affecte de le dire aujourd'hui; que l'on n'a pas toujours considéré cet organe comme ne pulpe inorganique d'une consistance plus ou moins rande, dans laquelle les anatomistes ont, jusqu'à résent, tranché comme dans un pain de beurre ou un romage, sans y rien voir et y chercher que ce que l'on y a observé depuis plusieurs siècles. » On y verra, au contraire, que depuis long-temps et malgré l'im- perfection des méthodes généralement adoptées, cer- tains anatomistes ont très-bien étudié et apperçu la disposition striée, fibrée des différentes parties de cet organe; qu'ils en ont suivi les connexions, le concours à différens points, et la direction à un centre prin- cipal; on y remarquera aussi que c'est sur-tout aux anatomistes français que l'on doit les observations les plus exactes, les remarques les plus importantes et les recherches les plus nombreuses sur le cerveau.

Parmi les diverses découvertes consignées dans cet

[redacted]
Sur l'anatomie du cerveau.

et lorsqu'on presse le crâne, on voit le sang so[rtir]
en gouttelettes du tissu de l'os, pour se répandre
la surface de la table interne. Cela se remarque s[ur-]
tout d'une manière très-frappante dans les sujets q[ui]
sont morts d'apoplexie sanguine, de strangulation
de quelqu'autre affection qui a empêché le retour
sang de la tête au cœur. Il sembleroit même q[ue]
les artères qui se distribuent au crâne, sont prin[ci-]
palement disposées sur la table externe, et les vein[es]
dans le diploë et sur sa table interne.

Quoiqu'il en soit, dans l'enfance où le diploë e[st]
à peine apparent, ces veines sont très-petites, pe[u]
flexueuses, peu rameuses; elles acquièrent avec l'âg[e]
une plus grande capacité, leurs rameaux sont nom[-]
breux, flexueux, leurs anastomoses très-fréquentes
enfin, dans la vieillesse où les tables des os so[nt]
très-compactes, peu poreuses, et la circulation pe[u]
active dans les réseaux capillaires, ces veines de[-]
viennent considérables, quelquefois même elles for[-]
ment des nodosités et paroissent variqueuses. Ce[tte]
augmentation si remarquable dépend des changemen[ts]
que les os éprouvent dans leur texture, dans le[ur]
mode de circulation. Aussi ces veines sont grosse[s]
fort dilatées dans de jeunes sujets lorsqu'ils éprouv[ent]
certaines affections des os.

Pour appercevoir la distribution entière des vein[es]
diploïques, il faut avec le ciseau et le maillet e[n]
lever la table externe du crâne, non seulement [au]
sommet de la tête, mais aussi à la base et [dans]
toute son étendue.

Nous nous arrêterons là sur l'ouvrage de M. Chau[s-]
sier : il faut le lire pour saisir la clarté, l'éten[due]

méthode, avec lesquels l'auteur conduit à la connoissance anatomique du cerveau et de ses différentes parties. Et si quelque chose diminue le genre de mérite dont nous parlons, c'est, sans doute, le grand nombre de dénominations nouvelles dont les descriptions se trouvent mêlées; dénominations qu'il faut souvent étudier long-tems pour en concevoir la signification, lorsque l'explication ne se trouve pas à côté. Nous ferons à ce sujet les remarques suivantes :

Sur l'anatomie du cerveau.

1°. L'anatomie étoit portée à-peu-près à son plus haut degré de perfection possible avant qu'on en augmentât la nomenclature; et l'expérience a appris que ces changemens ne la rendoient ni plus facile à enseigner, ni plus aisée à apprendre.

2°. La dénomination d'une partie ne sauroit en désigner ni la situation, ni les rapports, ni ses usages, etc.; elle ne sauroit, enfin, remplacer une bonne description toujours indispensable, quelle que soit la dénomination.

3°. Les bases de ces changemens de dénominations ne sauroient être fixes ni leurs résultats invariables. Trois ou quatre anatomistes fameux se sont occupés de ces changemens, et ils ont fait chacun une nomenclature différente.

4°. Condillac a dit que dans certaines sciences les langues sont mal faites, sans qu'on s'en apperçoive, et que, si l'on s'en doute, on les refait plus mal encore. C'est, en effet, là ce qui est arrivé pour l'anatomie; et dans toutes les dénominations nouvelles, il y en a à peine quelques-unes qui, dans leur signification propre, ne présentent une idée fausse de la chose qu'elles sont destinées à exprimer.

Sur l'anatomie du cerveau.

Arrêtons-nous à la première de ces dénominations. Jusques-là on avoit appelé cerveau, ou la masse cérébrale en entier, ou seulement sa partie supérieure, pour la distinguer ensuite du cervelet, et jamais il n'y avoit eu d'erreur; en sorte qu'on savoit fort bien se faire entendre, lorsqu'on vouloit désigner ou la masse cérébrale en entier, ou seulement sa partie supérieure. Aujourd'hui on désigne l'ensemble, la totalité de l'organe contenu dans le crâne, sous le titre d'encéphalon, dénomination tirée du grec, *comme de raison*, et composée de [illegible] *la tête*, c'est-à-dire, qui est dans la tête. Mais il y a autre chose dans la tête que le cerveau proprement dit: et indépendamment du commencement de la moëlle épinière ou de la moëlle allongée, il y a encore la dure-mère, l'arachnoïde et la pie-mère que l'on pourroit appeler aussi encéphales d'après le véritable esprit de la nouvelle nomenclature.

Mais en voilà assez sur cet article: comme les changemens de noms ne constituent qu'une très-petite partie, et ne sont qu'une considération fort accessoire dans cet ouvrage, nos réflexions ne sauroient porter la moindre atteinte à son mérite et à son utilité, qualités dont les bases sont fondées sur des vérités bien autrement importantes et bien plus essentielles.

F. J. D.

Trait

aité des hémorragies ; par J. LORDAT, *médecin et chirurgien du dépôt de mendicité de Montpellier.*

2°. *Extrait par M.* C. CAIZERGUES, *D. M.*

Traité des hémorrag.

I. PARTIE. — M. Lordat ayant assigné les causes immédiates des hémorragies, s'occupe de la recherche des éloignées, c'est-à-dire, de celles dont les prochaines sont elles-mêmes un effet.

L'auteur rapporte les causes éloignées, 1°. à l'action des choses non-naturelles ; 2°. à l'influence des tempéramens, des âges et des sexes ; 3°. à une loi particulière de la vie, qui ramène après certains intervalles divers actes déjà opérés ; 4°. à plusieurs affections contre nature.

Mais comme les causes de cette dernière sorte sont nombreuses et très-importantes, et que les hémorragies ont à leur tour une grande influence sur les maladies dont elles dépendent, M. Lordat renvoie l'examen de ces rapports mutuels à la quatrième partie.

I. Les causes de la première classe, ou les choses non-naturelles, agissent, 1°. d'une manière indirecte, en introduisant une disposition morbifique, ou même quelqu'une des maladies dont les évacuations sanguines sont des symptômes ou des modes de solution ; 2°. d'une manière directe, c'est-à-dire, qu'elles préparent et décident les mouvemens et les affections vitales d'où les hémorragies proviennent immédiatement. Notre auteur ne s'occupe que de ces dernières, et il examine leur action dans la production de chaque genre d'hémorragie. Après avoir observé que l'opinion qui attribue les hémorragies du premier genre à

Traité des hémorrag. la rupture des vaisseaux par l'effet de la pléthore, a dû nuire à l'étude des causes procatarctiques, puisqu'on s'est arrêté à toutes celles qui favorisent la pléthore, (telles qu'une nourriture abondante, une vie oisive, le sommeil trop prolongé, l'exposition à une température pareille à celle du printems, etc.) et avoir convenu que la surabondance du sang est un des stimulus qui provoquent l'hémorragie ; M. Lordat pense que l'on reste plus près des faits, et l'on ne s'expose pas à méconnoître des agens très-réels, lorsqu'on dit 1°. que l'abus prolongé des excitans, même de ceux auxquels on ne peut pas imputer d'accroître la masse du sang, est une cause efficace des hémorragies de ce genre ; que par conséquent ils doivent agir en introduisant une disposition à des mouvemens vicieux du systême sanguin ; 2°. que cette cause est puissamment secondée par tout ce qui tend à donner à ces mouvemens une forme fluxionnaire.

M. Lordat divise en trois ordres les causes procatarctiques des hémorragies par expansion. Dans le premier, il place tout ce qui tend à produire une foiblesse relative dans le tissu cellulaire et dans la peau, foiblesse qui diminue la résistance naturelle des pores; dans le second, les causes qui en stimulant immédiatement et avec douceur toute la surface extérieure du corps et sympatiquement les intérieures, provoquent un mouvement excessif du systême sanguin vers les vaisseaux capillaires, et disposent en même tems les pores à se dilater; enfin, dans le troisième, tout ce qui peut exciter la fièvre ou causer une commotion équivalente, comme la fatigue, les passions vives, etc. Les choses non-naturelles et les impressions exté-

rientes capables d'amener les hémorragies du troisième genre sont toutes celles qui, par des irritations locales, excitent dans un organe des mouvemens fluxionnaires contre nature, d'une étendue bornée, et qui, par une sorte de titillation, invitent les pores exhalans à s'ouvrir. Ainsi l'abus des plaisirs vénériens dispose les organes de la génération à des hémorragies, suivant les observations d'Hippocrate, d'Aristote, de Borel et d'autres, etc. etc.

Mais si cette irritation locale est très-vive, elle peut solliciter la constriction tonique des pores, et s'opposer ainsi aux effets de la fluxion qu'elle provoque; ce qui donne à M. Lordat l'explication de l'opposition apparente qui se trouve entre certains faits. Par exemple, des deux suivans: Ramazzini raconte qu'une fille qui travailloit dans une fabrique de tabac, rendoit du sang par les voies hémorroïdales, dès qu'elle s'asseyoit sur des feuilles de cette plante; tandis que l'application immédiate du tabac sur la membrane pituitaire supprime quelquefois des hémorragies habituelles.

Enfin, M. Lordat rapporte deux observations, d'après lesquelles il paroît que chez certains individus, les mouvemens de fluxion nécessaires pour produire les effusions sanguines, sont soumis à la volonté, etc.

Les hémorragies adynamiques sont préparées par tout ce qui introduit une asthénie profonde dans les solides, et qui donne au sang une ténuité contre nature. On les observe chez ceux qui font usage d'une nourriture peu substancielle, et chez ceux qui sont exposés aux causes affoiblissantes nombreuses réunies dans les prisons et dans les vaisseaux. Lorsqu'une

Traité des hémorrag.

foiblesse considérable et la mauvaise constitution du sang disposent aux hémorragies adynamiques, il suffit de peu de chose pour les produire, comme d'un mouvement brusque, d'une contraction des muscles opérée avec plus de force qu'à l'ordinaire, d'une affection morale même légère, etc.

Dans le cinquième genre, la résistance naturelle des solides à la pression latérale du sang est diminuée dans une partie, par les causes qui en relâchent et entament le tissu, par celles qui affoiblissent le ton vital et enfin par celles qui disposent immédiatement les exhalans à la dilatation active, etc.

L'auteur examine successivement les causes procatarctiques des autres genres.

Aucun âge n'est exempt d'hémorragies *spontanées*; et, en exceptant la première enfance et la *décrépitude*, elles ne sont pas beaucoup plus fréquentes dans un âge que dans un autre. « Il est vraisemblable que chaque âge est plus en rapport avec un genre déterminé d'hémorragie; ainsi la jeunesse est favorable aux mouvemens de fluxion générale; l'âge viril, où les dispositions hypocondriaque, fluxionnaire, goutteuse se développent, aux effusions par fluxion bornée; la vieillesse, où l'atonie et la cachexie font des progrès rapides, aux hémorragies adynamiques et à celles par défaut de résistance locale. »

« Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans les sujets disposés aux évacuations sanguines, l'âge change la voie d'expulsion, de sorte qu'aux épistaxis succèdent les hémoptysies, qui sont remplacées elles-mêmes par les hémorroïdes, ainsi que l'a fort bien observé Stahl. »

Traité des hémorrag.

Quant à l'influence du sexe, les femmes sont plus ɪjettes que les hommes à toutes les hémorragies ɔontanées.

M. Lordat admet chez la femme l'existence d'une isposition hémortagique primordiale, dont les effets, ıans l'ordre naturel, sont en harmonie avec l'action de a matrice, mais n'y sont pas toujours subordonnés, ȷuoiqu'en ait dit Bordeu.

Cette disposition se montre ordinairement avec l'aptitude à la génération et disparoît avec cette faculté. C'est à l'occasion des orgasmes périodiques de l'utérus que ces évacuations s'opèrent. Mais rien n'est plus fréquent que de voir chez les femmes des hémorragies périodiques dans des cas où cette espèce d'action de la matrice n'en peut absolument point être regardée comme la cause. L'on a vu souvent les mois s'établir long-tems avant le développement des organes de la génération, et revenir après que la faculté de concevoir n'existe plus. Les hémorragies régulières et précoces paroissent tellement indépendantes de l'action de la matrice, qu'elles se font par des voies fort éloignées, ainsi que l'ont vu Helwig et autres.

M. Lordat en conclut que les évacuations des femmes ne sont pas essentiellement dépendantes de l'action de l'utérus, mais d'une disposition qui existe par elle-même et dont cette action peut provoquer les effets.

L'opinion générale est que les hommes sont plus sujets aux hémorroïdes que les femmes. M. Lordat avance au contraire, d'après sa propre expérience, qu'il y a plus de femmes atteintes de cette maladie que d'hommes ; ce qui le confirma dans l'idée de cette

disposition hémorragique primordiale qui lui paroît exister chez les femmes.

L'auteur note comme autant de circonstances qui rendent les hémorragies très-fréquentes chez les femmes, 1°. leur constitution propre, qui est favorable aux mouvemens expansifs ; 2°. l'exaltation des facultés vitales de la matrice dans le tems de la fécondité ; 3°. leur constitution nerveuse qui exalte les sympathies des organes, etc.

II. Les hémorragies spontanées sont sujettes à des retours. Les récidives sont assez souvent séparées par des intervalles irréguliers ; mais quelquefois ces intervalles sont égaux, et alors les effusions prennent le nom de *périodiques*.

Stahl attribue les retours des hémorragies au renouvellement du besoin ou à l'habitude ; Cullen, à la permanence de la cause qui avoit produit la première, et à la pléthore que doit engendrer la diminution des excrétions durant et après l'effusion sanguine ; Médicus, à la cause des fièvres intermittentes, etc.

M. Lordat dit qu'on a trop borné le nombre des causes qui amènent ces retours. Il en indique plusieurs qu'on a négligées, et sur l'action desquelles il donne des explications aussi ingénieuses que satisfaisantes.

4e. Partie. — Cette partie a pour objet d'assigner la place que les hémorragies occupent dans le système des phénomènes vitaux, ainsi que leurs rapports avec ces phénomènes, et de déterminer les cas où elles doivent être considérées comme des fonctions conservatrices ou comme des accidens ; enfin la manière dont elles sont utiles ou nuisibles.

On doit estimer l'utilité des hémorragies, d'après

connoissance de leurs effets, soit primitifs, soit secondaires; et celle des inconvéniens qui sont la suite de leur suppression ou des obstacles opposés aux efforts naturels. C'est par l'étude de ces objets que M. Lordat commence; en désignant d'après les faits les circonstances par rapport auxquelles les hémorragies des divers genres sont utiles ou nuisibles, et en examinant quel est celui des élémens de chacune auquel l'effet avantageux ou préjudiciable peut être attribué.

Les faits que cet examen lui fournit, lui servent pour juger ce qu'on a dit de l'utilité des hémorragies, et pour s'élever à des principes moins généraux, mais plus conformes à la saine pratique.

Il considère enfin tous les genres d'hémorragies dans leurs rapports avec les maladies, et il tâche de découvrir leur influence réciproque.

1°. Parmi les effets primitifs des hémorragies, il choisit les plus constans; les exceptions qui se rapportent à des circonstances individuelles ne pouvant être de son objet.

« L'hémorragie par fluxion générale produit un bien-être prompt et fait éprouver un sentiment d'excitation, quand elle vient dissiper une pléthore réelle, accompagnée de la distension douloureuse des vaisseaux et de ce que les praticiens appellent *oppression des forces*. »

Cette hémorragie est encore indispensable, lorsque les puissances qui opèrent l'hématose, ont acquis une activité vicieuse, et que, pour ainsi dire, le malade se fond en sang. Cet effet donne l'explication de ces pertes énormes de sang, dont on lit les observations dans différens auteurs, et qui n'ont pu avoir lieu sans

un très-grand danger pour les malades, parce que le sang étoit remplacé avec autant de promptitude qu'il étoit évacué, par l'effet d'une modification particulière des forces vitales qui imprime aux chairs, aux humeurs une tendance rapide à reprendre la nature de ce fluide.

Un autre effet avantageux de cette hémorragie, est de dissiper les symptômes de l'orgasme hémorragique et ceux de l'appareil fluxionnaire.

Enfin, dans un effort dépuratoire, une effusion sanguine de ce genre peut entraîner au dehors les matières que cet effort doit évacuer, en même tems qu'elle offre la solution naturelle des mouvemens qui constituent ce même effort. Ainsi les goutteux échappent souvent au paroxysme de leur affection, si, lorsqu'il *est imminent*, il survient une hémorragie de cette sorte.

M. Lordat rapporte l'utilité de cette hémorragie sous ces deux derniers points, 1°. à la propriété que possède l'effusion d'user l'appareil fluxionnaire; 2°. à l'avantage de servir de véhicule pour chasser la matière nuisible.

Mais, excepté le cas de pléthore, la perte de sang est toujours affoiblissante. Il est impossible d'assigner le terme où l'écoulement doit s'arrêter pour que la foiblesse ne soit pas funeste. Cela varie suivant diverses circonstances accidentelles.

Les hémorragies du premier genre peuvent devenir promptement mortelles par leur abondance et leur impétuosité. M. Lordat pense que cette terminaison funeste arrive surtout lorsqu'elles ont été la suite d'excès qui avoient fatigué des organes divers, de manière à pour-

pter la nature en différens sens, et à amener un dé-
lire qu'il compare à la malignité.

M. Lordat remarque, que la foiblesse produite par les évacuations sanguines promptes et abondantes, porte un état nerveux qui dispose aux spasmes et aux mouvemens convulsifs, tandis que celle qui vient à la suite d'hémorragies chroniques s'accompagne d'une [illegible] la cachexie.

Pour établir les effets immédiats des hémorragies par expansion, M. Lordat distingue celles qui sont provoquées par les excitans appliqués sur tout le corps, d'avec celles qui dépendent d'un mouvement expansif spontané.

Les premières affoiblissent à pure perte.

Les secondes délivrent le malade d'une anxiété cruelle qu'il ressentoit à la région épigastrique, depuis que l'effort s'étoit établi. Ce que l'on voit non-seulement dans les hémorragies par expansion, mais encore dans l'éruption des pétéchies, etc.

Dans certaines circonstances ces hémorragies et les pétéchies paroissent avoir un effet dépuratoire; ce qui constitue une autre sorte d'utilité.

Les hémorragies par fluxion locale débarrassent l'organe par où elles se font d'un sentiment pénible qu'y causent les mouvemens fluxionnaires et la congestion; le sang qu'elles évacuent peut encore servir de véhicule à des matières nuisibles; ainsi quand il se fait une fluxion goutteuse vers quelque viscère, une hémorragie par cette voie prévient l'accumulation du sel terreux dont les humeurs abondent.

Mais ces avantages n'empêchent pas, que hors le cas

Traité des hémorrag.

de pléthore, la perte ne soit effoiblissante, et par conséquent nuisible.

Les hémorragies adynamiques ne sont utiles sous aucun rapport. Elles ne font qu'ajouter à la foiblesse déjà très-considérable qui les produit.

Les hémorragies par foiblesse locale sont à-peu-près indifférentes, lorsqu'elles ne sont pas assez abondantes pour affoiblir.

Les heureux effets de l'hémorragie traumatique se rapportent principalement à la blessure, et consistent en ce que 1°. les humeurs amassées par le mouvement fluxionnaire sont promptement expulsées; 2°. la douleur devient moindre: 3°. l'inflammation est moins probable.

Quant aux hémorragies des gros vaisseaux, *si elles* ont quelque avantage, il est éclipsé par *le danger* pressant auquel elles exposent.

Le soulagement qu'amènent les hémorragies par expression, est purement local, ou ne s'étend qu'à proportion de l'influence de l'organe affecté.

Elles ont deux inconvéniens, l'altération de la texture de l'organe, et l'affoiblissement qui résulte de la perte.

Une hémorragie sympathique n'est jamais utile.

2°. *Effets secondaires.* Les hémorragies fréquentes produisent à la longue, ou une tendance continuelle à la pléthore, ou une foiblesse profonde qui dégénère en quelque maladie cachectique.

La tendance à la pléthore s'introduit de cette manière: chez un homme en qui l'hématose se fait convenablement, la soustraction d'une portion de sang est suivie d'une réparation prompte; quand la

in de cette réparation s'est fait sentir plusieurs , les actes nécessaires pour y subvenir deviennent tuels ; et si alors l'évacuation vient à manquer, oit en résulter la pléthore.

orsque la réparation n'est pas proportionnée aux es, soit à cause de l'abondance, ou de la fréquence ême des hémorragies, soit à cause de l'imperion des actes qui opèrent l'hématose, il s'introduit : débilité profonde qui traîne à sa suite la bouure, l'anasarque, l'ascite, la diarrhée, etc. Stahl ne voyant dans les hémorragies que des actes nservateurs dirigés par une intelligence, croit que s maladies sont l'effet de la suppression des pertes nguines; que le sang dont l'évacuation est gênée 1 empêchée, obstrue les viscères, et que de-là aissent la difficulté de la circulation et la transsuation de la sérosité.

M. Lordat combat cette opinion par des faits qui a contredisent parfaitement, et y substitue une théorie plus exacte et plus conforme à tous ces phénomènes dont elle fournit la véritable explication.

« Quand la foiblesse, dit M. Lordat, s'est introduite lentement à la suite de causes qui agissent avec constance, elle est presque toujours liée à une diathèse séreuse. C'est ce qu'on voit dans les fièvres intermittentes, dans les maladies de langueur, etc., dont les œdèmes, les épanchemens séreux forment le cortège. Or les pertes sanguines opiniâtres amènent une foiblesse pareille; ce sont les produits de cette diathèse qui joints à l'asthénie profonde et à certaines dégénérations particulières des humeurs, telles que la scorbutique, forment les diverses maladies dont

nous parlons ; comme ils s'évacuent en partie a[vec] le sang, tant que l'hémorragie dure, elle peut e[n] empêcher pour un tems l'accumulation ; mais malg[ré] cet effet palliatif, il n'est pas moins vrai que la pert[e] introduit et accroît prodigieusement la foiblesse, e[t] par conséquent la cause essentielle du mal. »

La disposition des forces vitales d'où dépend la dégénération des humeurs en sérosités, favorise aussi la formation des gaz L'association fréquente de la *tympanite* et de l'ascite en est une preuve. On en trouve une autre dans l'observation de Littre, qui a trouvé une grande quantité de fluide aériforme dans les vaisseaux sanguins de personnes mortes d'hémorragies chroniques.

Lorsque la régénération du sang est trop *lente*, eu égard aux pertes, et que les causes secondaires ne viennent point se joindre à la principale pour produire les maladies cachectiques, il résulte des hémorragies fréquentes une véritable inanition mortelle. Lieutaud, de Haën et autres ont trouvé les vaisseaux et le cœur entièrement vides chez des personnes mortes à la suite de trop fréquentes phlébotomies, etc.

Un autre inconvénient des hémorragies, de quelque genre qu'elles soient, c'est d'altérer la structure de l'organe par où elles se font, l'appareil des actives y pousse les humeurs qui s'y coagulent et l'engorgent; la foiblesse qui occasionne les passives, désorganise son tissu.

Après avoir cité les inconvéniens qu'il y a à trop restreindre avec les empiriques l'étendue des maux qui résultent de la suppression des hémorragies, ou à exagérer avec les dogmatiques les accidens qui en

la suite; après avoir posé les vrais principes oivent nous guider dans la connoissance de ces ens, M. Lordat définit la *suppression*, nonment la cessation subite et forcée d'une héagie actuelle, mais encore l'interruption des re d'une hémorragie habituelle.

Traité des hémorrag.

établit ensuite que la suppression d'une hémors actuelle de premier, second et troisième genre, e, pour l'ordinaire, des accidens très-prompts, e que la continuation de l'effort maintient le iment d'incommodité et les autres symptômes es qui l'accompagnent chez certains individus.

i l'hémorragie est du premier ou du troisième re, il s'opère une congestion dans l'organe par l'écoulement se faisoit, et c'est de-là que pronent une multitude d'accidens relatifs à l'importce de cet organe, tels que l'épilepsie après la pression des hémorragies nasales, etc. Il peut iver aussi que le centre de la fluxion change; s'il place dans la substance de quelque viscère, le nsport doit être regardé comme une métastase ngereuse.

La suppression d'une effusion sanguine critique duit la recrudescence de la maladie que cette morragie devoit juger.

Si la suppression des hémorragies vulnéraires ne pas craindre les métastases, elle expose à tous s effets de la congestion.

La suppression des hémorragies sympathiques, s adynamiques, n'a pas de suites fâcheuses.

La suppression des effusions sanguines du septième

Traité des hémorrag.

genre, détermine un amas de sang dans la parti affectée et la gêne des fonctions de cette partie.

La suppression des hémorragies actives habituelle amène divers accidens : la pléthore, des mouvemens fluxionnaires irréguliers et vagues, soit vers les parti extérieures, soit vers les viscères, mouvemens qui gardent quelquefois la forme des vrais efforts hémorragiques insuffisans, et qui revêtent quelquefois un autre caractère, comme celui de l'inflammation, etc., de l'hystéritie, de la goutte, etc., etc.

Quant aux hémorragies passives l'adynamique ne cesse, d'ordinaire, qu'au moyen d'un changement avantageux dans le système des forces, et les autres n'ont pas une influence suffisante pour que leur interruption soit suivie de quelque chose de *remarquable*.

M. Lordat considère ensuite les divers faits qu'il a exposés et classés dans le cours de ce traité ainsi que les conclusions immédiates qu'il en a tirées, et après les avoir comparés, il en déduit des résultats généraux qui constituent la véritable théorie des effusions sanguines.

Mais avant d'établir ces résultats, il rappelle les idées fondamentales du système de Stahl.

1°. « L'hémorragie spontanée est une fonction essentiellement conservatrice, opérée pour une fin qui est la soustraction d'une certaine quantité de sang surabondant, dont on auroit à craindre des accidens graves, surtout chez les personnes d'une constitution éminemment sensible, c'est-à-dire, qui ont un penchant irrésistible à des affections morales très-vives, et qui sont fort exposées aux irrégularités des mouvemens du sang. »

2°. Cette évacuation essentiellement utile par sa devient quelquefois la cause de maux redoutables ; s c'est d'une manière indirecte, et seulement lors- des obstacles l'empêchent ou la rendent incom- te ; que des causes extérieures excitantes portent à cès l'intensité du mouvement qui l'opère, ou que morragie se fait par des voies incongrues relati- nent à l'âge, au sexe, etc. »

» Il y en a là, dit M. Lordat, plus que n'en disent faits rigoureusement interprêtés. »

Il objecte qu'on ne peut établir l'existence d'une use finale, quand l'agent ne nous en fait pas confi- nce ; que sur trois conditions, la première est que t agent soit capable de prévoir et qu'il ait à sa dispo- tion les moyens d'exécuter ; la seconde, que l'événe- ient analogue à la fin supposée soit le plus fréquent, i troisième, que la probabilité d'une rencontre for- iite de causes efficientes, capables de produire le iême effet, soit infiniment moindre que celle d'une n projettée.

Mais on a prouvé qu'on ne pouvoit raisonnablement ttribuer au principe pensant des actes indépendans le la volonté et dont même nous n'avons pas la cons- cience.

3°. Les événemens malheureux à la suite des effu- ions sanguines égalent à-peu-près les évènemens heureux. Dans bien des circonstances, l'utilité des hémorragies semble se borner à la destruction de l'ap- pareil incommode qui les opère ; et en comparant l'état antérieur à l'hémorragie avec celui qui la suit, on ne sauroit souvent prouver que le malade y ait rien gagné ; d'où il suit, que si quelqu'un vouloit soutenir

Traité des hémorrag.

la proposition contraire à celle de Stahl, il trouvera dans l'événement autant de preuves pour cette opinion que cet auteur y en a trouvées pour l'autre, etc. »

Si l'on considère que les manières dont les diverses hémorragies peuvent apporter un bien être durable ou passager, sont assez nombreuses; que les causes efficientes soit principales, soit conductrices capables de produire les effusions sanguines, sont aussi fort multipliées, on verra qu'il n'est pas difficile de concevoir que sans l'intervention d'un principe intelligent, une combinaison suffisante de causes efficaces puisse coïncider souvent avec une affection du corps susceptible d'être soulagée par une hémorragie.

« En suivant une autre méthode de raisonner, dit M. Lordat, on parvient à des résultats moins simples et moins séduisans sans doute; mais peut-être plus conformes aux faits.

1°. « On doit considérer l'extravasation du sang, comme l'effet d'une combinaison de causes efficientes, prochaines et éloignées, qui peuvent la produire indépendamment de tout besoin d'évacuation. »

2°. « Parmi les causes prochaines, il faut compter une disposition particulière des parties, qui la rend perméable au sang et qui consiste en une dilatation active des pores par lesquels le système capillaire communique aux surfaces, ou en une raréfaction passive des solides, ou enfin, dans la solution de continuité. »

3°. « Les autres causes prochaines sont la compression des parties molles, certains mouvemens du système vasculaire, une altération du sang qui en augmente la fluidité, etc. »

4°. « Lorsque

Traité des hémorrag.

4°. « Lorsque les mouvemens constitutifs de l'appareil d'une hémorragie active ne sont pas accompagnés d'une disposition convenable de l'organe vers lequel ils se font, l'effusion ne peut pas s'opérer et l'appareil n'a d'autre effet qu'une congestion. Cet effort inutile peut s'accompagner de circonstances qui le compliquent; par exemple, il peut hâter l'apparition d'une maladie fluxionnaire déjà imminente dont les élémens s'unissent à ceux de cet appareil; mais ce seroit une erreur grave de regarder toutes les maladies fluxionnaires comme de simples efforts hémorragiques ».

5°. « Les causes éloignées des hémorragies se trouvent dans l'action vicieuse des choses non-naturelles, et dans des affections contre-nature. Mais quand il s'agit des hémorragies actives, il ne faut pas méconnoître une cause proégumène qui consiste en une modification spéciale (*innée ou acquise*) du système sanguin, modification qui reçoit l'influence de l'âge et du sexe ».

6°. « Il est bien des cas, sans doute, où l'on ne sauroit déterminer quelle est la cause qui assemble et dispose dans un ordre de succession convenable, tous les élémens d'une hémorragie active; mais d'un côté, notre ignorance à cet égard devient moins pénible par l'habitude de la sentir dans une foule de maladies, dont les élémens sont unis par un lien invisible; d'un autre, la surprise cesse quand on songe que le corps vivant porte en lui un principe d'unité qui en règle et en enchaîne les divers actes, suivant des loix primordiales ».

7°. « Quant au premier mobile de cette série

Traité des hémorrag. d'actes unis par les loix de la synergie, on est porté à supposer qu'il consiste toujours en quelque impression stimulante; mais souvent il n'est pas plus possible de rapporter ces hémorragies à des causes étrangères au principe de la vie, que les paroxysmes de l'épilepsie, que ceux des fièvres intermittentes et d'une foule de maladies nerveuses; de sorte qu'on ne peut les attribuer qu'à des affections vicieuses de ce principe. Une chose très-certaine c'est que le besoin d'une évacuation sanguine, n'est pas toujours le moteur de l'appareil hémorragique; quoiqu'il soit vrai que dans certaines circonstances favorables, qui constituent une vraie disposition, l'excitation produite par ce besoin est le premier anneau de la chaîne d'actes d'où dépend l'hémorragie ».

8°. « Loin que la perte sanguine puisse être considérée comme le but salutaire des efforts hémorragiques; elle est le plus souvent nuisible : les preuves de cette vérité sont nombreuses. Elle est incontestable pour les effusions passives, pour les sympathiques, pour la plupart des hémorragies par fluxion bornée et vulnéraire. Nous avons tâché de la rendre également claire pour les autres genres, soit en montrant que la foiblesse et l'épuisement en sont les suites ordinaires, et que ces effets ne peuvent être compensés par les avantages que ces hémorragies procurent d'une autre manière; soit en prouvant que les causes éloignées dont elles dépendent et les circonstances où elles viennent, ne permettent pas toujours de penser qu'il existe une surabondance de sang ».

9°. « Au lieu donc d'affirmer d'une manière gé-

détourne les fluxions errantes qui menacent un viscère essentiel.

2°. Le troisième mode d'union a lieu lorsqu'une fièvre quitte, dès le début, son caractère ordinaire pour prendre celui de la fièvre hémorragique ; c'est-à-dire, pour diriger vers un organe convenablement disposé, des mouvemens fluxionnaires dont l'intensité et l'impétuosité sont proportionnées à sa violence. On en voit des exemples dans les fièvres intermittentes dont les accès s'accompagnent quelquefois, à l'instant de leur invasion, d'effusions sanguines effrayantes.

3°. Les hémorragies qui s'opèrent lors de la solution de certaines fièvres, ou les hémorragies critiques, viennent à l'occasion du mouvement fluxionnaire qui est une des terminaisons de la fièvre en général ; et leur utilité consiste principalement à le fixer.

La direction de la fluxion vers un organe que les hémorragies précédentes ou d'autres causes disposent à l'ouverture synergique de ses vaisseaux exhalans, et l'action prédominante du système sanguin, sont les circonstances qui favorisent cette solution par préférence à toute autre.

L'utilité des hémorragies critiques consiste essentiellement dans la fixation des mouvemens fluxionnaires, qui offre la véritable solution de la maladie ; et non dans l'évacuation d'une certaine quantité de sang. Ce fluide dont les qualités ne sont souvent pas altérées, ne peut être regardé comme la cause d'une infinité de maladies où les hémorragies offrent cependant une solution très-avantageuse ; quoique, d'ailleurs, on ne puisse nier l'utilité qu'elles ont

Traité des hémorrag.

quelquefois en servant de véhicule à des matières nuisibles. Cette manière neuve d'envisager les hémorragies critiques, donne la raison d'une infinité de faits intéressans.

Nous regrettons de ne pouvoir pas indiquer le sentiment de l'auteur sur les rapports des hémorragies avec la goutte, le scorbut commençant, les maladies nerveuses, les divers dégrés de l'empoisonnement, *etc.*

5e. PARTIE. — *Traitement des hémorragies.*

L'avant-dernier chapitre de cette partie est destiné à montrer les effets de la saignée et à rappeler les indications qu'elle est capable de remplir. L'auteur ramène ces effets aux principes qu'il a déjà établis sur les hémorragies vulnéraires.

Les hémorragies sont ou des actes conservateurs, utiles sous tous les rapports; ou des événemens fâcheux qui menacent la vie et altèrent les forces du malade; ou enfin des phénomènes utiles, sous quelques rapports, et nuisibles sous d'autres. Il faut donc, pour déterminer les règles du traitement de ces maladies, estimer l'utilité ou le dommage que le malade en reçoit, et tâcher ensuite d'amener ou de maintenir les effusions utiles au degré convenable, d'arrêter les pernicieuses, et de substituer à celles qui sont utiles, sous un rapport, et nuisibles sous un autre, des secours artificiels qui aient les avantages des hémorragies sans en avoir les inconvéniens.

Mais l'habitude aux hémorragies exposant à des dangers, la prudence veut encore que, sans se laisser éblouir par l'utilité actuelle dont elles peuvent être, on travaille de bonne heure, autant qu'il est possible,

faire disparoître les affections qui les rendent désirables, et les causes efficientes qui les opèrent.

Lorsque, d'après la considération de l'abondance d'une hémorragie, de la manière dont elle se fait, et de ses rapports avec l'état actuel du corps, on juge qu'il convient de la modérer ou de l'arrêter, il faut choisir une méthode curative; ici l'on éprouve combien est importante la distinction des hémorragies en divers genres.

Les méthodes ont pour objet, ou de hâter le terme des mouvemens qui produisent l'hémorragie et de faciliter l'action des moyens naturels qui la suppriment, ou de combattre directement chacun des élémens dont l'ensemble constitue tel genre donné, ou enfin de déranger par une commotion universelle la série d'actes d'où dépend l'effusion.

Quelques nombreux et variés que soient les moyens conseillés contre les hémorragies, ils peuvent tous être rapportés à ces méthodes naturelles, analytiques et perturbatrices, accommodées aux divers genres d'effusion et même à la sensibilité spécifique des organes intéressés.

Tels sont les principes généraux de thérapeutique, que M. Lordat commence par établir, et qui le dirigent ensuite dans l'exposition des divers remèdes propres à combattre chacun des genres d'hémorragies.

Il nous suffira sans doute pour juger de l'excellence de sa méthode, de présenter une analyse de l'application qu'il en fait au traitement de l'hémorragie par fluxion générale.

M. Lordat considère trois cas dans les hémorragies du premier genre, 1°. celui où l'évacuation se fait avec

... des hémorrag.

modération, sans trouble, et sans aucun des symptômes qui dénotent un effort trop violent ; 2°. celui où la fièvre, le mouvement fluxionnaire et l'écoulement ont une impétuosité qui fait craindre une terminaison funeste ; 3°. celui où l'évacuation ayant été abondante par la rapidité ou la durée de l'effusion, l'hémorragie continue néanmoins de se faire, sans changer de nature, et jette le malade dans une foiblesse allarmante.

Premier cas. Une hémorragie modérée du premier genre n'exige qu'une méthode naturelle, parce qu'elle tend d'elle-même à une terminaison favorable. La pléthore, le mouvement fébrile et la fluxion trouvent leur solution dans la perte sanguine; et dès que ces élémens s'évanouiront, le resserrement tonique des *ouvertures*, par où le sang passe, ne tardera pas à se faire.

Mais comme la fièvre et la fluxion ont presque toujours un peu trop de violence, le médecin doit tâcher de ramener l'effort au degré de modération convenable par divers moyens.

La fièvre se tempère par une nourriture végétale composée de substances rafraichissantes liquides; par des tisanes mucilagineuses, par le petit lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, les boissons légèrement acidulées.

Le nitre est également indiqué pour modérer l'intensité de la fièvre et ralentir les mouvemens fluxionnaires, etc.

Comme l'impression du froid extérieur pourroit accroitre vicieusement les contractions fluxionnaires des petits vaisseaux, il faut défendre la peau du contact de l'air, et tâcher de maintenir dans toute son étendue

chaleur très-douce, qui ne soit pas suffisante pour augmenter la fièvre.

On doit également éloigner tout stimulus qui pourrait irriter l'organe par où se fait l'hémorragie et prolonger ainsi les oscillations fluxionnaires au-delà de leur durée naturelle.

Second cas. Lorsque les mouvemens qui opèrent l'hémorragie ont une impétuosité dangereuse, il faut promptement recourir à une méthode analytique qui puisse 1°. satisfaire par des moyens artificiels au besoin de l'évacuation; 2°. affoiblir l'activité des mouvemens fluxionnaires; 3°. solliciter doucement la constriction des pores qui doit terminer cette hémorragie, ou du moins écarter de la partie vers laquelle se fait la fluxion toutes les causes capables de retarder ce resserrement salutaire.

1°. Si l'on a des données sur le besoin réel de l'évacuation, il y faut satisfaire, parce que les mouvemens évacuatifs naturels ont une irrégularité, ou du moins une violence dont on se méfie. La phlébotomie ordinaire est le moyen le plus prompt et le plus efficace.

2°. Pour affoiblir l'impétuosité des mouvemens fluxionnaires, il faut joindre aux moyens tempérans, l'usage des moyens révulsifs les plus efficaces, en donnant la préférence à ceux qui ne produisent aucune excitation générale sensible.

Ces révulsifs sont la ventouse sèche, les fomentations et les bains tièdes des parties éloignées de celles où le sang se porte, etc.

Les astringens intérieurs ne font, dans ces circonstances, qu'augmenter la fluxion. Les évacuans, au contraire, tels que les légers purgatifs, les diurétiques,

[illegible] de hémorrag.

les diaphorétiques, en agissant sur des organes différens de ceux par où le sang s'écoule, peuvent être fort utiles, pourvu qu'ils n'irritent pas ou qu'ils ne causent point de forte évacuation.

L'effet des révulsifs peut être secondé par l'impression d'un air froid modéré sur les parties vers lesquelles la fluxion s'opère, etc.

3°. A la troisième indication se rapporte l'usage des topiques rafraîchissans et subastringens appliqués sur les parties saignantes, ou dans le voisinage.

Troisième cas. Lorsqu'une hémorragie a déjà produit une grande foiblesse, des syncopes, des mouvemens convulsifs, etc., et que les oscillations fluxionnaires, le resserrement général, le malaise fébrile, etc., se maintiennent encore; le danger est pressant, et l'on doit se hâter de mettre fin à l'extravasation, 1°. par une méthode analytique dans laquelle on se propose de détruire les mouvemens fluxionnaires, et de s'opposer immédiatement à la sortie du sang; 2°. par des méthodes perturbatrices.

Houllier fut assez hardi dans un cas analogue pour employer la saignée, qui fut suivie du plus grand succès. Si on se détermine pour ce moyen, il faut au moins user de toutes les précautions indiquées pour rendre la saignée le plus révulsive et le moins évacuative qu'il est possible.

On n'a rien à craindre ici des révulsifs excitans. Les frictions rudes, les ligatures des membres, etc., sont très-usitées. L'on doit placer ici tous les moyens qui, en produisant une impression vive dans l'estomac, arrêtent les oscillations fluxionnaires d'une hémorragie.

...tème eas est un de ceux où l'opium peut ...e en arrêtant les contractions fluxionnaires; la ...me blanche est également indiquée.

...econd effet de cette méthode analytique est de ...le passage au sang, soit en provoquant le res...sort vital des pores, soit en opposant à ce fluide ...stacles mécaniques qu'il ne puisse vaincre.

... astringens pris à l'intérieur, dont M. Lordat ...ue la manière d'agir, distingue les diverses es..., et fixe le choix, trouvent ici leur indication.

...n peut y joindre des moyens locaux analogues et ...es à solliciter la constriction des exhalans, en en ...nant l'activité ou la propriété stimulante au besoin ...el. Les styptiques les plus forts, appliqués trop ...onne-heure, favorisent la fluxion, et peuvent tantôt ...menter l'hémorragie, tantôt exciter une inflamma...n.

M. Lordat rapporte la différence de ces deux derniers ...ts à la disposition vitale de l'organe et des parties ...ironnantes, disposition qui rend les mouvemens ...tionnaires, ou la réaction inflammatoire plus ou ...ins facile.

Lorsque cette méthode analytique est insuffisante, ...mme le danger est pressant, il faut recourir à des ...thodes perturbatrices.

Le but de ces méthodes est de produire sur tout le ...stême vivant une impression profonde qui dérange ...rdre actuel des mouvemens; on espère qu'un grand ...ouble interrompra ces fluxions opiniâtres, et qu'a...ès la secousse, les fonctions rentreront dans leur ...dre naturel.

La syncope, une passion très-violente, l'impression d'un froid vif, etc., peuvent causer une perturbation suffisante.

Rapport ou résultat approximatif des ravages de la petite-vérole et des progrès de la vaccine dans le département des Alpes maritimes, pendant l'année 1807, adressé au Préfet de ce département, et à la Société de Médecine de Paris; par M. REVOLAT, médecin militaire près l'hospice de Nice, etc. Ouvrage manuscrit analysé par M. HEURTELOUP.

Sur la vaccine.

Ce nouveau travail que M. Revolat, a entrepris dans l'intention de remplir les vues bienfaisantes du Gouvernement, présente un résumé des comptes qu'ont dû rendre au Préfet du département des Alpes maritimes, les Maires des communes qui composent ce département. Dans ce pays on remarque, comme par-tout, que la vaccine y a ses détracteurs, lesquels habiles à saisir tout ce qui peut entretenir leurs trop crédules préjugés ou leur malignité ne cessent de fomenter parmi le peuple une aversion qui, cependant, finira par s'éteindre; car il est de l'essence de la vérité de dissiper, à la fin les nuages qui voudroient l'obscurcir. On y rencontre aussi, comme ailleurs, des praticiens qui, nouveaux vaccinateurs, et qui, sans doute, ne se mettant point au courant de la science, vaccinant d'une manière inconsidérée, sans méthode, et sans avoir fait choix d'un bon virus, qui enfin, n'étudiant point assez, avec un bon esprit d'observation, la marche et les périodes de cette inoculation, sont étonnés de voir survenir quelques

Sur la vaccine.

›mes peu ordinaires, et qui, le plus souvent, ›n fruit de leurs inconséquences. M. Revolat ś des bons principes, et à qui l'on doit une *ction sommaire* sur la vaccine, à l'usage du ement des Alpes maritimes, a le soin d'éclairer, ›surer ces néophytes qui en ont un si grand ı, par des avis souvent répétés qu'il insère dans essager des Alpes. M. Revolat, rend en ce ›n service à l'humanité, pour lequel il mérite ›ulièrement des éloges.

›ns les Alpes maritimes, comme dans tous les s départemens, comme dans l'Europe entière, ›n peut dire aujourd'hui, comme dans toutes les rées du monde connu, la vaccine conserve son eux caractère préservatif; en sorte que par-tout ›lle se montre, elle fait fuir devant elle le hideux emi que la Providence l'a chargée de détruire, ne lorsqu'il devient épidémique.

›armi les reproches ridicules qu'on a fait à la cine, on n'a pas manqué de mettre sur son compte, accidens et même la mort d'individus qui, après ›ir subi l'insertion vaccinale, ont été atteints de ma- ies plus ou moins meurtrières. C'étoit le langage de ›lques personnes de la commune de Mentou. Voici nme M. Revolat leur répond:

« On comptoit à Mentou 791 enfans de huit ans ›t au dessous.

». Sur ce nombre, 520 avoient été vaccinés, et 271 ne l'avoient pas été ou avoient essuyé la petite- vérole.

» De ces 791 enfans, 34 sont morts à la suite

Sur la vaccine.

» de fièvres ataxiques, adynamiques, de cou-
« ches; etc.

» De 34 morts, 14 appartenoient à la classe des
» vaccinés, et 20 à celle beaucoup moins nom-
» breuse des non-vaccinés.

» D'où il résulte que la première classe n'a
» perdu qu'un seul individu sur 57, tandis que
» seconde en avoit perdu un sur 13 ».

Je dirai comme M. Revolat, ce calcul « basé
» sur un fait aussi authentique, ne pouvoit produire
» qu'un heureux effet et entraîner la conviction
» plus parfaite ».

J'aurai cependant un seul reproche à faire à M. Revolat, c'est que lorsqu'il est question du *virus vaccin* il emploie toujours l'expression vicieuse de *pus vaccin*. Ce mot *pus*, pris même dans l'acception commune, ne peut s'appliquer à cette matière *sui generis* qui constitue le bon vaccin, laquelle doit être, comme on l'a si souvent répété, visqueuse, limpide, etc., pour avoir la vertu préservatrice. Lorsqu'elle n'a plus ces qualités, et qu'elle devient blanche, trouble, épaisse, etc., qu'elle approche enfin de cette autre matière à laquelle on donne, par habitude, le nom de *pus*, elle ne doit plus avoir ces heureuses qualités préservatrices.

tes sur la médecine, l'Histoire naturelle, et la Chimie.

trait d'une observation sur un cas particulier d'insensibilité dans un membre sans perte de mouvement ; *ar M.* **Hébreard.**

Insensibilité partielle.

L'individu, qui est le sujet de cette observation rouve encore aujourd'hui dans l'hospice de Bicêtre, st âgé de cinquante ans. Il y a à-peu-près dix-huit , que tout le membre thorachique du côté droit est z lui dans un état d'insensibilité absolue. Il n'a pas ninué de volume, il paroît même un peu plus gros e celui du côté opposé, le malade exécute tous les ouvemens avec la même force et la même agilité, 'avec le bras sain. Cet homme, il y a environ quatre s, fixa l'attention de l'observateur. Il avoit alors un legmon de la grosseur d'un œuf à la partie interne bras : la chaleur, la rougeur, et la tension étoient trêmes ; cependant il disoit n'y éprouver aucune uleur. On pouvoit en effet comprimer de toutes anières cette tumeur inflammatoire qui, au bout de inze jours, diminua insensiblement sans avoir pu river à la suppuration.

Par les questions adressées au malade, M. Hébreard pprit que ce bras étoit insensible depuis quatorze ans ; ie cette insensibilité avoit été déterminée par une ûte sur l'épaule, où l'on apperçoit encore plusieurs catrices ; que, du reste, elle ne l'empêchoit nullement de se livrer à ses travaux. Le malade ajouta ue le feu agissoit bien moins vivement sur le bras insensible que sur le sain, et il fit voir qu'il pouvoit

Insensibilité partielle.

garder dans la main [illegible] dent pendant plus d'une minute; qu'il plongeoit cette main dans l'eau bouillante sans qu'il s'y manifestât aucune rougeur. Cependant ayant reçu sur la main un pot de lessive bouillante, il y survint des [illegible] qui ont été longues à guérir, quoique des irritans très actifs, employés à titre d'expériences, ne produisissent là qu'un sentiment obscur d'une cuisson légère.

Mais voici le fait le plus étonnant : au mois de janvier 1807, cet homme étant occupé à [illegible] plâtras avec une pelle, éprouva un craquement soudain dans les mains : il crut avoir cassé sa pelle, mais bientôt s'assurant qu'elle étoit intacte, il voulut continuer de travailler, quand il s'apperçut que son avant-bras se ployoit. Il discontinua son travail ; et comme il ne ressentoit aucune douleur, il ne se présenta que le lendemain à l'infirmerie. Les deux os de l'avant-bras étoient fracturés à leur tiers inférieur et ployés à angle droit. Il y avoit du gonflement au lieu de la fracture, de la chaleur à l'avant-bras et à la main. Cet homme cependant n'éprouvoit aucune douleur ; les extensions nécessaires pour la réduction de la fracture, ne lui arrachèrent pas le moindre cri. L'appareil fut maintenu pendant un mois et demi ; mais lorsqu'à cette époque, cet homme voulut exécuter quelques mouvemens, l'avant-bras s'est fléchi dans l'endroit de la fracture, comme si le cal n'eût été que fibreux. On remit l'appareil, et au bout d'un mois, la consolidation étoit complète quoiqu'avec une légère courbure.

Changemens d'étamines en pistils dans la Joubarbe des toits ; par M. A. du Petit-Thouars.

Changem. d'étamines en pistils.

Depuis long-tems on connoît les changemens que subissent les parties de la fleur dans plusieurs circonstances, sur-tout dans celles qui dépendent de la culture. Souvent le calice prend les apparences des pétales ; d'autres fois les étamines, en avortant, se changent aussi en pétales et donnent naissance aux fleurs doubles ou pleines qui font le charme des jardins. Des pistils avortés ont quelquefois revêtu les apparences des feuilles ; mais le changement d'organes mâles en organes femelles est un phénomène qui n'avoit pas été généralement connu jusques à présent, et peut-être même qui n'avoit jamais été observé. M. A. du Petit-Thouars vient de le remarquer dans la Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum* L.) où il se présente fréquemment en France.

Dans cette plante, la place qui devroit être occupée par les étamines, l'est souvent par un rang extérieur d'ovaires conformés comme les autres et contenant de même des ovules ; et une partie de l'anthère se trouve par fois adhérente au corps de ces ovaires, de la même manière qu'on les voit attachées sur les pétales qui ont pris la place des étamines dans les fleurs doubles et pleines. Ainsi on ne sauroit douter que ces ovaires extérieurs n'aient été produits aux dépens des étamines qui manquent. Dans le cas des fleurs doubles, il n'étoit pas difficile de comprendre comment les diverses parties de la fleur, malgré les différences qu'on y remarque, pouvoient se changer les unes dans les autres ; car, au fond, l'origine de ces parties est la même ;

mais dans le sujet qui nous occupe, la polygamie l'ovarien agit trop essentiellement différent, pour que l'on puisse la méconnoître, même à leur égard.

Selon toute apparence il arrive dans les fleurs isolées de cette Joubarbe, le même phénomène qui arrive constamment dans les fleurs femelles des espèces dioïques par l'avortement d'un sexe dans chaque fleur, sans qu'on y remarque d'autre différence d'organisation.

Mœurs d'un hyménoptère.

Mémoire sur les mœurs d'un insecte hyménoptère, la Cératine albilabre; LAT. *Hylæus albilabris*; *par M.* MAXIMILIEN SPINOLA.

L'insecte dont M. Spinola a étudié les mœurs a été décrit par Rossi en 1790, sous le nom d'*apis cucurbitina* (*mantis. insect.* 325), et M. Fabricius en a fait dernièrement une espèce du genre *prosopis* (*syst. Piez.* 293, 2).

La Cératine femelle creuse son nid dans l'intérieur d'une branche de ronce ou d'églantier, dont l'extrémité a été mutilée. Elle attaque avec ses mandibules la moelle mise à nu, et laisse le bois et l'écorce constamment intacts. On ne la voit jamais pénétrer latéralement, parce qu'elle seroit alors obligée d'attaquer une substance trop dure; elle se creuse ainsi un tuyau cylindrique presque droit d'une ligne et demie de diamètre, et d'un pied de profondeur, qui contient ordinairement huit ou neuf loges pareillement cylindriques, et quelquefois jusqu'à douze. Ces loges sont séparées par une cloison formée de la moelle même de la branche que l'insecte a d'abord pulvérisée, et dans laquelle il a ensuite

par une liqueur gluante qui lui donne beaucoup de solidité. Chaque loge a environ cinq lignes de longueur ; elle renferme une larve, et un gros morceau de pâtée mielleuse. Dans les loges les plus extérieures le petit animal est plus avancé, tellement que souvent celui qui habite la première cellule du côté de l'ouverture extérieure est parvenu à son état parfait, tandis qu'on trouve encore un œuf dans la dernière.

M. Spinola croit que la cératine femelle transporte la poussière fécondante des plantes avec laquelle elle fait sa pâtée, dans ces deux fosses qui s'observent sur le front. Il a même surpris l'insecte chargé de ce fardeau, de sorte que ces fosses remplacent la corbeille formée sur la première pièce des tarses dans les abeilles ouvrières. En effet, dans ces deux genres d'insectes industrieux les mâles n'ont aucune cavité destinée à cet usage.

Sur l'Aconit napel; *par* PHILIPPE-ANTOINE STEINACHER.

Sur l'Aconit napel.

Les feuilles fraîches de l'Aconit napel, cultivé dans un jardin des environs de Paris, traitées avec une suffisante quantité d'eau à 45 degrés de température, ont laissé coaguler de la fécule verte.

Le liquide séparé de cette fécule, a retenu une odeur herbacée particulière, analogue à celle des feuilles de cochléaria qui ont perdu la plus grande partie de leur force piquante par l'exposition à l'air libre. Les progrès de l'évaporation l'ont entièrement dissipée. Vers la fin, une matière de forme grenue

modération, sans trouble, et sans aucun des symptômes qui dénotent un effort trop violent; 2°. celui où la fièvre, le mouvement fluxionnaire et l'écoulement ont une impétuosité qui fait craindre une terminaison funeste; 3°. celui où l'évacuation ayant été abondante par la rapidité ou la durée de l'effusion, l'hémorragie continue néanmoins de se faire, sans changer de nature, et jette le malade dans une foiblesse allarmante.

Premier cas. Une hémorragie modérée du premier genre n'exige qu'une méthode naturelle, parce qu'elle tend d'elle-même à une terminaison favorable. La pléthore, le mouvement fébrile et la fluxion trouvent leur solution dans la perte sanguine; et dès que ces élémens s'évanouiront, le resserrement tonique des *ouvertures*, par où le sang passe, ne tardera pas à se faire.

Mais comme la fièvre et la fluxion ont presque toujours un peu trop de violence, le médecin doit tâcher de ramener l'effort au degré de modération convenable par divers moyens.

La fièvre se tempère par une nourriture végétale composée de substances rafraichissantes liquides; par des tisanes mucilagineuses, par le petit lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, les boissons légèrement acidulées.

Le nitre est également indiqué pour modérer l'intensité de la fièvre et ralentir les mouvemens fluxionnaires, etc.

Comme l'impression du froid extérieur pourroit accroître vicieusement les contractions fluxionnaires des petits vaisseaux, il faut défendre la peau du contact de l'air, et tâcher de maintenir dans toute son étendue

une chaleur très-douce, qui ne soit pas suffisante pour augmenter la fièvre.

On doit également éloigner tout stimulus qui pourroit irriter l'organe par où se fait l'hémorragie et prolonger ainsi les oscillations fluxionnaires au-delà de leur durée naturelle.

Second cas. Lorsque les mouvemens qui opèrent l'hémorragie ont une impétuosité dangereuse, il faut promptement recourir à une méthode analytique qui puisse 1°. satisfaire par des moyens artificiels au besoin de l'évacuation; 2°. affoiblir l'activité des mouvemens fluxionnaires; 3°. solliciter doucement la constriction des pores qui doit terminer cette hémorragie, ou du moins écarter de la partie vers laquelle se fait la fluxion toutes les causes capables de retarder ce resserrement salutaire.

1°. Si l'on a des données sur le besoin réel de l'évacuation, il y faut satisfaire, parce que les mouvemens évacuatifs naturels ont une irrégularité, ou du moins une violence dont on se méfie. La phlébotomie ordinaire est le moyen le plus prompt et le plus efficace.

2°. Pour affoiblir l'impétuosité des mouvemens fluxionnaires, il faut joindre aux moyens tempérans, l'usage des moyens révulsifs les plus efficaces, en donnant la préférence à ceux qui ne produisent aucune excitation générale sensible.

Ces révulsifs sont la ventouse sèche, les fomentations et les bains tièdes des parties éloignées de celles où le sang se porte, etc.

Les astringens intérieurs ne font, dans ces circonstances, qu'augmenter la fluxion. Les évacuans, au contraire, tels que les légers purgatifs, les diurétiques,

Traité des hémorrag.

les diaphorétiques, en agissant sur des organes différens de ceux par où le sang s'écoule, peuvent être fort utiles, pourvu qu'ils n'irritent pas ou qu'ils ne causent point de forte évacuation.

L'effet des révulsifs peut être secondé par l'impression d'un air froid modéré sur les parties vers lesquelles la fluxion s'opère, etc.

3°. A la troisième indication se rapporte l'usage des topiques rafraîchissans et subastringens appliqués sur les parties saignantes, ou dans le voisinage.

Troisième cas. Lorsqu'une hémorragie a déjà produit une grande foiblesse, des syncopes, des mouvemens convulsifs, etc., et que les oscillations fluxionnaires, le resserrement général, le malaise fébrile, etc., se maintiennent encore; le danger est pressant, et l'on doit se hâter de mettre fin à l'extravasation, 1°. par une méthode analytique dans laquelle on se propose de détruire les mouvemens fluxionnaires, et de s'opposer immédiatement à la sortie du sang; 2°. par des méthodes perturbatrices.

Houllier fut assez hardi dans un cas analogue pour employer la saignée, qui fut suivie du plus grand succès. Si on se détermine pour ce moyen, il faut au moins user de toutes les précautions indiquées pour rendre la saignée le plus révulsive et le moins évacuative qu'il est possible.

On n'a rien à craindre ici des révulsifs excitans. Les frictions rudes, les ligatures des membres, etc., sont très-usitées. L'on doit placer ici tous les moyens qui, en produisant une impression vive dans l'estomac, arrêtent les oscillations fluxionnaires d'une hémorragie

Sur la vaccine.

nptômes peu ordinaires, et qui, le plus souvent, it le fruit de leurs inconséquences. M. Revolat pétré des bons principes, et à qui l'on doit une struction sommaire sur la vaccine, à l'usage du partement des Alpes maritimes, a le soin d'éclairer, rassurer ces néophytes qui en ont un si grand soin, par des avis souvent répétés qu'il insère dans Messager des Alpes. M. Revolat, rend en ce ire un service à l'humanité, pour lequel il mérite rticulièrement des éloges.

Dans les Alpes maritimes, comme dans tous les tres départemens, comme dans l'Europe entière, l'on peut dire aujourd'hui, comme dans toutes les ntrées du monde connu, la vaccine conserve son ureux caractère préservatif; en sorte que par-tout elle se montre, elle fait fuir devant elle le hideux nemi que la Providence l'a chargée de détruire, ème lorsqu'il devient épidémique.

Parmi les reproches ridicules qu'on a fait à la ccine, on n'a pas manqué de mettre sur son compte, s accidens et même la mort d'individus qui, après oir subi l'insertion vaccinale, ont été atteints de malies plus ou moins meurtrières. C'étoit le langage de elques personnes de la commune de Mentou. Voici mme M. Revolat leur répond:

« On comptoit à Mentou 791 enfans de huit ans et au dessous.

» Sur ce nombre, 520 avoient été vaccinés, et 271 ne l'avoient pas été ou avoient essuyé la petite-vérole.

» De ces 791 enfans, 34 sont morts à la suite

La syncope, une passion très-violente, l'impression d'un froid vif, etc., peuvent causer une perturbation suffisante.

Rapport ou résultat approximatif des ravages de la petite-vérole et des progrès de la vaccine dans le département des Alpes maritimes, pendant l'année 1807, adressé au Préfet de ce département, et à la Société de Médecine de Paris; par M. Revolat, *médecin militaire près l'hospice de Nice, etc. Ouvrage manuscrit analysé par M.* Heurteloup.

Sur la vaccine.

Ce nouveau travail que M. Revolat, a entrepris dans l'intention de remplir les vues bienfaisantes du Gouvernement, présente un résumé des comptes qu'ont dû rendre au Préfet du département des Alpes maritimes, les Maires des communes qui composent ce département. Dans ce pays on remarque, comme par-tout, que la vaccine y a ses détracteurs, lesquels habiles à saisir tout ce qui peut entretenir leurs trop crédules préjugés ou leur malignité ne cessent de fomenter parmi le peuple une aversion qui, cependant, finira par s'éteindre; car il est de l'essence de la vérité de dissiper, à la fin les nuages qui voudroient l'obscurcir. On y rencontre aussi, comme ailleurs, des praticiens qui, nouveaux vaccinateurs, et qui, sans doute, ne se mettant point au courant de la science, vaccinant d'une manière inconsidérée, sans méthode, et sans avoir fait choix d'un bon virus, qui enfin, n'étudiant point assez, avec un bon esprit d'observation, la marche et les périodes de cette inoculation, sont étonnés de voir survenir quelque

tes sur la médecine, l'Histoire naturelle, et la Chimie.

trait d'une observation sur un cas particulier d'insensibilité dans un membre sans perte de mouvement; *ar M.* HÉBREARD.

L'individu, qui est le sujet de cette observation rouve encore aujourd'hui dans l'hospice de Bicêtre; est âgé de cinquante ans. Il y a à-peu-près dix-huit , que tout le membre thorachique du côté droit est ez lui dans un état d'insensibilité absolue. Il n'a pas minué de volume, il paroît même un peu plus gros e celui du côté opposé, le malade exécute tous les ouvemens avec la même force et la même agilité, l'avec le bras sain. Cet homme, il y a environ quatre s, fixa l'attention de l'observateur. Il avoit alors un legmon de la grosseur d'un œuf à la partie interne bras : la chaleur, la rougeur, et la tension étoient trêmes; cependant il disoit n'y éprouver aucune ouleur. On pouvoit en effet comprimer de toutes anières cette tumeur inflammatoire qui, au bout de uinze jours, diminua insensiblement sans avoir pu rriver à la suppuration.

Insensibilité partielle.

Par les questions adressées au malade, M. Hébreard pprit que ce bras étoit insensible depuis quatorze ans; que cette insensibilité avoit été déterminée par une hûte sur l'épaule, où l'on apperçoit encore plusieurs icatrices; que, du reste, elle ne l'empêchoit nullement de se livrer à ses travaux. Le malade ajouta que le feu agissoit bien moins vivement sur le bras insensible que sur le sain, et il fit voir qu'il pouvoit

Insensibilité partielle.

garder dans la main [illegible] brûler [illegible] charbon ardent pendant plus d'une minute [illegible] qu'il pouvoit plonger cette main dans l'eau bouillante sans qu'il s'y manifestât aucune rougeur. Cependant ayant reçu sur la main un pot de lessive bouillante, il y survint des [illegible] qui ont été longues à guérir, quoique des [illegible] actifs, employés à titre d'expériences, ne produisissent là qu'un sentiment obscur d'une cuisson légère.

Mais voici le fait le plus étonnant : au mois de janvier 1807, cet homme étant occupé à [illegible] des plâtras avec une pelle, éprouva un craquement [illegible] dans les mains ; il crut avoir cassé sa pelle, mais bientôt s'assurant qu'elle étoit intacte, il voulut continuer de travailler, quand il s'apperçut que son bras se ployoit. Il discontinua son travail ; et comme il ne ressentoit aucune douleur, il ne se présenta que le lendemain à l'infirmerie. Les deux os de l'avant-bras étoient fracturés à leur tiers inférieur et ployés à angle droit. Il y avoit du gonflement au lieu de la fracture, de la chaleur à l'avant-bras et à la main. Cet homme cependant n'éprouvoit aucune douleur ; les extensions nécessaires pour la réduction de la fracture, ne lui arrachèrent pas le moindre cri. L'appareil fut maintenu pendant un mois et demi ; mais lorsqu'à cette époque, cet homme voulut exécuter quelques mouvemens, l'avant-bras s'est fléchi dans l'endroit de la fracture, comme si le cal n'eût été que fibreux. On remit l'appareil, et au bout d'un mois, la consolidation étoit complète quoiqu'avec une légère courbure.

Changem. d'étamines en pistils.

Changemens d'étamines en pistils dans la Joubarbe des toits ; par M. A. du Petit-Thouars.

Depuis long-tems on connoît les changemens que éprouvent les parties de la fleur dans plusieurs circonstances, sur-tout dans celles qui dépendent de la culture. Souvent le calice prend les apparences des pétales ; d'autres fois les étamines, en avortant, se changent aussi en pétales et donnent naissance aux fleurs doubles ou pleines qui font le charme des jardins. Des pistils avortés ont quelquefois revêtu les apparences des feuilles ; mais le changement d'organes mâles en organes femelles est un phénomène qui n'avoit pas été généralement connu jusques à présent, et peut-être même qui n'avoit jamais été observé. M. A. du Petit-Thouars vient de le remarquer dans la Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum* L.) où il se présente fréquemment en France.

Dans cette plante, la place qui devroit être occupée par les étamines, l'est souvent par un rang extérieur d'ovaires conformés comme les autres et contenant de même des ovules ; et une partie de l'anthère se trouve par fois adhérente au corps de ces ovaires, de la même manière qu'on les voit attachées sur les pétales qui ont pris la place des étamines dans les fleurs doubles et pleines. Ainsi on ne sauroit douter que ces ovaires extérieurs n'aient été produits aux dépens des étamines qui manquent. Dans le cas des fleurs doubles, il n'étoit pas difficile de comprendre comment les diverses parties de la fleur, malgré les différences qu'on y remarque, pouvoient se changer les unes dans les autres ; car, au fond, l'origine de ces parties est la même ;

Insensibilité partielle.

garder dans la main, sans se brûler, un charbon ardent pendant plus d'une minute, qu'il pouvoit plonger cette main dans l'eau bouillante sans qu'il s'y manifestât aucune rougeur. Cependant ayant reçu sur cette main un pot de lessive bouillante, il y survint des plaies qui ont été longues à guérir, quoique des irritans très-actifs, employés à titre d'expériences, ne produisissent là qu'un sentiment obscur d'une cuisson légère.

Mais voici le fait le plus étonnant : au mois de janvier 1807, cet homme étant occupé à relever des plâtras avec une pelle, éprouva un craquement soudain dans les mains : il crut avoir cassé sa pelle ; mais bientôt s'assurant qu'elle étoit intacte, il voulut continuer de travailler, quand il s'apperçut que son avant-bras se ployoit. Il discontinua son travail ; et comme il ne ressentoit aucune douleur, il ne se présenta que le lendemain à l'infirmerie. Les deux os de l'avant-bras étoient fracturés à leur tiers inférieur et ployés à angle droit. Il y avoit du gonflement au lieu de la fracture, de la chaleur à l'avant-bras et à la main. Cet homme cependant n'éprouvoit aucune douleur ; les extensions nécessaires pour la réduction de la fracture, ne lui arrachèrent pas le moindre cri. L'appareil fut maintenu pendant un mois et demi ; mais lorsqu'à cette époque, cet homme voulut exécuter quelques mouvemens, l'avant-bras s'est fléchi dans l'endroit de la fracture, comme si le cal n'eût été que fibreux. On remit l'appareil, et au bout d'un mois, la consolidation étoit complète quoiqu'avec une légère courbure.

Sur les changemens d'étamines en pistils dans la Joubarbe des toits; par M. A. du Petit-Thouars.

Changem. d'étamines en pistils.

Depuis long-tems on connoît les changemens que subissent les parties de la fleur dans plusieurs circonstances, sur-tout dans celles qui dépendent de la culture. Souvent le calice prend les apparences des pétales; d'autres fois les étamines, en avortant, se changent aussi en pétales et donnent naissance aux fleurs doubles ou pleines qui font le charme des jardins. Des ovaires avortés ont quelquefois revêtu les apparences des feuilles; mais le changement d'organes mâles en organes femelles est un phénomène qui n'avoit pas été généralement connu jusques à présent, et peut-être même qui n'avoit jamais été observé. M. A. du Petit-Thouars vient de le remarquer dans la Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum* L.) où il se présente fréquemment en France.

Dans cette plante, la place qui devroit être occupée par les étamines, l'est souvent par un rang extérieur d'ovaires conformés comme les autres et contenant de même des ovules; et une partie de l'anthère se trouve par fois adhérente au corps de ces ovaires, de la même manière qu'on les voit attachées sur les pétales qui ont pris la place des étamines dans les fleurs doubles et pleines. Ainsi on ne sauroit douter que ces ovaires extérieurs n'aient été produits aux dépens des étamines qui manquent. Dans le cas des fleurs doubles, il n'étoit pas difficile de comprendre comment les diverses parties de la fleur, malgré les différences qu'on y remarque, pouvoient se changer les unes dans les autres; car, au fond, l'origine de ces parties est la même;

Sur l'Aconit napel.

s'est séparée. Après l'avoir lavée et fait sécher, une portion soumise à l'action du chalumeau, dans un [illegible] flamme intérieure, mais est devenue blanchâtre, sans se boursoufler ni décrépiter.

Une autre portion mise dans de l'acide [illegible] faible, a produit une effervescence assez longue.

L'évaporation du liquide a donné des cristaux acidules en forme d'aiguilles molles, qui ont été décomposés par le nitrate de plomb. Le précipité rougi au chalumeau, sur le support de charbon, s'est réduit en petits globules métalliques, en laissant briller une auréole légère, accompagnée d'une odeur phosphorique très-sensible. La liqueur extractive épuisée a contenu beaucoup de muriate ammoniacal.

Comme d'autres plantes cueillies à côté de l'Aconit ne m'ont donné par l'analyse aucun indice de phosphate, je pense que les organes de ce végétal ont le pouvoir de s'assimiler le phosphore ou ses élémens, et de le convertir en acide.

Il résulte de mon travail, que l'Aconit napel contient :

De la fécule verte,

Une substance odorante gazeuse soupçonnée virulente,

Du muriate ammoniacal,

Du carbonate,

Et du phosphate de chaux.

Ainsi l'annonce que M. Pattes de Wolfenbuttel avoit faite, il y a [illegible], de l'existence de ce phosphate dans l'Aconit napel, se trouve confirmée.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Bibliog. médicale.

Table raisonnée des matières contenues dans les volumes 31 *et suivans, jusqu'à* 60 *inclusivement, des Annales de Chimie, etc. In-4°. Paris,* 1807; *par le docteur* Biatt.

Les avantages incalculables de ces sortes de travaux, sur-tout pour les volumineuses collections, sont assez généralement connus, pour que nous n'insistions pas davantage sur ce point; seulement nous dirons que cette Table fait beaucoup d'honneur à son auteur par l'ordre et la clarté qu'il a su y répandre. Nous dirons encore, à ce sujet, que tous les jours nous recevons des demandes pour la continuation de la Table du Journal-Général de Médecine, et que nous regrettons que le médecin, qui a si bien fait celle des dix-sept premiers volumes, ne puisse, quant à présent, à raison de son emploi dans les hôpitaux militaires, terminer la table des volumes suivans. Nous ferons en sorte, cependant de donner, le plutôt possible, satisfaction à nos souscripteurs.

Essai sur les Eaux des bains; par M. Thiriart, *inspecteur de ces eaux. Broch. in-8°. Paris,* 1808. *Chez Crochard, libraire.*

Ces Eaux, situées aux environs de Plombières, et dont les propriétés sont analogues à celles-ci, quoique analysées jusques-là par MM. Monnet et Nicolas, avoient été peu étudiées, et sur tout ne l'avoient point été dans tous les détails sous lesquels l'auteur les envi-

Bibliog. médicale.

sage ici. Situation topographique de ces Eaux : partie historique ; analyse ; température : propriétés médicales : manière d'en user ; moyens médicaux accessoires à leur usage ; hygiène des baignans : tels sont les principaux articles que M. Thiriat a traités en particulier, et de manière à rendre cet opuscule le plus complet possible.

Mémoire sur le croup, lu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, dans les séances des 22 juin et 6 juillet 1807. Édition nouvelle, corrigée et augmentée ; par L. Desessartz. *In-8°. de [illegible]9 pages. Paris, 1808 ; chez Théophile Barrois père, libraire, rue Hautefeuille.*

Malgré les additions importantes que contient la 2°. édition de cet ouvrage, on peut néanmoins s'en rapporter encore à ce qui a été dit de la première ; pour avoir une idée du mérite de ce travail, voyez le Journal général, Tome XXX, p. 96.

Nouvelle Méthode pour reconnoître les maladies internes de la poitrine, par la percussion de cette cavité ; par Avenbrugger. *Ouvrage traduit du latin et commenté par J. M.* Corvisart, *premier médecin de S. M. l'Empereur et Roi, etc. Un vol. in-8°. grand format. Prix : 7 fr. et 8 fr. 50 cent. franc de port. Chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg St.-Germain, n°. 20 ; chez Nicolle, libraire, rue des Petits-Augustins,* n°. 15.

Dans le prochain cahier, nous ferons connoître en détail ce dernier ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Table raisonnée des matières contenues dans les volumes 31 et suivans, jusqu'à 60 inclusivement, des Annales de Chimie, etc. In-4°. Paris, 1807; par le docteur Biatt.

Bibliog. médicale.

Les avantages incalculables de ces sortes de travaux, sur-tout pour les volumineuses collections, sont assez généralement connus, pour que nous n'insistions pas davantage sur ce point; seulement nous dirons que cette Table fait beaucoup d'honneur à son auteur par l'ordre et la clarté qu'il a su y répandre. Nous dirons encore, à ce sujet, que tous les jours nous recevons des demandes pour la continuation de la Table du Journal-Général de Médecine, et que nous regrettons que le médecin, qui a si bien fait celle des dix-sept premiers volumes, ne puisse, quant à présent, à raison de son emploi dans les hôpitaux militaires, terminer la table des volumes suivans. Nous ferons en sorte, cependant de donner, le plutôt possible, satisfaction à nos souscripteurs.

Essai sur les Eaux des bains; par M. Thiriart, *inspecteur de ces eaux. Broch. in-8°. Paris, 1808. Chez Crochard, libraire.*

Ces Eaux, situées aux environs de Plombières, et dont les propriétés sont analogues à celles-ci, quoique analysées jusques-là par MM. Monnet et Nicolas, avoient été peu étudiées, et sur tout ne l'avoient point été dans tous les détails sous lesquels l'auteur les envi-

[illegible]

la [illegible]

[illegible] par F. M. [illegible], docteur en médecine

[illegible]

1160. Observations sur l'usage de l'opium dans les [illegible]

[illegible]

[illegible]

M. Gasc, chir.-accouch. à Tonneins.

[illegible]

suite de fièvres catarrhales; par M. Bou[illegible], méd.

[illegible]

1163. Observation d'une [illegible]

[illegible]

[illegible]

1164. Observation sur les bons effets de l'écorce de saule blanc, employée dans une fièvre bilieuse [illegible]

[illegible]

1165. Notice sur deux moyens de préserver ou de guérir les jeunes nourrices des crevasses ou gerçures au sein; par M. Bouchet [illegible].

1166. Observation sur un coup de fusil qui a fracturé [illegible]; par M. [illegible], médecin à Cancon.

1167. Note sur une amputation d'une tumeur des bourses; par M. Roux.

1168. Mémoire médico-légal sur les poisons introduits dans l'estomac, et sur les moyens propres à arrêter ou à diminuer leur mode particulier d'agir sur cet organe, ainsi que sur l'ensemble des phénomènes généraux qui décèlent leur impression [illegible]

[illegible] sur l'économie animale; par G. A. H. A. BERTRAND, doct.-méd. à Pont-du-Château. Mémoires manuscr.

1169. Recherches sur la plique polonaise; par F. RAISIN, pro-secrétaire de la Société de médecine de Caen.

1170. Observations sur la leucophlegmatie idiopathique; par le doct. BOURGES, médecin de la Grande-Armée.

1171. Réflexions sur l'hydrocéphale interne; par M. COLLINET.

1172. Réflexions sur la vaccine sans éruption; par M. FAUCHIER, méd. à Lorgues.

1173. Observation sur une lésion organique des intestins, simulant une phthisie pulmonaire, et les résultats fournis par l'autopsie cadavérique; par M. NACQUART, D. M. P.

1174. Réflexions sur l'arsénic considéré comme médicament; par M. Et. THIÉBAULT, D. M. à Bruyères.

1175. Observations et expériences sur l'anti-vénérien, de M. Hanneman; par M. CADET fils.

1176. Résultat approximatif des ravages de la petite-vérole, et des progrès de la vaccine dans le département des Alpes-Maritimes, pendant l'année 1807; par le doct. RÉVOLAT.

1177. Observation d'engorgement des membres abdominaux; par F. M. MERCIER, doct.-méd. à Rochefort.

1178. Histoire d'un rhumatisme chronique du conduit intestinal; par L. F. CAFFIN, doct.-méd. à Saumur.

1179. Observation sur une tumeur volumineuse causée par la squirrosité des glandes de l'aine; par M. CAZES, chirurgien à Belmont.

Mémoires manusc.

1180. Observation d'une hématurie spontanée; par M. Vallot, doct.-méd.

1181. Apperçu topographique météorologique et médical relatif au service des salles militaires de l'hospice de Nice, depuis le premier nivôse an XIII, jusqu'au premier janvier 1808; par M. [illegible]

1182. Mémoire sur les convulsions qui surviennent aux femmes pendant la durée de la grossesse ou pendant le travail de l'enfantement; par J. B. Gasc, chir.-accoucheur à Tonneins.

1183. Sur la submersion et sur la cause de la mort des noyés; par M. Filleau, chir. en chef de l'hospice d'Etampes.

1184. Observation sur un *méléna* produit par un *état* de spasme de la matrice, et compliqué d'*affection* bilieuse; par M. Mouton fils, doct.-méd. à *Agde.*

1185. Lettre de M. Pacull, maître en chirurgie à Vinça, sur une pierre solitaire.

1186. Observation sur une tumeur vaginale; par M. Fautrel.

1187. Considérations pathologiques sur les dents tardives ou surnuméraires; par M. Dubois-Foucou.

1188. Observation sur une apoplexie de la *colonne* vertébrale; par M. Gaultier-de-Claubry.

1189. Observations cliniques sur la vaccine; par M. Cazals, médecin à Agde.

Fin du Tome trente-unième.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXXI.

DU JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, &c.

Anatomie. Physiologie.

Histoire naturelle. Hygiène. Physique. Chimie.

Pathologie, Médecine clinique. Observations particulières.

Médecine légale.

Vaccine.

Chirurgie. Observations particulières.

Accouchemens.

Eloges. Notes biographiques.

Prix proposés.

Objets divers.

